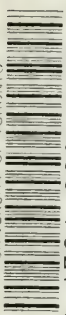


UNIVERSITY OF TORONTO



3 1761 00911865 4





MÉMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DES MŒURS ET USAGES

DES FRANÇAIS.

TOME I.

72

PARIS.—IMPRIMERIE DE CASIMIR, RUE DE LA VIEILLE-MONNAIE, N° 12.

MÉMOIRES

POUR SERVIR

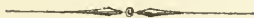
A L'HISTOIRE DES MOEURS ET USAGES

DES FRANÇAIS,

DEPUIS LES PLUS HAUTES CONDITIONS, JUSQU'ÀUX CLASSES INFÉRIEURES
DE LA SOCIÉTÉ, PENDANT LE RÈGNE DE LOUIS XVI, SOUS LE DIREC-
TOIRE EXÉCUTIF, SOUS NAPOLÉON BONAPARTE, ET JUSQU'À NOS
JOURS.

Par Ant. Caillot.

TOME PREMIER.



A PARIS,

CHEZ DAUVIN, LIBRAIRE,

RUE DU CARROUSEL, N° 4.

••••

1827.

6

MÉMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DES MOEURS ET USAGES

DES FRANÇAIS.

COUP D'OEIL SUR LA COUR DE LOUIS XV, A LA FIN
DU RÈGNE DE CE MONARQUE.

LA cour de Louis XV offrait , avant le mois de mai 1774, époque de la mort de ce prince, le contraste le plus frappant avec celle des dernières années de Louis XIV. Le château de Versailles ressemblait, en 1715 et années précédentes, à une espèce de couvent, dont madame de Maintenon était la supérieure. Tous les courtisans, hommes et femmes, s'étaient imposé la loi de se conformer à l'exemple du grand roi, et de monter leur dévotion sur celle de sa pieuse épouse. Le règne de la galanterie avait disparu ; la chapelle était plus fréquentée que les spectacles de la cour, qui n'avaient plus lieu que rarement, et encore pour les seules pièces d'*Athalie* et d'*Esther*. Jamais Dieu n'avait eu, en apparence, de plus

fervens adorateurs ; jamais les cantiques de Sion n'avaient plus souvent retenti dans la demeure royale : et quels hommes, quelles femmes, étaient ces nouveaux chrétiens ? Tous, ou presque tous, d'un âge avancé, avaient participé aux anciens plaisirs de leur vieux maître, qu'ils regardaient comme le modèle suprême auquel ils étaient obligés de se conformer. Alors le fameux duc d'Orléans, neveu de ce prince, qui fut depuis régent du royaume, cachait avec le plus grand soin, sous le masque commun, emprunté du *Tartufe*, les passions qui débordèrent ensuite de son cœur comme un torrent long-temps retenu par une digue.

Les années qui précédèrent le trépas de l'arrière-petit-fils de Louis-le-Grand présentent un tableau bien différent. La piété, ou sa seule apparence même, s'était enfuie de la cour, pour faire place à la licence des mœurs et aux excès de la plus honteuse dépravation. Nous passons sous silence les débauches du duc d'Orléans, et le changement prodigieux que son funeste exemple amena dans la cour austère du roi son oncle ; les amours adultères de Louis-le-Bien-Aimé avec les Mailli, les Vin-

timille, les Flavacourt, les Pompadour, et même les coupables et obscures jouissances du parc aux Cerfs, que le trésor royal ne connaissait que trop par les dots qu'il payait. Nous ne parlons que de la funeste influence des amours du prince avec cette Dubarri, que des courtisans sans mœurs placèrent dans sa couche.

Dans cette cour, où trois jeunes princes, une jeune princesse, et l'infortunée Marie-Antoinette, auraient dû recevoir tous les hommages, une femme, oubliant la bassesse de sa naissance et ses viles habitudes, osa, enorgueillie des caresses de son souverain, jouer, pour ainsi dire, le rôle d'une régente, prétendre aux respects des princes et princesses de la famille royale, renverser à son gré et nommer des ministres. Dès lors plus de dignité, plus d'élévation dans la plupart des membres de cette haute noblesse qui fréquentait la cour. Humiliée, prosternée devant la favorite du maître, elle baisait avec transport la main distributrice des faveurs et des trésors de la France. Le chef de la magistrature, un prince de l'Église même, ambitionnaient son sourire; et une dauphine, qui réunissait la beauté à

toutes les grâces de la jeunesse, était réduite à ne recevoir que des hommages dérobés à l'idole du jour, et même à supporter en silence les sarcasmes que lui attirait le respect de sa dignité.

Basse ambition, viles intrigues, honteuse avarice, excessive corruption, licence effrénée, tels étaient les vices dont la cour de Louis XV donnait à la France et à l'Europe le scandaleux spectacle, quand les autres cours étrangères se recommandaient par cette dignité de mœurs qui rend les gouvernemens respectables aux nations.

Par quel miracle la capitale et les provinces auraient-elles pu se garantir d'une contagion qui prenait sa source dans le centre de la monarchie? Aussi la corruption des mœurs avait-elle envahi toutes les classes de la société, depuis les plus élevées jusqu'aux plus basses; alors il était du bon air pour les hommes d'avoir une maîtresse avec laquelle ils se ruinaient, et pour les femmes de qualité comme pour celles de la classe bourgeoise, d'afficher le mépris du lien conjugal. Jamais on ne vit plus de femmes entretenues; et la licence des mœurs était parvenue à un tel point, que les

courtisanes éhontées , mais fières du rang ou des richesses de leurs amans, se considéraient comme formant une classe particulière entre les femmes de qualité qui se liaient quelquefois avec elles, et les simples bourgeoises qu'elles méprisaient. On nommait tout haut la maîtresse de tel prince , de tel duc , de tel magistrat , de tel fermier-général , et la médisance ou la calomnie n'épargnait pas même sur ce point la réputation de tel membre du haut clergé. Ainsi ce temps, si regretté par certaines personnes qui se piquent même d'une vertu austère , est l'époque la plus honteuse de notre histoire.

COUR DE LOUIS XVI.

CE monarque, avant de monter sur le trône, avait mérité, par la régularité de ses mœurs, le surnom de *Sévère*. Lorsqu'il eut pris la couronne, la cour de Versailles changea de face, mais non pas de manière à faire voir la vertu à la place du vice : un mélange de tous les deux parut devoir en être le principal caractère. Les grossières voluptés du règne précédent furent remplacées par une galanterie qui res-

pectait le *decorum* jusqu'à un certain point, mais dont les formes plus délicates couvraient le même fond de corruption. Si le fameux maréchal de Richelieu, et les autres courtisans et valets qui lui ressemblaient, n'y faisaient plus que de rares apparitions, une jeune noblesse des deux sexes, délivrée de la contrainte de l'étiquette par l'exemple et l'assentiment de la reine Marie-Antoinette, y donnait le ton malgré le caractère sérieux du monarque, la dévotion des princesses, filles de Louis XV, et la gravité des ministres Turgot, comte de Saint-Germain, etc.

Cette cour se présentait donc sous trois aspects différens. D'un côté, on voyait le vertueux Louis XVI, tantôt appliqué aux affaires, ou à l'étude de la langue anglaise, de la géographie et de l'histoire, tantôt livré à d'innocens délassemens; de l'autre, la jeune reine se dépouillant de ces utiles accessoires qui maintiennent et augmentent le respect dû à la dignité royale, et se dédommageant, au milieu d'une société choisie, de la contrainte à laquelle elle était obligée de se soumettre dans de certaines occasions; enfin, d'un autre côté, se montrait une sorte de morosité autour des

tantes de Louis, qui, avec leur petite cour, déploraient l'anéantissement de cette vieille étiquette, qui avait prescrit si long-temps aux reines et aux princesses de la maison royale la manière de se lever, de se coucher, d'entrer, de sortir, de s'habiller, de recevoir, de se promener, de prendre leurs repas, etc.

Quand les jeunes seigneurs et les jeunes duchesses ne s'occupaient que de jeux, de plaisirs, de spectacles, de modes et autres frivolités, et que le trésor public prodiguait à quelques familles les superfluités d'un luxe que n'étaient pas les monarques, des ministres économes ou économistes dressaient de nouveaux plans de gouvernement, ne rêvaient qu'innovations, et, pleins de confiance dans les bonnes intentions du prince, s'efforçaient de lui faire adopter des projets qui ne tendaient à rien moins qu'à priver la majesté royale de ce qui en faisait la sûreté, et de l'utile éclat qui devait toujours l'environner.

Les deux frères du roi, éloignés des affaires par les lois bizarres de la cour, et privés d'occupation dans l'âge des passions, ne s'apercevaient de leur proximité du trône que par les respects rendus à leur naissance, et par la

facilité de satisfaire à toutes leurs dépenses.

Le duc d'Orléans, premier prince du sang, grand-père du duc actuel, rougissait des désordres de sa femme, et n'allait à la cour que lorsqu'il ne pouvait s'en dispenser; il aimait les arts et les protégeait.

Le duc de Chartres, son fils, prince dissipé, vivait à l'anglaise, aimait les chevaux, et préludait, avec quelques jeunes favoris, par une conduite licencieuse, à celle qu'il tint pendant les premières années de la révolution.

Le prince de Condé résidait à Chantilly, et ne faisait à la cour, pendant l'hiver, que de rares excursions. Sa société ne se composait guère que de quelques officiers supérieurs qui avaient fait avec lui la guerre de sept ans.

Le duc de Bourbon, son fils, ne fit parler de lui qu'à l'occasion de son duel avec un frère du roi. La chasse était son occupation favorite.

Le prince de Conti passait sa vie, à l'île-Adam, dans une nullité absolue.

Le duc de Penthièvre, prince charitable et pieux, employait en aumônes une grande partie de ses immenses revenus.

Toute l'ancienne cour n'était occupée qu'à

fronder la nouvelle, et à la déconsidérer devant la nation.

COUR DU DIRECTOIRE ET DE BONAPARTE.

LES cinq directeurs pouvaient être considérés comme cinq rois, dont chacun avait une cour, et plus ou moins de courtisans. Celle de Barras était la plus nombreuse et la plus brillante. On y voyait un grand nombre de députés, d'officiers généraux, les ministres, plusieurs envoyés étrangers, et beaucoup de femmes parmi lesquelles se faisaient remarquer la comtesse de Beauharnais, épouse du général Bonaparte, et mademoiselle Cabarus, devenue femme de Tallien, après avoir divorcé avec M. de Fontenay. Le jeu, les festins, les concerts, les danses, se succédaient sans interruption dans les appartemens de ce grand républicain, dont la chasse était un des divertissemens favoris. Tout le monde ne sait pas que, comme un souverain, il s'y faisait accompagner d'une troupe de courtisans, et que Chantilly était le rendez-vous de ses chasseurs et de ses chiens, dont le nombre était considérable, et le théâtre de ses plaisirs.

Barras faisait avec un faste, digne de l'ancien régime, les honneurs de cette cour à laquelle celle de ses collègues était loin de ressembler. Ceux-ci, peu faits à l'usage du grand monde, n'avaient d'autres courtisans que des jurisconsultes, des juges, des députés de leur bord, quelques officiers qui espéraient de l'avancement. Si, dans de certaines occasions, ils étaient obligés de paraître d'une manière conforme à leur dignité, et de tenir, pour ainsi dire, cour plénière, c'était avec une pompe qui contrastait d'une manière frappante avec la simplicité républicaine qu'ils affectaient dans leurs discours. Les femmes n'étaient pas moins accueillies par eux que de Barras, mais avec des manières moins polies.

Les trois consuls Bonaparte, Cambacérès et Lebrun eurent aussi une cour, dont le premier faisait tous les honneurs. D'abord composée d'officiers-généraux et supérieurs, de savans, de gens de lettres distingués, et de quelques femmes de la connaissance de la comtesse de Beauharnais, elle acquit beaucoup plus d'éclat après le rappel des émigrés en 1802. Enfin, lorsque Bonaparte se fut élevé sur le trône impérial, cette cour, jusqu'alors assez

modeste, devint la plus brillante de l'Europe. Dès lors elle se composa de tout ce que l'armée, le clergé, la noblesse et les autres professions renfermaient de plus distingué. Les dimanches et les fêtes, les appartemens des Tuileries se remplirent de ministres étrangers, de maréchaux de l'empire, de généraux, de cardinaux, d'archevêques et d'évêques, de sénateurs, de députés, de préfets, de juges, de membres de l'Institut, et même d'une foule de ces anciens nobles dont les noms historiques contrastent d'une manière si frappante avec ceux des nouveaux. Dans les réceptions, un luxe, jusqu'alors inconnu, déploya toutes ses richesses dans la parure d'une foule de femmes dont la beauté disparaissait, pour ainsi dire, sous le vif éclat des pierreries dont elles étaient chargées.

Qu'on réunisse à la cour particulière de Napoléon celles de sa femme Joséphine, de ses frères et de ses beaux-frères, et l'on aura l'idée de tout ce qu'il y a jamais eu de plus imposant dans le palais d'aucun monarque. Cependant, ce qui attirait tous les regards dans cette cour si brillante, c'était moins la magnificence des costumes, la richesse des parures, l'éclat des

diamans, la beauté des femmes, que la présence du monarque. Elle éclipsait toutes les grandeurs et toutes les beautés, comme le soleil fait disparaître la lumière de tous les autres astres, lorsqu'il se montre au-dessus de l'horizon. Tous les yeux se portaient vers lui, sinon avec l'expression de l'amour, mais du moins avec cette curiosité que commande l'admiration. S'apercevant aisément du sentiment que sa personne inspirait à tout le monde, il faisait alors paraître sur son visage une gaiété qui n'était pas toujours dans son âme.

C'était surtout dans les cérémonies publiques que la cour de Napoléon brillait dans toute sa splendeur. Alors ce n'était pas seulement le nombre et l'éclat des chars qui précédaient ou suivaient le sien, les riches ornemens des coursiers qui ravissaient d'admiration l'innombrable population accourue sur son passage, mais cette nombreuse et superbe cavalerie qui l'escortait, ces milliers de braves, presque tous décorés de l'étoile d'honneur, en récompense de leurs exploits sur les champs de bataille; c'était, pour ainsi dire, un autre Jupiter au milieu de tous les dieux et de toutes les déesses de l'Olympe: mais, hors de ces occasions, rien

n'était plus sévère que l'aspect des Tuileries. Ministres qui allaient travailler avec le maître, militaires ou fonctionnaires civils qu'il honorerait d'une audience, c'était tout ce qu'on rencontrait dans les appartemens, avec ces braves à grands bonnets, chargés de la garde de sa personne.

COUR DE LOUIS XVIII ET DE CHARLES X.

UNE COUR, pour être brillante, doit se composer d'une nombreuse famille royale, de grands seigneurs, de grands officiers, d'une multitude de gens titrés, auxquels leur fortune permet de paraître avec un grand éclat dans quelques circonstances; des femmes, jeunes, belles et riches. Les plaisirs, les jeux, les spectacles, y doivent entretenir une gaieté continuelle, de manière que tout le monde s'empresse d'y être admis, et regarde comme un malheur d'en être exclu. De simples réceptions périodiques ne suffisent pas pour former une cour de cette sorte; il faut que le monarque, sans violer l'étiquette, qui maintient le respect dû à la majesté royale, se rende accessible à tous les courtisans, donne le premier l'exemple de

cette affabilité qui leur permet une certaine aisance de langage et de manières, qui, en conservant le respect et la décence, exclut la contrainte qui amène la tristesse.

La cour de Louis XVIII n'offrait point toutes ces conditions. Ce monarque, après avoir passé vingt-trois ans dans un triste exil, n'était rentré en France qu'avec son frère, ses deux neveux, et Madame, fille de Louis XVI. Un petit nombre de fidèles serviteurs qui l'avaient accompagné dans cet exil étaient rentrés à sa suite, mais dépourvus des moyens nécessaires pour donner de l'éclat au trône légitime qui venait d'être relevé. D'ailleurs les infirmités journalières de ce prince, ajoutées à ses souvenirs et aux embarras multipliés du gouvernement, lui imposaient la nécessité de ne recevoir que les personnes dont le service était indispensable auprès de sa personne, ou celles qui, par leur naissance et leurs dignités avaient une sorte de droit d'être admises en sa présence.

La piété de ce monarque, de son frère, du duc d'Angoulême et de Madame, ne contribuèrent pas peu à donner à cette nouvelle cour cette teinte triste et sombre qui se fai-

sait remarquer dans celle de Louis XIV les quinze dernières années de son règne. Les cardinaux, les évêques et plusieurs autres membres du clergé s'y trouvaient mêlés avec les anciens généraux de Bonaparte, les généraux vendéens et ceux de l'armée de Condé, des pairs de France et autres seigneurs, la plupart entretenus par la liste civile. Quelques députés, quelques préfets, quelques procureurs-généraux, paraissaient à certains jours pendant une heure, et disparaissaient ensuite; de manière que le château se trouvait désert durant une grande partie de la journée, et que la famille royale n'avait autour d'elle que les hommes et les femmes de service. Point de jeux, ni de gaieté. Le duc de Berri, naturellement vif et amateur des plaisirs et des arts, souffrait de cette tristesse qu'il n'était pas en son pouvoir de dissiper.

Le mariage de ce prince, en ajoutant une jeune princesse, aimable et vive, à la famille royale, leva une partie de ce voile sombre qui couvrait la cour des Tuileries. Un si heureux changement ne fut pas de longue durée. Le forfait de Louvel la plongea dans une tristesse plus profonde qu'auparavant, d'où elle ne sor-

tit que par la naissance inespérée du duc de Bordeaux.

Après la mort de Louis XVIII, la cour prit une autre face par le caractère jovial et chevaleresque de Charles X. Le duc d'Orléans, devenu altesse royale, ainsi que Mademoiselle, sa sœur, le charmant naturel et la bonne santé des enfans de France, une affluence beaucoup plus considérable d'hommes, distingués par leur naissance et leurs dignités, et de femmes qu'attiraient les manières pleines d'urbanité du nouveau roi, rendirent à cette cour une partie de son ancien éclat. Après le sacre, elle devint plus brillante encore par le concours des princesses et ambassadeurs étrangers, et par les fêtes magnifiques dont elle fut le théâtre.

Charles X, sachant allier les divertissemens qui attirent les mondains avec la piété qui plaît aux dévots, a donné à sa cour une physionomie toute particulière. Si les évêques n'y voient rien qui leur déplaît, les jolies femmes n'y voient rien qui ne leur plaise. On tient aux premiers des discours édifiants, on adresse aux dames des paroles flatteuses, et on leur fait sentir qu'elles seront toujours le plus bel ornement de la cour de France. Si madame

la dauphine, continuellement obsédée par les plus affligeans souvenirs, ne peut que prendre une bien légère part aux nouveaux agrémens de la cour. Madame, duchesse de Berri, console son funeste veuvage par la joie d'avoir perpétué, dans la famille royale, la succession au trône; par l'amour des beaux-arts, et par l'encouragement de l'industrie. Encore quelques années, la maison du duc de Bordeaux qui aura passé des mains des femmes dans celles des hommes, la nombreuse famille du duc d'Orléans, et l'émigration indemnisée, ajouteront un nouveau lustre et de nouveaux plaisirs à la cour des Tuileries.

Telle qu'elle est, on peut dire que cette cour est encore la plus brillante de toutes celles de l'Europe, sans en excepter celle d'Angleterre; soit qu'on la considère sous le rapport de la politesse exquise dont elle est le centre; soit que l'on fasse attention à la qualité et au nombre des personnes qui y sont admises, et au concours des étrangers de distinction qui s'empressent de s'y rendre; soit enfin qu'on jette les yeux sur le faste qui l'environne dans les grandes occasions. Quel souverain de l'Europe pourrait déployer une magnificence, compa-

rable à celle que présenta, dans la cathédrale de Reims, la cour de Charles X, et dans toutes les fêtes qui suivirent l'auguste cérémonie du sacre? Cette cour ne dégénérera point de cette splendeur. Le sacre est pour elle une époque aussi heureuse que glorieuse. Les étrangers qui l'ont admirée seront suivis d'autres qui l'admireront encore; tout ce que la France et l'Europe possèdent d'hommes distingués par la naissance ou leurs emplois, briguera toujours l'honneur d'en faire partie, et tous les beaux arts ne cesseront de rivaliser d'ardeur pour ajouter à son éclat.

MINISTRES DE LOUIS XVI.

Au nombre des ministres du roi parut d'abord le comte de Maurepas, vieillard spirituel, à bons mots, insouciant, et qui laissait faire les autres, comme il avait fait sous le règne de Louis XV.

Turgot avait été licencié de Sorbonne, et s'était mis du parti des philosophes, qui le regardaient comme leur grand protecteur; il aurait voulu tout réformer à la fois. Détesté par tous ceux qui vivaient des abus, il suc-

comba sous leurs efforts. On l'avait représenté à Louis XVI comme un impie : ce prince dit un jour à M. de Maurepas : *Est-il vrai que Turgot ne va point à la messe. — Je l'ignore, Sire,* répondit le comte ; *mais je sais que l'abbé Terray y allait tous les jours.*

Le comte de Saint-Germain, ministre de la guerre, espèce d'illuminé, voulut innover dans l'armée et dans la maison militaire du roi. L'ordonnance des *coups de plat de sabre* lui attira la haine des troupes, et celle qui réduisait considérablement la garde royale prépara les malheurs de Louis XVI.

La Vrillière, qui fut remplacé par l'illustre Malesherbes, avait vieilli dans le ministère. C'était un bon homme, à qui ses alentours avaient fait signer un nombre prodigieux de lettres de cachet ; pendant cinquante années d'administration, il n'avait rien changé dans les abus, ni dans les désordres. Il fallut, pour ainsi dire, l'arracher de sa place, où il sommeillait depuis si long-temps.

L'illustre Malesherbes, le héros de la fidélité, signala son début dans le ministère par la liberté qu'il rendit à sept prisonniers de la Bastille, dans une visite qu'il fit de cette pri-

son d'état. Il ne fit que paraître, et partagea la disgrâce de Turgot, qui fut remplacé au contrôle général par M. de Clugny. Voltaire avait écrit à madame de Maurepas : « Si ja-
« mais Turgot cesse d'être ministre, je me fe-
« rai moine. » Cette dame l'ayant sommé de tenir sa parole : « Oui, madame, répondit-il ;
« je me fais moine, et de l'ordre de Clugny. » M. de Clugny mourut sans avoir fait de mal, et M. Taboureau prit sa place, en s'adjoignant M. Necker, en qualité de directeur des finances.

On avait dit de l'abbé Terray qu'*il avait bien fait le mal* ; de Turgot, qu'*il avait mal fait le bien*, et l'on dit des deux nouveaux administrateurs des finances du royaume, qu'*ils feraient bien le bien*. La suite a montré si cette prédiction s'est accomplie. Voici du moins une anecdote qui dut attirer au banquier génevois la faveur populaire, et justifier les espérances qu'il donnait.

Au mois de janvier 1777, la reine lui envoya demander une ordonnance pour toucher au trésor royal une somme considérable dont elle avait un besoin urgent. Il lui écrivit très-respectueusement : « L'état du trésor ne me

« permet absolument point d'accorder à Votre
« Majesté sa demande ; mais ma fortune me
« met à même de lui offrir cette même somme
« de ma bourse , et j'aurai l'honneur de la lui
« porter ce soir. » Il est à croire qu'il n'en
oublia pas dans la suite le remboursement,
d'une manière ou d'une autre.

Dans le même temps, M. de Sartine administrait la marine. La reine, après avoir été long-temps sa protectrice, l'abandonna, et ne l'appela plus que *l'avocat patelin, le doucereux menteur*. Ce ministre était à genoux devant le corps de la marine. Son ministère fut donné au marquis de Castries, ami de Necker, très-laborieux et très-instruit. Le ministre de la guerre, M. de Montbarrey, fut enveloppé dans sa disgrâce. On disait que Sartine était si passionné pour les belles perruques, qu'il en avait environ quatre-vingts, fabriquées par les plus habiles perruquiers. On se rappelle que M. Le Noir, lieutenant-général de police, son ami, avait la manie de montrer une main bien potelée, et de faire faire la roue à de superbes manchettes. Quels hommes !

M. de Calonne étant devenu le successeur de M. d'Ormesson, qui l'avait été de M. Joli

de Fleuri, on fit courir cette plaisanterie : « Si « celui-là n'a pas la voix du peuple, il en aura « du moins l'argent. » Ce ministre connaissait parfaitement le caractère français : il était le premier à rire des caricatures et des chansons que l'on faisait contre lui, et priait ses amis de les lui envoyer. Des plans de finances, que ses ennemis ne comprenaient pas, le firent disgracier : il passa en Angleterre.

M. de Vergennes, ministre des affaires étrangères, n'est que trop connu par le traité de commerce avec l'Angleterre, traité qui, en inondant la France de marchandises anglaises, porta un coup mortel à nos manufactures.

MM. de Miroménil, garde des sceaux, et de Montmorin, successeur de M. de Vergennes, se trouvèrent dans des circonstances trop graves pour leur médiocrité.

L'archevêque de Toulouse, Loménie, ensuite archevêque de Sens et cardinal, qui avait succédé à Calonne, et le garde des sceaux Lamoignon, tentèrent de concert des innovations qui causèrent un mécontentement général dans les parlemens, le clergé et la noblesse, et produisirent dans les esprits une fermentation qui devait bientôt aboutir à une grande révolution.

CLERGÉ DU PREMIER ORDRE.

LES mœurs de la cour et les progrès de la philosophie eurent une grande influence sur la conduite et l'esprit de ce premier ordre de l'état, jusqu'à la révolution, qui le montra tout à coup bien différent de ce qu'il était avant cette fameuse époque. Il faut bien se garder de confondre ces ministres de la religion, aujourd'hui salariés par l'état, avec ce grand et superbe corps, qui avait à sa tête cent dix-huit évêques et dix-sept archevêques, huit cents abbés commendataires; qui comptait quarante-cinq mille pasteurs du second ordre, plus de dix mille chanoines, environ soixante mille réguliers, et qui jouissait de plus de quatre-vingts millions de revenu, qui en formeraient aujourd'hui plus de cent.

La plus grande partie de ces immenses revenus, distribués dans la plus choquante disproportion, nourrissait le luxe des prélats, la paresse des abbés commendataires, des prieurs et des chanoines; et la moindre partie était destinée à l'entretien des pasteurs du second ordre, de ces vénérables ministres des campagnes, dont la plupart étaient obligés de sup-

pléer, par des quêtes annuelles chez leurs paroissiens, à l'insuffisance de leur traitement. Ainsi, tel prélat jouissait de cinq à six cent mille francs de revenus, lorsque le plus grand nombre de ses curés ne recevaient pas la huit-centième partie de cette somme.

Si le propre de l'opulence est de corrompre les mœurs et d'endurcir le caractère, on ne doit pas s'étonner que, si plusieurs membres du haut clergé donnaient aux peuples le spectacle des vertus apostoliques, beaucoup d'autres étaient loin de les édifier par la régularité de leur conduite. On ne peut ignorer que plus de cinquante archevêques ou évêques violaient habituellement le devoir de la résidence, si positivement prescrit par le concile de Trente, habitant plus souvent et plus longtemps Versailles et Paris que la capitale de leur diocèse; et que ceux qui se piquaient de plus de régularité ne manquaient pas, chaque année, de venir passer au moins trois mois dans la capitale, abandonnant à un ou deux grands vicaires, instruits et laborieux, le soin de leur troupeau et la surveillance de leurs séminaires.

Luxe dans leurs vêtements, dans leur ameub-

blement, dans leurs repas, dans leurs équipages, coiffure et manières toutes mondaines, telles étaient les marques distinctives de ces prélats de cour, qui, trouvant leurs immenses revenus insuffisans, ne cessaient, en vue de les accroître, de solliciter les riches bénéfices qui venaient à vaquer par le décès des titulaires. S'imaginerait-on qu'avec six cent mille francs de revenus ecclésiastiques, le cardinal de La Roche-Aimon ait laissé des dettes considérables, et que la vente de tout ce qui lui appartenait n'ait point suffi pour satisfaire ses créanciers? On se rappelle la mauvaise réputation du cardinal de Rohan, qui jouissait de plus de cinq cent mille francs de rentes, et qui se trouvait toujours obéré, au point d'être obligé de recourir aux plus viles ressources. Il y avait loin de cette opulence aux vingt mille francs du vénérable M. de Beauvais, évêque de Sénez.

Si nous descendons des prélats aux abbés commendataires, quel luxe! quelle oisiveté! quelle coupable dissipation des biens de l'Église! Le jeu, la chasse, les spectacles, les parties de plaisir à la ville ou à la campagne, tel était l'emploi de leur temps et du bien des

pauvres. Si quelques-uns se livraient aux fonctions de leur état ou à d'utiles occupations, le plus grand nombre, constamment inoccupé, promenaient leur ennui et leur honteuse inutilité de cercle en cercle, ou de boudoir en boudoir. S'acquittant rarement des devoirs les plus indispensables de leur profession, ils dédaignaient même de porter l'habit long, si ce n'est dans quelques cérémonies, auxquelles ils ne pouvaient se dispenser d'assister. Nous avons connu un de ces abbés de cour, qui, en sa qualité de grand vicaire d'un archevêque, ne portait la soutane que pendant les six mois qu'il résidait dans le diocèse : c'était déjà beaucoup ; mais ne pensez pas que ce costume offrit le caractère d'une vénérable simplicité : bien loin de là. Ses cheveux, frisés et saupoudrés d'une poudre grise et parfumée, se courbaient au-dessus du front en fer à cheval, et se roulaient depuis le derrière de la tête jusque vers les tempes, en doubles et triples boucles ou *boudins*. Un ample manteau de soie tombait de ses épaules, et sa longue queue, qui égalait celle de la soutane, balayait au loin le pavé de l'église ou le parquet de la maison qu'il visitait. De larges boucles de vermeil couvraient

ses souliers de peau de chèvre, qui, conformément à la mode, laissaient la moitié du pied presque à découvert. Croirait-on aujourd'hui que, sous ce costume de mondanité, il assistait aux exercices des séminaristes, et leur prêchait la modestie cléricale ?

Il ne faut pas s'étonner que ces abbés eussent conçu du mépris pour la soutane. Aucun ecclésiastique, s'il n'avait pas de fonctions à remplir à la cour, ne pouvait y paraître en habit long ; et, dans les grandes maisons, le curé de la paroisse et ses vicaires étaient les seuls qui fussent autorisés à s'y présenter avec ce vêtement. *Églisiers, soutaniers*, tels étaient les jolis noms que les abbés dont nous parlons donnaient aux ecclésiastiques du second ordre ou du *bas clergé*, qui, pleins de respect pour les canons de l'Église, ne paraissaient jamais qu'avec l'habit cléricale.

Ce n'était pas de ces derniers que le ministre de la feuille s'occupait ; sa salle d'audience, bien différente d'une salle de séminaire, n'était remplie que de jolis abbés poupins, bien calamistrés, bien proprets, recommandés par madame la duchesse ou par madame la marquise. Le temps était passé où l'évêque de Mirepoix,

de rigide mémoire, n'accordait les grâces dont il était dispensateur qu'à ceux qui se présentaient devant lui avec le costume et l'air de séminaristes.

Nous avons dit que la plupart des abbés commendataires consumaient leurs revenus dans l'oisiveté : nous devons dire qu'il y en avait quelques-uns de mieux avisés. Les abbés d'Espagnac et de Tal*** Pé***, devenus habiles dans l'agiotage, savaient bien profiter des chances de ce jeu pour accroître immensément leurs capitaux. Si d'autres résidaient dans leurs commendes, c'était pour économiser en faveur de leurs neveux qui étaient à l'armée, ou pour grossir la dot de leur nièce. Ainsi les revenus de l'Église étaient détournés de leur destination essentielle, pour servir à l'entretien ou au luxe des laïcs.

Si l'esprit religieux se trouvait au plus haut degré dans plusieurs prélats, tels que les archevêques de Paris et de Rouen, les évêques d'Amiens, de Langres, de Sénez, de Clermont, etc., il s'était bien affaibli dans quelques autres. Les principes de la philosophie moderne avaient trouvé accès dans le haut clergé, dont tous les membres auraient dû, par con-

science et par état, se montrer les ennemis irréconciliables de l'incrédulité. De grands prélats donnaient à dîner aux coryphées de cette philosophie. *L'archevêque philosophe* était le nom qu'on donnait à M. de Loménie, archevêque de Toulouse. M. de Montazet, patriarche des jansénistes, et auteur d'une excellente *Instruction pastorale sur les sources de l'incrédulité*, recevait à sa table l'abbé Raynal; et l'on sait que plusieurs archevêques ou évêques se faisaient gloire de siéger à l'académie française, presque toute composée de philosophes.

Les prédicateurs eux-mêmes ne se croyaient pas dispensés de payer leur tribut à la philosophie, parce qu'il était du *mauvais ton* de déclamer contre les philosophes. Si l'on en excepte les ex-jésuites Lenfant, Beauregard, l'abbé de Cambacérès, et quelques autres moins connus, ceux qui voulaient parvenir se gardaient bien de déclamer contre l'incrédulité, et même quelques-uns ne croyaient pas être entrés dans l'esprit du jour, s'ils n'avaient mêlé à leurs sermons quelques idées et phrases philosophiques; si, au lieu de parler à leurs auditeurs de la charité chrétienne, ils ne les avaient pas entretenus des saints devoirs de

l'humanité. Cependant, l'abbé Maury prononça le nom de charité dans la circonstance que voici : il venait de prêcher, devant Louis XVI, un sermon sur l'aumône, qui lui avait attiré les éloges de toute la cour. Un des aumôniers du roi lui en faisait compliment ; mais il ajouta qu'il aurait dû tonner contre ces philosophes, également ennemis du trône et de l'autel. *Vous oubliez, monsieur l'abbé,* reprit l'orateur, *que je prêchais sur la charité.* La charité l'empêchait de plaider la cause de la religion!!!

En 1781, le même abbé Maury, prêchant à la cour, mêlait les dogmes de la religion à ceux de la philosophie, pour tâcher d'être à la fois bénéficié et académicien. Il essaya de se distinguer par d'énergiques peintures des vices du gouvernement sous le dernier règne. Cela ne lui réussit pas, et le roi lui fit dire, par le grand aumônier, de s'en tenir, autant qu'il serait possible, à prêcher l'Évangile. Ce prédicateur obtint enfin ce qu'il désirait, dans un temps où les philosophes récompensaient les prédicateurs, une abbaye et un fauteuil à l'académie.

CLERGÉ DU SECOND ORDRE.

CE clergé, appelé autrefois *bas clergé*, se distinguait par ses lumières et ses vertus. Les curés et les vicaires des campagnes et des villes formaient en général une classe d'hommes dignes du respect et de l'attachement des peuples. Pères des pauvres, quoique pauvres pour la plupart, consolateurs des malheureux, ils partageaient leur temps entre les fonctions de leur ministère et les œuvres de miséricorde. Ils prêchaient la morale évangélique dans la chaire sacrée; ils ne la démentaient point par leurs actions. Modestes devant les grands et les riches, on ne les voyait point insolens à l'égard des petits et des pauvres, qui trouvaient souvent en eux d'utiles amis et de zélés défenseurs. Un grand seigneur qui aurait refusé une grâce à un prélat, l'accordait volontiers à un pasteur qui la lui demandait en faveur d'un de ses paroissiens. Les ministres eux-mêmes prêtaient souvent une oreille plus favorable aux demandes de M. le curé qu'à celles de M. l'évêque.

Les autres ecclésiastiques qui n'étaient pas employés dans le ministère sacré, s'ils manquaient d'occasions pour exercer les vertus des

pasteurs, ne laissaient pas de se faire remarquer par leur régularité, et plusieurs par de grands talens et de vastes connaissances. Dans la science religieuse se distinguaient les abbés Bergier, Guénéé et Bullet; l'abbé Mey, dans la jurisprudence canonique; les abbés de l'Épée et Sicard, dans la science des signes et par l'instruction des sourds-muets; l'abbé de Condillac, par ses ouvrages philosophiques et historiques; l'abbé Haüy, dans les sciences physiques; et avant lui l'abbé Nollet, par l'importance et le nombre de ses expériences; les abbés Baudeau et de Mably, par leurs connaissances dans l'économie politique; les abbés de La Caille et Chapt de Rastignac, par leur habileté en astronomie; les abbés Bossut, Saury et Lachapelle, par leur enseignement mathématique; l'abbé Millot, par ses Abrégés des histoires générales, de France et d'Angleterre, l'abbé Tailhé, par ses excellens Abrégés des histoires ancienne et romaine de Rollin, etc., l'abbé Barthélemy, par son *Voyage d'Anacharsis*.

Plusieurs ordres du clergé régulier rendaient aussi d'importans services aux sciences et aux arts. Les religieux de la Charité culti-

vaient avec succès quelques branches de la chirurgie, et le frère Côme s'attirait une juste célébrité par de surprenantes guérisons; les capucins de la rue Saint-Honoré se plaçaient, par leurs *Principes discutés*, au nombre des plus savans orientalistes et des plus habiles critiques; les bénédictins de Saint-Maur couvraient leur ordre d'une gloire impérissable par leur grand ouvrage de *l'Art de vérifier les dates des faits historiques*; le père Mongès, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, établissait sa réputation sur sa profonde connaissance de l'antiquité et de la numismatique. Les enfans de Saint-Benoît, de l'ordre de Cluny, et ceux du cardinal de Bérulle, versaient un trésor de connaissances utiles dans l'esprit des nombreux élèves confiés à leurs soins.

On a reproché au nouveau clergé de se montrer inférieur à celui dont nous venons de parler, et de ce que ses connaissances ne s'élèvent point à la hauteur de celles du temps où nous vivons. Ce reproche est fondé; mais il faut remarquer que le plus grand nombre des ecclésiastiques auxquels il est adressé ne se sont point trouvés dans la position d'acquérir l'instruction qu'on leur demande. Presque tous,

ayant été tirés des classes inférieures ou les moins aisées de la société, ont manqué des moyens nécessaires pour compléter leur éducation, et se livrer à des cours étrangers aux fonctions qu'ils devaient remplir dans les paroisses des villes et des campagnes. Comme on a été pressé de remplir les vides nombreux, formés dans le clergé, par la révolution, ils n'ont eu, en général, que le temps d'apprendre assez de latin pour entendre celui des livres liturgiques, et des abrégés de philosophie et de théologie, qu'ils devaient étudier. On demande au clergé actuel de hautes et vastes connaissances; et c'est tout au plus, s'il suffit à remplir une partie des vides qui existent encore dans les diocèses.

LE CHRISTIANISME, LA PHILOSOPHIE
ET LA RÉVOLUTION.

DEPUIS long-temps le christianisme combattait contre des doctrines philosophiques, qui n'allaient à rien moins qu'à le détruire. Attaqué par de grands écrivains, qui connaissaient l'art d'intéresser, par les formes du style, les grands et les riches, et de plaire à la multitude, il n'était guère défendu que par des

ecclésiastiques, auteurs polémiques ou prédicateurs, dont les raisonnemens profonds, la grosse érudition, le langage, toujours sérieux et souvent lourd, ne pouvaient contrebalancer les prodigieux talens, l'érudition légère, le style enchanteur de leurs adversaires. Mettons les uns et les autres en parallèle : d'un côté, Voltaire, J. J. Rousseau, Montesquieu, Buffon, Fréret, D'Alembert, Diderot, Raynal, et presque tous les encyclopédistes, auxquels on pourrait joindre les abbés de Condillac, de Mably et Millot ; de l'autre côté, le professeur Bullet, l'abbé Guénée, l'abbé Bergier, M. de Montazet, archevêque de Lyon, pour son *Instruction pastorale sur les sources de l'incrédulité*, M. de la Luzerne, évêque de Langres, et l'abbé Duvoisin, bibliothécaire de Sorbonne. Nous ne nommerons point l'abbé Nonotte, dont l'ouvrage intitulé *les Erreurs de Voltaire*, est trop superficiel pour être mis au nombre de ceux des défenseurs de la religion que nous avons nommés. Pour que le christianisme ne cessât point d'exercer son empire sur les Français, il aurait dû être moins défendu par les écrits que par les vertus de ses principaux ministres : or, nous avons déjà vu com-

bien la plupart des membres du haut clergé , s'étaient éloignés de l'esprit et des devoirs de leur état. En vain, vous tâcherez de prouver aux peuples la vérité de notre sainte religion , si vos mœurs se trouvent en contradiction avec les vérités et la morale qu'elle enseigne.

Il ne faut donc pas s'étonner que l'incrédulité eût envahi presque tous les états de la société , depuis les personnages les plus éminens jusqu'aux dernières classes du peuple. Il était alors du bon ton de se montrer *esprit fort*, c'est-à-dire, de fronder la religion et ses ministres , et du mauvais ton , d'en prendre la défense ; aujourd'hui la pòlitique entre dans tous les entretiens des salons ; au temps dont nous parlons , c'était la religion. Un homme du monde aurait tenu à déshonneur de n'être pas *voltairien*. Qui ignore que les personnages les plus distingués , hommes ou femmes , faisaient exprès le voyage de Ferney pour rendre leurs hommages au grand homme qui y avait établi son séjour , et que ceux que leurs affaires appelaient ailleurs se détournaient de leur route , dans la même intention ? Enfin , cet homme , qui s'était fait le patriarche de la philosophie ou de l'incrédulité , ce qui était la même chose ,

obtint, dans ses derniers jours, la permission de quitter son lieu d'exil, pour venir triompher dans la capitale de cette France dont il avait tâché si long-temps d'abolir la religion. On put voir, dans cette circonstance, les progrès que la philosophie avait faits parmi les grands et le peuple. Partout fêté, partout triomphant, on eût dit qu'il portait écrit sur son front, ces mots : *Anathème à la religion chrétienne !* Des prêtres du bas clergé gémissaient en silence de ce que le haut clergé de la cour n'avait pu ou n'avait voulu s'opposer à ce scandale.

L'Académie française se disputa, avec le Théâtre-Français, l'honneur des flatteries et des caresses. Il est vrai que dans ce corps littéraire dominaient les philosophes, et que le membre qui y eût osé prendre la défense du christianisme n'eût éprouvé que le sort du marquis de Pompignan, qui, le jour de sa réception, blessa cette compagnie au vif, par un discours où dominait l'esprit religieux.

Le triomphe de Voltaire, humiliation de la religion chrétienne, devait amener celui de ses ouvrages; on n'en avait que quelques éditions incomplètes, dont on ne pouvait encore se procurer des exemplaires que par une

espèce de contrebande, ou dans les ventes après décès. Beaumarchais, possesseur d'une grande fortune, et spéculateur habile, entreprit d'en publier, après la mort du patriarche de la philosophie, une édition plus complète que toutes les précédentes. Ce fut à Kehl, au-delà du Rhin, qu'il la fit imprimer avec les caractères de l'anglais Baskerville, sous six formats différens, dont le moins coûteux devait être à la portée des moindres bourses. Une surveillance, tant soit peu exacte de la part du gouvernement, eût suffi pour empêcher l'introduction du plus grand nombre des exemplaires. Cependant, malgré les réglemens de la librairie, la plus grande partie de cette édition fut introduite en France, et placée dans un plus grand nombre de bibliothèques que les livres des écrivains qui avaient défendu la religion contre Voltaire et Rousseau.

En assignant les causes de la révolution, plusieurs publicistes ont soutenu que la philosophie y avait eu la moindre part : je suis persuadé qu'ils se trompent; les faits sont là pour le prouver. Mirabeau et les autres auteurs de ce grand et terrible événement, étaient-ils de bons chrétiens? La plupart de ces nobles de

cour qui s'en montrèrent de si zélés partisans, n'étaient-ils pas les admirateurs et les disciples de Voltaire? Quand l'abbé Raynal tâcha, dans sa fameuse lettre à l'assemblée constituante, de disculper la philosophie des excès de la révolution, n'avouait-il pas, en disant qu'elle n'avait pas prétendu aller jusque-là, que du moins elle en avait été une première cause, dont les philosophes n'avaient pas prévu les effets. Mais que voulait la philosophie? N'est-ce pas la suppression de tous les ordres religieux, l'abaissement du clergé, la confiscation de ses biens, sa séparation de la cour de Rome? Que voulait la philosophie? N'est-ce pas la destruction de la noblesse et de tous les titres, et celle de tous les ordres de chevalerie? Eh bien! la révolution a montré, dès le commencement, toute la docilité possible à ses leçons : le clergé a été humilié, dépouillé, persécuté, forcé de faire schisme avec l'église romaine; la noblesse, ses titres, et toutes ses marques distinctives ont été abolis. Pour témoigner sa reconnaissance aux deux principaux chefs de l'école philosophique, cette même révolution a fait porter en triomphe leurs cendres au Panthéon.

De progrès en progrès, la philosophie devint dominante; et de défaite en défaite, de chute en chute, le christianisme disparut, pour lui céder la place. La philosophie, il est vrai, lorsqu'elle fut entrée dans le cerveau de certains hommes, perdit le caractère spéculatif et raisonneur qu'elle offrait dans les écrits des maîtres, et devint féroce et cruelle de la férocité et de la cruauté de ces hommes, et entre leurs mains, un terrible instrument de destruction. Nous n'en doutons pas : si tous ceux qui, par philosophie, se sont rendus coupables de tant de ravages et de crimes pendant la révolution, eussent ressemblé à Voltaire, à Rousseau, à D'Alembert, à Reynal, à Diderot, à Condorcet et à quelques autres; cette révolution eût entraîné avec elle beaucoup moins de ruines, de désastres, d'impiétés, et la déesse Raison n'eût pas été représentée par une prostituée, assise sur l'autel de Notre-Dame.

Nous ne tracerons point ici le tableau des attaques livrées, pendant près de dix années, à la religion et à ses ministres : personne n'ignore que, pendant ce long espace de temps, les temples restèrent fermés, les cé-

rémonies et les fêtes religieuses furent pros-
crites, les prêtres emprisonnés, massacrés,
déportés ; mais ce qu'il est important de sa-
voir, c'est que cette longue persécution du
christianisme opéra dans un grand nombre
de personnes un changement auquel on était
loin de s'attendre. Des hommes et des femmes,
auparavant connus pour leur indifférence re-
ligieuse, donnèrent l'exemple d'une piété aussi
courageuse que sincère ; et que , tandis qu'une
populace libre de tout frein exécutait dans les
temples et les cimetières des danses sacrilèges ,
ils se rendaient au péril de leur vie , dans des
maisons particulières , pour y assister aux di-
vins offices, célébrés par des prêtres proscrits.

Quand le général Bonaparte eut relevé les
autels de la catholicité, l'esprit religieux éclata
dans toute la France d'une manière sur-
prenante, surtout à Paris, où il avait été si
long-temps comprimé. Alors on vit les tem-
ples se remplir d'une multitude, étonnée de
pouvoir assister librement à la célébration des
saints mystères ; alors une jeunesse, empres-
sée de s'instruire des vérités qu'elle ignorait
ou avait oubliées, accourut à l'église de Saint-
Sulpice pour y entendre les éloquentes con-

férences d'un pauvre et humble prêtre qui paraissait animé de l'esprit de Dieu ; alors les sépultures et les cimetières devinrent l'objet d'un culte religieux , et toutes les mesures furent prises pour assurer aux dépouilles des morts le respect dont elles avaient été si long-temps privées.

L'esprit philosophique disparut devant l'esprit religieux. Les livres des philosophes anti-chrétiens ne furent plus recherchés que par quelques hommes qui regrettaient le gouvernement révolutionnaire, et les libraires eux-mêmes, frappés du discrédit dans lequel ils étaient tombés , n'osèrent profiter de la liberté de la presse pour les réimprimer. Le décret impérial , qui attribua ensuite au domaine public tous les ouvrages dont les auteurs étaient morts depuis vingt ans , fut un autre obstacle à la réimpression , et conséquemment à une nouvelle circulation de ces écrits.

Arriva la restauration qui débarrassa la presse des entraves que Napoléon y avait mises. La philosophie , réveillée par la politique , excitée par des tentatives contre les institutions de la révolution , effrayée par les mandemens des évêques , par les prédications des mission-

naires, se releva fièrement, et encouragea un grand nombre d'imprimeries à lui donner secours par de nouvelles et nombreuses éditions de tous les ouvrages, qui avaient, tant d'années, répandu ses principes et assuré ses succès.

Les nouveaux efforts de la philosophie ont donné lieu aux partisans des doctrines chrétiennes, d'en faire d'autres en sens contraire pour les neutraliser. Ils ne se sont pas arrêtés toutefois à la simple réfutation des erreurs; pour assurer le triomphe de la vérité, ils ont appelé à leurs secours d'anciennes pratiques religieuses, en les tirant de l'obscurité dans laquelle elles étaient tombées; ils ont voulu défendre la catholicité par des opinions particulières de l'ultramontanisme; ils ont voulu ressusciter les communautés, les corporations, les associations religieuses, et même rendre l'existence à un ordre religieux depuis longtemps proscrit, à qui l'on peut également attribuer d'énormes griefs et de signalés services envers l'église et l'état. (*Voyez* l'art. imprimerie, librairie, etc.)

THÉOPHILANTHROPIE.

ON appelait ainsi un culte nouveau que Réveillère Lépaux, membre du directoire, et quelques autres révolutionnaires avaient tenté d'établir, en 1796, sur les ruines du christianisme, et qu'ils prétendaient être celui de la religion naturelle. Ces novateurs avaient obtenu du gouvernement un certain nombre d'églises à Paris et dans les départemens. Après avoir commencé l'exercice de leurs cérémonies dans une salle du Musée de la rue Dauphine, ils établirent une espèce d'autel, orné de vases de fleurs, une petite chaire, et plusieurs cartons suspendus autour des murs du lieu de leur assemblée, sur lesquels on avait inscrit des maximes morales; tels étaient les principaux meubles de leurs temples. On chantait des hymnes ou cantiques, on faisait des lectures morales dont un ministre ou un citoyen, vêtu d'une robe blanche, serrée par une ceinture bleue, s'acquittait du haut de la chaire; chaque théophilanthrope pouvait prêcher à son tour. Ces nouveaux fidèles, dont la plupart étaient sortis de l'ancre du jacobinisme, ces sectaires

partageaient , dans les églises qui leur avaient été allouées pour l'exercice de leur culte , les heures du matin avec les prêtres catholiques. Un grand drap leur dérobaît alors la vue de l'autel et de la croix. Ils célébraient les jours de décadis , des fêtes en l'honneur du patriotisme , de la bienfaisance , de la fidélité conjugale , de la reconnaissance , de la jeunesse , de la vieillesse , etc. Bonaparte , après avoir fait son concordat avec le pape Pie VII , défendit aux théophilanthropes de s'assembler dans les églises : ce décret mit fin à la théophilanthropie , sans que personne fût tenté de crier à l'impiété.

Nous nous souvenons d'avoir vu dans la chaire de l'église de Saint-Germain l'Auxerrois , où la curiosité nous avait fait entrer , un bouquiniste à laide figure , qui , affublé d'une robe blanche , qui prononçait un discours aussi plat que sa physionomie. Un autre marchand de vieux livres était un des grands prêtres de cette religion , et en avait composé presque toutes les hymnes. (Voyez , pour plus de détails , le *Dictionnaire des cultes religieux* , dernière édition.)

MOEURS PUBLIQUES.

Le grand nombre de femmes entretenues, les désordres et le luxe des comédiennes, plusieurs romans licencieux, les nombreuses représentations de Figaro, nous donnent une juste idée des mauvaises mœurs qui régnaient en France pendant le règne de Louis XVI, et dont l'exemple de ce vertueux prince n'avait pu corriger la dépravation.

La révolution augmenta la corruption publique de manière à rendre les mœurs plus détestables qu'elles eussent jamais été. Alors tous les voiles de la plus commune décence tombèrent. Le cynisme le plus audacieux se montra dans le langage, les écrits et les actions. La loi du divorce ayant remplacé celle de la religion sur l'indissolubilité du mariage, on vit aussitôt un nombre infini d'époux s'empresser de rompre leurs liens, pour former d'autres nœuds qui, à leur tour, devaient être bientôt brisés par d'autres. Le libertinage, ainsi consacré par les lois, n'en devint que plus général, plus fréquent et plus effronté. Cette femme, qui auparavant avait

soin de dérober ses penchans illégitimes aux regards publics , ne craignit point de passer successivement dans les bras de plusieurs maris : c'était une mode , qui , comme beaucoup d'autres , n'étonnait plus personne. Tel homme encore , qui aurait passé sa vie dans le célibat , en se livrant à de secrètes jouissances , trouvait plus commode de s'en procurer légalement et sans en payer le prix , plusieurs successives , mais séparées les unes des autres par des intervalles d'une ou de deux années , et quelquefois seulement de plusieurs mois.

Presque tous les empêchemens du mariage avaient disparu. Les unions , réproouvées par les sentimens les plus communs de la nature , n'excitaient presque plus aucune surprise. Les incestes n'étaient plus rares. Un homme avait épousé l'aînée de deux sœurs ; après sa mort il épousa la seconde ; et , celle-ci étant décédée , il demanda à la Convention la permission d'épouser sa belle - mère ; l'assemblée passa à l'ordre du jour. Mais qui prouvera que le pétitionnaire n'était pas d'accord avec la mère de ses femmes , pour vivre avec elle en concubinage , s'il éprouvait un refus.

Ce n'est pas sans dégoût que l'on se rap-

pelle ces arrêts administratifs qui promettaient cinquante francs de prime à toute fille qui ferait un enfant pour la patrie : honteuse récompense de l'infraction des principes de l'honneur, qui n'avait encore été accordée chez aucun peuple, et qui forçait la fille indigente à s'avilir elle-même et à renoncer à tout autre secours, par le mépris que sa faiblesse lui attirait !

Alors la liberté ne consistait pas seulement à faire ce qui n'était pas défendu par la loi, mais à faire ce qui était défendu par la morale. Les gouvernans eux-mêmes donnaient l'exemple de la violation de toutes les règles de l'honnêteté et de la décence. Si Chaumette, procureur de la commune de Paris, déclarait la guerre aux prostituées, Hébert, autre municipal, la déclarait chaque jour, dans l'infâme journal du *Père Duchesne*, à tous les bons sentimens du peuple ; les députés, en prononçant le nom sacré de la vertu, se livraient habituellement aux plus dégoûtantes orgies, et séduisaient les épouses par leur tendresse conjugale même, en faisant dépendre, de leur docilité à condescendre à leurs désirs criminels, la vie de leurs époux. Un Joseph Lebon

entre autres, s'est rendu fameux par cette indignité. A Amiens, un représentant du peuple, André Dumont, usait largement de l'autorité que ce titre lui donnait, pour se procurer ces jouissances adultères. Son secrétaire, jeune homme plein d'honneur, et dont le nom nous est échappé, se conduisit d'une manière bien différente dans la circonstance que voici :

Dumont était maître de la personne et de la vie d'un mari dont la femme était jeune et jolie. « Je te laisse cette bonne fortune, dit-il au jeune homme. Pour déterminer cette femme à se livrer à tes désirs, menace-la, en cas de résistance, de la mort de son mari, et dis-lui qu'il ne dépend que d'elle de le sauver de l'échafaud. » La jeune épouse se rend auprès d'André Dumont, qui la renvoie à son secrétaire. Celui-ci, au lieu de suivre le conseil du député : « Madame, dit-il à cette malheureuse femme, essuyez vos larmes ; je pourrais abuser de votre situation, mais ne craignez rien ; si je suis jeune, je suis aussi homme d'honneur. Ayez confiance, votre mari vous sera rendu. »

Quand cette dame se fut retirée, le secrétaire se rendit auprès du représentant, et lui

dit que ses désirs étaient satisfaits. « Puisqu'il en est ainsi, dit Dumont, va faire mettre en liberté le mari de cette femme. »

Nous pourrions rapporter des preuves nombreuses du mépris de toute pudeur, que la république avait inspiré au peuple. Pendant les jours caniculaires, la Seine était couverte de baigneurs, qui, complètement nus, affectaient de nager à la renverse, sous les regards des jeunes filles et des femmes qui s'arrêtaient pour jouir de ce honteux spectacle.

Un jour on vit, dans le jardin des Tuileries, une femme qui n'avait pour tout vêtement qu'une robe de gaze noire, dont la transparence laissait apercevoir toutes les parties de son corps. Cette nouvelle mode ayant rassemblé autour d'elle un trop grand nombre de promeneurs, elle fut enfin obligée de se retirer; mais elle était entrée sans nulle opposition de la part des factionnaires et des gardiens du lieu. Au reste, elle n'était pas l'inventrice de ce nouveau costume; et des femmes de la cour du directoire lui avaient servi de modèle jusqu'à un certain point.

Si de jeunes baigneurs se montraient devant les femmes dans un état de nudité abso-

lue, des baigneuses, non moins déterminées à mettre de côté tous les voiles de la pudeur, paraissaient journellement dans les cabinets des bains Vigier, dépouillées de la ceinture même de Vénus.

Des tréteaux nombreux, élevés sur les boulevards, sur les quais, dans les places publiques, servaient à une foule de saltimbanques et de chanteurs, comme de tribunes d'où ils donnaient par la lubricité de leurs attitudes, de leurs gestes et de leurs chansons, des leçons de débauche au bas peuple, assemblé pour les entendre.

Le gouvernement consulaire, et même le suivant, ne se recommandaient pas plus par leur respect pour les bonnes mœurs que celui du directoire. Sous ces deux gouvernemens on vit long-temps régner la même licence. Qui n'a pas entendu parler de ce fameux *pince-c...*, établi dans une des maisons de jeu du Palais-Royal? C'était ainsi qu'on nommait un bal où tous les jours, depuis minuit jusqu'à quatre heures, se rendaient les prostituées établies dans ce palais ou dans les environs, et où les joueurs, favorisés par le hasard, pouvaient publiquement jeter le mouchoir aux sultanes qui leur plaisaient.

Un autre genre de débauche, que nous ne nommerons pas, s'exerçait sous les galeries de bois du Palais-Royal, et dans plusieurs endroits reculés de la capitale. Aussi ne se passait-il pas de nuit sans que les patrouilles de la garde nationale ne surprissent, en flagrant délit, quelques hommes coupables de cette infâme jouissance.

Les principaux maîtres ou professeurs des mauvaises mœurs étaient les auteurs des pièces qui se représentaient sur les petits théâtres. Comme la censure dramatique, du temps du directoire et des gouvernemens qui lui succédèrent, ne montrait de sévérité que contre les pièces qui pouvaient favoriser l'opinion monarchique, en mettant à découvert les abus du gouvernement existant, elle passait légèrement sur les scènes où les bonnes mœurs se trouvaient gravement compromises.

La restauration, en favorisant la propagation des idées religieuses, a rendu un signalé service à la morale publique. La vigilance des magistrats a, du moins, réduit le nombre des asiles de la débauche, si elle n'a pu les supprimer totalement; et la censure dramatique, si elle exerce sa rigueur contre cer-

taines opinions politiques, ne ménage pas mieux les pièces où les bonnes mœurs sont outragées. On ne voit plus de baigneurs, ni de baigneuses braver par leur nudité la pudeur des passans; plus de tréteaux où le peuple va s'amuser des obscénités d'un saltimbanque, plus de bals en permanence pour le triomphe de la prostitution : mais pourquoi naît-il chaque année, à Paris, un tiers d'enfans naturels sur le nombre total de ceux qui voient le jour !

ANCIENNE NOBLESSE.

IL y avait, avant la révolution, trois ou quatre sortes de noblesse en France. La noblesse de la cour, qui accaparait toutes les faveurs, comme les abbés de cour envahissaient tous les bénéfices; la noblesse de la ville, présentée ou non, qui n'allait point, ou rarement, à la cour; la noblesse de province, qui vivait dans ses terres, grandes ou petites, et tourmentait ses vassaux; la nouvelle noblesse ou les anoblis, qui avaient acheté ou occupé des charges auxquelles la noblesse était attachée, comme les échevins de Paris et de Lyon, et les secrétaires du roi.

Toutes ces noblesses se méprisaient les unes les autres , à l'exception de la dernière , sur laquelle tombait à plat le dédain des trois premières, qui l'appelaient *savonnette à vilain*. Le jeune colonel, qui sortait du jeu ou du cercle de la reine, daignait à peine laisser tomber un regard sur l'officier-général qui n'avait pas cet honneur.

A son tour, le duc, le marquis, ou le comte, qui passait l'hiver dans son hôtel du faubourg Saint - Germain , la belle saison , l'été et l'automne dans son château , enorgueilli de son indépendance forcée , ne parlait qu'avec mépris de la servilité dont se faisaient gloire les jeunes courtisans. Les nobles de province , qu'on appelait gentilshommes de campagne , gentillâtres , rendaient bien , et à juste titre , dédain pour dédain , mépris pour mépris. Livrés à des occupations rustiques , et occupés de leurs droits envers leurs vassaux , ils n'oubliaient pas que tel nom , devenu célèbre à la cour , ne pouvait le disputer au leur , pour l'ancienneté. Ce sont , pourtant les gentillâtres de la Bretagne et du Poitou , dont les noms n'étaient guère connus que dans leurs domaines , qui levèrent , en 1793 , l'étendard des com-

bats contre les tyrans de la France, et répandirent leur sang sur les champs de bataille, quand les nobles de cour fuyaient, et abandonnaient leur nom à une honteuse obscurité. Qui connaissait, à Versailles, D'Elbé, Bonchamp, Lescure, Larochejacquelein, Charrette, etc.

Cependant ces courtisans si fiers, si hautains, si dédaigneux, ne rougissaient pas de s'avilir par de scandaleuses liaisons, par de crapuleuses orgies ; et, après avoir prodigué l'or, dont le trésor public avait rempli leurs mains, de recourir aux emprunts les plus ruineux, et de grever leur patrimoine de dettes qui en absorbaient la valeur. Il leur restait une ressource dans la vanité des financiers et des bourgeois. Pour réparer leur désastre, ils abaissaient leur fierté jusqu'à donner leur main et leur nom à la fille d'un banquier, d'un fermier-général, d'un payeur des rentes. Une dot de cinq ou six cent mille francs donnait le droit à telle jeune roturière de s'asseoir sur le tabouret des duchesses, quand son père n'était point admis dans de certaines occasions à la table de son mari.

Il ne faut pas croire que la bonne intelli-

gence régnaît constamment parmi cette noblesse de cour. Les nobles qui approchaient le plus près de la reine, ceux qui avaient les bonnes grâces du roi, et ceux qui étaient attachés à l'un des frères du monarque, tous se regardaient les uns les autres, d'un œil différent ; tous étaient divisés par l'intérêt, la jalousie, l'ambition, de sorte qu'il suffisait d'entendre parler un courtisan, ou d'observer ses démarches, pour savoir à quelle division il appartenait. Malheur à celui qui ne pouvait s'applaudir que de l'amitié du monarque !

Autant il y avait de différence entre les hommes qui fréquentaient la cour, et ceux qui restaient à la ville, autant il y en avait, si ce n'est davantage, entre les femmes qui se trouvaient dans l'une ou dans l'autre de ces deux catégories. Une marquise, femme de la cour, affectait des airs que ne se permettait pas une duchesse, femme de la ville ; quand celle-ci passait ses matinées à faire ou à recevoir d'ennuyeuses visites, celle-là, entourée à Versailles de jeunes galans ou d'aimables solliciteurs, déplorait le sort des femmes qui ne sortaient point de leur faubourg Saint-Germain. Jeune, aimable, légère, sémillante, si elle venait

faire, hors de son service, un petit séjour dans la capitale, on la voyait souvent courir le matin, sale et en négligé, comme une simple grisette, chez ses amies, chez ses amis, chez les bijoutiers, chez mademoiselle Bertin, marchande de modes de la reine. Quand la femme de ville employait sa soirée, assise à une table de wisck, à un cavagnole, ou à un piquet à écrire, elle volait aux Italiens, chez Audinot, chez Nicolet. Sans doute ses mœurs ne gagnaient rien à tout cela : mais les mœurs ! Quel mot que celui qui faisait sourire les hommes et les femmes de la cour !

Cependant cette noblesse si frivole, pour ne rien dire de plus, se mêlait de politique et de systèmes de finance. Elle prétendait dire ce qu'il fallait faire ou non, pour bien gouverner ; elle censurait ou approuvait les opérations des ministres, et se disposait sans doute, sans le savoir, sans le prévoir, à jouer un rôle en faveur de cette révolution qui devait lui être si funeste. Le croirait-on, s'il n'existait encore des milliers de personnes qui pourraient l'attester, que c'étaient les courtisans eux-mêmes qui répandaient contre la reine Marie-Antoinette ces discours calomnieux,

dont les effets lui ont été si funestes. Après qu'ils avaient été les objets de l'excessive libéralité de cette infortunée princesse, une grâce refusée leur faisait oublier tous ses bienfaits ; et, pour se venger de ce refus, ils ne croyaient pas trop faire que d'appeler sur elle la haine publique, en empoisonnant toutes ses démarches.

Cette noblesse était en général si insatiable, que, pour la rassasier, il aurait fallu les trésors, les dignités et les emplois de dix royaumes comme la France. Un roturier ne lui semblait bon que pour les emplois les moins lucratifs et les plus obscurs de la société. Dans l'Église, tous les riches bénéfices lui étaient dévolus ; dans l'armée, tous les grades, depuis celui de sous-lieutenant jusqu'à ceux de colonel et d'officier-général, étaient son apanage. Dans la magistrature, presque toutes les charges, depuis celle de simple conseiller jusqu'aux dignités de président, de garde-des-sceaux et de chancelier, étaient son patrimoine. Il est vrai que quelques exceptions avaient lieu de temps en temps, dans les dignités de l'Église, et dans les grades de l'armée ; mais ces exceptions mêmes confirmaient la *règle*. Et comment

étaient regardés les heureux objets de ces exceptions? Un prélat roturier, avec tout son mérite, n'était qu'un *évêque de fortune*; un brave militaire, roturier, qui, criblé de blessures, était parvenu après vingt-cinq ans de service au grade de lieutenant ou de capitaine de grenadier, n'était qu'un *officier de fortune*. C'était surtout dans la marine royale que la morgue nobiliaire se faisait remarquer. Un vieux marin, qui long-temps avait été la terreur de l'ennemi sur un corsaire, était trop heureux, si d'Hozier n'avait pas dressé son arbre généalogique, d'être promu au grade d'enseigne ou de lieutenant de frégate. (Voy. les art. *Armée et Marine*.)

Plusieurs grandes maisons se trouvaient souvent dans une gêne extrême, malgré leurs immenses revenus. Telle devait au boucher six années de fourniture, à l'épicier cinq, au boulanger quatre; les domestiques même lui faisaient crédit de leurs gages, tandis que tous les roturiers soldaient au bout de six mois ou de l'année. Le créancier d'une dette contractée au jeu l'emportait sur celui qui avait fourni le pain, le vin, ou la viande.

NOUVELLE NOBLESSE.

BONAPARTE savait bien que la noblesse est de l'essence du gouvernement monarchique. Ne pouvant donc s'en passer, en montant sur le trône impérial, il résolut d'en créer une nouvelle, qui, par le nombre et l'éclat, pût remplacer l'ancienne, devenue peu nombreuse, pauvre, et dont l'illustration était moins sa propriété que celle de ses ancêtres. Pressé de s'entourer d'hommes titrés, il prodigua aux généraux et officiers supérieurs de l'armée, à ses ministres, aux sénateurs, aux préfets, aux juges, à d'autres fonctionnaires civils, à des banquiers, et même à des négocians, aux uns, les titres de princes, de ducs, de comtes, au plus grand nombre celui de barons, et à tous la faculté de transmettre leur noblesse à leur postérité mâle, par l'institution des majorats.

Presque tous ces nouveaux nobles avaient juré, ainsi que leur maître, de maintenir le gouvernement républicain, avaient déclaré la guerre aux privilèges nobiliaires; plusieurs avaient couvert leur tête du bonnet rouge, et

prononcé l'anathème contre toutes les noblesses passées, présentes et futures. Ce fut un changement, aussi ridicule que surprenant, que celui qui s'opéra presque subitement, dans ces anoblis, ci-devant collègues des Jacobins. Peu accoutumés aux airs naturels de la grandeur, ils s'en firent une factice, comme les comédiens qui s'étudient à prendre l'air, le ton et le maintien des rois et des princes qu'ils doivent représenter sur un théâtre. Malheur à celui qui n'aurait pas appelé *monseigneur* le duc qu'il avait tutoyé neuf ou dix ans auparavant ! Un ancien ami de M. le comte devait l'aborder d'un air respectueux et soumis. Un valet, qui avait été au service d'un Montmorency ou d'un Rohan, s'étonnait de la fierté de son nouveau maître, de ses exigences, et de la dureté de son commandement. L'homme, chez qui l'on pouvait auparavant se présenter à toute heure du jour, était devenu invisible ; il fallait, pour en obtenir une entrevue, la lui demander par lettre plusieurs jours d'avance.

Tel maître, tel valet : ce proverbe ne reçut jamais de plus naturelles ni de plus fréquentes applications, qu'à l'époque où dix mille roturiers se virent tout à coup autour de la tête

l'auréole de la noblesse : insolens comme ceux qu'ils servaient, les laquais daignaient à peine répondre à l'honnête homme à pied qui leur adressait la parole. S'il leur demandait si monsieur était visible, dites : *Monseigneur*, ou *monsieur le comte*, répondaient-ils durement. Aussi le peuple ne pouvait-il s'empêcher de remarquer l'énorme différence qu'il y avait, relativement aux manières et au langage, entre les nobles de l'ancien régime et ceux du nouveau, différence qui était toute à l'avantage des premiers.

Asperius nihil est humili qui surgit in altum,

a dit un poëte.

Cependant comme il n'est point de règle sans exceptions, plus ou moins nombreuses, nous pourrions dire ici les noms de plusieurs anoblis, qui, revêtus de titres pompeux, n'ont point adopté la morgue aussi ridicule que repoussante de ceux dont nous parlons; mais qui, dans leur ton, leur langage et leurs manières, ne se distinguent que par la plus franche et la plus aimable politesse.

Au milieu de ces nouveaux venus, la plupart de ceux qui avaient été rappelés de leur

exil, ne laissaient pas de se faire remarquer, par un ton de dignité, sans prétention, par une aisance de manières et un air de popularité, qui plaisaient, sans compromettre leur rang, ni le respect qu'ils se devaient à eux-mêmes. Rien n'était plus facile à la cour que de distinguer un noble des douzième et treizième siècles d'un noble de la création de Bonaparte, surtout si ce dernier remplissait des fonctions civiles. Sortant des rangs du peuple, cet anobli affectait de s'en éloigner de plus en plus, de peur de faire paraître qu'il venait d'en sortir, tandis que l'autre, qui n'avait rien de semblable à craindre, s'en rapprochait sans descendre jusqu'à lui. Les nouveaux nobles militaires, accoutumés à vivre au milieu des soldats, dont ils avaient partagé les travaux et les dangers, regardaient leurs nouveaux titres comme bien moins glorieux que ceux qu'ils avaient gagnés sur les champs de bataille; ceux de colonels, de généraux de brigade ou de division, de maréchal de l'empire, les flattaient beaucoup plus que ceux de princes, de ducs, de comtes et de barons. Pleins de cette franchise qui s'acquiert dans les camps, ils se faisaient rarement reprocher la morgue hautaine

et repoussante dont ceux de l'ordre civil avaient contracté la mauvaise habitude. Aussi se distinguaient-ils beaucoup moins des membres de l'ancienne noblesse.

Louis XVIII, dans la charte qu'il a donnée aux Français, en remontant sur le trône de ses pères, a déclaré que l'ancienne noblesse reprenait ses titres, et que la nouvelle conservait les siens; et, depuis cette époque mémorable, il a créé un assez grand nombre de nouveaux nobles. Ainsi la nouvelle noblesse se compose de celle de Bonaparte et de celle qui doit ses titres au monarque légitime. De ces trois noblesses réunies il s'en est formé une quatrième, qui est celle de la chambre des pairs, où elles sont représentées.

La noblesse de Bonaparte ne pouvait rien désirer de plus heureux pour elle que de se trouver placée par le monarque lui-même, pour ainsi dire, au niveau de cette ancienne noblesse, qui joue un rôle si glorieux dans notre histoire. Mêlée avec elle, elle ne peut que se former à ces manières franches et polies, qui forment un contraste si choquant avec la rudesse et l'insolente grossièreté de quelques-uns de ses membres.

Mais en même temps que les nouveaux nobles, enfans de la révolution et de l'usurpation, acquerront les bonnes qualités de leurs vieux devanciers, ils n'oublieront point de prendre, en toute occasion, la défense de cette chartre immortelle, sans laquelle ils seraient déjà rentrés pour la plupart dans l'obscurité d'où ils sont sortis. Que, pour continuer de mériter leurs titres, ils se déclarent constamment les ennemis implacables des privilèges, et des attentats contre les libertés publiques et l'égalité devant la loi; que M. le duc, à la chambre des pairs, que M. le comte ou M. le baron, à la chambre des députés, votent courageusement pour les principes de la loi fondamentale, et pour leur application; que M. le baron, sur les fleurs de lis de son tribunal, applique la loi à tous les coupables, quels qu'ils soient, et sans distinction de personnes; que M. le comte ou M. le marquis, préfet d'un département, remplisse ses fonctions envers ses administrés, comme il aurait voulu, lorsqu'il n'était qu'un roturier, qu'un préfet les remplit à son égard.

A Dieu ne plaise que notre intention soit d'attaquer en masse la noblesse de Bonaparte, depuis que Louis XVIII l'a honorée d'un di-

plôme qui ne périra qu'avec la charte ! Ce n'est qu'à un certain nombre de ses membres, qui oublient ce qu'ils étaient, pour se croire plus qu'ils ne sont, que nous adressons ces utiles leçons. Que ceux qui ne se sont point fait un nom durable par des victoires ou par d'autres signalés services rendus à leur pays, ne pensent pas que leurs nouveaux titres les autorisent à vivre dans une oisiveté qu'ils croiraient honorable, et qui ne serait que honteuse, ou à se placer dans les rangs de ces hommes irréformables, qui, sous l'empire d'une charte, qui place tous les citoyens sous le niveau de la loi, ne rêvent que privilèges pour eux, et servitude pour leurs concitoyens. Dans ces deux cas, nous leur garantissons le mépris public, et surtout dans le second le dédain des anciens nobles, aux prétentions desquels, vraies ou supposées, ils voudraient s'associer.

Les personnes anoblies par Louis XVIII et Charles X, la plupart en récompense ou de leur fidèle attachement à la dynastie légitime, ou de services importans rendus à l'état dans toutes les conditions de la société, se distinguent, en général, de la noblesse bonapartiste, par des manières douces et modestes,

résultat de la bonne éducation qu'elles ont reçues, des sociétés qu'elles ont fréquentées, et de la véritable opinion qu'elles se sont formées des distinctions sociales. Cette troisième noblesse, si j'avais à choisir, est celle qui me conviendrait le mieux. L'ancienne me plaît par l'élévation de ses sentimens et par ses manières populaires, mais elle me déplaît par je ne sais quel regret de ses anciens privilèges anéantis, et de sa domination détruite; celle de Bonaparte me rappelle sa servitude et son orgueil; mais celle de la création de Louis XVIII et de Charles X, qui n'a pas de spoliation de privilèges, ni de perte de droits féodaux à déplorer; qui ne prétend point, en vertu de la gloire de Bonaparte, au ridicule de l'orgueil, et aux démonstrations d'un respect dont elle se serait abstenue long-temps, à l'égard de l'ancienne noblesse, et qui ne se fonde que sur l'estime qu'elle a su inspirer à un monarque, juste appréciateur du mérite; cette noblesse, disons-nous, est d'autant plus digne de nos hommages, qu'elle est plus modeste, et peut-être plus dédaignée de la seconde.

MAISON MILITAIRE DU ROI.

AVANT la réforme effectuée par le comte de Saint-Germain, cette maison était composée de quatre compagnies de gardes-du-corps, dont une écossaise et trois françaises. A la première étaient attachés les gardes de la manche qui, en 1788, furent réduits au nombre de dix, non compris le premier homme d'armes.

Après les gardes-du-corps venaient les gendarmes de la garde, qui avaient la prééminence sur toute la cavalerie française. Tous les jours, il se trouvait le matin un gendarme à l'ordre pour recevoir le commandement du roi, relativement à la compagnie, et le soir pour prendre les mots d'ordre et de ralliement, qu'il devait rapporter à son chef. Cette compagnie était, ordinairement, forte de deux cents hommes.

Les cheveu-légers de la garde étaient, d'environ dix ans, plus anciens que les gendarmes. En 1611, cette compagnie, n'ayant pas voulu quitter le nom de *cheveu-légers*, sous lequel elle s'était illustrée par plusieurs actions d'é-

elat, perdit son rang. Quand la maison du roi campait en front de bandière, les cheveau-légers étaient avant les mousquetaires, qui occupaient le centre ; les gardes-du-corps formant la droite et les gendarmes la gauche. Dans les marches et détachemens, les gendarmes et cheveau-légers formaient toujours un escadron, outre cinquante hommes de ces deux corps, qui restaient auprès du roi. Un cheveau-léger allait tous les jours prendre l'ordre du roi.

La compagnie des cheveau-légers avait été généralement fixée au nombre de deux cents hommes, sans compter les surnuméraires, qui étaient de jeunes gentilshommes, reçus à l'âge de quinze ans dans une école militaire à Versailles, pour y être formés à la discipline de ce corps et de l'armée.

Il y avait deux compagnies de mousquetaires, composées de jeune noblesse. Elles prenaient rang après les gardes-du-corps, les gendarmes de la garde et les cheveau-légers. La première avait préséance sur l'autre. Elles servaient à pied et à cheval. Un mousquetaire de chaque compagnie allait tous les jours à l'ordre chez le roi. La première compagnie, appelée *mousquetaires gris*, parce que les chevaux devaient

être de cette couleur, portait le galon d'or sur l'uniforme rouge. La seconde, appelée *mousquetaires noirs*, parce que ses chevaux étaient noirs, portait sur le même uniforme le galon d'argent. Chaque mousquetaire, de l'une ou de l'autre, avait un justaucorps sans manches, bleu et galonné, avec deux croix, une devant et une derrière, de velours blanc, et bordées d'un galon d'argent, avec des fleurs de lis aux angles.

La compagnie des grenadiers à cheval avait été créée par Louis XIV, en 1676. Ce monarque donna l'ordre aux colonels de l'armée de lui envoyer cent cinquante soldats, dont les mœurs et la bravoure fussent irréprochables, et aux officiers des grenadiers de ne recevoir que de tels sujets. Il donna à cette compagnie l'honorable privilège de marcher au combat à la tête de sa maison, et d'en faire l'arrière-garde quand elle se retirerait. Comme à sa création elle n'avait point d'étendard, elle en demanda un à Louis XIV; ce prince lui répondit de l'aller chercher dans les rangs de l'ennemi. Effectivement, cinq ans après, au combat de Leuze, où vingt-huit escadrons en culbutèrent soixante-quinze de l'ennemi, les

grenadiers à cheval enlevèrent trois étendards. Le roi leur en laissa un.

La Gendarmerie de France était composée de seize compagnies de cavalerie. Elle marchait après la maison du roi, et à l'armée, elle était de brigade avec elle. Chaque compagnie avait un nom particulier, comme ceux de gendarmes écossais, de gendarmes anglais, de gendarmes bourguignons du roi, de gendarmes de Flandres, de gendarmes de la reine, de gendarmes-dauphin, etc.

L'infanterie de la maison du roi était composée d'une compagnie, dite des *Cent-Suisses*, de la compagnie des gardes de la porte, de celle des gardes de la prévôté de l'hôtel, du régiment des gardes françaises, et de celui des gardes-suisse.

Les *Cent-Suisses* gardaient l'intérieur des appartemens du roi, et y faisaient le service jour et nuit, conjointement avec les gardes-du-corps. Ils étaient commandés par dix-huit officiers, dont neuf étaient Français et les autres Suisses. Leur costume était celui du temps de Henri IV.

Les Gardes de la porte étaient les plus anciens gardes du palais de nos rois. Cette compagnie

était composée de cinquante gardes, et employée sur l'état général de la maison du roi.

La compagnie des Gardes de la prévôté de l'hôtel était chargée de l'entretien de la police dans les maisons royales. Les quatre-vingt-dix gardes dont elle était composée, étaient commandés par un capitaine portant le titre de grand-prévôt de l'hôtel du roi et de grand-prévôt de France, un lieutenant-général d'épée, quatre lieutenans et douze exempts. Elle avait plusieurs officiers civils, dits de robe longue, ayant juridiction sur les causes civiles qui lui étaient attribuées. Deux gardes étaient employés habituellement auprès du chancelier et du garde-des-sceaux.

Le régiment des Gardes-Françaises était composé de six bataillons et de trente-trois compagnies dont trente de fusiliers et trois de grenadiers, commandées, chacune par un capitaine avec rang de colonel, et deux lieutenans avec celui de lieutenant-colonel. Deux sous-lieutenans, un enseigne à pique, et un enseigne à drapeau, avaient rang de capitaines; les sergens avaient celui de lieutenans d'infanterie. Le tout formait environ quatre mille hommes.

Quatre compagnies avec leurs drapeaux,

étaient détachées successivement du régiment, caserné à Paris, pour aller monter la garde auprès du roi, dans la première cour du château de Versailles, et aux maisons royales quand le monarque y séjournait.

Ainsi que le régiment des Gardes-Suisses, il ne battait aux champs que pour le Saint-Sacrement, le roi et la reine; il rappelait seulement pour le dauphin et les princes du sang, et à l'armée pour les maréchaux de France.

Le colonel du régiment était de service toutes les fois qu'il était auprès du roi, et ne travaillait pour les affaires de son corps qu'avec sa majesté. Le major était de droit major-général de l'infanterie quand le régiment était à l'armée.

Le régiment des Gardes-Suisses était composé de douze compagnies qui formaient quatre bataillons de six cents hommes chacun. Les officiers avaient le même rang que ceux des Gardes-Françaises. Deux compagnies en étaient détachées successivement pour aller monter la garde à Versailles. A l'armée, il était de brigade avec le régiment des Gardes-Françaises.

La compagnie générale de la nation appartenait au colonel général des Suisses et Grisons,

qui en donnait le commandement à un capitaine de son choix. Sous Louis XVI et Louis XVIII, le comte d'Artois en était colonel général. Depuis que ce prince est monté sur le trône sous le nom de Charles X, c'est le duc de Bordeaux qui porte ce titre, avec le retranchement du mot *Grisons* qui se trouve compris dans celui de Suisses.

On voit, par cet exposé, quels devaient être l'éclat et la force de la maison militaire du roi avant que le comte de Saint-Germain l'eût soumise, par une économie mal entendue, à une réforme de près de moitié, par la suppression de presque toute la cavalerie. En vertu de l'ordonnance qu'il surprit au monarque, ce ministre, novateur imprévoyant, effaça d'un trait de plume, des contrôles de l'armée, les gendarmes de la garde, les chevaux-légers, les mousquetaires, les grenadiers à cheval, la gendarmerie de France, pour ne conserver que les quatre compagnies des gardes-du-corps.

Dès lors la personne du roi ne se trouva plus que sous la protection de ce faible corps de cavalerie, dont les individus n'avaient point signalé leur courage dans les combats,

faut d'occasion; que par les Gardes-Françaises, qui avaient pour colonel le vieux maréchal de Biron, dont le séjour prolongé dans la capitale avait amolli le caractère, et qui devaient, à une époque peu éloignée, donner aux autres corps de l'armée, l'exemple de la plus criminelle déloyauté.

Le régiment des Gardes-Suisses qui, au 10 août 1792, donna une preuve si glorieuse de dévouement à la personne sacrée de Louis XVI, était donc le seul corps d'infanterie, qui, par sa rigide discipline et ses mœurs martiales, pouvait inspirer une confiance illimitée. Aussi, quand les Parisiens désignaient les Gardes-Françaises, en les nommant *canards du Mein*, par allusion à une retraite sur cette rivière, n'avaient-ils aucun nom semblable à donner aux Gardes-Suisses?

En 1790, les gardes du corps ayant été supprimés, l'assemblée constituante donna à Louis XVI une garde constitutionnelle de quinze cents hommes, choisis dans toutes les classes de citoyens. Son existence ne fut pas de longue durée, et elle fut remplacée par la garde nationale parisienne.

En 1814, il fut question de rétablir l'an-

cienne maison militaire du roi; mais à peine en avait-on organisé une partie, que le contraste trop frappant de quelques corps incomplets, avec la vieille garde de Napoléon, fut cause que ce projet fut bientôt abandonné. Il est impossible de dire le mécontentement que causa la vue de cette singulière escorte, le jour où les restes de Louis XVI et de la reine furent transportés à Saint-Denis.

GARDE DE PARIS.

AVANT la révolution cette garde, nommée *le guet*, qui s'élevait à quinze cents hommes, se divisait en guet à pied et guet à cheval. On pouvait s'enrôler et vieillir dans ce corps sans craindre les blessures de l'ennemi. On en était quitte pour dormir le jour, au lieu de reposer la nuit. Le chevalier Dubois, avec son cheval blanc, était le commandant du guet à cheval, qui présentait une physionomie passablement militaire. Mais le guet à pied! quelle triste troupe, avec le grand habit bleu qui tombait presque jusqu'aux talons de ces prétendus soldats! Ces protecteurs des propriétés et du sommeil des Parisiens, après s'être un peu pro-

menés pendant la nuit, allaient bravement se tapir au coin d'une rue, prêtant une oreille attentive au moindre bruit. C'était un spectacle vraiment risible que de les voir, lorsque le cri : *au voleur ! arrêtez !* se faisait entendre, sortant tout à coup de leur embuscade, courir, jusqu'à perdre haleine, après le voleur qui, beaucoup plus jeune et plus agile, les laissait bien loin derrière lui.

A cette troupe se joignaient les archers des gueux, la terreur des mendiants ; les falots, et les espions de police, dont aucun n'avait vu le feu de l'ennemi.

La révolution arriva : disparurent alors le guet et les archers. La garde nationale, qui les remplaça, donna à la ville de Paris une physionomie toute nouvelle. Les propriétés furent gardées par les propriétaires ; les mauvais sujets contenus par les honnêtes gens ; les vieillards et leurs longs habits bleus, remplacés par de jeunes citoyens, pleins de vigueur, parés d'un uniforme aussi propre qu'élégant, et qui pouvaient passer pour autant d'officiers. La garde soldée, qui en fit ensuite partie, en ne montrant pas moins de zèle, ne parut qu'avec une tenue beaucoup moins distinguée.

A cette garde se mêlèrent les remplaçans, dont les mœurs, le costume et la malpropreté firent regretter le guet à pied et les archers des gueux, qui du moins portaient une espèce d'uniforme, et ne remplissaient pas leurs corps-de-garde de la vapeur du tabac, et de leurs infectes exhalaisons. Bonaparte, à qui faisait ombrage une garde citoyenne, qu'il avait mitraillée en vendémiaire, la supprima, et lui fit succéder plusieurs régimens de la ligne, changeant ainsi la capitale en une ville de garnison. Plusieurs années après, le besoin de remplacer les victimes des désastres de Moscou le força de rétablir cette garde sur son ancien pied, et même de lui confier, au mois de janvier 1814, son épouse et son fils. On connaît les services qu'elle a rendus, depuis cette époque, à la capitale et à la monarchie des Bourbons. Aujourd'hui elle n'occupe que quelques postes, dont le premier est au château des Tuileries.

La gendarmerie, nouveau guet à cheval et à pied, très-nombreuse, parfaitement tenue, et composée presque entièrement de soldats sortis des rangs de l'armée, est chargée exclusivement, avec deux ou trois régimens de ligne, de la sû-

reté et de la police de Paris. Il y faut joindre les gendarmes des tribunaux, chargés de garder les criminels, et d'accompagner les condamnés au supplice; et ceux du département qui remplissent les fonctions de l'ancienne maréchaussée *; les sapeurs-pompiers, qui, nuit et jour, sont prêts à voler avec leurs pompes partout où un incendie s'est déclaré.

Si l'on compare les mœurs de cette garde urbaine avec celles de l'ancien guet, on sera convaincu de l'énorme différence qui existe entre des corps, dont l'un n'a jamais été soumis à la discipline des camps, et dont l'autre compte presque autant de guerriers que d'individus.

GRENADIERS DE LA CONVENTION, GARDE DU DIRECTOIRE, DES CONSULS; VIEILLE ET JEUNE GARDE, GARDE ROYALE.

LA convention avait sa garde particulière, presque toute composée de Gardes-Françaises et de vainqueurs de la Bastille. Dévouée à Robespierre, elle arrêtait et conduisait en

* Tout le corps de la gendarmerie à cheval est composé d'environ quatorze mille hommes d'élite.

prison tous les députés proscrits par ce tyran.

Le directoire se faisait garder par des soldats dont la plupart avaient déjà fait la guerre, et qui s'étaient signalée contre la garde nationale, dans la journée du 15 vendémiaire, ou qui avaient appartenu à la garde conventionnelle. Les deux Conseils avaient aussi leur garde particulière. C'est la garde du directoire, qui, sous les ordres d'Augereau, arrêta, le 18 fructidor, ceux des députés des deux Conseils, qui étaient devenus, par leurs opinions, suspects aux cinq rois qui gouvernaient la France.

Après s'en être servi, le 18 brumaire, pour dissoudre la représentation nationale, Bonaparte, devenu premier consul, se créa une garde, composée de soldats qui, après avoir vaincu avec lui en Italie, l'avait suivi en Égypte.

Cette garde consulaire, environnée de l'éclat des victoires de son chef, et de celui de ses propres exploits, acquit une grande supériorité sur tous les autres corps de l'armée, par l'élite des sujets qui servirent à la recruter et à l'augmenter. Divisée en cavalerie et infanterie, elle ne présenta plus, après que le premier consul se fut fait empereur, l'image de ce qu'elle était avant cette grande époque;

mais bien celle d'un grand corps d'armée, dont chaque soldat s'enorgueillissait de quelques actions d'éclat, et des marques d'honneur qu'elles lui avaient méritées.

Dans la division de cavalerie, on comptait les régimens de grenadiers à cheval, de cuirassiers, de dragons, de chasseurs, de hussards, de lanciers, de mamelouks, et un corps d'artillerie à cheval; tous au grand complet, et commandés par d'habiles officiers. Dans l'infanterie, on ne voyait pas sans admiration ces régimens de grenadiers, presque tous décorés, de chasseurs, de voltigeurs, de canoniers à pied, et de la jeune garde, ainsi nommée, parce qu'elle avait été créée après la vieille. Ces différens corps présentaient un effectif d'environ trente mille hommes avant la funeste campagne de Russie.

La belle discipline qui distinguait cette garde impériale, l'esprit belliqueux qui l'animait, le souvenir des combats où elle s'était trouvée, des victoires auxquelles elle avait puissamment contribué, l'orgueil des récompenses militaires qu'elle avait reçues, la rendaient extrêmement redoutable à l'ennemi. Presque toujours placée en réserve dans les grandes batailles,

on aurait dit que la victoire attendait, pour se déclarer pour nos armes, qu'elle vint à s'ébranler. On sait avec quelle gloire elle balança, en 1814, quoique réduite à moins de la moitié, la fortune des armées européennes. Où sont-ils ces braves ?

Après la seconde restauration, et lorsque les débris de l'armée française eurent été licenciés au-delà de la Loire, Louis XVIII voulut se composer une garde aussi brave que fidèle. Il ne vit rien de mieux à faire que d'en prendre les élémens dans cette garde, afin de conserver cet esprit et ce moral qui l'avaient rendue si fameuse, et qui devaient pénétrer, ainsi que se perpétuer dans notre nouvelle armée. Le succès a répondu à son attente ; et la garde royale, organisée à peu près comme la vieille garde, mais moins nombreuse, n'est point indigne de son aînée. (Voy. l'art. *Armée.*)

Cette nouvelle garde se compose de grenadiers à cheval, de cuirassiers, de dragons, de hussards, de lanciers et d'artilleurs à cheval pour la cavalerie ; de quatre régimens français, de deux régimens suisses, et de canonniers à pied pour l'infanterie. Ces corps, qui forment un effectif de quinze à seize mille hom-

mes, sont commandés en chef par quatre maréchaux de France, sous le titre de majors-généraux de la garde.

Les gardes-du-corps sont compris dans cinq compagnies, dont celle de Rivière est de nouvelle création ; mais la dénomination de compagnie écossaise n'existe plus.

Il n'y a plus de gardes de la prévôté de l'hôtel, mais seulement des gendarmes d'élite ou dragons, qui sont chargés de la police dans les cours et vestibules du palais des Tuileries et des autres maisons royales quand le roi s'y trouve.

La compagnie des gardes - du - corps à pied fait, conjointement avec les gardes-du-corps, le service intérieur du palais ; elle a remplacé les Cent-Suisses, et forme deux lignes, la ligne française et la ligne suisse.

On peut ajouter à la garde royale la garde nationale, qui chaque jour envoie une compagnie au château, pour servir quelques postes qui lui sont destinés, et qui, une fois chaque année, monte à tous les postes, tant de l'intérieur que de l'extérieur, sous les ordres du maréchal qui la commande en chef*.

* Sous le règne de Louis XVIII, c'était le 5 mai ; et, sous celui de Charles X, c'est le 12 avril.

ARMÉE DE TERRE.

LE matériel de l'armée étant tout entier dans la dépendance du personnel, c'est de celui-ci que nous devons uniquement nous occuper.

Une armée se compose et se recrute d'hommes, appelés sous les drapeaux par des lois particulières, ou qui se sont engagés volontairement dans la profession des armes. Ces deux modes de composition et de recrutement étaient en usage autrefois comme à présent, mais avec de notables différences.

L'enrôlement forcé avait lieu par un tirage appelé *milice*, entre les jeunes gens des villages, des bourgs et des villes qui ne jouissaient point d'un privilège d'exemption. Cette opération s'exécutait dans les principales villes des provinces, en présence des subdélégués des intendans. Le nombre de ceux qui devaient tirer, était proportionné à la population de leur ville, bourg ou village. Lorsque l'ordre leur arrivait de se présenter tel jour, dans tel endroit pour tirer, chacun contribuait, suivant ses facultés, pour faire une bourse commune

qui était ensuite partagée entre ceux sur qui le sort était tombé. Ceux-ci , après avoir pris le nom de miliciens , étaient renvoyés dans leurs foyers , pour y rester jusqu'à ce qu'après avoir été exercés avec beaucoup d'autres par des sous-officiers instructeurs , ils fussent envoyés dans les régimens provinciaux. Aucun milicien ne devait avoir moins de cinq pieds un pouce.

L'enrôlement volontaire se faisait par des officiers recruteurs , beaux hommes et d'une belle tenue , qui recevaient une somme déterminée pour chaque homme qu'ils avaient enrôlé. A Paris , ils se tenaient ordinairement sur le quai de la Ferraille. Pour engager les jeunes gens à leur vendre leur liberté , ils avaient soin de faire placarder , de temps en temps , des invitations pompeuses qui commençaient toujours par ces mots : *Brillante jeunesse !* Doux , polis , ces rusés militaires n'étaient pas avares de caresses et de promesses envers un jeune homme de vingt ans , de la taille de cinq pieds six à neuf pouces. « Venez , beau jeune homme , venez vous rafraîchir à ce café ; il ne vous en coûtera rien : je veux vous représenter tous les agrémens , les

honneurs, le prompt avancement que vous trouveriez au service du roi, si vous vous décidiez à y entrer. Je ne vous demande que de m'entendre. Après m'avoir entendu, vous serez le maître de faire ce qu'il vous plaira. » Le bon jeune homme se laissait prendre à ces douces paroles, suivait le recruteur au café, s'y laissait enivrer d'autres belles paroles, de bière et de liqueurs, et finissait par souscrire, à la vue de quelques écus, un engagement contre lequel il protestait, en vain, lorsque son ivresse était dissipée.

D'autres recruteurs parcouraient les villes de provinces et les villages, les jours de marché, pendant la tenue des foires et les fêtes patronales, précédés de tambours et d'enseignes déployées, et suivis d'une troupe de jeunes garçons qu'ils avaient recrutés, ou non. Ils s'arrêtaient de distance en distance, et lorsque, par des roulemens de tambour, ils avaient assemblé un certain nombre de jeunes villageois autour d'eux, ils les invitaient à s'enrôler par un pompeux tableau de la profession militaire, et par la promesse d'une forte récompense. En même temps, ils agitaient et faisaient sonner une bourse pleine

d'or, en s'écriant : « Venez, brillante jeunesse, à notre auberge, venez; voici le prix qui est destiné à ceux qui, comme nous, se décideront à servir leur roi et leur patrie. » A peine avaient-ils achevé de parler, qu'un nouveau roulement commençait, après lequel le même tambour battait la marche.

La plupart des soldats recrutés étaient de jeunes libertins, qui n'avaient d'autre motif pour s'engager que de se soustraire à l'autorité paternelle, ou des paresseux que rebutaient de pénibles et journalières occupations, ou des imprudens qui se laissaient séduire par un peu d'argent et beaucoup de promesses. Cependant en voici un qui, sans aucun de ces motifs, mais pour se divertir aux dépens du recruteur, consentit à lui souscrire un engagement. Un jeune abbé, passant sur le Pont-Neuf, est accosté par cet officier, qu'il reconnaît pour appartenir au régiment dont son frère était colonel; il le suit, s'engage, se rend ensuite auprès de son frère qui se trouvait alors à Paris, et lui raconte le tour plaisant qu'il vient de jouer au recruteur. Celui-ci est aussitôt averti de se rendre chez son colonel. Quelle est sa surprise lorsqu'il y voit l'abbé qu'il vient

d'engager ! « C'est mon frère , dit le colonel ; rendez-lui son engagement ; et je vous défends d'engager à l'avenir les jeunes abbés que vous trouverez sur le Pont-Neuf. »

En général, les jeunes gens qui s'étaient livrés aux recruteurs étaient les plus mauvais soldats de l'armée, où leur indiscipline les exposait à de fréquentes punitions. Mais que faut-il penser de ceux qui, coupables de crimes qui auraient dû leur attirer une peine infamante et afflictive, s'ils eussent été connus, étaient forcés par leurs parens d'entrer dans les troupes du roi ? C'était ainsi que des voleurs, et même des assassins, devenaient membres de l'armée française, dont l'honneur devait être la devise.

Cette armée se composait de régimens nationaux et étrangers, infanterie et cavalerie. Quant à l'arme de l'artillerie et du génie, elle était toute française. Dans l'infanterie, le régiment du roi était le premier, ainsi que dans la cavalerie. Presque tous les autres, à l'exception de Royal-marine, Royal-des-vaissaux, Royal-suédois, de quelques autres et des Suisses, portaient le nom des anciennes provinces. Plusieurs étaient fameux par leurs exploits

dans les guerres qui eurent lieu sous le règne de Louis XV; on ne prononçait pas le nom de celui d'Auvergne sans se rappeler le dévouement du généreux d'Assas.

Au commencement de la révolution quelques-uns se sont fait une renommée moins brillante : ce sont les régimens Royal-allemand, Royal-cravate, de Flandre, et le régiment suisse de Château-Vieux.

La noblesse avait envahi tous les grades depuis celui de colonel jusqu'à celui de sous-lieutenant. Rien n'était plus commun que de voir un jeune colonel de vingt-cinq ans, et quelquefois moins âgé, commander à un lieutenant-colonel, âgé de cinquante, et un sous-lieutenant de dix-huit, et sans barbe, marcher à la tête de vieilles moustaches; c'est qu'alors la faveur obtenait tout, et le mérite ou l'ancienneté, rien. Les sergens et les caporaux, nommés bas-officiers par l'orgueil nobiliaire, ne pouvaient prétendre à aucune espèce d'avancement. Si quelques-uns d'eux parvenaient, par des actions d'éclat ou par de longs services, aux grades de sous-lieutenans, de lieutenans, et de capitaines, ils n'avaient fait qu'échanger le nom de *bas-officiers* contre celui

d'officiers de fortune. Ainsi, point de motifs d'émulation dans l'armée.

Tous les jeunes officiers étaient tirés des écoles militaires de Paris, Brienne et la Flèche. Ainsi, ils passaient des bancs de l'école, où ils venaient d'obéir à un prêtre, au commandement d'une compagnie, toute composée de vieux guerriers qu'ils ne connaissaient pas, ou dont ils n'étaient pas connus. Comme ces jeunes officiers n'étaient pas toujours en état de soutenir leur rang avec leurs seuls appointemens, et que leur famille n'était guère en état d'y suppléer, ils étaient obligés de solliciter les faveurs pécuniaires, les colonels principalement, que leur grade entraînait souvent à des dépenses fort au-dessus de leurs ressources. Aussi, leur régiment ne les voyait-il pas souvent à sa tête, et les rencontrait-on presque journellement à l'œil-de-bœuf de Versailles, ou dans les antichambres des ministres, en souliers à talons rouges, et en habit à la française.

On sait que les généraux, officiers supérieurs et autres, n'entraient point à la cour en habit d'uniforme, à moins que ce ne fût en temps de guerre; de sorte qu'à Versailles tout avait

l'air bourgeois , à l'exception des membres du clergé. On sait encore qu'aucun corps militaire , changeant de garnison , ne pouvait passer par la ville de Paris , comme si l'on eût voulu faire oublier aux Parisiens que la France avait une armée de ligne.

Ce que nous avons dit de l'invasion des grades militaires par la noblesse , né doit pas s'entendre à la rigueur du corps royal de l'artillerie et du génie. Comme cette arme exige beaucoup d'instruction de la part des officiers , on peut voir , dans les almanachs royaux de cette époque , beaucoup de noms qui , n'étant pas précédés de la particule *de* , paraissent avoir été ceux d'officiers roturiers.

L'uniforme de la grosse cavalerie était bleu ; celui des dragons , vert ; et celui des hussards , bleu , rouge , blanc , brun , avec le doliman. Toute l'infanterie portait l'habit blanc , des culottes et des guêtres. L'habit descendait quelquefois jusqu'au gras de la jambe. Point de schakos , mais des chapeaux à trois cornes. Les cheveux de derrière étaient enfermés dans une queue , dont la partie supérieure était couverte d'un morceau de cuir , ou noués en forme de cadogan très - relevé. Les cheveux de chaque

côté de la face, bien pommadés et bien poudrés, se repliaient autour d'un morceau de cuir ou de métal ; et la chevelure du front, non moins poudrée et pommadée, mais coupée, se rabaisait des deux côtés, jusque auprès des boucles de la face. Les favoris ou nageoires étaient aussi pommadés et poudrés. On voit, par cette description, qu'il s'en fallait de beaucoup que les soldats eussent la physionomie militaire de ceux d'aujourd'hui.

Cependant si l'armée française, telle qu'elle était composée avant la révolution, eût été engagée dans une guerre continentale, il n'est pas douteux qu'elle n'eût répondu par de nouveaux exploits à la renommée de ses anciennes victoires, et que sa valeur innée n'eût suppléé au peu d'expérience de la plupart des généraux. Son feu presque amorti se serait bientôt ranimé, car le soldat français ne soupire que pour les combats.

L'esprit de liberté produit souvent parmi les troupes celui d'indépendance, et conséquemment l'indiscipline qui fait tomber une armée en dissolution, si elle y devient générale. C'est ce qui arriva au commencement de la révolution. Les soldats imbus de la fameuse déclara-

tion des droits de l'homme, et influencés par une foule de journaux, envoyés dans toutes les garnisons, se soulevèrent contre leurs officiers, dont un grand nombre prirent la fuite, les laissant libres de se choisir de nouveaux chefs, parmi ceux de leurs sous-officiers dont ils estimaient les talens et les opinions. Comme aucune loi n'avait encore été portée pour une nouvelle organisation de l'armée, elle se trouva dissoute par le fait. Un nombre prodigieux de soldats se retirèrent dans leurs foyers; et, à l'exception de quelques régimens plus fermes contre le mouvement de dissolution, les autres ne présentèrent plus que des cadres qui devaient être remplis par de nouveaux guerriers.

Les choses se trouvaient dans cet état, malgré tous les efforts des assemblées constituante et législative pour recomposer l'armée sur un pied respectable, lorsque les armées autrichienne et prussienne entrèrent sur notre territoire. Ce que les proclamations et les décrets n'avaient pu faire, l'enthousiasme patriotique le fit en un clin-d'œil. Au cri de *la patrie est en danger!* plus de cent mille jeunes soldats courent se réunir aux guerriers, dont le petit nombre ne pouvait résister aux innombrables

phalanges de l'ennemi. Bientôt nous avons deux armées brûlantes de courage, et commandées par de grands capitaines. Les Autrichiens sont forcés d'abandonner le siège de Lille et celui de Thionville, et l'armée prussienne, repoussée des hauteurs de Valmi, se hâte de battre en retraite, et de repasser le Rhin. Cependant ces jeunes soldats n'avaient jamais vu le feu; ils étaient la plupart mal vêtus, et n'avaient point été formés dans les camps à cette discipline sévère qui, non moins que le courage, assure les succès.

Cette armée, jeune et victorieuse, ne tarda pas à recevoir l'organisation qui lui manquait, et à présenter une physionomie bien différente de celle qu'elle venait de remplacer. Ce fut une métamorphose complète, dans ses divisions, dans son commandement, dans son mode d'avancement, dans son costume, dans sa manière de combattre.

Les demi-brigades remplacèrent les régimens; les généraux de brigade, les maréchaux-de-camp. Une division de deux brigades n'eut plus à sa tête un lieutenant-général, mais un général de division, et toutes les armées qui se formèrent ensuite furent commandées par

des généraux en chef, auxquels le ministre de la guerre donnait souvent carte blanche pour leurs opérations.

Le même esprit de patriotisme qui animait l'infanterie et lui faisait sentir le besoin d'une exacte discipline, ne tarda pas à créer une cavalerie qui pût se mesurer avec la fameuse cavalerie autrichienne dans les plaines de la Belgique et du Rhin. Parurent bientôt de nouveaux corps dans cette arme, tels que les lanciers et cette artillerie à cheval qui tant de fois assura la victoire à l'armée française par la rapidité avec laquelle, dans les combats, elle lançait la foudre contre les phalanges de l'ennemi.

Mais ce qui contribua le plus à la rapide organisation et aux triomphes étonnans des armées françaises, ce fut cette vive émulation qu'inspira le nouveau mode d'avancement au dernier des soldats. Plus de privilèges, plus de passe-droits en faveur de la jeune noblesse; le mérite, la bravoure, les actions d'éclat furent les seules recommandations sur lesquelles les soldats purent s'appuyer pour parvenir aux premiers grades de la milice. Ainsi, chaque militaire pouvait dire à son épée, en la tirant

du fourreau : « c'est toi qui me feras sergent , sous-lieutenant , capitaine , chef de bataillon , colonel-général de brigade , général de division , enfin général en chef. » Imbu de cette idée généreuse , notre soldat s'élançait comme un lion contre l'ennemi , exposant sa vie à un péril évident pour conquérir le grade de *sous-officier*.

On ne saurait dire combien ce titre , qui avait remplacé celui de *bas-officier* , releva le courage et la fierté du soldat , en lui ôtant de l'esprit l'idée de cette sorte de bassesse et d'humiliation , à laquelle il avait été si long-temps condamné.

Un vêtement léger , qui laissait les troupes libres de leurs mouvemens dans les manœuvres , remplaça les longs et lourds habits dont elles étaient auparavant affublées. Un habit bleu , qui descendait un peu plus bas que les reins , un gilet fort court et un pantalon , composèrent tout leur habillement ; encore voyait-on souvent des corps dont presque tous les soldats n'avaient que le gilet , en marchant au combat. Tous les cheveux poudrés et cirés , les queues , les cadogans , avaient disparu , et toutes les têtes , dont les cheveux furent coupés , se cou-

vrir de bonnets, nommés schakos, au lieu de chapeaux. Comme l'habit du soldat l'avait rendu plus alerte et plus dispos, sa coiffure le rendit plus économe de son temps, et l'exposa beaucoup moins aux inconvéniens de la malpropreté.

L'ancienne tactique, dédaignée par les généraux de la révolution, comme peu appropriée au courage impétueux du soldat français, fit place à de nouvelles manœuvres beaucoup plus promptes, à une nouvelle manière de combattre plus décisive. Marcher à l'ennemi au pas de charge, la baïonnette en avant, en s'animant les uns les autres par des chants patriotiques, telle fut la méthode de nos jeunes armées. Sans s'arrêter devant les places fortes, elles couraient à la victoire, dont ces remparts devaient être le prix. Déconcertés par l'impétuosité de leur choc, les bataillons ennemis prenaient la fuite, et la cavalerie, envoyée à leur poursuite, achevait leur déroute.

L'honneur français, indignement outragé par ceux qui se disaient représentans du peuple, se réfugia au milieu de ces braves guerriers, qui n'aimaient à répandre d'autre sang que celui des ennemis. Deux traits, infiniment

honorables pour eux sont un des ornemens de l'histoire de cette époque. Lorsque la nouvelle de la mort de Louis XVI parvint à l'armée de la Belgique, il s'y éleva un cri unanime d'indignation, et la résolution fut prise à l'instant de marcher sur Paris. Elle eût été sans doute exécutée, si le général en chef en eût donné l'ordre. Mais tout changea de face lorsque des députés de la convention et des commissaires de la municipalité de Paris survinrent, et réussirent, par leurs rapports calomnieux contre la mémoire de l'infortuné monarque, à arrêter cet élan généreux.

Ce n'est pas sans horreur qu'on se rappelle ce décret barbare par lequel la convention enjoignait aux armées républicaines de ne faire aucun prisonnier, et d'égorger tous les ennemis qui tomberaient en leur pouvoir. Ces armées, qui n'avaient oublié ni les lois de l'humanité, ni le droit des gens, répondirent qu'il ne se trouvait aucun bourreau dans leurs rangs, et les prisonniers que le sort des combats mit à leur disposition continuèrent à être traités selon les lois de l'humanité et de la guerre. Ainsi un moral dont manquait de temps en temps les soldats étrangers, et même

les anciennes armées françaises, commençait à former le principal caractère des troupes républicaines. On ne saurait dire tout ce que ce moral eut d'influence sur leurs triomphes, et sur les dispositions à leur égard des nations dans le territoire desquelles elles entraient. Ces soldats n'étaient point, comme les étrangers qu'ils avaient à combattre, des machines obéissant aveuglément aux ordres de leurs chefs, sans connaître la cause pour laquelle ils se battaient; mais des êtres raisonnables, à réflexions, instruits chaque jour de l'état dans lequel se trouvait leur patrie, et n'ignorant point qu'il s'agissait pour eux de la liberté, et de l'égalité devant la loi, les deux premiers droits et besoins de l'homme.

Si une partie de ces généreux défenseurs de leur pays se laissèrent entraîner à d'affreux excès dans la Vendée, il ne faut en accuser que ce fanatisme politique qui, non moins que le fanatisme religieux, rend les guerres civiles beaucoup plus atroces et meurtrières que les autres. Cependant l'histoire de cette déplorable guerre de la Vendée nous offre un bon nombre de traits non moins honorables aux soldats de la république qu'à ceux des

armées catholiques et royales. Nous ne rapporterons que le suivant.

Un soldat entre dans une maison, s'empare d'une jeune fille, la renverse sur le plancher, et se dispose à lui ravir l'honneur. Un de ses camarades s'aperçoit de la résistance de la jeune personne; il entre, et, la baïonnette au bout du fusil, il menace l'assaillant de le tuer s'il ne se hâte de se retirer.

Quand les troupes républicaines se furent grossies, autant par leurs triomphes que par les réquisitions, elles se divisèrent en quatorze fortes armées, toutes animées du même esprit, qui menacèrent leurs ennemis de tous côtés, et qui, finissant par renverser toutes les barrières que l'ennemi leur opposait, se répandirent comme un torrent débordé, dans la Belgique, en Hollande, en Allemagne, en Italie, sous la conduite d'habiles généraux qui avaient gagné tous leurs grades sur les champs de bataille. Tel de ces capitaines, qui, sous l'ancien gouvernement, fût resté inconnu dans les dernières places de l'armée; s'annonça tout à coup comme un grand homme de guerre, dont la renommée devait se mettre en parallèle avec celle des plus fameux guerriers des siècles pas-

sés. Sans les combats de la révolution , quelle bouche eût jamais prononcé les noms de Bernadotte , de Masséna , d'Augereau , de Lannes , de Desaix , de Davoust , de Ney , d'Oudinot , de Bertrand , de Pichegru , de Moreau , de Jourdan , de Soult , de Macdonald , de Marmont , de Victor , de Suchet , de Mortier , de Lauriston , de Molitor , de Bonaparte , et de tant d'autres qui font l'ornement de nos fastes militaires. Sans doute on en aurait lu quelques-uns dans les almanachs militaires ; mais à quelles places les aurait-on trouvés ?

Les récompenses , accordées aux armées qui avaient vaincu et aux individus qui s'étaient signalés dans les combats , étaient un puissant aiguillon qui les poussait à de nouveaux exploits. Sous la convention et le directoire , un décret , par lequel ces gouvernemens déclaraient que telle armée avait bien mérité de la patrie , enflammait tous les bataillons du plus vif enthousiasme ; et , lorsqu'un soldat était proclamé à la tête de sa demi-brigade , comme ayant bien fait son devoir , cet éloge , contre lequel il n'y avait pas à réclamer , était regardé , par tous les camarades du brave , comme le prix le plus glorieux qu'ils pussent jamais mériter eux-mêmes.

Les proclamations des généraux étaient un des moyens les plus efficaces qu'ils pussent employer pour animer les troupes, la veille ou au moment d'une bataille. Le général Bonaparte avait le talent de les faire aussi courtes qu'énergiques. Il imitait en cela Henri IV, qui, à Ivry, ne prononça que ces belles paroles : « Vous êtes Français, je suis votre roi. Dans la mêlée, jetez les yeux sur ce panache blanc, vous le verrez toujours dans le chemin de l'honneur et de la victoire. » Tous les discours de ce grand capitaine à ses soldats portent ce caractère antique, dont l'énergique brièveté se grave profondément dans l'esprit de cent mille hommes qui marchent à l'ennemi.

Les fusils, les pistolets, et les sabres d'honneur ajoutèrent un nouveau degré à la vive émulation qui, depuis près de dix ans, régnait parmi les troupes. Mais l'institution de la Légion-d'Honneur, et le signe distinctif que les légionnaires portaient sur leur poitrine, achevèrent d'enflammer au plus haut degré cette ardeur à laquelle rien ne résiste, et qui de tous les soldats d'une armée fait autant de héros. Qui pourrait dire le nombre des actions d'éclat dont la patrie est redevable à cette étoile et à

ce ruban rouge, devant lesquels tous les factionnaires ont reçu l'ordre de porter les armes? Voyez-vous cet intrépide cavalier qui s'élançe au milieu d'un bataillon ennemi? il lui veut enlever son drapeau pour conquérir la croix d'honneur. Celui qui se précipite, le sabre à la main, sur une pièce de canon, c'est pour gagner cette même croix par la mort des canonniers. La mort n'est rien, le ruban rouge est tout pour ces braves. Enfin, la plus noble et la plus brillante récompense est proposée à tous les soldats de l'armée. L'éminente dignité de maréchal de France, à laquelle le brave Chevert ne put être élevé sous le règne de Louis XV, ainsi que tant d'autres braves officiers qui n'avaient pas l'honneur d'être nés gentilshommes, attend le conscrit de vingt ans, que sa bravoure et ses talens auront fait monter depuis le rang de sous-officier jusqu'au grade de général de division. Dix combats pourront lui mettre à la main le sceptre des guerriers.

Le conscrit! On voit, par ce mot, que le système de recrutement de l'armée n'était plus le même qu'avant la révolution. Ce dernier avait été remplacé par des réquisitions qui, à leur tour, le furent par la conscription, à laquelle

tous les jeunes gens, âgés de vingt ans révolus, furent assujettis. Chaque année, les communes étaient obligées d'en dresser un tableau, et de le transmettre au procureur-syndic, ou au préfet de leur département respectif, lequel, conformément aux ordres qu'il avait reçus du ministre de la guerre, arrêtait, proportionnellement à la population de ces communes, le nombre des conscrits qu'elles devaient fournir à l'armée.

Ce mode de recrutement, d'abord exécuté avec une certaine modération, devint peu à peu une étrange vexation par les ambitieux projets de Bonaparte, au point que toute la jeunesse française, depuis vingt ans jusqu'à trente et plus; se vit menacée d'un appel forcé aux drapeaux. D'abord, de quatre-vingt à cent mille hommes, les conscriptions s'élevèrent successivement depuis deux cent mille jusqu'à trois cents. Chose étonnante ! Ces conscrits, qui s'étaient cachés pour ne pas tirer au sort, ou qui n'avaient marché qu'en tremblant vers le lieu du tirage, étaient devenus, au bout de moins de trois mois, de bons soldats, et capables de faire trembler l'ennemi qui se moquait de leur jeunesse. En 1814 on en vit avec ad-

miration dans les plaines de la Lorraine et de la Champagne, plus de cinquante mille dont la plupart étaient sans souliers, et vêtus des seuls habits qu'ils avaient en sortant de leurs villages, se battre avec autant de succès que de valeur contre les soldats de la Russie et de la Prusse. Cependant cet étonnement s'affaiblira un peu, si l'on pense que toute la jeunesse française était devenue militaire, par les fréquens exercices qu'elle se plaisait à faire journellement dans les villes, dans les villages, et jusque dans les plus petits hameaux.

Si nous considérons l'armée française depuis la restauration, nous la trouverons bien changée de ce qu'elle était auparavant, sans avoir néanmoins perdu ce courage, inné chez tous les Français, dont elle avait donné, pendant plus de vingt années, tant de preuves éclatantes. Forcée de céder, comme en rugissant, aux armées européennes, réduite par cent combats glorieux au quart de ce qu'elle était deux ans auparavant, et soumise au monarque légitime, qui lui avait conservé de sa gloire tout ce qui dépendait de lui, elle ne soupirait qu'après l'occasion de se mesurer de nouveau avec les ennemis, fiers d'avoir fait succomber, sous l'é-

normité de leur masse, les premières troupes du monde entier. Le général qui la conduisit tant de fois à la victoire, malgré ses sermens, reparait au milieu d'elle. Elle le suit moins par affection pour sa personne, que par haine pour ceux dont elle a éprouvé les humiliations. Le Dieu des armées qui, dans toute autre circonstance, aurait protégé sa valeur, la laisse succomber en punition du parjure de son chef.

Après cette fameuse déroute du mont Saint-Jean, les débris de l'armée passèrent la Loire; et bientôt elle n'exista plus, par une autre humiliation, seule imputable à un ennemi victorieux.

Une nouvelle armée, dont néanmoins elle fut le noyau, reparut avec une nouvelle organisation, point assez nombreuse pour se défendre, et moins encore pour attaquer. La garde royale, à peu près formée sur le même modèle de celle qu'elle remplaçait, montra, dans ses chefs et dans ses soldats, un bon nombre de ces guerriers qui s'étaient acquis une gloire immortelle. D'autres corps, sous le nom de légions départementales, la complétèrent jusqu'à des temps plus heureux. Tous les habits bleus, à l'exception de ceux de la garde

royale , se changèrent en habits blancs, pour reparaitre quelques années après, en même temps que le nom de régimens était substitué à celui de légions.

Tous les principes d'émulation, à l'exception des lois sur l'avancement et des chances de la guerre , qui parurent ne devoir plus se renouveler , conservèrent leur influence sur l'esprit du soldat ; la Légion-d'Honneur fut maintenue, et même Louis XVIII, avant qu'une ordonnance eût attribué au roi le choix des officiers pour les grades supérieurs à celui de capitaine, déclara solennellement *que chaque soldat portait dans son havresac le bâton de maréchal de France.*

A propos de ce havresac, nous remarquerons qu'autrefois les soldats ne le portaient qu'en temps de guerre, ou lorsqu'ils étaient en marche pour changer de garnison. Aujourd'hui ils sont obligés de s'en charger ainsi que d'une capote, pour le moindre service, à moins qu'ils ne soient envoyés comme ordonnance : ce qui les avertit qu'ils doivent se tenir toujours prêts à marcher, au premier signal.

Ce qui est bien digne d'être remarqué, c'est que la révolution a relevé la profession mili-

taire, autrefois si méprisée relativement aux soldats, sergens et caporaux. Avant cette époque mémorable, à peine un sous-lieutenant daignait-il adresser la parole à l'un de ces militaires hors du temps du service; et les femmes osaient à peine se montrer en public avec eux. Leur bravoure, leurs victoires, et surtout les réquisitions et la conscription, qui les prenaient indistinctement dans toutes les familles, les ont délivrés de cette sorte de déshonneur. Comment, en effet, des officiers sortis du tiers état auraient-ils dédaigné la société d'un soldat de la même condition, ou plus riche, ou appartenant à une famille noble? Les fils d'avocats, de banquiers, de riches négocians, de propriétaires, etc., qui, par leur âge et par le sort, étaient forcés de marcher comme simples soldats avant qu'il leur fût permis de se faire remplacer, étaient accueillis honorablement par les officiers et par les femmes, dont leurs manières polies et leur langage captivaient les bonnes grâces. Tous les soldats étaient regardés comme les premiers citoyens; et, à ce titre, on les jugeait dignes de tous les égards de la société, à la ville comme à l'armée. Ils n'ont point changé de fortune par la restaura-

tion. Considérés par leurs officiers, respectés du public, bien venus auprès des femmes, ils ont perdu depuis long-temps le mauvais ton, ces manières rustiques et brutales qui en caractérisaient le plus grand nombre il y a trente-cinq ans. Partout l'uniforme français, sur le corps du simple soldat comme sur celui de l'officier, est l'objet de la bienveillance et du respect. Ce n'est plus lui qui déshonore l'homme qui le porte; au contraire, il est l'emblème de l'honneur pour celui-là même qui est le moins digne de le porter.

MARINE.

LA marine française jouit depuis très-long-temps d'une réputation méritée de bravoure, d'intelligence et de patriotisme. Dans toutes nos guerres avec la Grande-Bretagne et d'autres puissances maritimes, elle s'est illustrée autant par l'habileté de ses amiraux que par l'intrépidité des équipages. Pendant la guerre de l'indépendance américaine elle lutta avec le plus grand succès contre les flottes anglaises, dans les mers de l'Amérique et de l'Inde. Notre histoire navale a consacré les noms des d'Orvilliers,

des Lamothe-Piquet, des Duchaffaut, des d'Albert de Riom, des d'Hector, des Lapeyrouse, des de Grasse, des Suffren, des d'Estaing, des Laclochèterie, des du Couédic, etc.

Ainsi que dans l'armée de terre, la noblesse s'était emparée, dans la marine royale, de tous les grades, depuis celui de vice-amiral jusqu'à celui d'enseigne. Un marin roturier, quelque brave et habile qu'il fût, était relégué dans la marine marchande, qui, en temps de guerre, prenait le nom de marine auxiliaire. Autorisés, par des lettres de marque, à courir, en qualité de corsaires, sur les vaisseaux de l'ennemi, les bâtimens de cette marine rendaient souvent plus de services à l'état par leurs prises que les gros vaisseaux de guerre, sortis des ports de Brest, de Rochefort ou de Toulon. Aussi arrivait-il quelquefois que ceux qui les commandaient fussent promus au grade de capitaine de frégate.

Comme l'avancement dans l'armée navale était plus long que dans l'armée de terre, si une place venait à vaquer dans un port de mer, toutes les rivalités s'agitaient comme les flots de l'Océan; et souvent c'était moins le plus ancien et le meilleur officier qui l'emportait, que

celui qui avait à la cour de plus puissans protecteurs. Ce fut, dit-on, à la faveur de la reine Marie-Antoinette que le comte de Grasse fut redevable de sa nomination au commandement de la flotte des Antilles, et à la jalousie des officiers qu'il dut sa fameuse défaite du 12 avril par l'amiral Rodney.

Malgré les sujets de mécontentement que la cour donnait de temps en temps aux officiers de la marine royale, nous devons convenir qu'ils se montrèrent, dans tous les temps, inviolablement attachés à la maison de Bourbon, et que la plus grande partie d'entre eux, lorsque la révolution éclata, se retirèrent en Angleterre, d'où ils ne sortirent que pour venir succomber avec gloire sur la plage de Quiberon.

Après le départ de ces marins, les vaisseaux de l'état passèrent sous le commandement du petit nombre de ceux qui étaient restés en France, et des officiers de la marine marchande. Alors commença une ère nouvelle pour la marine française. L'anéantissement des privilèges nobiliaires, l'espérance d'un avancement assuré, soit par l'ancienneté, soit par les belles actions, soit par un mérite reconnu, inspirèrent à tous les nouveaux marins une ardeur et

une intrépidité qui produisirent des miracles, malgré l'infériorité de nos forces maritimes. Alors parurent avec éclat, des noms qui fussent jadis restés à jamais ensevelis dans les registres de Dunkerque, de Saint-Malo et de Lorient. Le nombre en est si grand, que nous craindrions d'en omettre quelques uns, si nous entreprenions de les citer. Alors, au milieu de leurs défaites mêmes, nos flottes excitèrent l'admiration de l'ennemi, par le spectacle d'un dévouement comparable à tout ce que l'antiquité nous offre en ce genre de plus sublime. Quel exemple d'héroïsme, que celui qui fut donné par l'équipage du *Vengeur* ! criblé de boulets, désemparé de tous ses agrès, faisant eau de toutes parts, ce beau vaisseau refuse de se rendre à un ennemi, saisi tout à la fois d'admiration et de pitié pour les braves qui le montent. Ces braves préférèrent la mort à une résolution commandée par la plus impérieuse nécessité ; ils clouent leur pavillon à un mât, le vaisseau s'enfonce dans l'abîme, et tout a disparu.

Si la nature de cet ouvrage nous permettait d'entrer dans d'autres récits historiques, combien d'autres traits glorieux pour les marins

de la révolution, n'aurions-nous pas à offrir à l'admiration de nos lecteurs, depuis le premier coup de canon tiré contre les vaisseaux anglais, jusqu'à la funeste bataille de Trafalgar!

La restauration a conservé le principe d'égalité dans la nouvelle marine royale, au moins en apparence, conformément à l'article de la Charte, par lequel tous les Français sont également admissibles aux emplois civils et militaires, sans autre différence que celle du mérite et des talens. Tant que cette déclaration sera respectée, la France pourra se promettre de bons marins, et de voir renaître les beaux jours de sa marine.

FINANCIERS ET BANQUIERS.

Si presque toutes les terres et les privilèges étaient la propriété du clergé et de la noblesse, toutes les richesses étaient autrefois entre les mains des financiers et des banquiers. La mauvaise situation du trésor public et le désordre des finances de l'état en faisaient une classe précieuse que les ministres et les grands caressaient. Les Necker, les Tourton et Ravel, les Laborde, les Savalette, les Duruey, les Van-

denyver, etc., etc. ne jouissaient pas d'une moindre considération à la cour, que celles dont jouissent aujourd'hui auprès de M. de Villèle les frères Rotschild et quelques autres grands capitalistes.

C'était à ces favoris de Plutus que la plupart des grands seigneurs demandaient des épouses ; c'était à leurs coffres qu'ils s'adressaient pour réparer leurs désastres, ou qu'ils engageaient pour longues années les revenus de leurs duchés, ou de leurs marquisats.

Pour se rendre dignes des regards de la cour et de la haute noblesse, la plupart de ces parvenus affectaient le plus grand luxe : palais somptueux, ameublemens magnifiques, superbes équipages, brillante troupe de valets, fêtes et spectacles à la ville et à la campagne, tels étaient les moyens par lesquels ces financiers et banquiers réussissaient à se faire pardonner la roture, et à s'élever, sous la noblesse, au-dessus de la simple bourgeoisie. Mais ils avaient beau faire ; Beaujon, malgré son Élysée, ses deux millions de rente, et ses berceuses, n'était toujours que Beaujon, et le prince de Guémené, avec sa banqueroute, était toujours un Rohan. A propos de ce Beaujon,

voici une anecdote qui prouve bien son ignorance , et peut-être celle de la plupart des hommes de sa profession.

Un jour, il se présenta chez M. Necker, alors directeur général des finances, pour lui demander en faveur d'un de ses protégés une place de receveur général dans une province. « Mais, dit M. Necker, il n'est pas riche, et l'emploi qu'il désire exige un gros cautionnement : qui le fournira ? *Moi!* répond Beaujon d'un ton solennel, en portant la main sur sa poitrine.— Oh ! oh ! vous parlez comme *Corneille*, dit le ministre, à qui ce *moi* et le geste qui l'accompagnait avaient rappelé le fameux *moi* de Médée. » A ce mot *Corneille*, le financier rougit, tourne le dos, et va raconter à toutes les personnes de sa connaissance que M. Necker est un insolent qui lui a dit qu'il parlait comme une *Corneille*.

Voici une preuve, entre mille autres, du luxe prodigieux que déployaient les financiers à l'époque où nous sommes. M. de Saint-James, trésorier de la marine, avec huit cent mille francs de revenus, avait dépensé cent mille écus pour meubler et décorer un salon dans son hôtel de la place Vendôme. Sa salle à man-

ger lui avait coûté cent vingt mille francs , et la décoration du boudoir de madame bien au-delà de cette somme.

Cependant ces opulens capitalistes faisaient quelquefois un bon usage de leurs richesses. Beaujon était bienfaisant. Il fonda au faubourg du Roule une école gratuite pour les enfans , et un hospice pour quarante-huit vieillards , moitié de chaque sexe , lequel sert aujourd'hui à des malades.

C'étaient , en général , les riches financiers qui fournissaient au luxe des femmes entretenues et des actrices , auxquelles la jeune noblesse n'était guère en état d'acheter de beaux meubles et des diamans. Les brillans boudoirs et les charmans équipages des Duthé , des Arnould , des Carline , des Colombe , étaient payés de la bourse de ces voluptueux Crésus ; et aux promenades de Long-Champ , où ces femmes galantes éclipsaient , par leur parure et la beauté de leurs coursiers , les plus grandes dames de la cour , on nommait tout haut , non pas le jeune seigneur , mais le vieux financier qui avait fait les frais de leur triomphe.

Les financiers d'aujourd'hui entendent mieux leurs affaires ; ils aiment mieux grossir leurs

capitiaux aux dépens de la fortune publique, que de les jeter à la tête des actrices et autres femmes galantes, qu'ils laissent aux étrangers le soin d'entretenir, avec une louable économie.

BOURGEOISIE ET BAS PEUPLE DE PARIS.

LES bonnes mœurs qui paraissaient exilées des hautes classes de la société, et cette estimable simplicité qui les accompagne, étaient devenues comme le partage exclusif de celle qui, ne possédant ni titres, ni noblesse, ni trésors, tenait le milieu entre les gens titrés et les financiers. Livrée à d'utiles travaux, au commerce ou à l'industrie, elle offrait, dans sa paisible existence, le tableau des vertus domestiques et ces qualités modestes qui rendent les familles heureuses, si elles ne leur procurent pas l'illustration.

Tranquille spectateur des agitations et des plaisirs de la cour, des sottises et des excès de ceux que la fortune avait comblés de ses faveurs, le bourgeois de Paris, satisfait de son état, ne s'inquiétait guère de ce qui se passait autour de lui ; et son ignorance de ce qui excitait la curiosité des provinciaux et des étran-

gers, était telle, qu'elle lui avait attiré, depuis long-temps, l'épithète de *badous*. Vraiment citoyen, tout son intérêt se portait sur les seuls événemens qui pouvaient compromettre ou assurer la gloire de la patrie. Aussi avec quelle active curiosité ne s'informait-il pas, pendant la guerre de l'indépendance des États-Unis, du succès de nos armes en Amérique et dans l'Inde. Si, en lisant la *Gazette de France*, tel marquis s'arrêtait à la nouvelle que tel autre marquis avait eu l'honneur de monter dans les carrosses du roi, le simple bourgeois, en jetant les yeux sur cette même gazette, ne cherchait que les articles qui apprenaient que la Fayette, d'Estaing, Bouillé et Suffren avaient battu les Anglais ; et, lorsqu'il les avait lus, il montrait toute la joie que lui faisait éprouver l'humiliation de nos rivaux.

La fausseté était étrangère à ce bon citoyen ; et, bien loin de chercher à tromper les acheteurs, s'il était marchand, sa simplicité et sa probité le mettaient, au contraire, de temps en temps, dans le cas d'être la dupe des fripons. Fidèle à ses engagements, il tenait à honneur de les remplir avec la plus scrupuleuse exactitude. Quoique exclu des hautes sociétés,

il n'en était pas moins poli, mais de cette politesse franche qui vient du cœur, et qui ne consiste pas seulement dans des manières affectées, et dans un doucereux langage.

La fidélité conjugale était, en général, une des vertus des bourgeois de Paris, et ce n'était qu'à de longs intervalles que deux époux faisaient retentir les tribunaux de leurs mutuelles imputations d'adultère. C'est qu'alors la chasteté des femmes était sous la sauve-garde de la probité de leurs maris, et de la vie retirée qu'elles menaient dans le sein de leur famille; c'est que l'envie de briller à tout prix ne les poussait pas aux actions, par lesquelles elles pouvaient se procurer les moyens de rivaliser de luxe avec les femmes de la cour et celles des financiers; c'est que la dissipation, ce fléau des bonnes mœurs, ne les retirait point de leurs occupations domestiques, pour les lancer au milieu du tourbillon des plaisirs et des sociétés. De leur côté, les hommes même, que des passions trop vives entraînaient hors de la ligne du devoir, retenus par la crainte d'encourir le mépris des corporations auxquelles ils appartenaient, cachaient avec soin leurs amours illégitimes, et mettaient toute leur

attention à éviter un scandale qui eût été trop nuisible à leurs intérêts. Pour ne parler ici que de la classe des notaires, quel corps était plus considéré et plus digne de l'être? Les curés et les notaires de Paris, disait-on généralement dans la capitale et dans les provinces, sont les deux corps les plus respectables du royaume.

Le marchand affectait une extrême simplicité, comme l'indice de la longue continuité du même commerce dans sa famille; il dédaignait et laissait au forain le luxe, le luminaire et une propreté plus recherchée. Sa boutique, ouverte de grand matin, au vent et au froid, se fermait à la chute du jour. Durant l'hiver rigoureux de 1784, on voyait encore, rue Saint-Honoré et dans les rues adjacentes, quelques-unes de ces boutiques ouvertes, où une mère et ses filles passaient les jours entiers sans autre moyen de se chauffer qu'un peu de charbon allumé dans une chaufferette.

Les mœurs du bas peuple étaient bien différentes de celles des bourgeois; mais elles se rapprochaient beaucoup de celles des classes les plus élevées de la société. La débauche dans les grands et la débauche dans les petits était toujours la débauche; mais celle des pre-

miers se présentait sous des dehors plus polis, plus délicats, plus attrayans; et celle des seconds n'offrait rien dans ses formes que de grossier, de brutal, de dégoûtant. Les jeunes seigneurs s'enivraient dans de belles orgies avec d'élégantes prostituées, et les hommes des basses classes, ne pouvant faire autrement, couraient, aux Porcherons ou à la Nouvelle France, noyer leur raison dans des brocs de mauvais vin, avec des filles de leur genre.

Légère, moqueuse, inconséquente, grossière, et souvent brutale, cette populace était aussi bonne, humaine, avant que les funestes leçons des révolutionnaires lui eussent inspiré le fanatisme féroce de la liberté et de l'égalité. Il y avait alors dans son cœur un grand fonds de pitié pour les malheureux et même pour les étrangers. Si quelqu'un était attaqué dans une rue d'un mal subit, ou blessé par quelque accident, la foule s'assemblait aussitôt autour de lui; chacun s'empressait de le soulager; et telle pauvre femme lui aidait à se relever, lorsqu'une belle dame daignait à peine jeter hors de son char un coup d'œil sur ce malheureux.

Les poissardes avaient alors beaucoup plus de célébrité qu'elles n'en ont aujourd'hui : on

nommait ainsi les marchandes de fruits, de poissons, de légumes, de fleurs, qui tenaient leurs étalages à la halle. Brusques, querelleuses, si une personne, en leur demandant le prix de leurs marchandises, ne leur donnait pas celui qu'elles en voulaient, elles se levaient fièrement, et les poings sur les hanches, elles lui débitaient, d'une voix très-élevée, une kyrielle d'injures, plus singulières les unes que les autres, auxquelles il n'était guère possible de répondre que par le silence. Mais tout finissait avec les paroles.

Ces femmes avaient l'honneur, sous le titre de *dames de la halle*, de complimenter le roi, la reine, la famille royale, à l'époque des réjouissances publiques, et d'être régälées à une table servie par les officiers de leurs majestés : elles s'étaient aussi arrogé le droit d'aller féliciter les princes et les grands seigneurs, nationaux et étrangers, dans de certaines occasions, en vue d'obtenir quelques pièces d'or de leur générosité. La révolution, qui a supprimé tant de privilèges, n'a pas manqué d'atteindre ceux des *dames de la halle*. Il ne leur était guère possible d'aller complimenter Marat ou Robespierre : une telle démarche les au-

rait fait, sans doute, traduire toutes ensemble au tribunal révolutionnaire, comme coupables d'avoir conservé un usage monarchique. En reprenant une espèce de vie sous l'empire, ce corps, jadis fameux, parut bien déchu de son éclat. Napoléon et ses généraux n'étaient guère d'humeur à recevoir leurs bouquets. On dit même que le premier, au retour d'une campagne, les accueillit de manière à leur faire perdre l'envie de revenir une seconde fois. La restauration leur avait fait, sans doute, concevoir l'espérance de recouvrer leurs antiques honneurs, et la restauration ne leur a pas été plus favorable que l'empire. Il est vrai que, désorganisée depuis long-temps, cette corporation n'offre plus ces élémens qui autrefois lui attiraient la bienveillance de la cour. Tout ce que la halle renferme de marchandes, un peu aisées ou jolies, n'a point songé à s'y replacer. Ce n'est plus qu'une troupe de huit ou dix pauvres femmes, laides, mal mises, souvent ivres, qui ont oublié la tradition de l'ancien langage et des manières, et ne sont jamais admises que devant le valet de chambre du seigneur qu'elles veulent complimenter.

FINANCES.

Nous n'avons point la prétention de faire ici l'histoire des finances. Ce serait une entreprise par trop hasardeuse, et à laquelle nos forces ne pourraient suffire. Notre intention n'est donc que d'en présenter une espèce de tableau, où sont tracées rapidement leurs vicissitudes, depuis la fin du règne de Louis XV, jusqu'à ce jour. Dans un ouvrage de la nature de celui-ci, il est indispensable de parler des richesses de l'état, à cause de l'influence qu'elles ont eue, et auront toujours sur les existences publique et privée des Français.

Pour que les finances d'un royaume soient dans un état prospère, il faut que la recette soit au moins égale à la dépense, si elle ne la surpasse. C'est malheureusement ce qu'on était loin de pouvoir dire des nôtres, lorsque Louis XVI monta sur le trône. Tout ce qui entraît annuellement dans le trésor royal n'excédait pas la somme de 450 millions, et ce qui en sortait allait au delà de plus de 500. Les énormes dilapidations de la cour, et la détestable administration de l'abbé Terray,

avaient établi cette énorme disproportion entre la recette et la dépense. La plaie était profonde ; elle s'envenima davantage par les palliatifs du banquier génevois ; et enfin la guerre d'Amérique la rendit incurable. En vain M. de Calonne, après le renvoi de Necker, en vain le cardinal de Brienne, cherchèrent tous les moyens possibles de prolonger les dernières heures de notre système financier : les deux premiers ordres de l'état, et le parlement de Paris, auraient pu lui rendre une nouvelle vigueur, s'ils eussent répondu aux patriotiques intentions du monarque ; mais leur attachement à d'anciens privilèges les empêcha de venir au secours de ce trésor, que menaçait une ruine totale, qui devait ensuite retomber sur eux.

Ce que la noblesse, le clergé et les parlements avaient refusé, l'assemblée constituante le leur arracha de vive force. L'anéantissement des privilèges de la féodalité, une économie sévère dans les dépenses, la vente des biens du clergé, la création de plusieurs centaines de millions d'assignats, hypothéqués sur ces biens, eurent bientôt fait disparaître ce *déficit* qui avait fait si long-temps le désespoir des mi-

nistres des finances. Tel fut l'effet de cette révolution qu'avaient provoquée ceux qui s'en plaignent aujourd'hui avec tant d'amertume. Ils perdirent tout pour avoir voulu tout conserver.

Le nouveau système promettait les plus heureux résultats, pour l'avenir, lorsque la guerre étrangère, en forçant le trésor d'augmenter ses dépenses, vint l'obliger de multiplier ses ressources, par la confiscation et la vente des biens des émigrés; presque tout le numéraire avait disparu : en attendant que ces biens fussent vendus, il fallut émettre de nouvelles sommes en assignats, dont ils devaient être l'hypothèque; et, comme le feu de la guerre s'étendait de tous côtés, ces nouvelles sommes furent bientôt suivies d'autres, non moins considérables, qui portèrent, sous le gouvernement conventionnel, la masse du papier monnaie à plus de cent quarante milliards.

Cependant, au milieu de cette richesse fictive, la convention qui, en prenant les rênes du gouvernement, n'avait pas trouvé un seul lingot à la monnaie, y rassemblait une immense quantité d'or et d'argent, qui provenait de la spoliation des églises de la France et de la Bel-

gique, dont nos armées avaient fait la conquête; et en même temps elle proscrivait l'échange du numéraire contre les assignats, pour avoir le prétexte de confisquer celui que ses émissaires pourraient découvrir chez les particuliers. En vain le député Barrère tâchait de consoler la nation de la détresse dans laquelle cette assemblée la précipitait, journallement, en disant qu'on battait monnaie sur la place de la révolution, cette mesure atroce n'empêcha pas que les assignats ne tombassent, de jour en jour, dans un avilissement tel, que chacun s'empressait de s'en défaire à tout prix, en achetant toutes sortes de marchandises, qui présentaient quelque valeur. Rien alors n'était si ordinaire que de voir des hommes et des femmes, qui n'avaient point été élevés dans le commerce, colporter çà et là des échantillons d'objets d'épicerie, de lingerie, de toilerie, de draperie, de librairie, voire même de commerces bien moins honorables, pourvu qu'ils présentassent la facilité de faire un bénéfice quelconque, du jour au lendemain, avec le papier dont ils avaient rempli leur portefeuille.

C'étaient surtout les petits rentiers à qui l'on avoit remboursé les deux tiers de leur capital,

pour consolider le troisième, qui s'érigeaient ainsi en marchands colporteurs, offrant de maison en maison, de boutique en boutique, des marchandises à des personnes non moins empressées de se défaire de leur papier. Quant aux gros rentiers, ils se jetaient sur les biens du clergé et des émigrés, qui leur étaient adjugés à une estimation quelconque, et sans échelle de dépréciation.

Enfin, la masse énorme du papier-monnaie tomba de son propre poids; mais, pour leur conserver encore un peu de valeur, après leur chute, la Convention les transforma en mandats territoriaux, qui, après être devenus la proie de l'agiotage et le prix de quelques domaines nationaux, disparurent au bout de quelques mois pour faire place au numéraire.

Si les assignats ruinèrent un nombre prodigieux de familles, il faut convenir qu'ils produisirent deux grands miracles : ils servirent à rassembler et à solder ces nombreuses et vaillantes armées qui, après avoir repoussé les armées étrangères du territoire français, allèrent conquérir la Belgique, les électors du Rhin et la Hollande, et forcer plusieurs monarques à faire la paix avec la république; ils

attachèrent pour toujours à la révolution les habitans des campagnes, avec la chaîne de l'intérêt, en les rendant possesseurs de ces terres qu'ils avaient si long-temps cultivées pour le compte de propriétaires qui les opprimaient en récompense de leurs travaux.

Après la chute des mandats, le numéraire enfoui reparut peu à peu dans la circulation, et se trouva bientôt augmenté, soit par les pièces d'or et d'argent qui furent, presque sans discontinuation, frappées à la Monnaie, soit par les ventes faites aux étrangers, aux Anglais surtout, d'objets précieux confisqués sur le clergé, les émigrés, les déportés et les condamnés; soit, principalement, par des sommes considérables qui provenaient des contributions imposées aux princes et aux peuples italiens par le général Bonaparte.

Cette prospérité financière ne fut pas de longue durée. Le vainqueur de l'Italie étant parti pour l'Égypte, les impôts étant mal payés par la rareté du numéraire, et la guerre ayant recommencé avec l'Autriche et la Russie, il fallut bien employer des mesures extrêmes pour indemniser le trésor, dont la dépense était journallement plus considérable que la recette.

Alors on en vint au système des emprunts forcés, qui portèrent un coup funeste au commerce et aux manufactures, par la privation des capitaux nécessaires à leur prospérité. Ramel, qui, alors était ministre des finances, n'avait plus les ressources de Cambon, rapporteur du comité financier de la convention, dont les rapports avaient mérité le nom ridicule de *Cambonades*; chaque jour voyait tomber les effets publics, et l'on pouvait prévoir celui où le tiers consolidé se réduirait à zéro.

Par le renversement du gouvernement inique et inepte du directoire, le général Bonaparte rendit quelques symptômes de vie au trésor. Les effets du gouvernement reçurent un mouvement de hausse, et les fortunes particulières, animées par la confiance, se montrèrent de zélées auxiliaires de la fortune publique. Bientôt ce mouvement acquit de nouveaux degrés d'activité par les victoires des armées françaises, par l'évacuation de l'Italie par les troupes autrichiennes, et par la paix avec la Russie, l'Autriche et l'Angleterre.

Depuis cette époque jusqu'en 1812, les finances, basées sur un gouvernement fort, sur un système régulier d'impositions, et nourries

soit par d'énormes contributions, fruit de nos triomphes en Prusse et en Autriche, soit par l'établissement de la banque de France, soit enfin par la réunion à l'empire de la Hollande, et de plusieurs contrées d'Italie et d'Allemagne; les finances, disons-nous, atteignirent le plus haut point de prospérité. Si le gouvernement dépensait beaucoup, il recevait aussi beaucoup; ainsi que le prouvent les monumens qu'il élevait de tous côtés, les ponts, les canaux, les grands chemins, et tant d'autres grands et utiles ouvrages qu'il faisait exécuter; les magnifiques récompenses qu'il accordait à tous ceux qui servaient bien l'état de leur épée, de leur plume, et dans quelque autre profession que ce fût. Qu'on lise les rapports présentés chaque année par les ministres au corps législatif, et l'on n'y trouvera que la preuve la plus manifeste d'une prospérité à laquelle jamais la France ne s'était élevée à aucune époque de notre histoire.

La désastreuse campagne de Russie, après les énormes dépenses qu'avait nécessitées l'immense armement par lequel elle avait commencé, porta un coup funeste à toutes nos mesures, à tous nos établissemens financiers.

Le trésor , abandonné de presque tous ses auxiliaires , sortit de la route qu'il avait suivie jusqu'alors , et se vit forcé de chercher des ressources qui ne devaient lui assurer qu'une opulence momentanée. La campagne de Saxe le réduisit à une nouvelle détresse ; enfin , celle de 1814 lui ôta toute espérance de se relever jamais de sa chute , si le prince légitime n'eût mis fin , par une paix honorable , à ces guerres qui nous menaçaient tous des horreurs de l'indigence. Le crédit avait accompagné et favorisé les opérations financières de Bonaparte vainqueur ; le crédit les abandonna quand il fut vaincu. Soyez victorieux de vos ennemis , ou conservez la paix avec honneur , dirons-nous à tous les gouvernemens , si vous voulez maintenir le bon état de vos finances.

Les plaies causées à la France par trois années de défaites se cicatrisaient de jour en jour ; les effets publics , les actions de la banque de France , recouvraient rapidement la valeur qu'ils avaient perdue , lorsque le débarquement de Bonaparte de l'île d'Elbe attira une seconde fois sur nos provinces les armées européennes. Épuisé par tous les moyens que cet homme employa pour se maintenir sur le

trône, et repousser les troupes qui s'avançaient contre lui, le trésor se trouva de nouveau dans l'impuissance de fournir aux besoins de l'état. Que serait devenu cet état, après l'invasion étrangère, si Louis XVIII n'eût trouvé, dans la confiance qu'inspiraient sa légitimité et sa loyauté, le crédit, en vertu duquel il devait payer aux alliés plus d'un milliard, soit pour la contribution de guerre, soit pour les frais de l'occupation pendant trois années successives ?

Cet impôt énorme a été payé, et cependant les finances de l'état n'ont fait, depuis cette époque qui semblait devoir leur être si funeste, qu'éprouver successivement des améliorations qui iront, sans doute, toujours en croissant, si quelque événement inattendu ne vient pas y mettre un terme.

Nous n'examinerons point ici, parce que la nature de cet ouvrage s'y oppose, l'influence bonne ou mauvaise que les dernières lois de finance, qu'on nomme les *lois Villèle*, peuvent avoir ou auront sur la fortune publique, et par contre-coup sur les fortunes particulières ; tout ce que nous voyons, c'est que les finances sont, pour ainsi dire, stationnaires, et qu'elles n'attendent qu'un mouvement qui les

fera avancer, ou qui les fera rétrograder. Comme il est dans la nature des choses qu'une prospérité parvenue à son apogée décline tôt ou tard, nous ne pouvons nous empêcher de craindre pour elles l'accomplissement de cette loi.

INDUSTRIE, INVENTION.

LES Français sont naturellement industriels : doués de beaucoup d'imagination et de goût, ils aiment à créer. Si l'on ne peut leur attribuer les grandes découvertes, telles que celles de la poudre à canon, de l'imprimerie, des lunettes d'approche et quelques autres, on ne peut du moins leur refuser le talent de perfectionner ce que les autres peuples ont inventé, et d'y donner de nouvelles formes, ou plus utiles ou plus agréables, qui les placent presque sur la même ligne que les inventeurs.

L'industrie est ce qui contribue le plus à la richesse et au bien-être d'une nation. Toujours active, comme une seconde providence, elle lui fournit sans cesse de nouvelles jouissances. Attentive à tous ses besoins, à tous ses goûts, et même excitée par eux, elle emploie tous ses efforts à les satisfaire ; elle veille même à ses

plaisirs, les multiplie autant qu'il est en elle, en en ajoutant de nouveaux aux anciens, et en donnant à ceux-ci tout l'intérêt d'une agréable nouveauté. Effet de la prospérité des états, elle l'augmente de tout son pouvoir; et, pour la protection qu'elle reçoit du gouvernement, elle l'enrichit d'une infinité d'objets qui, en excitant l'envie des étrangers, les rend, pour ainsi dire, tributaires de ce gouvernement.

Plus que tous les autres peuples de l'Europe, la nation française s'est distinguée dans tous les temps par son esprit industriel. Long-temps avant la révolution, les produits de son industrie n'étaient pas moins recherchés dans le monde entier que ceux de son territoire. La ville de Lyon l'enrichissait par ses velours, ses étoffes de soie, ses brocards, ses chapeaux, ses bas de soie; Aubusson et la Savonnerie, par leurs tapis; Paris, par ses montres, ses pendules, son orfèvrerie, sa bijouterie, son ébénisterie, sa tabletterie, ses instrumens d'optique et par ses glaces, ainsi que Saint-Gobin par les siennes; Sèvres s'enorgueillissait, comme aujourd'hui, de sa belle porcelaine, qui a fait oublier celle de Saxe, de la Chine, et du Japon. Nos modes se recommandaient dans

toute l'Europe, et même dans le nouveau monde et l'Inde, par leur élégante diversité. Toutes les cours leur payaient tribut, et c'était presque une honte, que de ne pas s'y conformer dans les ajustemens et les ameublemens.

Le gouvernement n'encourageait pas l'industrie, abandonnant ce soin aux nations étrangères, excepté à l'Angleterre, à laquelle un traité de commerce, tout à l'avantage de cette puissance, sacrifiait la plupart de nos manufactures; mais l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, la Russie, toutes nos îles dans les Antilles et les mers de l'Inde, les États-Unis et les provinces espagnoles dans les deux Amériques, se chargeaient de cet encouragement, en lui donnant la préférence pour un grand nombre d'objets de sa création.

La révolution, la révolte des noirs à Saint-Domingue et les guerres étrangères attaquèrent cette industrie; mais, au lieu de l'anéantir, ces événemens ne firent que lui faire changer de direction et d'objet. Tournée presque entièrement vers les besoins des armées, elle créa de nouvelles formes pour l'armement et l'habillement des troupes; et de cette manière elle entra, pour ainsi dire, en participa-

tion de leurs triomphes. Encombrée de papiermonnaie, elle le fit servir à l'invention de nouveaux procédés dans les manufactures et dans les arts de sa dépendance. Le génie militaire, la mécanique, la fonte des canons, les fusils et les pistolets, attestèrent son influence et ses progrès. N'oublions pas que c'est à son audace aérostatique que nous sommes redevables de la victoire de Fleurus, en 1794, et que plus tard elle s'illustra encore par la construction des télégraphes. Si les beaux arts se trouvèrent alors hors de sa sphère d'activité, il faut nécessairement convenir qu'elle eut une puissante influence sur les progrès des arts utiles. Le désastre des manufactures lyonnaises la frappa d'épouvante; elle répandit sur leurs débris des larmes de sang, et se promit bien d'employer tous ses efforts pour leur rendre un jour tout l'éclat qu'elles avaient perdu.

Délivrées de la funeste concurrence de l'Angleterre, nos fabriques prirent un essor, tel que bientôt elles purent élever leurs produits au niveau de ceux de cette puissance. De tous côtés, les ateliers de filature, à l'aide de procédés aussi ingénieux que nouveaux, donnè-

rent aux tissus de laine ou de coton une finesse à laquelle nos rivaux étaient loin de s'attendre ; alors fut résolu le problème de la meilleure qualité possible avec le meilleur marché possible. Les métaux les plus durs prirent des formes pleines d'élégance sous le marteau de l'ouvrier ; l'acier, fortement trempé, brilla sur les armes offensives et défensives des guerriers ; les manufactures d'armes à Versailles et dans d'autres lieux étonnèrent l'Europe par leurs chefs-d'œuvre, et fournirent au gouvernement les moyens de récompenser noblement ceux qui s'étaient distingués par des actions d'éclat, et de s'attirer la reconnaissance des princes étrangers par des présens convenables à leur dignité.

L'orfèvrerie et la bijouterie, que la grossièreté républicaine avait pour ainsi dire proscrites par la guerre qu'elle avait déclarée à l'or et à l'argent, reparurent après le 9 thermidor, avec une nouvelle activité, avec une provision considérable de nouvelles formes et de nouveaux ornemens, qui furent admirés et recherchés par tous ceux qui n'estiment la richesse que lorsqu'elle est unie à une élégante simplicité.

Des métaux passons aux bois. Si nous parcourons les ateliers d'ébénisterie du faubourg Saint-Antoine et de la rue de Cléry, nous serons frappés de l'application industrielle de milliers d'artisans à transformer les bois les plus communs, comme les plus rares, en meubles de toute espèce, et pour toutes les conditions. L'acajou, le chêne, le sapin, l'orme, le noyer, le hêtre, le cerisier, etc., sont dessinés, façonnés, lustrés, avec un goût qui semble avoir atteint la perfection, avec une solidité qui le dispute à la légèreté, avec une élégance de formes dont le massif des anciens meubles ne saurait supporter le voisinage. Enfin l'esprit d'industrie fait, de jour en jour, de si heureux et si rapides progrès, qu'il est difficile de distinguer l'artisan de l'artiste. Eh ! pourquoi un dessinateur médiocre se donnerait-il ce dernier nom, et un habile ouvrier devrait-il se le refuser ? Celui qui invente mal devrait-il être préféré à celui qui corrige et refait ce qui a été mal inventé ?

La domination de Bonaparte étendit au loin l'empire de l'industrie, par les nombreux encouragemens qu'elle donna à ses efforts, et les nombreux débouchés qu'elle ouvrit à ses pro-

duits. Tous les arts de nécessité, d'utilité et de luxe, se réunirent alors et conspirèrent pour le bien-être et l'ornement de la France. Ce serait une tâche immense que d'entrer dans le détail des chefs-d'œuvre de nos manufactures et de nos fabriques, et des inventions nouvelles qui illustrèrent le génie français à cette brillante époque. Les différentes expositions des nombreux objets de notre industrie excitèrent vivement l'admiration des étrangers qu'elles avaient attirés dans la capitale. Dans la cour du Louvre, sous le gouvernement directorial; dans les salles du bâtiment de la rue de l'Université, consacré à l'administration des mines; à la place des Invalides, sous les gouvernemens consulaires et impériaux, on s'étonna de la supériorité de la nouvelle industrie sur l'ancienne. Tous les métiers et tous les arts y parurent dans une espèce de triomphe, et défièrent toute l'Europe, y compris la Grande-Bretagne, de présenter un spectacle pareil à celui qu'ils lui offraient. Les pompes à incendie, les instrumens d'agriculture, les caractères d'imprimerie, les limes, les scies, les quincailleries de toute espèce, les cristaux, les quinquets, les lustres, les tapis, les caudéla-

bres, les bronzes, les étoffes de tout genre, les porcelaines, les faïences, les cuirs, les papiers de tenture, les pendules, et une infinité d'autres objets, soumis à l'industrie et exécutés par elle, classés avec méthode et dans leurs rapports, attestèrent les progrès que l'esprit industriel de la capitale et des départemens avait faits dans des circonstances où tout autre peuple aurait perdu le sien.

Ce fut une belle idée des gouvernemens dont nous venons de parler, que de montrer ainsi à l'Europe toute l'influence de la liberté de l'industrie sur les progrès de nos arts et de nos métiers, les heureux résultats de la protection qu'il leur accordait, et l'utilité des écoles qu'il avait établies, entre autres celle de Châlons, pour en étendre et perpétuer les créations ou les perfectionnemens.

Les guerres malheureuses qui précédèrent la restauration et les événemens qui la suivirent, arrêtèrent l'essor de l'industrie, par le découragement qu'ils causèrent aux capitalistes et aux chefs des manufactures et fabriques. Le génie industriel peut bien être ralenti, dans sa course, par certaines causes qui lui sont étrangères; mais, à la moindre apparence de paix et

de tranquillité, il retrouve son ardeur et rentre dans la carrière avec un nouveau zèle et un nouveau succès, même sans être protégé, même malgré des mesures irrésolues qui tendent à le décourager.

C'est là son triomphe depuis dix ans : en vain quelques hommes incapables de rien imaginer, de rien produire à l'avantage de la société, se sont élevés, et s'élèvent encore avec une sorte de fureur contre les efforts de l'industrie, qu'ils blasphèment sans la connaître; elle s'avance, et ne cessera de s'avancer dans la carrière qu'elle s'est ouverte, à la honte de toutes les vieilles routines. Les entraves qu'opposaient à ses progrès les anciennes corporations sont brisées à jamais.

COMMERCE ET SES VICISSITUDES.

Le commerce est le véhicule de l'industrie, comme l'industrie est l'âme du commerce. Un peuple industriel est nécessairement un peuple commerçant, comme celui-ci est aussi nécessairement un peuple industriel.

Le commerce français, depuis la mort de Louis XV, se montre sous quatre aspects différens, ou, ce qui est la même chose, son

histoire se renferme dans quatre époques. Jusqu'à la révolution sa balance en exportations et importations fut presque toujours à l'avantage des premières. Comme les négocians éprouvaient peu d'entraves dans leurs spéculations au dehors, ils ne songeaient point à placer leurs capitaux sur l'état, mais à les faire valoir par l'achat des marchandises qu'ils vendaient ensuite aux nations du continent, et à nos colonies de l'Amérique et de l'Inde. Nos vins et eaux-de-vie traversaient l'Atlantique pour remplir les caves américaines, et l'océan Indien pour abreuver les habitans des îles de France et de Bourbon, et ceux de la côte de Coromandel ; ils passaient la Manche pour dissiper le flegme britannique, et le Sund pour faire les délices des tables danoises, suédoises et moscovites. Nos étoffes de soie, la quincaillerie, l'orfèvrerie, la bijouterie, l'horlogerie, la librairie, trouvaient de nombreux débouchés dans les deux mondes : l'Asie et l'Afrique enrichissaient le port de Marseille, comme l'Amérique et l'Inde, le Havre, Saint-Malo, Lorient et Bordeaux. Quelle activité dans tous ces ports ! quelle population toujours gaie, parce qu'elle était toujours occupée.

Alors un grand nombre de jeunes gens, devenus propriétaires de quelques capitaux, par l'âge de majorité ou par la mort de leurs pères, ne cherchaient point à les exposer sur un tapis vert aux chances du hasard, mais à les utiliser par des spéculations commerciales à leur portée. Si les privilèges des corporations les empêchaient de les faire valoir utilement dans leur patrie, ils se formaient une petite cargaison, et s'embarquaient ensuite avec cette pacotille pour Saint-Domingue, ou quelque autre de nos colonies. Voici entre mille un fait relatif à un jeune marchand avec qui j'ai été élevé. Il était natif de Lyon, et avait hérité de son père une somme d'environ 6000 francs. Je le rencontrai un jour, en 1786, sous les galeries du Palais-Royal. Après les premiers témoignages du plaisir que nous éprouvions en nous retrouvant après douze ans d'absence, je lui demandai ce qu'il était venu faire à Paris.

« J'y suis venu, me répondit-il, me faire une pacotille de différens objets de quincaillerie et de tabletterie, pour l'aller revendre en Amérique. Que ferais-je ici de 6000 francs que mon père m'a laissés? je veux qu'ils fructifient au-delà des mers, plutôt que de les consommer

en France écu par écu. » Nous nous séparâmes. Six années s'écoulèrent sans que je revisse cet ami. Enfin, au retour d'un voyage que des circonstances m'avaient forcé d'entreprendre, je reçus la nouvelle qu'il était revenu en France, et jouissait à Versailles d'une honnête fortune. Je me rendis dans cette ville; je le trouvai dans une maison qui lui appartenait, avec une épouse et deux enfans. « J'ai bien fait, me dit-il, de me faire négociant américain. J'ai gagné plus de 60,000 francs, en faisant le commerce d'île en île. J'ai acquis cette petite maison, et cette petite femme qui m'a donné ces deux marmots. Je me trouve heureux; mais comme la révolution me donne le droit de faire valoir mes fonds comme je le voudrai, je ne prétends point passer, à l'âge de trente-quatre ans, le reste de mes jours dans l'oisiveté; mais de profiter de l'expérience que j'ai acquise dans le commerce. » Hélas! il ne prévoyait pas que sa femme serait veuve un an après.

L'insurrection des Nègres de Saint-Dominique, les troubles révolutionnaires, les assignats, le *maximum*, les guerres civiles et étrangères, portèrent à notre commerce au dedans et au

dehors un coup dont il sembla qu'il ne pourrait jamais se relever. Le seul qui se faisait alors n'était qu'un brocantage ou un commerce de consommation, que gênaient encore de tous côtés l'anarchie et le discrédit du papier-monnaie; celui des grains principalement, parce que chaque municipalité, frappée de la crainte d'une disette, en entravait la circulation. On eût dit que tous les Français étaient devenus étrangers les uns aux autres, en voyant les habitans d'un village retenir les subsistances destinées à ceux d'un village voisin.

Quand le gouvernement fut devenu plus régulier, que le numéraire eut reparu, que la liberté eut été rendue au vendeur de mettre à ses denrées un prix convenable, le commerce de consommation reprit son activité; mais les autres genres de négoce restèrent dans une triste stagnation, jusqu'à ce que les victoires de nos armées lui eurent ouvert de nombreux débouchés en Belgique, en Hollande, en Allemagne, en Italie, et qu'un traité de paix eut fait entrer en Espagne les produits de notre industrie. Quant au commerce maritime, les escadres anglaises s'opposaient de tous côtés à ses tentatives pour reprendre son cours, non

seulement au-delà des mers, mais encore de rivage en rivage et de port en port, de manière qu'il était presque impossible à un bâtiment d'arriver heureusement de Bordeaux à Lorient.

Bonaparte, pour le dédommager de l'espèce de réclusion à laquelle la marine anglaise le condamnait sur le continent, proscrivit les marchandises que l'Angleterre y apportait, et força de cette manière les pays, où ses armes avaient pénétré, à se jeter sur les produits de nos manufactures et de nos fabriques. Cependant cette mesure, aussi vaine qu'impolitique, ne l'empêchait pas de s'approvisionner, chez les ennemis, des denrées coloniales.

Cette proscription ayant cessé par les victoires des alliées, qui contraignirent la France à se renfermer dans ses anciennes limites, le commerce se trouva de nouveau réduit aux objets de consommation; et, quand leurs troupes se furent répandues de tous côtés sur notre territoire, il tomba presque entièrement avec le crédit qui le soutenait. Il se releva un peu de sa chute pour retomber de nouveau en 1815. Le traité de paix qui suivit n'était pas fait pour lui rendre sa vigueur. Il se traîna jusqu'au moment où les troupes étrangères se

retirèrent de nos frontières. La rareté des capitaux, le discrédit des effets publics, les systèmes de douanes, adoptés par les puissances, les troubles de Naples, du Piémont et de l'Espagne, sont autant de causes qui l'ont empêché de remonter à cette grande prospérité continentale, à laquelle il était parvenu depuis 1802 jusqu'en 1812. Peut-être la reconnaissance de l'indépendance de Saint-Domingue, qui a déjà eu lieu, et celle des nouveaux états de l'Amérique espagnole, qui n'est encore qu'en espérance, le dédommageront-elles de la triste contrainte à laquelle il paraît être condamné sur le territoire européen.

· AGRICULTURE ET SES PROGRÈS.

L'agriculture a toujours été le sujet des méditations des hommes qui la reconnaissent comme la mère nourricière des peuples, et la principale source de leurs richesses. Avant la révolution plusieurs écrivains, dont le plus célèbre est l'abbé Rozier, avaient composé des ouvrages propres à en hâter les progrès, et des sociétés savantes distribuèrent, de temps en temps, d'honorables récompenses aux agricul-

teurs qui avaient imaginé de nouveaux procédés pour la culture des terres, ou perfectionné les anciens. Les plus grands seigneurs, et les ministres même, montraient sur cet intéressant sujet un zèle qui encourageait puissamment l'industrie agricole dans les provinces. Malheureusement, les privilèges de la féodalité s'opposaient à l'accomplissement des vœux qu'on faisait assez généralement pour la prospérité des campagnes et le bonheur de leurs habitans. Des armées d'oiseaux, des troupes de bêtes fauves, qu'il était défendu de tuer, comme consacrées aux plaisirs des princes et de la noblesse, détruisaient les récoltes, ravageaient les champs, sous les yeux même de leurs propriétaires, que la moindre tentative pour se délivrer de ce fléau aurait fait condamner aux galères. L'abolition des droits féodaux, des capitaineries, et une diminution considérable sur le prix du sel, commencèrent à faire goûter aux agriculteurs une portion du bonheur dont ils devaient jouir.

La plupart de ces hommes utiles n'étaient que fermiers des terres du clergé et de la noblesse, ou seulement simples journaliers. Les plus malheureux étaient ceux dont les proprié-

tés étaient comme enclavées dans les grandes possessions de ces deux premiers ordres de l'état. La vente des biens ecclésiastiques, dont le prix était payable en assignats à des termes assez éloignés, en rendit un grand nombre propriétaires. Chacun acheta le terrain qui était le plus à sa convenance, se mit à le cultiver avec le plus grand soin, et à le rendre deux fois plus fertile qu'il n'était auparavant, sans plus rien craindre des lièvres, des cerfs, des daims et des pigeons, dont les chasseurs, en troupes, avaient détruit un nombre prodigieux. Dès-lors les terres marécageuses furent, par des travaux assidus, rendues propres à la culture; des terrains incultes se couvrirent de moissons; des forêts immenses, retraites des bêtes fauves, disparurent en partie pour faire place à d'excellens vignobles. Les champs qui avaient produit du blé ne furent pas laissés, l'année suivante, dans un repos absolu; ils reçurent de nouvelles semences pour la nourriture des animaux employés à leur culture. Enfin, il n'y eut pas un pouce de terre qui, par cette division des grandes propriétés, ne fût mis en valeur par l'industrie des nouveaux possesseurs. La vente des biens des émi-

grès et d'autres , confisqués en vertu des lois révolutionnaires , ajouta au bien-être des cultivateurs et aux progrès de l'agriculture.

Les victoires de nos armées , en étendant les limites de l'empire , favorisèrent considérablement la vente des produits de nos campagnes ; alors des amas immenses de grains , qui autrefois eussent été sans valeur dans les greniers des fermiers , passèrent chez des nations dont le maigre territoire ne pouvait se couvrir d'épis ; alors les coffres de l'état se remplirent avec une partie des gains que l'agriculture avait fait sur le fruit de ces travaux.

La ruine de notre commerce maritime donna lieu à plusieurs expériences sur quelques productions , pour remplacer , s'il était possible , celles de nos colonies. Des champs immenses se couvrirent de betteraves , qui devaient nous dédommager de la canne à sucre ; et cette expérience prouva qu'à la rigueur nous pouvions nous passer de cette denrée , devenue pour nous de première nécessité ; il n'y eut pas jusqu'à la chicorée qui ne fût mise à contribution pour remplacer du café , dont le prix était excessif. Son amertume et sa couleur étaient bien propres à nous faire illusion. Ainsi

tout tournait à l'avantage des cultivateurs par le fléau même de la guerre. Dans plusieurs départemens la culture du coton et de la garance fut encouragée et entreprise avec plus ou moins de succès; on demanda au raisin un sirop pour l'usage des hôpitaux, et ce sirop parut ne le pas céder à celui qui était confectionné avec le sucre.

Des laines pouvaient lutter par leur finesse contre les plus beaux cotons. D'opulens propriétaires s'appliquèrent à les obtenir des troupeaux indigènes, par leur croisement avec les races espagnoles, et le succès répondit avec éclat à leurs efforts.

La culture du lin, cette source abondante de richesse pour les campagnes de la Flandre, ne se perfectionna pas moins qu'elle ne s'étendit, par la magnifique récompense d'un million, promise à celui qui inventerait le moyen de le filer comme le coton.

Les tissus de cachemire rendaient notre luxe tributaire des peuples de l'Inde. Nos chèvres nous fournissant un poil beaucoup moins fin que celui des chèvres que nourrit le Tibet, M. Ternaux fit acheter et acclimater plusieurs centaines de celles-ci dans les départemens du

midi, et parvint bientôt à une étonnante imitation de ces beaux schals de cachemire qui se payaient au poids de l'or. L'exemple de ce célèbre manufacturier influa puissamment sur l'éducation des chèvres françaises, et sur la manière de tisser leur poil; et bientôt s'élevèrent de tous côtés, dans la capitale et dans les autres principales villes de France, à Lyon surtout, des fabriques de schals, qui répandirent une partie de leurs capitaux sur les habitans des campagnes.

La soie étant aussi employée, par les fabriques, pour les mêmes tissus, une nouvelle activité se communiqua à la culture du mûrier.

Les guerres désastreuses qui précédèrent la restauration, et les deux invasions des troupes étrangères, portèrent un coup funeste à l'agriculture dans un grand nombre de départemens, soit par les ravages des campagnes, soit par les nombreuses réquisitions adressées aux cultivateurs; heureusement la munificence royale vint au secours de ceux qui avaient le plus souffert, et employa d'autres moyens pour faire disparaître les traces de leur infortune.

Quel ne serait pas l'étonnement de celui qui

n'aurait pas visité nos campagnes depuis quarante ans ! Au lieu de cette population pauvre , méprisée , opprimée , dont il plaignait alors la malheureuse situation , il verrait des paysans riches , ou dans l'aisance , considérés , libres et respectés ; au lieu de ces plaines en friche , des champs cultivés et couverts d'épis jaunissans ; au lieu de ces chaumières , ou de ces cabanes en ruine , des maisons en pierre et commodément distribuées ; au lieu de ces sentiers impraticables dans le temps des pluies , des chaussées larges et pavées , au milieu des villages. Il verrait ce journalier , qui n'avait qu'un pain noir à donner à ses petits enfans , possesseur d'une agréable métairie , de cinq ou six vaches , d'un cheval même , et , comme un patriarche , entouré d'une famille heureuse et florissante.

Ce bonheur des campagnes n'est pourtant que l'ouvrage de cette révolution dans laquelle certaines personnes affectent de ne voir que des crimes et des malheurs. Il existera tant que l'agriculture ne sera pas un objet de dédain de la part de ceux qui doivent l'encourager ; tant qu'ils ne favoriseront pas le nombre des grandes propriétés , pour anéantir ou

diminuer celui des petites ; tant qu'ils ne se montreront pas les ennemis de ceux qui consacrent leurs talens et leurs richesses à d'utiles expériences ; enfin , tant qu'ils n'étendront pas la main-morte des communautés religieuses , qui n'est que celle de la routine , sur des champs qui ne veulent que les mains laborieuses et actives d'hommes qui , en fait d'agriculture , cherchent toujours le mieux , c'est-à-dire , le plus productif.

BREVETS D'INVENTION ET DE PERFECTIONNEMENT ;
SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT.

UN des plus puissans aiguillons de l'industrie française , ce sont incontestablement les brevets d'invention et de perfectionnement que le gouvernement accorde à tous ceux qui font d'utiles découvertes dans le domaine des arts , ou qui perfectionnent celles qui sont déjà connues , et à l'usage de la société. Lorsque les corporations existaient , il était souvent impossible à l'artiste ou à l'artisan d'un génie inventif de profiter d'une découverte qu'il avait faite , soit qu'il n'appartînt pas , ou même qu'il appartînt à la corporation dans le ressort

de laquelle se trouvait son invention. Dans le premier cas, il n'avait aucun moyen d'en tirer parti ; et, dans le second, il était obligé de la soumettre à l'examen de rivaux, disposés à n'approuver que ce qu'ils inventaient eux-mêmes, ou à s'en emparer à leur profit. De là le découragement ; de là cette routine qui le forçait de marcher toujours dans la carrière où mille autres, incapables de rien imaginer, avaient marché avant lui, et où il devait être suivi d'un troupeau d'imitateurs, non moins serviles que ses prédécesseurs.

Quand arriva le moment où cet homme de génie, et plein d'ardeur pour la perfection de son art, put, avec la protection et sous la garantie du gouvernement, se promettre la jouissance exclusive de ce qu'il inventerait d'utile à son pays, il se sentit animé d'un feu tout nouveau, et se disant à lui-même : *Imaginons, travaillons*, il imagina de nouvelles machines, de nouveaux instrumens, de nouveaux procédés dans les arts, ou donna plus de perfection aux anciennes découvertes. Une vive émulation fit bientôt sortir de la foule des hommes qui, avant cette mesure du gouvernement en faveur du génie, fussent restés

pauvres et inconnus. La France, enrichie de leurs découvertes, s'applaudit en voyant l'étranger devenu tributaire de l'industrie d'un grand nombre de ses enfans. L'agriculture, les manufactures, les fabriques, les arts de tout genre firent, par les brevets d'invention, en quelques années, plus de progrès qu'ils n'en avaient fait dans un siècle. Cette impulsion prodigieuse ne se ralentira point ; les brevets d'invention, malgré le prix qu'ils coûtent à ceux qui les sollicitent, malgré le terme trop court qui leur est fixé, ne laisseront pas d'encourager les hommes industrieux à accroître les richesses de leur patrie, en acquérant de la gloire pour eux-mêmes, et en augmentant leur propre fortune.

A ces brevets, seuls privilèges dont une nation puisse tirer un avantage, nous devons ajouter les prix d'encouragement qu'une société, passionnée pour le progrès des arts industriels de la France, distribue chaque année à ceux qui ont inventé ou perfectionné les moyens soit de ménager la main d'œuvre ou d'en hâter les travaux ; soit de donner aux ouvrages d'une utilité reconnue, plus de solidité avec plus de facilité d'exécu-

tion. Ces récompenses sont proportionnées à l'importance des inventions ; et il en est qui s'élèvent jusqu'à la somme de dix mille francs. Les moindres consistent dans des médailles d'or , d'argent , et même de bronze , auxquelles ceux qui les ont méritées n'attachent pas moins de prix qu'à celles d'un métal plus précieux. Ce serait une tâche immense que de calculer les dépenses que la société, dont nous parlons, a faites pour activer les travaux du génie dans notre belle patrie : dépenses tellement considérables, qu'à l'exception de l'Angleterre , nous ne voyons dans les autres pays aucune société en état de les supporter.

Honneur aux Français qui , élevés aux plus hautes dignités de l'État , et qui , entourés de tout le faste de l'opulence , ne connaissent pas de jouissance plus douce que d'exciter le génie de leurs compatriotes à hâter les progrès de ces arts , autrefois si dédaignés de la classe à laquelle ils appartiennent ! Il n'est aucune profession utile , aucun métier , tant commun soit-il , qu'ils ne jugent dignes de leur attention et de leur estime : Taillandiers , seruriers , mécaniciens , filateurs , tisserands , menuisiers , fabricans , potiers , horlogers ,

opticiens, en un mot, tous ceux qui portent le nom d'artistes, ou celui d'artisans, forment une seule et même famille, sur les succès et le bien-être de laquelle se portent incessamment leurs soins paternels et leurs regards bienveillans.

IMPRIMERIE, LIBRAIRIE, LIBERTÉ DE LA PRESSE,
CENSURE.

JUSQU'À la révolution, l'imprimerie et la librairie restèrent soumises à des réglemens que faisait exécuter une chambre syndicale sous l'autorité du chancelier de France. Les imprimeurs étaient au nombre de trente-six; ils devaient tous être pourvus d'un brevet, avoir prêté serment et avoir été examinés, ainsi que les libraires, par un membre de l'université, nommé à cet effet par le recteur. Le nombre des libraires n'était point fixé; ils devaient aussi être pourvus d'un brevet, savoir traduire le latin en français et lire le grec. Presque tous les imprimeurs étaient libraires. Comme ces deux professions étaient, pour ainsi dire, annexées à l'université, elles s'exerçaient dans ce qu'on appelait *le pays latin*, vaste quartier qui était borné à l'ouest par les

rues Dauphine , des Fossés-M.-Le-Prince , des Francs-Bourgeois et d'Enfer ; au nord , par la Seine ; au midi , par les faubourgs Saint-Jacques et Saint-Marceau ; et , à l'est , par le faubourg Saint-Victor.

Outre les libraires , il y avait aussi des bouquinistes auxquels était interdit le commerce des livres neufs , et qui ne pouvaient s'approvisionner que dans les ventes publiques. Cependant les marchands papetiers étaient autorisés à vendre des almanachs chantans et de petits livres pour les enfans.

Les imprimeurs-libraires obtenaient , à prix d'argent , le privilège d'imprimer et de vendre , pour un certain nombre d'années , les livres qu'ils imprimaient.

Le privilège du roi , sur parchemin , coûtait 53 fr. ; il ne dépassait pas dix années. Une simple permission tacite se payait 7 liv. 10 s. ; elle était pour trois ans. Ce temps expiré , on pouvait renouveler l'un et l'autre à la volonté de l'auteur , en payant la même somme.

La permission tacite se donnait pour des ouvrages peu importans , et particulièrement pour les romans.

Les auteurs prétendaient avoir le droit de

vendre eux-mêmes les livres qu'ils avaient composés et fait imprimer. Luneau de Bois-Germain soutint, à ce sujet, contre la chambre syndicale, un procès où il eut gain de cause.

Les imprimeurs et les libraires étaient, en général, dignes de la considération dont ils jouissaient, soit par leur instruction, soit par leur probité. Il était extrêmement rare de voir quelqu'un d'eux traduit sur les bancs du parlement. Quand ce tribunal condamnait un livre à être brûlé par la main du bourreau, cette condamnation ne compromettait point les imprimeurs, puisqu'il avait été imprimé en pays étranger.

Aucun livre ne pouvait être publié sans avoir été approuvé par un censeur royal. S'il traitait de sujets religieux, il était soumis à la censure d'un docteur de Sorbonne; de matières de jurisprudence ou de législation, à celle d'un avocat. Chaque censeur avait ses attributions. Cependant il était assez difficile de décider à quel censeur devait être envoyé un ouvrage qui se composait de plusieurs traités, différens les uns des autres. On conçoit tout ce qu'un pareil système de censure accordait à l'arbitraire. Un seul homme pouvait,

sans motiver son jugement , dévouer à la proscription un livre , contre l'auteur duquel il était prévenu , ou qu'il ne comprenait pas.

Cependant la censure n'était point assez rigoureuse pour ne laisser publier aucun ouvrage contre la religion ou contre les mœurs ; ni la surveillance du gouvernement assez sévère pour empêcher la circulation d'ouvrages de cette nature. Le livre de *l'Esprit* fut approuvé par un censeur ; *l'Encyclopédie* , les *Époques de la Nature* de l'immortel Buffon , le *Bélisaire* de Marmontel , des romans obscènes , tels que *Félicia* et les *Liaisons dangereuses* , se vendaient publiquement , et le parlement ne sévissait ni contre les libraires , ni contre les imprimeurs. Des livres dont le seul titre fait rougir la pudeur , des pamphlets contre le gouvernement , étaient colportés , sans que les colporteurs fussent inquiétés.

Rien ne prouve mieux combien le ministère et le parlement s'étaient relâchés au sujet de la circulation des ouvrages dont nous parlons , que ce déluge de livres anti-religieux , imprimés dans l'étranger , dont la librairie se trouva inondée plusieurs années avant la révolution , avec la liberté de les vendre publi

quement. L'avocat général Séguier lançait contre eux de brillans réquisitoires, et le parlement en dévouait quelques-uns aux flammes ; mais qui les avait introduits ? Où en était le dépôt ? C'est de quoi on ne s'occupait guère. Aussi reparaissaient-ils bientôt après , et jusque dans les ventes publiques , où ils étaient recherchés avec d'autant plus d'empressement, qu'on ne les trouvait sur les catalogues que désignés par plusieurs points.

La révolution donna à l'imprimerie et à la librairie une liberté qui ne tarda pas à se changer en un véritable dévergondage. Se fit imprimeur et libraire qui voulut ; plus de privilèges , plus de censeurs , plus de prohibitions. Aussi, gouvernement, religion, mœurs, réputation, tout fut attaqué par la libre circulation des anciens livres, et par celle des nouveaux dont le cynisme surpassait tout ce qu'on pouvait imaginer de plus hideux. Si un certain nombre de livres furent publiés pour éclairer les Français sur leurs droits, un plus grand nombre encore le furent pour leur inspirer le mépris de leurs devoirs.

Il ne fallut plus demander aux imprimeurs et aux libraires l'instruction superficielle que

l'université exigeait d'eux. Une ignorance complète fut le partage du plus grand nombre. Nous nous souvenons d'un libraire qui nommait Cicéron *M. Cicéronis*, parce qu'il avait lu au frontispice d'un livre : *M. T. Ciceronis opera*; d'un autre qui, dans une vente publique où il annonçait des livres, disait : *Voici les douze Césars de M. Suétone*; enfin, d'un autre qui, annonçant le titre d'un auteur latin, disait *les opéras*, au lieu de dire *opera*. Les anciens libraires gémissaient de cette invasion dans le champ de la typographie et de la librairie, mais ils se retiraient, le laissant tout entier au pouvoir de ces barbares.

La véritable librairie s'était honorée par une multitude d'entreprises utiles à l'état, et l'imprimerie n'avait pas acquis moins de gloire par la beauté de ses caractères, et la correction des ouvrages qui sortaient de ses presses; mais la tourbe des nouveaux imprimeurs et libraires, impatiente de s'enrichir, se mit à multiplier avec la plus grande rapidité une foule de mauvais livres, imprimés sur le papier le plus commun, et fourmillant des fautes les plus grossières. Autorisée de la liberté ou plutôt de la licence de la presse, elle donna à son

commerce une activité, d'autant plus grande que la dépréciation du papier-monnaie et le goût dominant lui procuraient plus d'acheteurs.

Mais est-il bien vrai que la liberté de la presse ait existé sous la convention et le directoire ? Sans doute, celle d'écrire et d'imprimer tout ce qui attaquait la religion, les bonnes mœurs, la royauté, la famille des Bourbons, et la tyrannie de ces gouvernemens ; mais jamais liberté ne fut plus illusoire pour ceux qui se montraient assez courageux pour défendre, par leurs écrits, des causes si légitimes. S'ils voulaient user d'un droit auquel nulle restriction n'avait été mise, ils devaient s'attendre à la peine capitale. Mieux eût valu une censure rigoureuse qu'une liberté dont on avait fait un piège pour perdre les écrivains qui oseraient en profiter.

Sous le gouvernement consulaire et celui qui lui succéda, l'imprimerie et la librairie devinrent l'objet d'une surveillance et d'une gêne non moins opposées aux principes des nouvelles constitutions, relatifs aux libertés publiques. Les imprimeurs, dont le nombre fut limité, se virent obligés de prendre un

brevet pour l'exercice de leur profession, et les libraires se virent, quelque temps après, imposer la même obligation.

Le fisc, qui ne négligeait aucun moyen de se procurer de l'argent pour subvenir aux énormes dépenses du gouvernement impérial, croyant avoir trouvé une mine abondante dans la réimpression des ouvrages dont les auteurs étaient morts depuis dix ans, soumit à une taxe chaque feuille d'impression, comme étant la propriété du domaine public. Par cette mesure fiscale, l'imprimerie ne servit presque plus qu'à la publication de romans de toutes couleurs, d'ouvrages politiques dans le sens du gouvernement, de quelques journaux littéraires, de poèmes dont on ne se souvient plus; de pièces de vers, remplies d'adulation; de nouvelles pièces de théâtre, et de quelques traductions d'ouvrages latins, dont le texte, placé en regard du français, devenait l'objet d'un calcul financier. Aussi, jamais les ouvrages de nos bons auteurs ne furent si rares. Alors les bibliothèques n'eurent à choisir, par exemple, qu'entre les deux éditions *in-octavo* des œuvres de Molière, de 1773 et de 1788. Boileau ne s'y présenta qu'avec l'année 1747;

Corneille, avec la date de 1764, et Racine, avec les Commentaires de Luneau de Bois-Germain, édition de 1768. Mais que faisaient les besoins de la littérature à un gouvernement que pressait continuellement le besoin d'argent?

La censure, rétablie après le gouvernement consulaire, apporta d'autres entraves à l'imprimerie et à la librairie, quant à ce qui concernait les affaires et les principes du gouvernement impérial. Ses yeux, fermés sur les ouvrages qui intéressaient la religion et les bonnes mœurs, étaient incessamment ouverts sur tous ceux qui traitaient de matières politiques ou législatives, et ses impitoyables ciseaux ne faisaient grâce, ni à la plus sage critique, ni à ce qui pouvait offrir la moindre allusion à la conduite du chef de l'état. Qui aurait pu penser que de simples extraits d'ouvrages historiques ou d'autres, antérieurs à la révolution, auraient porté ombrage à la scrupuleuse servitude des censeurs? Rien pourtant n'est plus vrai. Voici trois faits qui le prouvent, à la honte des censeurs encore existans : Un homme de lettres connu par plusieurs ouvrages estimés pour l'instruction de la jeunesse, avait soumis à la censure un manuscrit

dans lequel il rapportait le fameux entretien d'Auguste avec Agrippa et Mécène, relativement à l'intention, réelle ou supposée, qu'il disait avoir d'abdiquer l'empire. Cet entretien, qui a fourni à Corneille la matière d'une de ses plus belles scènes, fut bâtonné, sans pitié, par M. de la S***, référendaire à la cour des comptes. Indigné de cette suppression, l'auteur va demander justice à M. de Pommereuil. « Le censeur a bien fait, lui répond ce général, directeur de la librairie; je ne veux pas que ce morceau soit imprimé. »

Un autre manuscrit du même auteur avait été remis à M. Lemon*** de l'Académie Française. Il contenait cette superbe tirade de Saurin contre les conquérans, que Voltaire ne pouvait s'empêcher d'admirer; et M. Lemon*** le supprima, en disant qu'il prêtait à une allusion, mais qu'il avait cru devoir le transcrire pour lui-même.

Une histoire manuscrite, du même auteur, fut envoyée à M. Lac***, le jeune. Lorsqu'il alla voir ce censeur pour lui demander ce qu'il pensait de son ouvrage: « L'empereur, lui dit-il, ne veut point qu'on parle ni de la guerre d'Espagne, ni des licences. »

Louis XVIII, en remontant sur le trône de ses pères, supprima la censure et la taxe sur la réimpression des ouvrages qu'un décret avait réuni au domaine public ; dès-lors l'imprimerie , délivrée de ses entraves , s'occupa , avec une incroyable activité , de reproduire la plupart de nos livres estimés , dans toute l'Europe , comme classiques. Les auteurs latins , dont les bonnes éditions étrangères étaient parvenues à un prix extrêmement élevé , et auquel un petit nombre de riches amateurs pouvait atteindre , et que le domaine public avait frappées d'une sorte d'anathème , durent à l'efficace protection d'un banquier célèbre , et au goût du monarque pour les lettres latines , le double avantage d'orner nos bibliothèques et d'inspirer à la jeunesse studieuse l'amour du beau , dont ils seront toujours les plus parfaits modèles. Par l'effet de cette liberté de la presse , tous les ouvrages philosophiques reparurent avec un luxe de typographie qui surpassa de beaucoup l'attente des hommes du goût le plus difficile en fait d'imprimerie. Encouragés par le prompt débit de ces productions , les libraires animèrent , de jour en jour , les impri-

meurs d'une ardeur qui semblait ne devoir jamais s'éteindre.

Comme le gouvernement de la restauration annonçait des principes et des maximes opposés aux principes et aux maximes des philosophes, une forte opposition se manifesta de la part d'une portion considérable de Français attachés à la révolution. Plusieurs imprimeurs et libraires s'empressèrent de servir cette opposition selon ses goûts, et, en multipliant, avec toutes sortes de formats, les œuvres de Voltaire, de J.-J. Rousseau, de Volnay, de Dupuis, de Raynal, de Diderot, et d'autres ouvrages composés dans le dessein de combattre les dogmes de l'Évangile et de la catholicité.

Comme la censure des livres n'existait pas, quoique celle des journaux eût été renouvelée par intervalles, une foule de brochures périodiques profitèrent de l'analogie qu'elles avaient avec les premiers, pour attaquer les actes du gouvernement et renouveler, pour ainsi dire, le langage révolutionnaire, dont les nouveaux organes s'étaient tus devant la puissance de Bonaparte. On ne sait où ces pamphlets auraient conduit le monarque, les ministres et

la nation elle-même, si une loi n'eût arrêté à propos leur audace et leur débordement.

Quant aux ouvrages philosophiques, où la religion de l'état et les mœurs publiques étaient offensées, l'imprimerie eut la liberté de reproduire, et la librairie de vendre, ceux qui, sous le titre d'*œuvres*, se composent d'un nombre de volumes plus ou moins considérable; mais non ceux qui, ne formant qu'un seul volume ou deux, peuvent être acquis par un plus grand nombre de personnes. Alors furent proscrits plusieurs ouvrages qui depuis long-temps circulaient librement, et dont plusieurs éditions avaient été successivement publiées. Les tribunaux, prêtant leur secours à l'administration, condamnèrent à des peines correctionnelles les imprimeurs et les libraires qui s'étaient crus autorisés, par le long silence des lois, à les remettre en lumière. Après le jugement, l'administration qui les avait dénoncés ajouta, à la peine portée contre eux, la perte de leur brevet.

De là il arriva qu'une foule d'ouvrages oubliés excitèrent vivement la curiosité publique, et furent recherchés avec un empres-

sement égal à l'indifférence dont ils avaient été l'objet pendant plus de vingt années. Ainsi, le *Système social*, production d'un rêveur ignorée d'un grand nombre de personnes, et que ceux qui la connaissaient ne lisaient jamais, fut demandée journallement aux libraires, et payée trois fois au-dessus de sa valeur. On sait que le plus mauvais livre, qui autrefois avait été brûlé par la main de l'exécuteur des hautes-œuvres, faisait, par la célébrité que cette exécution lui procurait, la fortune du libraire qui le vendait clandestinement. Si vous ne voulez pas qu'un livre contre la religion ou contre les bonnes mœurs acquière de la publicité et se vende, n'en parlez pas : c'est ce qui peut lui arriver de plus malheureux.

Ce qui distingue surtout l'époque de la restauration, quant aux entreprises de la librairie, de celles qui l'ont précédée, c'est la réimpression des ouvrages les plus volumineux, et la réimpression des grandes collections dans le format *in-octavo*. La Biographie des frères Michaud et celle des contemporains, les Victoires et conquêtes des Français, les Répertoires des pièces de théâtre du premier et du second ordre, les OŒuvres complètes de

Rollin et de Crévier, la Bible de Vence, les OEuvres de Bossuet, les Sermons de Bourdaloue et de Massillon, le Cours de littérature de Laharpe, l'Abrégé de l'histoire générale des voyages, les OEuvres de Voltaire, de Rousseau, de Marmontel, de Buffon, le Répertoire de jurisprudence, plusieurs autres collections de ce genre, le recueil des anciens Mémoires relatifs à l'histoire de France, celui des Mémoires sur la révolution française, les Mémoires de la révolution d'Angleterre, la collection des Prosauteurs français, celle des auteurs latins en petits formats, et une foule d'autres ouvrages dans tous les genres, réimprimés, ou publiés pour la première fois, ont donné à l'imprimerie et à la librairie françaises une activité qu'elles n'avaient jamais eue, et qui n'a pu être ralentie par les systèmes rigoureux de douanes, établis sur toutes nos frontières. A quelle cause devons-nous attribuer ce phénomène typographique et littéraire, si ce n'est à cette passion pour la lecture, à cette soif d'instruction qui, depuis plus de vingt-cinq ans, s'est emparée de toutes les classes de la société ?

BIBLIOTHÈQUES , VENTES PUBLIQUES DES LIVRES ,
RÉVISION.

DANS tous les temps , les Français instruits ou ceux qui ont voulu s'instruire , se sont plu à former des bibliothèques, plus ou moins considérables , conformément à leur goût particulier. Avant la révolution , outre celles qui étaient ouvertes au public, il y en avait un nombre prodigieux d'autres que les communautés religieuses , les membres du clergé séculier , les tribunaux , les princes , les chefs des grandes maisons , les académies , les gens de lettres et une infinité d'autres personnes , avaient formées pour leur instruction particulière. La plupart de ces bibliothèques , entre autres celles des couvens , renfermaient des livres précieux , tant imprimés que manuscrits. Celles des bénédictins et des chartreux possédaient de véritables trésors en fait d'ouvrages sur vélin , et des premiers temps de l'imprimerie. Parmi les bibliothèques particulières se distinguaient, pour le nombre et le choix des livres , celles du président de Lamoignon , du comte d'Hoym , du duc de La Vallière , de M. Gai-

gnat , de l'abbé de Rothelin , du prince de Soubise, etc.

Plusieurs libraires instruits contribuèrent beaucoup à éclairer les amateurs sur le choix des livres. Osmont , Martin , Debure l'ainé , Cailleau et quelques autres , se chargèrent de leur en montrer les bonnes éditions , avec ou sans les prix qu'ils avaient dans le commerce , et donnèrent ainsi naissance à la bibliographie , science pour laquelle il ne faut que beaucoup de mémoire et un peu de jugement. Alors les libraires se virent obligés de l'étudier , afin de ne pas tromper les acheteurs , et de peur d'être taxés d'ignorance dans ce qui regardait leur profession.

Lorsque l'assemblée constituante eut supprimé les ordres religieux , les chapitres des cathédrales et autres , réduit tous les bénéficiers et fonctionnaires du clergé à une modique pension alimentaire , aboli les parlemens et universités ; lorsque les troubles de la révolution et les excès populaires eurent forcé les familles nobles , les plus opulentes , à s'expatrier ; lorsque enfin le gouvernement sanguinaire de la Convention eut envoyé à l'échafaud les hommes les plus instruits et les plus re-

commandables par les hautes fonctions qu'ils avaient exercées dans la magistrature, un nombre immense de livres furent condamnés aux dilapidations, aux verroux, à la poussière, à l'humidité, aux animaux malfaisans. Des magistrats, des fonctionnaires ignorans et ennemis de toute espèce d'instruction, pendant la visite des bibliothèques qu'ils étaient chargés d'inventorier, dévoaient, sans hésiter, aux flammes ou au pilon, tous les livres de théologie qui leur tombaient sous la main : bibles, saints pères, conciles, commentateurs, liturgies, sermonaires, etc. ; ou bien ils emportaient dans leur maison, pour amuser leurs enfans, ceux qu'ils voyaient ornés de peintures et d'arabesques en or et en couleur. Par ce vandalisme de l'ignorance, nombre de manuscrits sur vélin et de bibles superbes furent anéantis. A cette honteuse et funeste dilapidation il faut ajouter les vols que des amateurs républicains se permirent dans ces malheureuses bibliothèques, où ils étaient introduits par les municipaux, et l'emploi que les soldats firent d'une multitude de livres pour se fabriquer des gargousses et des cartouches, ou pour allumer leurs pipes. On eût dit

que tous ces dilapidateurs ou destructeurs eussent été envoyés par un autre Omar , pour anéantir tous les dépôts des connaissances humaines , comme ne devant plus coexister avec l'alcoran conventionnel.

Quand la convention eut enfin pris le parti de former des dépôts de tous les livres échappés à la destruction , on vit toute l'étendue des ravages opérés dans les bibliothèques. Une commission, alors établie au petit Luxembourg, ne fut , pour ainsi dire , occupée qu'à vérifier , corriger et ranger , suivant l'ordre bibliographique , des indications de livres dépareillés , portées sur des cartes envoyées des départemens. C'était un énorme catalogue de tous les livres confisqués , que le comité d'instruction publique avait entrepris de faire rédiger , et qui n'eût servi qu'à mettre en évidence la honte d'un gouvernement qui avait souffert un si funeste brigandage. Aussi ce projet fut-il abandonné aussitôt que le directoire se fut installé au palais où travaillait la commission.

Après que cette commission eut été dissoute , les dépôts , formés à Paris et dans les départemens , furent confiés à des personnes chargées de la surveillance et de la classification des

livres. Comme plusieurs de ces employés n'étaient ni bibliographes, ni bien scrupuleux, leur travail, au lieu d'être tout profitable au gouvernement, ne le fut que pour eux. Ou ils accolaient des livres d'éditions différentes, ou ils mettaient dans leurs poches ceux qui leur convenaient, et dont le petit volume les empêchaient d'être aperçus. Nous avons connu un de ces honnêtes dépositaires, qui ne laissait point échapper un Elzévir de bonne date, et qui, par cette fraude, ne laissait pas de renforcer de beaucoup ses appointemens.

Quand ce travail de classification eut été achevé, bien ou mal, le gouvernement ordonna que les meilleurs ouvrages, qui auraient été reconnus comme complets, fussent livrés aux différentes administrations pour en composer des bibliothèques. Ce fut de cette manière que chaque chef-lieu de département obtint une bibliothèque publique, que se forma celle des deux Conseils, qui devint ensuite celle du Conseil-d'état, et enfin celle de Bonaparte. Tous les ministères, et même les Invalides, reçurent aussi une bibliothèque dans leur enceinte. Il n'y eut pas jusqu'à la plus petite préfecture qui ne voulût avoir la sienne.

Quand on eut pris dans les dépôts tous les livres dont on avait besoin, on abandonna le reste à des libraires qui le payèrent à vil prix, ou comme gratification à des personnes qui s'empressèrent de les envoyer aux ventes publiques, pour les échanger contre des écus, ou à des marchands de vieux papiers.

Nous avons connu un de ces derniers, nommé Bonis, qui en acheta, pour sa part, de quoi charger plusieurs vaisseaux, à deux ou trois sous la livre. C'était surtout aux in-folio et aux in-quarto qu'on avait déclaré la guerre : point de grâce pour les pères grecs ou latins, pour les missels, ni pour les livres d'ancienne jurisprudence.

Ces ventes avaient lieu à Paris dans les bâtimens du couvent des Cordeliers, par lots de vingt, trente et quarante milliers pesant.

Quand certains libraires savaient que tel marchand de papier avait acheté une grande quantité de ces livres, ils lui rachetaient au poids ceux qui leur convenaient, et les revendaient ensuite dans les ventes publiques.

C'est une chose bien digne du coup d'œil de l'observateur que ces ventes publiques de bibliothèques. Il y faut considérer trois choses :

le vendeur, le libraire qui annonce le titre des livres, et les acheteurs. Depuis cinquante ans il n'y a pas eu de changement essentiel à cet égard; mais les circonstances y ont apporté plusieurs modifications importantes.

Autrefois les vendeurs étaient des huissiers exploitans qui adjudicaient au plus offrant l'ouvrage annoncé par le libraire. La révolution ayant rendu toutes les professions libres, on vit souvent le même homme exercer la double fonction de libraire et d'huissier; comme aujourd'hui nous voyons de temps en temps des commissaires-priseurs annoncer le titre des livres, recevoir les enchères, et adjudger. Quand Bonaparte eut créé la compagnie de ces commissaires, eux seuls purent vendre les livres, mais sans les priser et les annoncer. Si donc ils se permettent souvent l'un et l'autre, c'est par un abus qui doit être réprimé. Nous ne rapporterons que deux faits qui, entre cent autres, se sont passés sous nos yeux. Un de ces commissaires, qui annonçait les livres d'une bibliothèque de quatre à cinq cents volumes, mit au prix de quatre francs, vingt-cinq volumes, parmi lesquels se trouvait *Daphnis et Chloé*, édition de 1718, avec les fi-

gures du régent. Ce lot allait être adjugé à sept ou huit francs, lorsque deux libraires instruits survinrent et le poussèrent jusqu'à quarante-cinq francs. Une autre fois, le secrétaire d'un commissaire-priseur, qui s'était ingéré de mettre des livres à prix, demanda quatre francs de deux volumes in-folio, dont le prix, dans le commerce, est de quarante-huit francs, et qui fut adjugé pour trente-deux francs.

Il a toujours fallu un libraire pour faire l'estimation d'une bibliothèque avant qu'elle soit mise en vente publique, et pour en annoncer les divers ouvrages. Cette annonce avait lieu autrefois, comme aujourd'hui, d'abord par des catalogues qu'on distribuait aux libraires et amateurs de livres, et ensuite dans le lieu de la vente, en suivant l'ordre du catalogue. En général ces notices, plus ou moins étendues, étaient rédigées avec beaucoup de soin par les libraires, qui se faisaient un point d'honneur d'y montrer autant d'instruction que d'exactitude. Si l'on y remarque des numéros suivis de plusieurs points, c'est que ces points tenaient la place d'ouvrages défendus, comme contraires à la religion et aux bonnes mœurs.

Un libraire, en rédigeant le catalogue d'une

bibliothèque, si peu considérable fût-elle, n'oubliait pas d'y observer l'ordre bibliographique, en commençant par la théologie, continuant par la jurisprudence, les sciences et arts, les belles-lettres et l'histoire. Ces divisions, qui se subdivisaient encore, et que les rédacteurs de catalogues ont conservées jusqu'à ce jour, ne laissent pas que d'offrir d'assez grandes difficultés dans la classification des livres. Quelques libraires de province les ont tranchées en distribuant les ouvrages suivant leur format : en quoi ils ont imité les libraires étrangers.

Comme l'intérêt du propriétaire d'une bibliothèque, du commissaire-priseur et du libraire, exige que les acheteurs soient aussi nombreux qu'il est possible, le libraire, au lieu de suivre les numéros de son catalogue ou de sa notice, choisit, pour chaque vacation, un certain nombre d'ouvrages dans toutes les divisions et subdivisions. On conçoit que, s'il ne vendait un jour que des livres de théologie, le lendemain que des livres de jurisprudence, et ainsi de suite, il n'aurait pour enchérisseurs que quelques libraires ou amateurs, pendant tout le cours d'une vacation.

Les libraires qui , avant la révolution , se chargeaient d'annoncer les livres dans les ventes publiques , étaient en général des hommes instruits ; ils connaissaient presque tous les auteurs grecs et latins autrement que par le titre de leurs ouvrages , lisaient bien la langue d'Homère et celle de Virgile , et se gardaient encore plus de mettre les *longues* à la place des *brèves* , et celles-ci à la place des *longues*. Plusieurs possédaient les langues étrangères , entre autres celle du Tasse et de l'Arioste. On estimera toujours la collection des auteurs italiens , publiés par le libraire Prault.

Ces mêmes libraires connaissaient la dignité de leur profession. Après avoir annoncé un livre et l'avoir mis à prix , ils l'abandonnaient aux enchères , laissant au crieur et à l'huissier le soin d'exciter les enchérisseurs. Ennemis du charlatanisme , s'ils s'appliquaient à montrer le mérite d'un livre , ils ne cherchaient point à en pallier les défauts. Ils ne se permettaient aucune réflexion , capable de faire tomber l'enchérisseur dans un piège.

Il s'en faut de beaucoup que la révolution leur ait donné des successeurs dignes d'eux. Aussitôt qu'elle parut , une foule de libraires ,

soi-disant, sans autre qualité qu'une grande présomption, s'ingérèrent d'annoncer les livres dans les ventes publiques. On en vit un d'une ignorance profonde, mais plus hardi et plus heureux que les autres, établir une salle de vente en concurrence avec l'hôtel de Bullion, et annoncer journellement des ventes de livres, y présider, se dévouer au ridicule par de continuels outrages aux langues latine et française, et réussir dans son audacieuse entreprise, en attirant à lui, par son apparente bonhomie, la confiance des propriétaires de bibliothèques et des libraires.

Les acheteurs de livres, dans les ventes publiques, sont en général des libraires, et quelques particuliers qu'y attire l'espérance de les payer moins cher que dans les boutiques. Dans le nombre des premiers il s'en trouve toujours quelques-uns de bonne foi, qui enchérissent, en ne consultant que leur bourse ou leur besoin; mais combien d'autres se coalisent pour se procurer les livres bien au-dessous du prix auquel ils les obtiendraient par de loyales enchères! Un abus si préjudiciable aux veuves, aux mineurs, au fisc, en un mot, à tous ceux qui ont un intérêt légitime à la

vente d'une bibliothèque, subsistait long-temps avant la révolution, et ce n'était pas sans pitié qu'on voyait des libraires brevetés s'unir, pour cette fraude, aux marchands de vieux livres, tolérés par la chambre syndicale. En vain la police a voulu sévir contre cette criminelle connivence ; les coupables ont toujours su échapper à ses recherches.

Après avoir ainsi fraudé les droits les plus sacrés de la propriété, les auteurs de ce brigandage se réunissent dans un cabaret ou dans un café, remettent à l'enchère le fruit de leur collusion, et finissent par se partager entre eux le produit de cette surenchère. Cet infâme métier se nomme *révision*. Ainsi, tel ouvrage qui vaut cent francs, après n'avoir été porté à la vente publique qu'à cinquante, en produira quatre-vingts à cette vente clandestine. On peut estimer, année commune, à plus de trente mille francs le produit des révisions des libraires et bouquinistes ; et à plus de cent vingt mille le bénéfice des autres marchands qui fréquentent les ventes publiques.

Mais, ce qui est plus criminel encore, c'est que des libraires, choisis pour annoncer des livres, soit par les propriétaires, soit par les

commissaires-priseurs, s'entendent avec les fraudeurs pour les acheter au plus bas prix possible. Nous en avons vu qui, ne pouvant alléguer l'excuse d'ignorance, se faisaient adjudger pour douze francs, grâce au silence de leurs complices, un ouvrage que quelques enchères auraient dû porter aisément à trente-six. Si le crieur fait paraître quelque disposition à enchérir, on lui présente l'appât d'une récompense, et il invite le commissaire à adjudger.

LITTÉRATURE.

DEPUIS le commencement du règne de Louis XVI jusqu'à la révolution, la littérature française ne s'enrichit de presque aucun ouvrage bien remarquable, si nous exceptons le *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce*, de l'abbé Barthélemy; l'*Histoire de Pologne*, par Rulhières; le *Poème des jardins*, par Delille; la *Traduction de Lucrèce* et celle de *Sénèque*, par Lagrange, et celle de *Tite-Live*, par Guérin; les *Études de la nature*, par Bernardin-de-Saint-Pierre. Les romans et les ouvrages politiques et judiciaires étaient à la

mode ; et encore quels romans et quels ouvrages ! les *Liaisons dangereuses*, *Faublas* et *Félicia* ; les plus recherchés parmi les premiers , n'en déplaise à l'auteur des *Veillées du château* et des *Lettres d'Adèle et Théodore* , nous donnent une juste idée des mœurs publiques à cette époque. Quant aux seconds , on raffolait des *Annales politiques* de Linguet , des *Mémoires de Beaumarchais* , de ceux du président Dupaty pour la fille Salmon , et pour trois hommes condamnés à la roue , etc.

C'était le temps des anecdotes , des petits contes , des fables et des chansons , contre les ministres et autres hommes en place , où la décence n'était pas toujours observée. Le *Mercur* , dont Marmontel eut long-temps le privilège , et l'*Almanach des Muses* , étaient attendus , avant qu'ils parussent , avec la plus vive impatience ; et lorsqu'ils avaient paru , étaient lus comme renfermant les plus beaux chefs-d'œuvre de l'esprit humain. Il est vrai que la partie politique du *Mercur* , rédigée dans les derniers temps par Mallet Dupan , offrait un ample dédommagement aux lecteurs , dégoûtés des *Nouveaux contes moraux de Marmontel*.

Dans le nombre des recueils de vers on dis-

tinguait les poésies légères et érotiques de Parny, Bertin, Léonard, Gentil-Bernard, etc. L'empressement avec lequel ces petits ouvrages étaient recherchés, marquait dans les esprits une frivolité bien opposée aux pensées et au goût sérieux que, quelques années après, la révolution devait y produire. Comment une nation qui s'engouait des *Mémoires secrets de Bachaumont*, pouvait-elle espérer quelque ouvrage de génie? et quel accueil aurait-elle voulu lui faire?

Mais Buffon n'enrichissait-il pas notre littérature par son *Histoire naturelle*; Thomas, par ses *Éloges*; l'Académie Française, par les pièces qu'elle couronnait, l'abbé Batteux, par ses *Principes de littérature*, et Marmontel, par ses *Mélanges*? Buffon! sans doute, il brillait par la pureté et l'éclat de son style; mais Thomas corrompait le goût par le sien; les pièces couronnées par l'Académie allaient, presque aussitôt après leur triomphe, se noyer dans le fleuve de l'oubli. Batteux ne publiait que les leçons qu'il avait données dans sa chaire de professeur, et le lourd Marmontel faisait croire, par la pesanteur et la glace de son style, qu'il

n'était point l'auteur de ses anciens contes moraux.

La révolution fit prendre une nouvelle face à la littérature. Tout ce qui parut, depuis 1789, d'ouvrages en prose et en vers, en prit les couleurs, et tel écrivain qui avait prodigué les plus basses adulations à la noblesse, se montra le très-dévoué serviteur du tiers-état, et le très-zélé défenseur des *Droits de l'homme*. Parmi les productions poétiques de cette époque il faut distinguer une ode bien patriotique de La Harpe, l'hymne, ou plutôt l'ode de Rougé de Lille sur la liberté. Le parti opposé à la révolution avait commencé par déposer ses doléances poétiques dans les *Actes des apôtres*: recueil rare et recherché aujourd'hui, quand il est complet.

L'Académie Française, après sa suppression, ne put être consolée de cette disgrâce par aucune production remarquable de quelqu'un de ses membres.

Le Brun n'en était pas. Ce poète qui, ainsi que Chénier, avait consacré sa lyre à la liberté et à l'égalité, brillait seul avec ce député au firmament révolutionnaire. Les hymnes de la théophilanthropie firent la clôture de la poésie de ce temps-là.

Parmi les ouvrages en prose, nous n'en voyons aucun qui ait survécu à la malheureuse époque qui les a vus naître, si ce n'est quelques romans de Pigault-Lebrun, qui se ressentent un peu fort de la licence des mœurs républicaines.

L'avènement de Bonaparte au consulat, et ensuite à l'empire, rendit aux muses françaises une portion de la liberté qu'elles avaient perdue, sous la tyrannie de la liberté conventionnelle et directoriale. Plusieurs poètes, animés par les victoires de ce grand général, donnèrent l'essor à leur génie, et enfantèrent quelques vers, qui, épars dans les almanachs des muses, sont lus encore avec un intérêt indépendant des circonstances qui les produisirent. Alors, M. de Fontanes, déjà célèbre par quelques pièces charmantes, sentit se réveiller sa muse, long-temps engourdie par la terreur; alors, La Harpe, revenu à des idées plus saines, publia sous le titre de *Cours de littérature*, les observations qu'il avait faites à l'Athénée des arts; alors l'abbé Delille tira successivement de son portefeuille les poèmes de *l'Homme des champs*, de *la Pitié*, la traduction de *l'Énéide* et du *Paradis perdu* de Milton, et le poème de

l'Imagination ; alors , enfin , Isménard nous donna son poëme de *la Navigation* ; Tréneuil et M^{me} Dufresnoy , leurs *Tombeaux de Saint-Denis* ; et Legouvé , son *Mérite des femmes*.

Un genre de poésie , qui paraissait ne devoir plus renaître , reparut en même temps. Plusieurs poëtes , que la tyrannie avait isolés , se réunirent dans de joyeux banquets ; et , rivaux heureux de Collé et de Panard , ils rendirent célèbres , par de jolies chansons , les *Déjeûners du Caveau* , et les *Dîners du Vaudeville*.

L'Académie française était sortie de ses cendres : elle avait reçu dans son sein les Andrieux , les Campenon , les Picard , et plusieurs autres écrivains distingués ; elle favorisa le nouvel essor des esprits ; et , paraissant se souvenir de son indépendance , elle fit perdre à la médiocrité tout espoir de gagner ses suffrages.

Après la restauration , la politique envahit de nouveau le domaine des lettres , dont un conquérant avait considérablement favorisé la culture par l'encouragement des prix décennaux , et dont Chénier avait si bien fait connaître les nouvelles productions. De nouvelles doctrines s'étant introduites dans le sanctuaire

de la littérature; des esprits, qui en furent frappés, se divisèrent, pour traiter dans de bons vers des sujets différens, mais en harmonie avec leurs mélancoliques dispositions. Ils avaient lu un grand nombre de nos bons poètes; et, après avoir bien examiné leur manière, ils voulurent s'en créer une nouvelle, en donnant des formes matérielles aux abstractions, ou en transportant l'image naturelle d'un objet à un autre qui n'en était point susceptible. Peindre les choses avec leurs propres couleurs, c'est une tâche peu digne de cette nouvelle école; il lui faut de plus grands efforts; il lui faut des couleurs étrangères, surprenantes, et de petits tableaux, qui, se succédant sans interruption, tiennent continuellement en haleine l'imagination du lecteur.

Sous l'empire et depuis la restauration, la littérature fut enrichie de plusieurs ouvrages en prose d'une haute importance, tels que le *Génie du christianisme*, par M. de Chateaubriand, les ouvrages de M. de Gérando, de M^e de Staël, de MM. Guizot, de Sismon de Sismondi, de Ginguené, etc.; les romans de M^{me} Cottin, la traduction de Tacite, par Du-

reau de La Malle ; de Tite-Live, par le même et M. Noël ; de Martial, par M. Simon de Troyes ; les traductions, en vers, d'Horace, par M. Daru ; de Juvénal et de Perse, par M. Raux ; des Bucoliques de Virgile, par M. Tissot ; de Lucrèce, par M. de Pongerville.

LANGAGE DE LA COUR ET DE LA VILLE.

AVANT la révolution, trois sortes de langages se faisaient remarquer : celui de la cour, celui de la ville, et celui du peuple ou des halles.

Le langage des personnes qui fréquentaient la cour était en général fort simple et sans nulle affectation. Faire sonner les *r* à la fin des mots, lier la consonne qui terminait un mot avec la voyelle par laquelle commençait le mot suivant, afin d'éviter un *hiatus* désagréable pour l'oreille, c'aurait été un pédantisme du plus grand ridicule. Ainsi, au lieu de prononcer *blanchisseur*, un courtisan disait *blanchisseurs* ; au lieu de dire *ceux ou celles*, en faisant sonner l'*x*, il disait *ceu ou celles* ; dans *il n'est pas ici*, il supprimait l'*s*. Cette manière de parler, qui étonnait les personnes peu habi-

tuées aux hautes sociétés de Versailles et de Paris, avait de la douceur, de l'aisance; et, malgré ses nombreuses incorrections, il finissait par plaire beaucoup à ceux mêmes qui se piquaient de purisme. Un courtisan écrivait comme il parlait, c'est-à-dire, avec beaucoup de simplicité et de négligence. Froid et circonspect avec ses égaux, il ne laissait échapper de sa bouche que ce qu'il voulait dire, sans accent, sans geste, sans mouvement passionné. Avec ses inférieurs, c'était un autre ton: brusque, caustique, insolent, il lui suffisait d'un mot pour les déconcerter, ou les humilier. Rampant avec les hommes en faveur, le miel coulait de ses lèvres, et, par une seule expression, il donnait l'idée complète de sa servilité.

La langue de la cour ne se composait, en général, que d'un certain nombre de mots usuels et de phrases banales, souvent vides de sens. Tous les termes de la politique, des sciences, et une infinité d'autres en étaient exclus. Si l'on veut se faire une idée de ce qu'elle était sous le règne de Louis XIV, de Louis XV et de Louis XVI, qu'on lise les lettres et les mémoires des courtisans de ces trois règnes; on y trouvera un style aisé,

mais presque toujours, sans force et sans couleur.

A la ville, où l'on jouissait d'une plus grande liberté, où les sociétés étaient plus mélangées, où les gens de lettres étaient plus considérés et mieux accueillis, le langage était plus correct, plus varié et plus expressif, sans néanmoins être entaché de pédantisme. Cependant on ne laissait pas de trouver dans les hautes sociétés un mélange du langage de la cour avec le langage de la ville ; et l'on y distinguait aisément, à l'expression, les courtisans des personnes qui ne fréquentaient point le château de Versailles. C'était vraiment dans ces sociétés que les jeunes gens se formaient à la pureté du langage et au ton de la bonne conversation. Les femmes surtout, quoiqu'elles ne connussent guère les règles de la grammaire, leur étaient, en ce genre, plus utiles que les Restaut et les Wailly.

Cependant, il faut en convenir : il s'était introduit dans plusieurs sociétés une manière de parler qui ne tendait à rien moins qu'à corrompre le langage. Ce fut, pendant quelques années, celle des calembours, espèce de jeux

de mots, que le marquis de Bièvre avait mis à la mode, et dont ce courtisan bel-esprit a composé une comédie sous le nom de *Vercingetorix*. Nous ne rapporterons ici que les deux suivans, pour donner une idée de ce genre burlesque, renouvelé de nos jours avec succès, par l'acteur Brunet, sur le théâtre des Variétés. Un jour, la reine Marie-Antoinette demanda un calembour à notre marquis. Cette princesse avait, dans le moment, des souliers verts. Bièvre, regardant à ses pieds, lui dit : *Madame, jè vois à vos pieds l'univers* (l'univert). Une autre fois, ayant une pièce en répétition aux Français, il demanda à quelqu'un pourquoi on tardait à la jouer ; et sur la réponse qui lui fut faite, que Molé, chargé du premier rôle, était malade, il dit : *C'est fatalité* (fat alité). Le calembour, heureusement passé de mode, n'est plus en usage que parmi quelques jeunes gens, assez bêtes pour y trouver quelque esprit.

Les proverbes étaient une autre manie d'un bon nombre de sociétés, où l'on trouvait toujours quelque Sancho-Pança. Carmontel en composa plusieurs drames ; et je ne sais quel auteur les a réunis dans un recueil dramatique

d'environ dix-huit volumes. Au reste, ces proverbes, non moins amusans que les calembours, offraient une matière d'instruction, et n'allaient pas jusqu'à corrompre le langage, en lui donnant des sens détournés et forcés.

Comme on n'avait guère, jusqu'à la révolution, de sujets sérieux d'entretien, on recherchait beaucoup certains hommes qui, par une grande facilité à faire des contes et des pointes, excitaient la bonne humeur des sociétés. Nous en avons connu plusieurs, entre autres, un nommé Musson, personnage de peu d'apparence, et dont le visage n'annonçait pas cette gaieté qu'il avait au suprême degré l'art de faire naître dans les maisons où il était prié à diner. Sa tête était bien le répertoire le plus abondant de pointes, de plaisanteries, de rébus, de quolibets, de coqs-à-l'âne, de calembours, qui eût peut-être jamais existé. A peine avait-il ouvert la bouche, que tous les convives se sentaient disposés à rire aux éclats. Mais ce qu'il y avait de plus plaisant, c'est que, malgré le Champagne qu'il sablait au dessert, et l'hilarité générale qu'il excitait, il gardait un sérieux et un sang-froid imperturbables.

Le langage du peuple et des halles était à peu près le même qu'aujourd'hui, un peu plus renforcé cependant de mots obscènes et grossiers : ce qui établissait une énorme différence avec celui de la bonne compagnie, où, si les mœurs n'étaient pas plus pures, on ne souffrait point d'expressions libres, ni même les équivoques qui pouvaient offenser les oreilles et la pudeur des femmes mariées comme des jeunes personnes. Mais, si les expressions à double sens étaient bannies du langage de ce qu'on appelait la bonne compagnie, elles ne l'étaient point de celui des sociétés où les jeunes seigneurs et d'autres jeunes gens des classes opulentes se livraient avec des femmes galantes au plaisir des festins.

La révolution, en tournant les esprits vers les sujets les plus sérieux qui les eussent jamais occupés, communiqua ses innovations au langage de toutes les classes de la société. Les frivolités disparurent pour faire place aux raisonnemens politiques; de nouvelles expressions furent créées pour signifier de nouvelles idées; de nouveaux mots furent ou empruntés des langues étrangères, ou d'anciens reçurent une signification différente de celle qu'ils avaient

toujours eue dans le *dictionnaire de l'Académie* : ainsi, les mots *budget*, *motion*, *club* et plusieurs autres passèrent de l'anglais dans le français ; ainsi, les mots français *constitution*, *aristocratie*, *convention*, etc., furent entendus dans un sens qu'ils n'avaient pas auparavant. On imagina *révolutionner*, *influencer*, *activer*, *organiser*, *lanterner*, *septembriser* et *septembri-seur*, etc., et une infinité d'autres qu'on trouve à chaque ligne dans les journaux du temps et dans la plupart des nouveaux dictionnaires de la langue française.

Qui n'aurait pas suivi les variations du langage français depuis 1789 jusqu'à 1795, l'aurait trouvé, sans doute, inintelligible à cette dernière époque : plus ou presque plus de différence entre celui des nobles, des bourgeois et du bas peuple. C'était une obligation pour tous de se servir des expressions du *sans-culottisme*. On s'exposait à l'emprisonnement et à des peines même plus graves, si, en adressant la parole à quelqu'un, on se servait du mot *monsieur* au lieu de celui de *citoyen*. Il fallait appeler une belle dame *citoyenne* et non *madame*. Le tutoiement était de rigueur ; le jeune homme de quinze ans disait *tu* ou *toi*,

en parlant à un vieillard de quatre-vingts ans ; un écolier ne parlait pas autrement à son professeur, un domestique à son maître ou à sa maîtresse. En écrivant ou en parlant à un ministre, il fallait commencer par ces mots : *Citoyen ministre*, et en continuant, on devait se résoudre à le tutoyer. On eût dit alors que tous les Français étaient des frères ou des amis, pleins d'affection les uns pour les autres.

Le langage du bas peuple, formé par celui de Marat, du père Duchesne ou Hébert, procureur de la commune, était rempli d'expressions dont l'atrocité surpassait la grossièreté : c'était, en effet, celui des brigands, des athées et des bourreaux : nulle phrase sans un blasphème, sans un ou plusieurs juremens, sans une image ordurière, sans une provocation au pillage ou à l'assassinat. De peur de passer pour suspects, les personnes bien élevées n'oubliaient pas de se conformer, en public, au langage commun, sans oublier toutefois d'en retrancher les plus grossières expressions.

Quand le langage se dénaturait ainsi, on devait s'attendre que les noms des personnes et des choses éprouveraient aussi un changement. Un grand nombre de révolutionnaires

se firent appeler de noms grecs et romains : on vit des Aristide , des Anacharsis, des Brutus, des Scœvola, des Publicola, etc. Les uns qui se nommaient *le Roi*, prirent le nom de *la Loi* ; d'autres , dont *Bourbon* était le nom , se hâtèrent de s'en défaire pour en prendre un beaucoup moins périlleux ; tous les nobles quittèrent leurs noms de terre , et adoptèrent les plus roturiers qu'ils purent trouver. Dépouillés de ce prestige , ils ne parurent plus que des hommes du commun , avec toute leur nullité naturelle.

Les villes et celles de leurs rues , qui portaient des noms de saints , de rois , de reines , ou qui rappelaient des souvenirs monarchiques , ne furent plus connues que sous de nouvelles dénominations ou par leur anciens noms , auxquels celui de saint avait été retranché. La ville de Saint-Denis se nomma Franciade , celle de Lyon , Ville-Affranchie , Port royal , Port libre , Saint-Gengoux en Bourgogne , Jouvence ; le bourg de Saint-Cloud , Cloud tout court , ainsi que beaucoup d'autres endroits où les mots *libre* , *montagne* , *républicain* , jouèrent un grand rôle. A Paris , on dit la rue Antoine , la rue Honoré , l'église et la rue Roch ,

le faubourg Marceau, le faubourg Germain, etc. La place Louis XV fut appelée place de la Révolution ; ainsi des autres. Les ponts participèrent aussi à ce changement : celui de Louis XVI ne fut plus que le pont de la Concorde , et le Pont-Royal celui des Tuileries.

Sous les gouvernemens qui succédèrent au détestable régime conventionnel , le langage s'épura par l'exclusion que donnèrent les honnêtes gens à un grand nombre d'expressions du style révolutionnaire. Libres de se réunir en société , ils lui rendirent , autant qu'il était possible, cette décence qui en avait été bannie pendant plus de deux ans. Cependant le bas peuple conserva en grande partie les locutions barbares et grossières auxquelles on l'avait accoutumé (1). Comme le langage exerce une grande influence sur les mœurs , on peut se faire une idée de celles des jeunes gens qui en étaient journellement imbus par l'exemple de leurs parens.

Il est assez ordinaire qu'en sortant d'un excès

(1) Un bon nombre de personnes des basses classes disent encore la rue Honoré , la rue et le faubourg Antoine , et prononcent habituellement le blasphème : *Il n'y a pas de bon Dieu.*

on tombe dans un autre. Après que le gouvernement conventionnel eut disparu , un grand nombre de jeunes gens affectèrent, dans leur langage , une délicatesse , ou pour mieux dire une prononciation qui allait jusqu'au ridicule. A peine ouvraient-ils la bouche et les dents pour en laisser échapper quelques mots incomplets. Pour dire *je* , ils prononçaient *ze* ; et, au lieu de *la porte est ouverte* , ils disaient : *la pote est ouvète*.—Voici un échantillon de ce nouveau langage : *z'ai me pomené ai bois de Boulogne ; z'y mangeai des œufs flais. C'est une pomenade et une patie chamante. Le potier du pac , qui est aussi taiteur , fait d'essélens agouts*. Les personnes qui n'ont point entendu un tel jargon , ne peuvent croire qu'il ait été à la mode parmi un très-grand nombre de jeunes gens de la capitale , et même des grandes villes du royaume ; cependant rien n'est plus vrai ; et l'on pourrait s'en assurer par quelques pièces de théâtre, composées dans le temps , pour le livrer à la risée des spectateurs.

Sous le gouvernement impérial , le langage ne laissa pas de conserver , même à la cour des Tuileries , un certain nombre de formes

communes et populaires. Il y avait loin de celui des anciens courtisans à celui des nouveaux. Comme ceux-ci étaient pour la plupart des généraux et autres officiers supérieurs, sortis des classes les plus communes de la société, et qu'ils se piquaient plus de se bien battre que de bien parler, il n'était pas rare d'entendre sortir de leur bouche des expressions auxquelles le ton militaire servait heureusement de passe-port. Certaines femmes, même de la plus haute volée, faisaient connaître, sous ce rapport, la bassesse de leur origine et l'absence de toute éducation. *Il y a gros*, disait une maréchale pour dire, *c'est vrai*.—Où madame veut-elle qu'on la conduise, lui demandait son laquais à la sortie du spectacle?—*Cheux nous*, répondait-elle. Au reste on ne faisait guère attention aux incorrections et aux fautes les plus grossières du langage, dans une cour remplie de parvenus.

JOURNAUX ET OUVRAGES PÉRIODIQUES.

IL s'en fallait de beaucoup, avant la révolution, que les journaux et autres ouvrages périodiques, soit politiques, littéraires ou scien-

tifiques, fussent aussi nombreux qu'aujourd'hui. La Gazette de France, la seule feuille officielle, tenait le premier rang. Quelques nouvelles étrangères, présentées avec toute la retenue et la circonspection possibles, celles de la cour, et quelques autres peu intéressantes, en formaient tout le contenu. C'était le journal le plus répandu et le moins utile, si ce n'est pour les nobles qui avaient eu l'honneur d'être présentés au monarque, à la famille royale, de monter dans les carrosses de sa majesté, et pour les abbés qui avaient eu le bonheur d'être nommés à une riche abbaye, ou à un évêché.

Le Journal de Paris, non moins circonspect, se bornait à quelques nouvelles insignifiantes de la capitale, et amusait ses lecteurs de quelques lettres à lui adressées, de quelques quatrains, madrigaux, et logogryphes. Il avait commencé par nous dire le temps beau ou laid que nous avions vu, le lever et le coucher du soleil et de la lune, et se terminait par l'annonce de la mort d'un très-haut et très-puissant seigneur, ou d'une très-haute et très-puissante dame. Rien sur l'industrie, rien sur le commerce, rien sur les intérêts généraux des

citoyens. C'était le bon frère de la Gazette de France.

La littérature avait son journal. Il était rédigé par les abbés Royou et de Fontenay, successeurs de Fréron. On y remarquait, de temps en temps, des articles de critique assez bons ; mais, en général, beaucoup de partialité. Malheur à l'écrivain suspect de philosophie, dont le livre se trouvait sous leur plume ! Ce qui s'y trouvait de plus digne d'éloges éprouvait le sort de ce qui était jugé répréhensible. L'anathème, prononcé contre une phrase, se portait sur tout le reste de l'ouvrage.

Le discrédit dans lequel ces journaux étaient auprès des hommes pensans, faisaient rechercher le *Courrier de l'Europe*, la *Gazette d'Utrecht*, par ceux qui voulaient s'instruire un peu de la politique des autres cours, des événemens de la guerre, et de la littérature anglaise ou allemande.

Le clergé dissident avait établi un journal ecclésiastique, de format in-4°. Il était rédigé par des prêtres jansénistes, et rigoureusement prohibé. Il en existe une collection volumineuse, dont la table raisonnée est la partie la plus intéressante et la plus rare.

Nous avons déjà parlé du *Mercur*e, l'éternel délassement des oisifs de la capitale et des provinces, et dont un seul numéro se promenait à quatre lieues à la ronde, de village en village.

Le *Journal des Savans*, lu par un petit nombre d'hommes instruits, offrait, de temps en temps, des questions scientifiques, assez bien discutées, mais écrites de ce style d'érudit, peu propre à plaire aux gens du monde et aux hommes de goût.

Le *Journal étranger* et celui de *Verdun* se plaçaient dans la même catégorie. Cependant la collection du premier, qui est devenu rare, est quelquefois consultée avec intérêt.

La révolution, en donnant la presse à une entière liberté, ainsi qu'à toutes les opinions, fit éclore une multitude de nouveaux journaux, devant lesquels disparurent toutes les feuilles étrangères, à l'exception de celles qui arrivaient d'Angleterre. Le *Journal de Paris* s'humilia devant la *Chronique de Paris*, rédigée par Noël et autres gens de lettres, dans l'esprit du jour; et devant la *Gazette de Paris*, organe des doléances de la noblesse et du clergé. *L'Ami du roi*, dont l'abbé Royou était le prin-

principal rédacteur, prêta aussi son appui à ces deux ordres. Le grand *Moniteur* parut enfin, pour consigner dans sa vaste capacité tous les événemens, toutes les nouvelles, tous les débats de la tribune, toutes les réclamations particulières, toutes les annonces littéraires, commerciales et dramatiques. Mais comme il s'était laissé précéder de plusieurs mois par les autres journaux, et qu'il laissait à désirer l'histoire des premiers événemens de la révolution, il fallut le compléter long-temps après par une introduction, où ces événemens sont racontés tout autrement, sans doute, qu'ils ne l'auraient été à l'époque où nous en fûmes témoins.

Les débats des différentes assemblées législatives donnèrent naissance à plusieurs autres feuilles politiques, telles que le *Tachygraphe*, le *Logographe*, le *Journal des débats*, le *Point du jour*, le *Courrier de Paris et des départemens*, etc. A ce déluge vinrent se réunir les lettres que plusieurs députés, Mirabeau entre autres, écrivaient périodiquement à leurs commettans pour leur rendre compte de leurs travaux.

Il fallait répandre parmi le peuple les prin-

cipe de la révolution. Comme l'abonnement à la plupart des journaux était trop coûteux pour les classes inférieures, plusieurs feuilles furent criées journellement dans les rues de la capitale, le soir et le matin, pour la modique somme de deux sous. Nous ne rappelons à notre souvenir que le fameux journal du soir des *frères Chaigneau*, nom qui, pendant plusieurs années, retentit dans toutes les rues et carrefours de la capitale, et dans tous les villages circonvoisins.

Jusqu'à l'époque où la convention vint succéder à l'assemblée législative, la presse des journaux avait conservé un bon reste de sa première liberté. Mais, dès le moment que cette nouvelle assemblée se fut attribué tous les pouvoirs, il fallut que tous les journalistes se missent à *la hauteur des circonstances*. Alors les feuilles sanguinaires de Marat, intitulées *l'Ami du peuple*, le *Journal de la société des Jacobins*, le *Vieux Cordelier*, le *Père Duchesne*, le *Journal des hommes libres*, s'emparèrent de toutes les classes de lecteurs; et toutes les plumes royalistes se virent obligées de leur abandonner le privilège de trom-

per le peuple et de l'irriter contre tous les amis de la royauté.

A ces journaux anarchiques, nous devons joindre les placards incendiaires qui, chaque matin, affichés aux coins des rues les plus fréquentées, attireraient vivement l'attention des passans, dont quelques-uns ne manquaient pas de les commenter dans le sens le plus révolutionnaire.

Au milieu de l'affreux débordement de tout ce que l'esprit d'anarchie enfantait chaque jour ou chaque semaine, la postérité distinguera et recherchera long-temps les *Révolutions de Paris*, par Prudhomme. Ce recueil hebdomadaire est le tableau le plus détaillé et le plus fidèle de toutes les scènes qui se passèrent à Paris et ailleurs dans ces temps déplorables. Le rédacteur ne se contentait point de les rapporter avec le style convenable à leur atrocité; mais de plus il les mettait sous les yeux de ses lecteurs, dans une suite de gravures dont le cynisme ne révolte pas moins que la barbarie.

Avec le règne de la terreur, les journaux qui s'y étaient dévoués disparurent ou changèrent de titre et de langage. Le *Journal*

de Paris, celui des *Débats*, la *Gazette de France*, et le *Moniteur*, purent alors prendre le ton de la modération, sans que leurs auteurs craignissent d'être arrêtés comme modérés. Un autre journal, celui des *hommes libres*, qui conserva une partie des couleurs du jacobinisme, finit par éprouver le sort de ceux dont il prétendait recueillir l'héritage.

Au lieu d'inviter les citoyens au pillage, de les irriter les uns contre les autres, de les dénoncer, de raconter les sanglans exploits de quelques représentans du peuple, et de dire les noms et le nombre des malheureux qui portaient leur tête sur l'échafaud, ils n'eurent plus à entretenir leurs lecteurs que des triomphes de nos armées, si toutefois le directoire ne leur donnait pas, de temps en temps, un texte pour déclamer contre les prêtres et les émigrés. La littérature, après un long silence, vint embellir de ses fleurs le feuilleton du *Journal des Débats*, rédigé par Geoffroy; et un *Journal des modes*, consacré aux dames et non aux citoyennes, osa même achever la défaite du dégoûtant sans-culottisme. Les sciences profitèrent aussi de ce mouvement de régénération pour consigner, dans le *Journal des*

écoles normales, leurs nouvelles découvertes ou leurs nouveaux procédés.

Les esprits , tournés vers les objets les plus dignes de les intéresser , ne donnèrent plus qu'une légère attention aux débats des tribunes du corps législatif , après que Bonaparte se fut emparé du pouvoir. Dès-lors les journalistes n'allèrent plus chercher leurs principaux articles que sur le champ de bataille , laissant au *Bulletin des lois*, ou au grave *Moniteur*, le soin de nous instruire des ordonnances consulaires et des décrets impériaux. La critique des ouvrages nouveaux et des pièces de théâtre nouvellement représentées acheva de remplir leurs colonnes. Toute liberté leur fut donnée, à condition qu'ils ne s'érigeraient point en conseillers ou censeurs du gouvernement, et que, de temps en temps, ils feraient l'éloge de ses opérations. Ainsi, sous le rapport politique , tous les journaux se montrèrent avec les mêmes couleurs , jusqu'au moment où la restauration abolit la censure.

Tout à coup les journalistes , asservis à une commune obéissance , se divisent , et lancent leurs entraves les uns contre les autres. Royalistes et constitutionnels se sont rendus dans

l'arène, se déclarent une haine irréconciliable, et se font la guerre à toute outrance. Ces deux partis en forment enfin un troisième, un quatrième même, dont le ministère est le point de mire. C'est d'abord le combat des Horaces et des Curiaces, trois contre trois, et c'est ensuite celui de quatre contre cinq, et en même temps d'un contre un et de deux contre deux. Ainsi la politique assoupie s'est réveillée, et la littérature s'endort pour n'ouvrir les yeux qu'à de rares intervalles.

Les journaux, qui autrefois n'étaient lus que par ceux qui fréquentaient les cafés, ou qui avaient le moyen de s'y abonner, sont aujourd'hui entre les mains des dernières classes du peuple, et la lecture en est devenue pour elles un besoin journalier. Au coin des rues, aux halles, dans les ateliers, chez les marchands de vin, dans les salles des restaurateurs, dans les voitures publiques, on lit, on dévore les feuilles du jour. Les laitières du coin de la rue, les marchandes de beurre, de marée, de légumes et de fruits, veulent s'instruire des événemens qui se passent dans le nouveau monde, comme de ceux qui arrivent dans l'ancien. Pendant la révolution, telle bonne

femme entretenait ses voisins de Pitt et de Cobourg , du siège de Lyon , de la guerre de la Vendée , des victoires de nos armées sur le Rhin et en Italie , de la campagne d'Égypte , des triomphes de Bonaparte : aujourd'hui elle leur apprend ce qui se passe au Mexique et dans l'Amérique méridionale , dans les îles de l'Archipel et dans la Morée. Il est vrai que le plus grand nombre des lecteurs de journaux n'ont pas en géographie des lumières très-étendues , et qu'il peut s'en trouver qui prennent le Pirée pour un nom d'homme , ou qui pensent que la Grèce est tout aussi éloignée de la France que l'Amérique.

Ce sont les nombreux cabinets de lecture , répandus dans la capitale et les départemens , qui excitent la curiosité de tant de lecteurs , leur facilitent les moyens de la satisfaire. Pour cinq centimes , ils peuvent parcourir à leur aise toutes les colonnes d'un journal ; et pour vingt , ils peuvent entrer dans un cabinet , s'asseoir devant le tapis vert , et faire des excursions sur tous ceux qu'ils y voient étalés.

Autrefois , outre les journaux imprimés , il paraissait encore , de temps en temps , des nouvelles manuscrites , appelées *Nouvelles à la*

main. Elles étaient rédigées par des hommes bien ou mal informés des événemens qu'ils racontaient, ou qui peut-être, faute d'en avoir à rapporter, en inventaient eux-mêmes. Ces papiers, souvent remplis de satires et autres méchancetés, étaient recherchés, et le secret avec lequel ils étaient distribués excitait vivement la curiosité. C'est de ces matériaux que sont composés les *Mémoires de Bachaumont*. Sous le directoire, un individu, natif de Lyon, entreprit de faire circuler des *Nouvelles à la main*. Il disparut quelque temps après.

SCIENCES ET ARTS.

L'HISTOIRE naturelle, la botanique et la chimie, furent cultivées avec éclat sous le règne de Louis XVI. Buffon continuait, avec un succès soutenu, ses savantes recherches et ses charmantes descriptions des quadrupèdes et des oiseaux; et Lacépède, ses utiles investigations sur les ovipares et les serpens. Jussieu et Daubenton, entourés de nombreux élèves, leur dévoilaient avec une rare sagacité l'organisation des plantes, et leur en indiquaient les nombreuses familles. Fourcroy et Lavoisier hà-

taient, par de nouvelles méthodes, par de nouvelles vues, les progrès de la chimie.

Valmont de Bomare composait ce *Dictionnaire d'histoire naturelle* qui, malgré ses imperfections et ses lacunes, a tourné l'attention des gens du monde vers l'intéressant spectacle de la nature. Bernardin-de-Saint-Pierre, dans ses *Études de la nature*, nous passionnait pour elles, malgré ses brillantes erreurs.

Montucla publiait *l'Histoire des mathématiques*, que Bossut devait ensuite perfectionner et compléter.

Bélibor s'immortalisait par son architecture hydraulique et son ingénieur de campagne; Guibert, par son *Essai général de tactique*, et Turpin de Crissé, de Gribeauval, d'Arçon et quelques autres, par des ouvrages sur l'art militaire, que les hommes du métier consulteront toujours avec beaucoup de fruit.

La science astronomique avait de dignes interprètes dans La Caille, Cassini, La Condamine, Lalande, et l'infortuné Bailly, qui connaissait si bien l'art d'en cacher l'aridité sous les fleurs de l'élocution.

L'art de s'élever dans les airs avait été inutilement étudié par d'habiles mécaniciens : les

frères Mongolfier le trouvèrent enfin, par l'emploi du gaz enfermé dans un ballon. L'architecture hydraulique éleva sur la Seine le pont de Louis XVI; la sculpture se consolait de la perte des Coustoux par le ciseau de Houdon et de Pajoux; la peinture s'enorgueillissait des tableaux de Vien, du pinceau de l'auteur de *Marius à Minturnes*, de celui de Greuze, de Demarne, de Bruandais, de madame Le Brun, etc. La gravure montrait Baléchou, Eisen, Oudri, Marillier, Moreau, Simon et Coini, etc.; l'horlogerie, Le Paute, Janvier et Berthoud; la mécanique, les pompes à feu des frères Périer; le génie des ponts et chaussées, les ponts, les grands chemins et quelques canaux.

La révolution ne présente que des ruines. Non moins ennemie des sciences et des arts que les Vandales de Genséric, loin de les encourager, elle mit tous ses soins à les faire périr. Depuis 1789 jusqu'en 1795, on ne voit pas qu'elle ait rien produit de remarquable, si ce n'est d'heureuses innovations dans l'art de détruire les hommes sur les champs de bataille. Les bateaux à soupapes et le nouvel instrument du dernier supplice sont encore deux de ses découvertes. La sculpture, ou plutôt l'art de la

moulure en plâtre, voulut se signaler à cette époque barbare. Elle produisit la statue de la liberté sur la place Louis XV, et celle de l'Hercule qui abattait le fédéralisme sur la place des Invalides; deux morceaux capables de déshonorer à jamais le goût français aux yeux des étrangers (1).

Mais à peine la France fut-elle délivrée de ses tyrans, que les sciences et les arts se montrèrent avec un éclat qui ne causa pas à l'Europe moins d'étonnement que les victoires de nos armées. Une école normale fut ouverte, et une jeunesse, avide d'instruction, y accourut pour assister aux leçons des plus habiles

(1) Ces deux statues furent élevées à l'occasion de la fête du 10 août 1793. Ce jour-là, les membres de la convention se rendirent processionnellement sur les ruines de la Bastille, chacun d'eux ayant un bouquet à la main. Après que le président eut prononcé un discours relatif à la solennité, et que les députés des départemens, au nombre de quatre-vingt-cinq, eurent bu une jattée de Peau qui s'épanchait des mamelles d'un simulacre de la Nature, le cortège, qui était devenu extrêmement considérable, suivit les boulevards jusqu'à la place Louis XV, et se porta jusqu'au Champ-de-Mars. Le but de cette fête était de livrer aux flammes, devant la statue de la Liberté, tous les attributs de la royauté, dont on avait chargé un tombereau. On y vit, pour la première fois, des chars antiques traînés par des bœufs, *au pas tranquille et lent*, ou par des chevaux. On l'appela *Fête de la Régénération*.

professeurs. Volney, Garat, Chaptal, Fourcroy, Cuvier, Bertholet, Lagrange, La Place, Lacroix, Reynaud, s'empressèrent de répandre, dans le sein de leurs disciples, les trésors de science qu'ils avaient amassés, pendant que de vils et ignorans tribuns faisaient tous leurs efforts pour établir parmi nous le règne de l'ignorance. La création de l'Institut et de l'école Polytechnique assura les progrès de l'école Normale, et les augmenta même, de manière que ceux des mathématiques et de la chimie laissèrent, bien loin derrière eux, l'enseignement de ces deux sciences, tel qu'il existait dans le reste de l'Europe, et qu'il fallut que les étrangers vissent s'éclairer à ce foyer de lumière, qui venait de s'échapper avec un si grand éclat des ténèbres de la révolution. Des écoles centrales, établies dans les principales villes des départemens, étendirent de tous côtés les savantes méthodes de l'école Normale, par l'habileté et la réputation des nouveaux professeurs.

La France ne tarda pas à retirer les avantages qu'elle avait lieu d'espérer des établissemens dont nous venons de parler : ses armées, ses arsenaux, ses places de guerre, ses mines, son industrie, servirent à l'envi la révolution

qui venait d'avoir lieu dans l'empire des sciences et des arts.

Quant à l'industrie, ranimée par la liberté qui lui était rendue et par le commerce qui l'encourageait, elle se déploya avec la plus grande activité dans les fabriques et les manufactures. Une brillante exposition des nombreux objets de sa création, dont l'enceinte du Louvre fut le premier théâtre, apprit aux regards des Français qu'elle avait suivi l'avancement rapide des connaissances humaines, par une pratique fondée sur leurs différentes théories.

La médecine et la chirurgie, réunies dans la même école, ne se trouvèrent pas en arrière des autres sciences. Cabanis, Bichat, Richerand, et quelques autres professeurs de génie, leur donnèrent un éclat qu'elles n'avaient point encore eu. Nos médecins, riches de leur propre fonds, n'eurent plus besoin d'aller demander à ceux de la Grande-Bretagne les renseignements qui leur manquaient.

Mais ce fut à l'empire de Bonaparte que les sciences et les arts eurent le plus d'obligation, et furent cultivés avec un plus brillant succès. Il serait trop long d'énumérer tous les glorieux monumens qui furent commencés ou

terminés. Ce Louvre, qui tombait en ruines, fut réparé et achevé; deux superbes ponts s'élevèrent sur la Seine; les palais des monarques reçurent de précieux embellissemens; un canal fut creusé pour amener les eaux de l'Oureq dans la capitale; la coupole du superbe temple de Sainte-Geneviève fut assise sur des appuis plus solides; des colonnes et des fontaines triomphales ornèrent nos places publiques; les invalides levèrent des regards pleins d'admiration vers leur dôme, resplendissant au loin de l'éclat des lames d'or. De nouvelles écoles spéciales furent fondées pour l'enseignement des beaux-arts; une Université nationale fut investie de celui de la littérature et des sciences philosophiques. Dans les départemens, de nombreux travaux pour l'utilité publique furent ordonnés et exécutés; le port de Cherbourg fut mis en état de recevoir de nombreux vaisseaux de guerre; le bienfait de la vaccine fut introduit en France, et propagé dans toutes ses provinces. L'activité de la lithographie vint suppléer à la lenteur du burin; la vapeur triompha de la rapidité des fleuves; l'étranger même s'applaudit des efforts de notre industrie et de nos lumières, en voyant cette superbe

route du Simplon qui abaisse l'orgueil des Alpes sous les pas du voyageur.

La peinture, la sculpture, le dessin, la gravure, magnifiquement encouragés par le gouvernement et par les nombreux et superbes modèles que leur offrait notre musée, s'élevèrent à un point de perfection presque inimitable; la peinture entre autres, sous le pinceau des David, des Girodet, des Gros, des Gérard, des Lejeune, des Rhoen, des Prudhon, etc.

Vint la restauration, qui plaça sur le trône le monarque légitime. Les troubles de cette époque, le séjour des troupes étrangères, les besoins du trésor, le caractère et les vues des gens en place, la nouvelle direction qu'on tâcha d'imprimer aux esprits, affaiblirent l'ardeur et le génie des artistes. Quelques tableaux, exposés au musée les années suivantes, prouvèrent cependant que leur feu n'était pas éteint. David, chef de l'école française, avait été banni du royaume; mais Girodet, Gérard, Vernet, Gros et trois ou quatre autres, la soutinrent sur le penchant de sa ruine. Les peintures de la coupole de Sainte-Geneviève, exécutées par Gros, immortalisent le talent et la

gloire de cet artiste, non moins qu'ils attestent les immenses progrès de la peinture à fresque.

Deux grands monumens en bronze, savoir : la statue équestre de Henri IV sur le Pont-Neuf, et celle de Louis XIV à la place des Victoires, annoncèrent que la sculpture en bronze n'avait point dégénéré; et des estampes, gravées par Berwick et Massa, ajoutèrent à la réputation de ces deux artistes.

ÉDUCATION ET INSTRUCTION PUBLIQUES.

IL n'y a pas quarante ans que l'éducation publique de la jeunesse était confiée à des corps enseignans, dont plusieurs avaient remplacé les jésuites, ou à de simples particuliers, prêtres ou laïcs. Les enfans des classes inférieures étaient instruits par les frères des écoles chrétiennes, vulgairement appelés *frères ignorantins*. Les bénédictins, les oratoriens, les génovéfains, possédaient un grand nombre de collèges. Toutes les écoles qui étaient du ressort de l'Université de Paris étaient gouvernées par de simples prêtres : les institutions particulières ou pensionnats l'étaient presque tous par des laïcs. L'éducation était bonne, mais pouvait être beaucoup meilleure.

Les punitions corporelles étaient en usage dans cet ancien système d'éducation, et il n'était pas rare de voir un jeune adolescent, obligé de tendre la main pour recevoir des fêrules, ou de baisser ses culottes pour offrir ses fesses à la flagellation d'un domestique, exécuteur de ces basses-œuvres. Si un grand écolier ne se soumettait pas volontiers à cette humiliante correction, l'exécuteur avait des aides qui, de leurs bras vigoureux, le saisissaient, le déculottaient, et, sans être touchés de ses cris lamentables, le forçaient à tenir son postérieur immobile sous une grêle de coups de fouet.

La révolution mit fin à ce châtiment, aussi indécent que cruel, ainsi qu'à tout le système de l'ancienne éducation; mais elle tomba dans d'autres excès, par la liberté qu'elle donna à quiconque avait prêté le serment civique de s'ingérer des fonctions d'instituteur, par la suppression de toutes les anciennes écoles, de l'enseignement religieux, et surtout par les principes démagogiques que les instituteurs furent chargés de faire entrer dans l'esprit de leurs élèves; obligation dont plusieurs s'acquittèrent avec un zèle digne des éloges des plus ardens républicains. Celui qui se rendit le plus

fameux parmi ces novateurs , est ce Léonard Bourdon , dont plusieurs familles d'Orléans conservent encore l'affreux souvenir. Cet homme de sang, ce républicain si pur , avait élevé une école de deux à trois cents enfans , appelés *Enfans de la Patrie*. Un pantalon bleu , un gilet de la même couleur et un bonnet rouge , tel était leur costume. On peut se faire une idée des principes religieux et moraux qu'un tel maître introduisait dans l'esprit et le cœur de ses élèves.

Que serait devenue la population française , si tous les instituteurs eussent ressemblé à ce Léonard Bourdon ; si sa méthode d'éducation se fût propagée et eût eu le temps de se consolider ? Heureusement la nécessité de donner à l'éducation de la jeunesse des formes moins immorales se fit sentir au gouvernement directorial : des écoles centrales furent créées , et des maîtres, dont plusieurs avaient conservé les principes de l'ancienne éducation , furent placés à leur tête. L'émulation, presque éteinte, se ranima , et les élèves , s'ils n'eurent pas sous les yeux un grand nombre d'exemples religieux , n'en eurent du moins qu'un petit nombre d'immoraux. Il était réservé à Bonaparte

de faire rentrer la religion dans l'éducation publique, d'où elle avait été proscrite. La création de l'université affermit dans les écoles son empire, que la restauration devait étendre et affermir à jamais.

Pour ce qui est de l'instruction publique, avant la révolution, elle n'était point uniforme, si ce n'est quant à l'enseignement religieux. Dans l'université de Paris, on n'enseignait guère que le latin; presque point de langue grecque, si ce n'est au collège royal, qui n'en dépendait pas; point de langue française, point de géographie, point d'histoire, point de mathématiques. La philosophie était reléguée dans les séminaires avec la théologie. Plus d'une fois, une version, ou une amplification française, jugée digne du premier prix, à la distribution générale des palmes universitaires, se trouva hérissée de fautes d'orthographe. Dans les universités, collèges et institutions des provinces, mêmes lacunes dans l'enseignement; de sorte qu'un jeune homme, qui sortait d'une de ces écoles, s'il pouvait traduire quelques phrases de latin en français, ou mettre en mauvais latin quelques phrases de français, ne savait guère que lire le grec, était obligé d'étudier

la grammaire française de Restaut ou celle de Wailly , d'apprendre les élémens du calcul , de lire les histoires ancienne et romaine de Rollin , celle de son pays dans Mézerai , le père Daniel, ou dans Vély, Villaret et Garnier. Si, pour ses leçons, il avait eu sous les yeux un abrégé de cette histoire, c'en était le squelette, composé par le fameux abbé Le Ragois.

Dans les séminaires, presque tous dirigés par les lazaristes ou les sulpiciens, qui avaient hérité de l'esprit jésuitique, les jeunes philosophes avaient, pour se former dans l'art du raisonnement, ou pour se guider dans les obscurités de la métaphysique, les cahiers de leurs professeurs. Rivard, Mazéas, Sauri, Lacaille, Clairaut, Bossut, Lachapelle, Bezout, étaient leurs maîtres pour les mathématiques, pendant six mois de leur seconde année. La physique latine de Segui composait, pendant les quatre derniers mois, tout ce qu'ils avaient à apprendre de cette science, dont le cours se terminait par quelques expériences de l'abbé Nollet, qui en était le grand maître à cette époque.

Dans l'enseignement des belles-lettres, la poésie française était comptée pour rien, et

les élèves que leur goût y portait étaient réduits à apprendre, sans maître, les règles de la versification ; mais, en revanche, les professeurs donnaient à leurs écoliers beaucoup de canevas de vers latins : méthode des jésuites qu'ils avaient scrupuleusement conservée.

Ces professeurs étaient, en général, très-versés dans la littérature ancienne : témoin les Lebeau, les Delille, les Lhomond, les Bérardier, les Noël, les Cosson, les Planche, les Nicole, etc. Plusieurs, qui n'appartenaient point au clergé, portaient néanmoins l'habit ecclésiastique ; et de cette coutume est venue celle d'appeler *abbés* ceux qui n'étaient que laïcs ou simplement tonsurés : ainsi disait-on l'abbé Delille, l'abbé Geoffroi, l'abbé Noël, etc.

Nous avons parlé de l'essor que fit prendre l'école Normale à l'instruction publique. Un comité de la convention ne laissa pas d'y contribuer beaucoup. Lakanal et l'évêque constitutionnel ; Villars, qui en étaient membres, mirent beaucoup de zèle au renouvellement des études. Plusieurs branches des connaissances humaines, négligées jusqu'alors, furent l'objet d'une attention particulière de la part du gouvernement. L'étude de la langue grec-

que, entre autres, et celle de la philosophie, des mathématiques, de la physique, de la géographie et de l'histoire, devinrent le besoin général des nouvelles générations, et la gloire des nouveaux maîtres. Il n'y eut pas un seul objet d'instruction, pour ainsi dire, dont l'université, fondée par Bonaparte, ne s'emparât.

Malgré les variations de son régime, ce vaste corps n'a cessé d'ouvrir à la jeunesse française les sources d'une instruction aussi solide que brillante. L'enseignement religieux, qui y domine aujourd'hui, sous des maîtres dont un grand nombre appartient au clergé catholique, apprend aux élèves que la première science de l'homme, est celle de l'Évangile et de la morale qu'il enseigne, et que toutes les autres lui sont subordonnées.

L'étude du droit, après avoir donné de grands hommes à la France, était tombée dans un déplorable abandon, par les nombreuses difficultés qu'elle présentait dans un amas indigeste et discordant des anciennes et des nouvelles lois. Le droit romain devint dans un nouveau code civil le régulateur suprême du droit public des Français : les transactions commerciales, les crimes et délits, et les formes

des différentes procédures, furent aussi la matière d'autres codes, élaborés avec les lumières des jurisconsultes les plus savans et les plus expérimentés. Les écoles, fondées pour le développement des différens recueils, et pour l'application de leurs principes, sont autant de pépinières d'où est sortie une foule d'hommes, distingués par des talens qui ont rendu le barreau français le premier de l'Europe.

THÉÂTRES, ART DRAMATIQUE.

Sous le règne de Louis XVI, jusqu'en 1790, le nombre des théâtres de la capitale était fixé à cinq ou six : savoir, l'Opéra, le Théâtre-Français, les Italiens ou l'Opéra-Comique, les spectacles d'Audinot, de Nicolet, et des grands danseurs du roi.

La salle de l'Opéra, située au Palais-Royal, ayant été incendiée en 1781, on en construisit une autre, dans l'espace de deux mois, sur le boulevard Saint-Martin : en 1794, celle-ci fut abandonnée pour la salle Montansier, en face de la bibliothèque du Roi. Avant cette translation, l'Opéra était fréquenté, comme il l'est aujourd'hui, par les Français

et les étrangers opulens, amateurs de la musique et de la danse, et encore plus des jeunes danseuses.

Arriva le fameux 14 juillet 1789 : ce spectacle fut presque entièrement abandonné. Les auteurs de la révolution et les ministres avaient bien d'autres dépenses à faire que de prodiguer, pour le soutenir, cinq ou six cent mille francs. Lorsqu'il fut transféré à la salle de Louvois, à peine y comptait-on deux cents spectateurs, malgré le zèle et le talent de Laïs, d'Adrien, de Chéron, de Lainé, de Dufresne, des deux Vestris, de Branchu, de Gardel, et des dames Maillard, Henri, Chameroy, Clotilde, Saulnier, Gardel, Chevigny, etc.

Le Théâtre-Français, transféré de la rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, en 1782, dans l'édifice qui a pris le nom d'Odéon, attirait constamment la foule, malgré son éloignement des quartiers les plus populeux de la capitale, soit par le choix des pièces qu'on y jouait, soit par la supériorité de la plupart des acteurs et des actrices. Comment les amateurs de l'art dramatique ne se seraient-ils pas empressés d'aller admirer les Lekain, les Larive, les Saint-Phal, les Prévillle, les Désessart, les Molé,

les Fleury, les Dugazon, les Duménil, les Clairon, les Raucourt, les Contat, etc. ; tous acteurs ou actrices de la première force, les uns dans la tragédie, les autres dans la comédie. Cette réunion de talens supérieurs était cause que la distance qu'on était obligé de parcourir pour les admirer, était comptée pour rien, et que tel amateur, après avoir traversé tout Paris, se trouvait bien dédommagé de la fatigue qu'il avait éprouvée de sa longue course; s'il arrivait assez tôt pour occuper une des dernières places.

Le Théâtre-Français gagna à la révolution proportionnellement à ce que l'Opéra y perdit. Déjà le *Barbier de Séville*, le *Figaro* de Beaumarchais, qui peignaient l'immoralité des hautes classes, lui avaient attiré à chaque représentation, pendant six mois, une affluence prodigieuse, lorsque, en 1789, Chénier le rendit possesseur de la plus brillante fortune, par sa tragédie de *Charles IX*, dans laquelle Talma se fit admirer dès son début. Il est impossible de dire l'effet que produisait, sur l'âme des nombreux spectateurs de cette pièce fameuse, le tocsin qui donnait le signal du massacre de la Saint-Barthélemy, et le costume éclatant du

cardinal de Lorraine. Plusieurs des pièces qui ne sortaient que rarement du répertoire, telles que la tragédie de *Brutus*, ou que la circonstance fit naître, continuèrent de pousser la foule révolutionnaire vers l'heureux théâtre. C'était un spectacle bien digne des réflexions de l'observateur, que de voir ces comédiens, comblés depuis si long-temps des faveurs de la cour et de la haute noblesse, employer tout ce qu'ils avaient de talens et d'ardeur, pour faire passer dans l'âme de ceux qui les écoutaient les sentimens des ennemis de la cour et de la ville. Ils se croyaient citoyens, et n'étaient que des ingrats.

La tragédie de *Charles IX* fut comme un signal qui avertit les autres théâtres de la capitale et des provinces, de monter leur ton sur celui de la révolution. Dès lors ils devinrent presque tous des écoles de politique, où l'histoire fut défigurée avec autant de mauvais goût que d'audace, pour enflammer les esprits et nourrir en eux une funeste effervescence. Dès lors les anciennes pièces, qui présentaient le clergé et la noblesse sous un jour trop favorable, furent mises au rebut, et les nouvelles n'offrirent plus que des nobles, des prê-

tres et des religieux dont les actions mauvaises et supposées devaient attirer sur ces deux ordres le mépris et la haine du peuple. Des traits louables, attribués à des gens d'église, furent, il est vrai, exposés sur la scène ; mais ce n'était que pour en faire honneur, non à leur piété, mais à leurs sentimens philosophiques. Ce fut ainsi que l'illustre archevêque de Cambrai fut traduit sur la scène, comme un philosophe protecteur de l'innocence et vengeur de l'humanité opprimée.

A la révolution, le nombre des théâtres augmenta peu à peu, soit par des spéculations d'intérêt, soit par l'intention de propager rapidement et au loin les maximes exprimées dans la *déclaration des droits de l'homme et du citoyen*. Sur les boulevards s'élevèrent de nouveaux tréteaux, où le prix des places fut mis à la portée des petits commis, des ouvriers, des domestiques, des grisettes et des Vénus populaires. Une nuée de directeurs et d'acteurs s'éleva de la fange pour y retomber quelque temps après. Dumaniant se mit à la tête du théâtre des jeunes artistes, dans la rue de Bondi, et y attira tout Paris par sa pièce de *Nicodème dans la Lune*. En général, les

acteurs étaient du dernier médiocre; c'étaient pour la plupart des courtauds de boutique, et les actrices, de jeunes modistes ou couturières qui avaient partagé leur journée entre un chapeau ou une robe et leur rôle.

En 1791, plusieurs comédiens français voyant leur salle devenir déserte de jour en jour, et débarrassés de l'autorité qu'exerçait sur eux le duc de Duras, se réunirent à un certain nombre d'acteurs qui avaient joué, les uns à Louvois, les autres à l'Opéra-Comique, dans une salle ouverte en 1790, sous le nom de *Variétés amusantes*, bâtie sur les dessins de Moreau, entre le Palais-Royal et la rue de Richelieu. Dès lors ils perdirent leur titre de comédiens ordinaires du roi, et leur théâtre prit ensuite le titre de Théâtre-Français de la république. Ainsi recrutée par les premiers acteurs de la capitale, la troupe des Variétés devint la première, et obligea les amateurs du faubourg Saint-Germain de passer, à leur tour, la rivière pour jouir des plaisirs de la scène. Ce fut là que Talma commença à éclipser tous ses rivaux, et à ne laisser Larive qu'à la seconde place.

Presque toutes les pièces de l'ancien réper-

toire, où le mot *roi* était prononcé, furent proscrites et remplacées par celles où celui de tyran était répété jusqu'à satiété ; et toutes les nouvelles n'offrirent plus que de pompeuses déclamations contre la royauté, appelée tyrannie, et en faveur de l'anarchie, décorée du nom de liberté. Il en fut de même dans tous les autres théâtres de la capitale et dans les départemens où ils commençaient à se multiplier. A Feydeau, aux spectacles des boulevards, du Vaudeville, dont la salle fut ouverte en 1791, de la Cité, etc., il y avait toujours quelques tirades énergiques dans les moindres pièces, ou des couplets fortement patriotiques pour enflammer les spectateurs du feu sacré de la liberté. Avant le 9 thermidor, l'hymne fameux : *Allons, enfans de la patrie*, etc., était, à chaque représentation, chanté par tous les acteurs et spectateurs, debout et découverts. Après cette mémorable journée, il fut remplacé par celui du *Réveil du peuple*, etc., jusqu'à ce qu'une autre réaction, commandée par le directoire, l'eût rétabli dans ses droits.

La chute du terrorisme devant lequel tous les talens dramatiques avaient fléchi, apporta un changement notable dans l'ordonnance des

spectacles. Malgré les murmures et les menaces d'un grand nombre de terroristes, qui ne se tenaient point encore pour battus, ce régime atroce fut représenté avec toutes ses odieuses couleurs; et le théâtre de la Cité se procura un véritable triomphe par les nombreuses représentations de *l'Intérieur des Comités révolutionnaires*. Les théâtres des provinces ne restèrent pas en arrière de ceux de la capitale. Après s'être dévoués à l'anarchie, ils s'empresèrent de proclamer les principes de la véritable liberté, du moins autant que le leur permettaient les agens du gouvernement conventionnel, qui étaient restés en place.

Ce serait une tâche aussi longue que pénible, que de parcourir toutes les phases, toutes les variations de l'art dramatique, d'entrer dans tous les détails de l'administration théâtrale, depuis la chute du gouvernement révolutionnaire jusqu'à notre temps : pièces constamment empreintes de l'esprit du jour, qui triomphent et tombent avec cet esprit; auteurs préconisés, fêtés, récompensés, et ensuite oubliés; acteurs révolutionnaires, jacobins, bonapartistes, constitutionnels, royalistes, tantôt divisés, persécutés par leurs

camarades et protégés par le public , pros-crits par le clergé et récompensés par le gouvernement ; des théâtres dans tous les quartiers de la capitale, et enfin réduits à neuf ou dix ; l'Odéon abandonné, brûlé, repeuplé, brûlé encore une fois, et sortant de ses cendres pour devenir le rival du Théâtre-Français; des théâtres nationaux et un opéra buffa; des théâtres forains, établis dans le voisinage des guinguettes; des acteurs ambulans et cosmopolites, promenant leurs talens depuis Strasbourg jusqu'à Brest, et depuis Dunkerque jusqu'à Perpignan, à Lyon, Marseille, Aix, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Orléans, Rouen, Lille, et dans une infinité de petites villes, et même de simples bourgs. Tous les acteurs, toutes les actrices disputent aux missionnaires la population des départemens, où à peine une mission est-elle terminée dans une ville grande ou petite, qu'ils y élèvent leurs tréteaux. Que d'anomalies !

Jamais le peuple français n'a paru si passionné qu'aujourd'hui pour les plaisirs de la scène. Autrefois les spectacles n'étaient fréquentés à Paris que par les hautes classes de la société, par des amateurs habitués, par des bourgeois qui allaient s'y distraire de leurs oc-

cupations de la journée, par des jeunes gens qui y allaient admirer les chefs-d'œuvre de nos grands auteurs tragiques ou comiques, ou par des femmes galantes, richement entretenues. Il n'était pas rare de trouver des hommes et des femmes, même de la classe aisée, qui n'avaient jamais vu *jouer la Comédie*, ou qui n'étaient entrés qu'une ou deux fois, pendant l'espace de cinquante ans, dans une salle de spectacle. Nous nous rappelons qu'à Lyon, il y a quarante ans, un jeune homme, ou une jeune femme, qui se seraient fait une habitude de fréquenter le théâtre, n'auraient pu échapper à une mauvaise réputation.

Aujourd'hui tout le monde court au spectacle. Chaque jour les portes des théâtres sont assiégées par une foule empressée. A Paris, autrefois une salle presque vide n'était point événement; aujourd'hui, c'en est un que les journaux ne manquent pas de noter, chacun à sa manière. Depuis la duchesse jusqu'à la petite couturière, depuis le maréchal de France, jusqu'au fils du tailleur ou du cordonnier, tous veulent, non pas un jour par semaine, mais presque tous les jours, payer leur tribut à *Thalie* ou à *Melpomène*. Autre-

fois les élèves des collèges et d'autres établissemens d'éducation auraient cru commettre un crime irrémissible aux yeux de leurs maîtres, s'ils allaient à la comédie; aujourd'hui, ils y sont conduits par leurs parens; et, à leur retour au collège, ils se plaisent à rendre compte des pièces qu'ils ont vu jouer, et de la manière dont elles ont été jouées par les acteurs et surtout par les actrices. Autrefois les jeunes filles passaient la soirée des dimanches et des fêtes sous les yeux de leurs mères; aujourd'hui, elles se font accompagner au théâtre par leur oncle, leur cousine, ou seulement par leur jeune cousin. Autrefois, point de spectacles dans les petites villes; aujourd'hui, s'il y paraît une troupe de comédiens, tout s'y met en mouvement, tous les sexes et tous les âges : ô Jean-Jacques, où es-tu?

BALS, CARNAVAL.

Le bal a été, de tout temps, un divertissement cher à la nation française. Dans le nombre de ceux de Paris, celui de l'Opéra a toujours tenu le premier rang, comme le plus somptueux et le plus suivi par les amateurs de

la danse, de la musique, et de la liberté dont on y jouit pour son argent. On en distingue de deux sortes, le bal masqué et le bal paré.

Sous le règne de Louis XVI, le bal masqué, où se rendaient des hommes et des femmes de la plus haute noblesse et même des princes du sang royal, donnait lieu souvent aux aventures les plus bizarres, comme il arrive encore aujourd'hui ; mais quelquefois encore à des événemens tragiques, qui se terminaient sur le terrain. On sait que les bals commencent avant les premiers jours de janvier, et finissent après le premier dimanche du carême.

Comme les hommes et les femmes des hautes classes de la société en faisaient presque tous les frais avant la révolution, depuis cette époque ils allèrent chaque année en décadence jusqu'au moment où le gouvernement tyranique et ombrageux de la municipalité de Paris les abolit, en supprimant les mascarades du carnaval. Les bals parés éprouvèrent le même sort, tant cette autorité redoutait les assemblées où les citoyens des classes opulentes, ou aisées, pouvaient se procurer quelque délassement, et oublier pendant quelques heures les dangers qui les menaçaient.

Le gouvernement consulaire sentit la nécessité de rendre aux habitans de la capitale un divertissement qui, par une longue habitude, leur était devenu nécessaire, et dont les hospices devaient tirer de grands avantages. Il avait déjà rétabli l'Opéra dans son ancienne splendeur, et l'on se rappelle qu'un complot contre la vie du premier consul devait y éclater, un jour qu'il s'était proposé de s'y rendre, et qu'un autre jour, en y allant, il échappa, comme par miracle, à l'explosion d'une machine infernale.

L'événement le plus tragique et le plus déplorable donna, le dimanche gras de l'année 1820, une funeste célébrité à ce même bal. Le duc de Berry tomba sous le poignard d'un assassin, et dès ce moment toutes les joies se changèrent en douleurs, non seulement dans les salles de l'Opéra, mais encore dans toute l'étendue de la France. L'académie royale de musique se couvrit d'un voile funèbre pendant près de deux années; un lugubre silence remplaça la mélodie de ses concerts, et l'ordre fut donné pour la démolition de la salle à la porte de laquelle ce meurtre avait été commis.

Outre les bals de l'Opéra, il y en avait encore

dans les grandes guinguettes situées au nord de la capitale , aux Porcherons et à la Nouvelle-France, où les masques du bas-peuple accouraient le soir des jeudi , dimanche et mardi gras. De jeunes seigneurs et des femmes de la cour ne dédaignaient pas de se mêler , déguisés et masqués , aux quadrilles et aux contredanses de cette foule joyeuse. Madame de Genlis ne nous apprend-elle pas ingénument , dans ses *Mémoires* , qu'elle voulut un jour , en costume de paysanne , y jouer son rôle avec une princesse d'Allemagne , et qu'elle y dansa une ronde avec le valet-de-chambre d'un seigneur de sa connaissance ? Passe pour regarder , mais danser ! C'était un peu fort pour la gouvernante de jeunes princes du sang.

Après le 9 thermidor , la joie d'être délivré de la tyrannie de Robespierre donna lieu , l'année suivante , à l'ouverture d'un bal auquel n'étaient admises que les personnes qui avaient à regretter un ou plusieurs parens , morts sur l'échafaud ; il fut nommé le *Bal aux victimes* : expression bizarre qui renferme deux idées insociables , celle du plaisir et celle de l'affliction ! expression éminemment pittoresque , qui donne l'idée la plus juste de ce caractère léger , fri-

vole et inconséquent que les étrangers reprochent aux Français. Ainsi , un fils qui avait perdu son père , une femme son époux , oubliant la mort qu'ils auraient dû pleurer , pour se réjouir de celle à laquelle ils venaient d'échapper.

Les derniers jours du carnaval étaient autrefois célébrés, à Paris, par de nombreuses et brillantes mascarades qui parcouraient la rue Saint-Antoine et le faubourg de ce nom dans presque toute leur longueur. Outre l'antique cérémonie du bœuf gras , de longues files de gens masqués et sous toutes sortes de déguisemens , en voiture , à cheval et à pied , offraient à la foule innombrable des spectateurs le plus agréable divertissement. Dès que le jour touchait à sa fin , tous ces masques se séparaient par bandes , et allaient passer une joyeuse nuit dans les vastes salles de danse des grandes guinguettes , d'où ils ne sortaient qu'à la pointe du jour , excédés de lassitude et de sommeil. C'était pour l'observateur un spectacle aussi curieux que divertissant , que celui qu'ils offraient à leur retour. Revêtus des livrées de la folie , ils regagnaient tristement leur gîte , crottés jusqu'à l'échine et transis de

froid. Le beau berger Tyrcis ne ressemblait plus qu'à un vil pâtre, et la charmante Annette qu'à la pauvre servante d'un fermier. Ses jolis souliers de maroquin rouge étaient couverts de fange ; sa blanche collerette dérangée offrait çà et là des taches de vin ; son chapeau de paille avait perdu son éclat, et les fleurs de son sein, flétries et décolorées, n'attiraient plus ses regards, ne flattaient plus son odorat. Annette avait fatigué tous les danseurs ; mais, toujours fidèle à son cher Tyrcis, elle avait mis leur amour au désespoir : s'ils l'eussent vu à son retour !

Après dix ans de suppression, les divertissemens publics du carnaval reparurent avec un éclat extraordinaire. En 1802, le jour du mardi gras, toutes les rues de la capitale se remplirent de masques, grands et petits, sous une infinie variété de costumes. Mais ce fut surtout dans les rues Saint-Denis, Saint-Honoré, Richelieu, et sur les boulevards, que l'on en vit circuler le plus grand nombre. Toute la population, pour ainsi dire, à pied, à cheval, et en voiture, était masquée, travestie ou déguisée. Les années suivantes, soit que le temps fût peu favorable, soit que les conscriptions

aussi nombreuses que fréquentes, fussent un obstacle aux plaisirs du carnaval, le nombre des gens masqués devint plus rare dans les rues et sur les boulevards.

Depuis l'époque déjà citée, les bals publics et particuliers se multiplièrent d'année en année, et enlevèrent aux guinguettes tous les masques qui pouvaient disposer d'un louis d'or pour l'entrée de deux personnes, contredanses et rafraichissemens. Ce n'est pas exagérer si l'on dit que, dans les derniers jours du carnaval, les bals de la capitale sont aujourd'hui au nombre de plus de deux cents, qui, proportion gardée, réunissent au moins quarante mille individus.

Les orchestres de ces salles de bals sont en général fournis de bons musiciens, qui, après avoir achevé leur cours au conservatoire, n'ont trouvé place que dans les petits spectacles, ou sont réduits à ne subsister que de quelques leçons particulières de solfège qu'ils donnent en ville. Nous ne dirons point des Tyrcis et des Annettes de ces bals, ce que nous venons de dire du berger et de la bergère, qui, autrefois, sortaient d'une guinguette à six heures du matin.

Tous ces bals, à l'exception de ceux des familles, où l'on n'admet que des parens et autres personnes invitées, sont placés sous la surveillance de la police et l'inspection de la gendarmerie : aussi arrive-t-il souvent que, le mercredi des cendres, un bon nombre de beaux masques des deux sexes ont passé de la salle du bal au violon du corps-de-garde, et que, le lendemain, les parens d'une jeune fille sont bien étonnés de la trouver à la préfecture, avec un amant qu'ils ne lui connaissaient pas, mais que son joli costume et sa légèreté lui avaient fait préférer à son cousin, travesti d'une manière qui ne lui plaisait point autant.

Le carnaval est aussi la saison des bals de la cour et des bals bourgeois ; mais il s'en faut de beaucoup qu'ils offrent le même intérêt que ceux dont nous venons de parler. Les premiers sont, il est vrai, très-brillans ; mais le cérémonial de l'étiquette fait entrer l'ennui, en consignait la gaité à la porte de la salle. Ce n'est pas là, assurément, que deux amans peuvent s'entretenir tout à leur aise.

Les bals bourgeois, aujourd'hui extrêmement multipliés, sont ceux que de riches capitalistes, des banquiers principalement, don-

nent à leurs parens , à leurs amis , et à de grands fonctionnaires dont ils ont obtenu ou désirent la protection. Un orchestre choisi, des salles décorées richement, une collation où tous les goûts trouvent à se satisfaire abondamment, un grand nombre de jeunes personnes et de jolies femmes dont la parure est aussi riche qu'élégante, des danses variées, et même animées, voilà ce que vous trouvez dans ces bals. S'il y a du mouvement et même de la confusion, ce n'est ni ce mouvement ni cette confusion qui plaisent dans les bals de l'Opéra ou dans ceux des grandes guinguettes, dont la liberté, qui y domine, fait presque tout le charme.

Que dirons-nous des bals que les administrations municipales donnent, de temps en temps, pour célébrer des événemens qui intéressent toute la France? On y danse, on s'y fatigue, on s'y ennuie, on se retire; et, le lendemain, tous les journalistes, dont aucun n'y a été invité, vous apprennent que les danses, après le départ des grands personnages, en l'honneur desquels le bal a été donné, ont continué jusqu'au jour *avec une extrême vivacité.*

Les bals des ministres, quoique très-brillans, ne sont pas plus amusans. On a beaucoup parlé de celui que le ministre de l'intérieur donna pendant les fêtes du sacre. Toutes les dames y reçurent chacune un gros bouquet noué d'un beau ruban. Si M. de Corbière était toujours aussi aimable !

AUTRES DIVERTISSEMENS ET JEUX PUBLICS

Le jeu de paume était, avant la révolution, en grande faveur auprès des personnages du plus haut rang. S. A. R. le comte d'Artois, aujourd'hui Charles X, y prenait beaucoup de goût. Il s'y exerçait souvent dans un vaste local de la rue Mazarine ; mais, comme le passage qui conduisait à la rue de Seine l'exposait aux regards des passans, et que des spectateurs se permettaient quelquefois de juger les coups, il fit établir un jeu de paume dans un autre quartier.

Après une assez longue interruption, causée par nos troubles civils et les guerres étrangères, la paume rentra dans ses droits ; mais cet exercice qui exigeait un espace beaucoup plus vaste que les enceintes dans lesquelles il avait

eu lieu, les amateurs le transportèrent à l'extrémité du grand carré des Champs-Élysées. Là, en plein soleil, au milieu des nuages de poussière, six joueurs, dont deux à chaque extrémité, et deux au milieu, se renvoient la balle d'un bras vigoureux, sous les yeux d'un grand nombre de spectateurs dont les regards attentifs ne laissent échapper aucun bond.

Puisque nous sommes aux Champs-Élysées, nous ne les quitterons pas que nous n'ayons jeté un coup d'œil sur les autres jeux ou divertissemens, dont ils sont devenus le théâtre depuis environ vingt ans. Dans le grand carré dont nous venons de parler, se sont établis plusieurs jeux de boules, qui, chaque jour, attirent un grand nombre de joueurs et d'hommes oisifs, allant et venant sans cesse, comme les globes lancés et roulant au milieu d'eux. Les Provençaux, les Languedociens et les Lyonnais, font de ce jeu leur exercice favori, et s'y montrent en général fort adroits. Il ne leur suffit pas de jeter la boule vers le but, qui est une autre boule plus petite; il est nécessaire, pour s'en approcher, d'étudier et de connaître les accidens du terrain, qui est tantôt sec, tantôt humide; tantôt s'incline et tantôt s'élève,

et offre nombre de sinuosités par lesquelles la boule doit passer pour arriver heureusement à sa destination. Un habile ingénieur serait peut-être obligé de le céder sur cet article à un joueur d'habitude.

A quelque distance des jeux de boule, des écoliers lancent dans les airs de légers ballons qui vont retomber en bondissant aux pieds de leurs adversaires, et sont aussitôt relancés par ceux-ci, pour aller tomber et rebondir encore bien loin du champ d'exercice. Le vent, en se jouant de ces globes aériens, les emporte souvent loin de nos jeunes athlètes : il leur importe donc d'en observer la direction, de la suivre des yeux et des jambes, pour se trouver prêts à les relancer avant qu'ils aient touché la terre. Si la science du nivellement est nécessaire au joueur de boule, celle de la météorologie ne l'est donc pas moins au joueur de ballon.

Les enfans du Puy-de-Dôme et du Cantal, les Auvergnats ne sont pas moins passionnés pour le jeu de quilles, que les Provençaux et les Lyonnais pour celui de la boule. C'est à ce jeu qu'ils déploient, les dimanches et fêtes, dans un emplacement à gauche du grand carré, la force musculaire de leurs bras,

en lançant, d'une distance de plus de quarante pas, une énorme et pesante boule contre d'énormes quilles. Le joueur en a-t-il renversé une seule, il a le droit de lancer une seconde fois la boule du point où elle s'est arrêtée, contre les quilles qui sont restées debout. C'est alors que la justesse du coup d'œil et l'adresse de la main doivent remplacer la force du bras. Il faut qu'en faisant tomber une quille, la boule en abatte plusieurs autres. Ici, la théorie de l'action et de la réaction, dans le choc des corps, si elle n'est pas le résultat de l'étude, est du moins celui de l'expérience et de la finesse du coup d'œil.

Les jeux que nous venons de décrire ne sont pas moins en faveur, à l'exception du jeu de paume, hors de quelques barrières de la capitale, qu'aux Champs-Élysées; mais il en est un autre qui, aussi établi dans cette promenade, se trouve dans les jardins de presque toutes les guinguettes. Nous parlons du jeu de Siam, qui, pour être bien joué, ne demande pas moins d'adresse que les précédens. Voyez ce joueur, appuyé sur l'un de ses genoux, le cou tendu, un disque à la main, observer, du poste qu'il occupe derrière la petite quille, nommée *Siam*, quelle direction

circulaire il fera prendre à son instrument pour abattre le plus grand nombre possible de quilles, ou le Siam seul pour gagner la partie. Si le disque, par un grand détour sur l'un des côtés, s'éloigne, en proportion, de la quille la plus avancée hors du cercle, il reviendra sur elle ou sur ses voisines; si, au contraire, en décrivant un petit cercle, il s'approche de trop près de cette même quille, il ira frapper le Siam, ou la quille du milieu.

Retournons aux Champs-Élysées. Nous y voyons, depuis quelques années, plusieurs amusemens, inventés par cet esprit industrieux qui caractérise les Parisiens, et dont la paix augmente l'activité de jour en jour, par les moyens qu'elle lui fournit d'exécuter ce qu'il a conçu. Nous laissons les jeux de bagues, connus depuis long-temps, pour aller voir cette balançoire entourée d'un filet, et fixée à demeure entre deux énormes pièces de bois, et suspendue à des tringles de fer à ressort. Deux personnes placées à chaque extrémité, comme dans une nacelle, s'y balancent, en se poussant successivement la machine, par la force de leurs bras et de leurs jarrets. Plus loin, quatre gondoles pavoisées, soutenues dans les airs

par un mécanisme caché, sont mises en mouvement, de manière à imiter le balancement d'un vaisseau sur les vagues de l'Océan. Tantôt une montagne d'eau l'élève jusqu'au ciel; tantôt, en s'abaissant, elle le précipite dans l'abîme.

Si nous portons nos pas hors des barrières, quelle diversité d'autres jeux pour amuser les habitans de la capitale! Il serait trop long de les décrire, et d'ailleurs, chaque jour de fête en voit paraître de nouveaux. Heureux peuple, que celui que tous les arts, toutes les industries s'empressent d'amuser, et qui peut payer tous leurs efforts!

Pendant la révolution, les Parisiens des classes inférieures n'avaient pas le quart des divertissemens qui existent aujourd'hui. Ils travaillaient les dimanches et fêtes, comme les autres jours de la semaine, parce que ces jours n'étaient plus chômés depuis la suppression de l'ancien calendrier, et que le repos de la décade, qui les avait remplacés, n'était pas mieux observé. D'ailleurs, le *maximum*, la famine, les cartes de sûreté, les vexations de toute espèce, et enfin les supplices n'étaient guère propres à inspirer aux citoyens le goût

des divertissemens, et aux artistes l'envie d'en imaginer de nouveaux.

MAISONS DE JEUX.

Sous Louis XVI, les maisons où l'on jouait publiquement n'étaient qu'en très-petit nombre ; et encore n'y était pas admis qui voulait. On sait que l'enjeu de ce prince n'était jamais de plus d'un petit écu la fiche.

L'hôtel de l'ambassadeur de Venise était le rendez-vous privilégié d'un grand nombre de joueurs de distinction, nationaux et étrangers. Le *Vingt-un*, la *Bouillotte* ou *Brelan*, le *Trente-et-Quarante*, le *Cavagnol*, étaient les jeux qu'on y jouait ordinairement. Il s'y faisait des pertes et des bénéfices considérables.

A la place des Victoires, un nommé Des-tival tenait, sous l'autorisation de la police, un jeu de trente-un, que fréquentaient les nobles, les abbés, les bons bourgeois, les provinciaux et les étrangers, qui n'étaient point admis chez l'ambassadeur de Venise.

Il y avait un autre jeu de trente-un, dans la maison qui avoisine le passage des deux Pavillons, rue Neuve-des-Petits-Champs. Dans

l'une ou l'autre de ces deux maisons , les garçons de salle étaient habillés de bleu avec des galons d'argent.

La police accordait aussi le privilège de donner à jouer à un certain nombre de femmes de condition , pour les aider à soutenir leur rang. Il y avait telle duchesse , marquise ou comtesse qui se faisait de cette manière vingt mille francs de revenu. A l'heure du souper , elle faisait servir à ses pontes une collation qui rendait l'espoir d'être plus heureux à celui qui avait perdu , et inspirait une nouvelle confiance à celui qui avait gagné. La bouillotte, le cavagnol, le biribi, étaient le plus en usage dans ces maisons particulières , où l'on devait être présenté comme ami et non comme joueur. Un banquier faisait les fonds du jeu.

Dans d'autres maisons , non autorisées par la police , on donnait à jouer. Pour se soustraire aux recherches de ses agens , le maître, ou la maîtresse avait soin de faire poser dans son appartement une sonnette dont le cordon communiquait, par une de ses extrémités, à un endroit secret de la loge du portier. Les espions arrivaient - ils , celui - ci donnait aussitôt le

signal de leur apparition ; à l'instant même , les cartes , le tapis vert , les flambeaux , tout disparaissait , et les joueurs allaient se placer sur des chaises , comme pour tenir conversation entre eux.

Quand parurent les assignats , la fureur du jeu s'empara de toutes les classes de la société , et nombre de maisons , ou plutôt de tripots , s'établirent sans nulle autorisation , pour la ruine des petites bourses comme des plus grandes. Le Palais-Royal fut converti , pour ainsi dire , en un vaste et profond abîme où allèrent s'engloutir les capitaux des commerçans , la solde des militaires et le salaire des ouvriers. Tel qui aurait exposé , en tremblant , aux chances du hasard , un écu de six livres , leur livrait hardiment une feuille d'assignats qui représentait cinquante francs en numéraire (1).

Cette anarchie des jeux reçut enfin une organisation ; le privilège de donner à jouer fut accordé à une administration unique ,

(1) Il est vrai que Chaumette fit fermer les maisons de jeux , et mit la plus grande rigueur à faire exécuter son arrêté contre les jeux et les joueurs ; mais , après le 9 thermidor , ces repaires se rouvrirent , et le torrent se déborda avec d'autant plus de violence , qu'il avait été plus fortement contenu.

et de cette vaste administration dépendirent une infinité de maisons de jeu dans la capitale et les départemens où cette fureur s'était introduite. Alors furent mis en usage tous les moyens d'exploiter les fortunes particulières au profit de quelques hommes qui, malgré la somme énorme qu'ils payaient au gouvernement, parvinrent encore à se procurer une fortune colossale. Le *Trente-un*, la funeste *Roulette*, le *Biribi*, le *Passe-dix*, jeu non moins ruineux, remplirent les salles de ces maisons d'avidés joueurs de toutes les conditions. L'émigration s'était emparée des anciens joueurs; les rentiers, les petits marchands, les militaires en congé, les étrangers les remplacèrent; et ce fut de leurs pertes accumulées que les favoris du hasard et de la police purent acheter les plus belles terres des émigrés.

Le jeu et la débauche sont des compagnons inséparables; aussi, dans presque toutes les maisons de jeu, la prostitution s'était-elle établie au dessus ou vis-à-vis, et à la porte sur la rue.

De cette source impure sortirent les banqueroutes, les vols, les suicides, une infinité de désastres dans les familles.

Aujourd'hui, les maisons de jeux sont beaucoup moins nombreuses ; mais la morale accuse encore celles qui existent et l'administration qui y préside. Leur publicité a toujours été, est, et sera toujours une source de malheurs et de crimes publics et secrets.

Voyez la démoralisation que les jeux ont produite parmi le peuple. Au lieu de pourvoir à leur subsistance par un travail honnête, une foule d'hommes et de femmes trouvent un moyen plus facile et plus prompt de gagner de l'argent, en faisant des dupes. Ils établissent en conséquence, les jours de fêtes et les dimanches, dans les lieux où le peuple s'assemble pour se divertir, de petites roulettes ou des jeux de dés, et invitent, d'une voix aigre et criarde, les passans à hasarder une ou quelques petites pièces de monnaie. Des ouvriers, des gens de la campagne, se laissent séduire par un coup heureux, continuent de jouer, perdent, veulent réparer leur perte, perdent encore, et se retirent avec la douleur d'avoir laissé entre les mains d'un fripon le fruit d'un ou de plusieurs jours de travail, ou la petite somme qu'ils avaient destinée à un honnête amusement.

Comme la police, qui protège les maisons de jeux où l'on peut perdre cent mille francs en un seul jour, donne la chasse à ces banquiers de plein vent, et confisque leur roulette et leurs dés, il en est qui, pour la mettre en défaut, tracent sur le terrain un carré divisé en six autres, dont chacun renferme un numéro. Deux ou trois associés choisissent chacun un de ces numéros, et y placent une pièce de monnaie. Comme ils connaissent la nature du dé qui est souvent pipé, il est difficile que l'un d'eux ne gagne pas. Malheur à l'homme simple qui se laisse prendre à cet appât trompeur !

FÊTES DONNÉES AU PEUPLE PAR LE GOUVERNEMENT.

AUTREFOIS les fêtes, données par le gouvernement, étaient assez rares ; mais les fêtes religieuses étaient fréquentes. Les premières n'avaient lieu que lorsqu'un prince ou une princesse de la famille royale se mariait, ou pour célébrer le sacre du monarque, ou en réjouissance de la naissance d'un prince ou d'une paix qui mettait fin à une longue guerre.

Les fêtes religieuses étaient au moins trente

fois plus nombreuses qu'elles ne le sont aujourd'hui, sans compter celles des patrons et de la dédicace des églises paroissiales. Pour ce qui est de ces dernières, il arrivait que, le jour de la fête de Saint-Sulpice, par exemple, toutes les boutiques de cette vaste paroisse, qui renfermait presque tout le faubourg Saint-Germain, étaient fermées, quand elles étaient ouvertes dans les autres quartiers de la capitale. Les paroissiens, vêtus de leurs habits des dimanches, se répandaient dans les promenades publiques ou dans les guinguettes du voisinage, en traversant des rues où se faisaient entendre le bruit des marteaux, et où toutes sortes de marchandises étaient étalées aux portes des boutiques. « Ils sont bien fiers de ne pas travailler aujourd'hui, disait tel marchand ou tel ouvrier, en les voyant passer; mais bientôt nous aurons notre tour : ils travailleront quand nous nous reposerons. »

Sous le règne de Louis XVI, on ne compte que les fêtes du sacre de ce monarque, de la naissance des deux dauphins, et de la paix de 1785. Celle de la Saint-Louis ne se faisait remarquer que par un concert donné la veille aux Tuileries, quelques distributions et un feu

d'artifice à la place de Grève. Comme les Champs-Élysées, à cette époque, étaient mal entretenus et peu fréquentés, cette place était le seul théâtre de ces fêtes; c'était là qu'on jetait au peuple quelques petites pièces de monnaie, qu'on lui distribuait du vin et des comestibles, et qu'on tirait, le soir, le feu d'artifice, qui serait mesquin en comparaison de ceux qui se tirent aujourd'hui sur la place de Louis XV. A cette pompe il faut ajouter le carrillon de la Samaritaine, qui frappait toujours agréablement les oreilles des Parisiens, et le son de toutes les cloches de la capitale, lorsque le roi se rendait à l'Hôtel-de-Ville pour y dîner. Ce son, principalement celui du bourdon de Notre-Dame, donnait à ces fêtes civiles un caractère éminemment religieux, en rappelant au peuple la part que l'Église prenait à la commune joie du prince et des sujets.

Cependant le peu de largeur des quais, le petit nombre d'issues que des rues étroites laissaient à la foule, les maisons qui s'élevaient sur les ponts au Change et de Notre-Dame, nuisaient infiniment à l'ensemble et à l'intérêt de ces fêtes. Aussi combien d'accidens ne ré-

sultait-il pas de l'encombrement d'une immense population dans un espace extrêmement circonscrit, et d'où, en cas de tumulte, elle ne pouvait s'échapper qu'en augmentant elle-même le nombre de ses propres dangers. La police, moins vigilante, ou moins perfectionnée qu'elle ne l'a été depuis, ou négligeait de prendre toutes les précautions nécessaires pour le maintien de l'ordre, ou même contribuait au désordre par l'inexpérience, la faiblesse, ou par la dureté de ses agens. Nous nous rappelons que les soldats du guet n'étaient point avares de coups de crosse.

Les fêtes de Versailles, moins tumultueuses et moins bruyantes que celles de la capitale, présentaient moins de dangers et plus de plaisir, soit aux habitans de cette ville, soit à ceux de Paris et des environs qui accouraient pour en jouir. Une cour brillante, un parc superbe, des eaux jaillissantes, l'illumination des hôtels, des édifices royaux, des longues et larges avenues, présentaient un spectacle enchanteur, que n'accompagnait aucune crainte.

A Paris, à peine pouvait-on apercevoir, derrière la haie formée par les gardes française et suisse, et par le guet à pied, le mo-

marque et sa famille, lorsqu'ils faisaient leur entrée et se rendaient à Notre-Dame ; mais, à Versailles, on contemplait à l'aise les traits augustes de sa majesté, ceux de sa digne épouse, des princes ses frères, et de ses jeunes enfans. Sans peine et sans tumulte on jouissait du contentement de cette heureuse famille, lorsque les chars qui la portaient traversaient lentement les superbes allées du parc.

Quand la reine eut fait l'acquisition du château de Saint-Cloud, ce parc, depuis longtemps fréquenté, au mois de septembre, par les habitans de la capitale, devint l'objet d'un concours beaucoup plus considérable qu'il l'eût jamais été. Comme cette aimable princesse se plaisait à en parcourir la grande avenue, avec ses enfans, dans une calèche découverte, les Parisiens sortaient en foule de leurs maisons, et se précipitaient vers Saint-Cloud, moins avec l'envie de voir le jeu des eaux, et de goûter les agrémens de ce beau parc, que pour jouir de la présence de Marie-Antoinette et de sa jeune famille, et pouvoir dire à leur retour : « *Nous avons bien vu la reine ! Comme elle est belle ! Comme elle était contente ! Comme ses enfans sont jolis !* » Hélas !....

Le bruit de la tempête s'est fait entendre. Adieu, toutes les fêtes royales!... Le 14 juillet! les 5 et 6 octobre!...

Au mois de juillet 1790, une fédération générale des troupes de ligne et des gardes nationales du royaume présenta, au Champ-de-Mars, l'image de la plus imposante solennité religieuse et guerrière. Louis XVI, avec la reine et sa famille, y assista dans une tribune de l'École Militaire. La révolution avait déjà changé le caractère du peuple, et ce prince dut s'apercevoir qu'il n'était plus l'objet des réjouissances populaires, quoiqu'on lui eût donné le surnom de *restaurateur de la liberté française* : plus d'acclamation, plus d'amour ; mais une haine sourde, excitée et entretenue par les auteurs de la révolution. Cette fête n'était point la sienne, mais celle des ennemis de son trône, de sa famille, et de ses plus fidèles serviteurs.

Depuis cette époque jusqu'au mois de septembre 1791, les seules fêtes accordées au peuple furent celles de l'anniversaire du 14 juillet, et de l'acceptation par Louis XVI de la constitution, décrétée par l'assemblée nationale. La première rappelait le souvenir de plusieurs

meurtres abominables ; et la seconde , la captivité dans laquelle l'infortuné monarque gémissait, depuis deux ans, dans le château des Tuileries.

Le renversement du trône au 10 août 1792, et l'établissement de la république au mois de septembre suivant, donnèrent lieu à des fêtes hideuses, qui ne furent célébrées que par la plus vile populace, par les agresseurs du château des Tuileries, les vainqueurs de la Bastille et les septembriseurs. Les acclamations qui se faisaient entendre alors n'étaient que des cris de mort, et toutes les autres démonstrations de la joie de cette affreuse population se réduisaient aux plus honteux excès de la débauche et de l'ivrognerie.

La convention, après avoir envoyé son roi à l'échafaud, décréta que le 21 janvier, jour anniversaire de son supplice, serait célébré comme un grand jour de fête dans toute l'étendue de la république, et ce décret fut maintenu par le directoire, jusqu'à ce que le gouvernement consulaire l'eût rapporté. Dans ce funeste jour, où toute la France aurait dû prendre le deuil, le président de la convention prononçait un discours dans lequel il rappelait tous les pré-

tendus griefs , qui avaient appelé la vengeance nationale sur la tête de l'infortuné monarque : le maire de Paris haranguait sur le même ton les membres du conseil municipal ; les présidens des tribunaux, les conseillers ; et ceux des sociétés populaires, les habitués de ces assemblées. Les journalistes, de leur côté, ne manquaient pas de diriger chacun un article, plus ou moins virulent, contre la mémoire de l'auguste victime.

De toutes les fêtes, qui furent données au peuple par la convention, celle en l'honneur de l'Être-Suprême est la seule qui soit remarquable par le calme qui y régna, et par l'espoir que l'on avait conçu, que le féroce Robespierre, qui y jouait le rôle de pontife, reviendrait aux sentimens de l'humanité qu'il paraissait avoir entièrement abjurés. Cette fête commença dans le jardin des Tuileries. On avait élevé, au milieu du petit bassin qui fait face au château, un fantôme représentant l'athéisme ; on y mit le feu, aux yeux d'une foule immense, accourue pour jouir d'un spectacle si nouveau ; et, lorsqu'il fut consumé, on vit s'élever du même bassin un autre simulacre qui représentait le Père Éternel.

Le lendemain, le tyran, portant un gros bouquet à la main, et à la tête de tous les députés qu'il avait courbés sous son joug, de tous les comités révolutionnaires, des jurés de son abominable tribunal, et des membres de la société des jacobins, s'achemina vers le Champ-de-Mars. Quand il y fut arrivé, il monta sur un tertre où l'on avait élevé une espèce d'autel ; et là, entouré de son cortége, il osa lever vers le ciel ses mains coupables du sang innocent qu'il avait déjà fait verser en abondance, et qu'il se promettait de faire répandre encore. Si cette fête fut son triomphe, elle fut en quelque sorte le prélude de sa chute, qui arriva cinquante jours après.

Il est à remarquer que la convention et le directoire prirent à tâche d'éviter, dans les fêtes qu'ils donnèrent au peuple, les nombreux rassemblemens. Point de distribution de comestibles, point de joutes, ni mâts de cocagne, ni danses, ni feux d'artifices ; ils craignaient que la joie des citoyens, réunis en trop grand nombre, n'affaiblît leur patriotisme et leurs vertus républicaines, ou que des *malveillans*, prédécesseurs des *mal-pensans*, ne se glissassent parmi eux pour leur

inspirer d'autres opinions politiques. Nous remarquerons encore que le peuple ne fut pour rien dans la fête que le directoire donna au général Bonaparte après son retour d'Italie, ni dans celle que les deux conseils donnèrent à ce même général après son retour d'Égypte.

Après que la convention eut supprimé l'ancien calendrier, et par conséquent les dimanches et les autres jours de fêtes, elle les remplaça par les fêtes des décadis, où dixièmes jours de chaque mois. Nous avons déjà parlé de ces fêtes, de la jeunesse, de la vieillesse, des époux, de l'agriculture, etc.

Quelque temps après que Bonaparte fut revenu d'Italie, il y eut une fête des arts pour célébrer l'arrivée des tableaux et statues, fruits des victoires de ce général, à laquelle les cinq directeurs assistèrent au Champ-de-Mars; mais ce ne fut point une fête populaire. Après avoir prononcé un discours, plein de lieux communs, sur les chefs-d'œuvre des grands-maîtres et la gloire de l'armée française et de son général, le président se retira avec ses collègues.

Il semble que les fêtes et divertissemens publics soient essentiellement monarchiques.

Nous ne voyons pas que le gouvernement consulaire en ait été fort prodigue, pas même pour célébrer les grandes victoires de Marengo et de Hohenlinden; mais le gouvernement impérial dédommagea bien les Parisiens de cette privation. Le sacre, le mariage de Bonaparte et la naissance de son fils furent célébrés par des fêtes de la plus grande magnificence. A celle de son hyménée assistèrent cinq ou six rois, et un grand nombre d'autres princes étrangers. Dans toutes, des dépenses extraordinaires furent faites en festins et en bals pour la cour; en distribution d'argent, de comestibles, et en divertissemens de tous genres pour le peuple. Outre ces fêtes données par Bonaparte ou par la ville de Paris, la garde impériale n'en donna pas, dans ces circonstances, de moins magnifiques. Les personnes qui purent être admises au bal de l'École Militaire, à l'époque du mariage, ne virent jamais rien d'aussi brillant; jamais une si grande quantité de diamans et autres pierres précieuses n'avaient ébloui leurs regards.

Nous avons cité ces fêtes, comme celles où Bonaparte avait déployé la plus grande magnificence. Si celles que la ville donnait au peuple,

le jour de Saint-Napoléon, n'avaient point le même éclat, elles étaient du moins assez pompeuses pour montrer l'admiration et la reconnaissance du corps municipal pour le grand homme.

Sans nul doute, le jour de l'entrée de Louis XVIII dans la ville de Paris, après un exil de vingt-trois ans, fut un grand jour de fête pour les habitans de cette capitale; mais la présence des troupes étrangères fut cause qu'elle ne fut accompagnée d'aucun de ces divertissemens publics sans lesquels le bas-peuple ne connaît point de fêtes. Ce ne fut que le jour de Saint-Louis qu'il vit, avec le plaisir le plus vif, que ni les spectacles *gratis*, ni les distributions de comestibles, ni les jeux, ni les danses aux Champs-Élysées ne cesseraient d'avoir lieu, et qu'un grand feu d'artifice, comme par le passé, terminerait toutes les fêtes qui, à l'avenir, lui seraient données par le gouvernement. Pendant tout le règne de Louis XVIII, la France n'en eut d'autres, avec celle de la Saint-Louis, que celle du mariage du duc de Berri avec la princesse de Naples, qui fut célébrée avec la pompe que l'état des finances de ce temps-là pouvait permettre, et celle de la naissance du duc de

Bordeaux, qui n'offrit rien de nouveau à la curiosité des Parisiens.

Dans toutes les fêtes données au peuple par le gouvernement, depuis le rétablissement de la monarchie sous Napoléon, les ascensions aérostatiques en étaient comme un accompagnement obligé.

Le transport du corps de Louis XVIII à Saint-Denis offrit aux Parisiens un spectacle des plus imposans, et par conséquent un jour de fête avec un jour de deuil, parce que tout ce qui attire leur curiosité, et les enlève à leurs occupations, peut recevoir ce nom.

Il en faut dire autant de l'entrée de Charles X dans la ville de Paris, quoiqu'elle n'ait été suivie d'aucun divertissement, accordé au peuple par l'autorité municipale; autant de celle du duc d'Angoulême, revenant d'Espagne, laquelle avait eu lieu quelques mois avant la mort de Louis XVIII; et, pour remonter plus haut, autant de celle du comte d'Artois, en qualité de lieutenant-général du royaume, le 12 avril 1814.

Les fêtes du sacre de Charles X sont les dernières dont nous ayons à nous occuper. Elles furent sans doute fort belles, et favorisées

par un temps superbe ; mais si ce n'est l'innovation qu'offrit celle qui fut donnée par la ville de Paris sur le double théâtre des Champs-Élysées et de la barrière du trône, et l'immense concours des habitans de la ville et des campagnes environnantes, qui s'y portèrent pour en jouir, elles ne présentèrent aucune différence avec celles qui les avaient précédées. C'était, comme par le passé, sous les arbres, au milieu d'une épaisse poussière, des boutiques de pains-d'épices, de bonbons et de mirlitons, des marchands de tisane, des tables chargées de pain de quatre livres et de saucissons ; des quarts de petite bière, des tonneaux de mauvais vin, de petites loteries de macarons, et autres jeux de hasard ; des joueurs de gobelets, des escamoteurs ; des théâtres où la voix des acteurs se perdait dans les airs ; des danseurs et des danseuses de corde ; des orchestres chargés de musiciens ivres ; des mâts de cocagne enduits de suif, où s'efforçaient de grimper de jeunes garçons à demi nus, pour gagner, au risque de leur vie, une montre, un couvert d'argent ou un gobelet du même métal, suspendus à l'extrémité du mât : ajoutez à tout cela une douzaine de tribunes du haut des-

quelles des agens de police lançaient de toutes leurs forces dans la foule environnante des pains et des cervelas, et faisaient éclater une joie féroce lorsqu'ils avaient frappé à la tête quelque spectateur, ou voyaient une troupe de malheureux se battre entre eux pour s'arracher la conquête d'un pain ou d'un cervelas. Comme le manège des distributeurs se répétait dans tous les sens et à chaque instant, les combats se multipliaient à outrance, et bon nombre de combattans, au lieu de l'aliment dont ils s'étaient disputé la possession, sortaient de la mêlée, couverts de sang et d'une honteuse poussière.

D'un autre côté de ces tribunes coulaient incessamment de petits ruisseaux de vin, par des tuyaux pratiqués à cet effet. Là on voyait, avec autant d'effroi que de dégoût, une multitude de porteurs d'eau, de décrotteurs, de portefaix, de chiffonniers, s'élancer, les uns contre les autres, s'élever sur les épaules de leurs camarades, appuyer des brocs, des cruches ou des seaux contre les tuyaux pour y recevoir la précieuse liqueur, renverser les cruches rivales presque remplies, être culbutés à leur tour, remonter à l'assaut avec un nouveau courage, une nouvelle fureur, et

redescendre inondés de vin et tout meurtris, mais avec la joie d'avoir vaincu leurs adversaires par leur équilibre et la vigueur de leurs bras. A force d'assauts et de victoires, tous ces malheureux ivrognes avaient - ils conquis la quantité de vin qui suffisait à leur nombre, ils se retiraient des environs de la forteresse bachique, et allaient, séparés en bandes plus ou moins nombreuses, s'en gorger à l'écart jusqu'à ce qu'ils fussent surpris et étendus sur l'herbe par le sommeil de l'ivresse.

C'était vers ces hideuses et dégoûtantes réunions que l'observateur pouvait aisément se convaincre de la grossière immoralité de cette populace. Ce n'était pas sans une horreur mêlée de pitié, qu'on y voyait de jeunes garçons, de douze à quinze ans, lutter, en fait d'ivrognerie, avec des hommes beaucoup plus âgés qu'eux, et ceux-ci satisfaire, sans nulle honte, en présence des passans, à tous les besoins de la nature.

Ce n'était pas ainsi que les édiles de l'ancienne Rome traitaient le peuple romain après quelque événement glorieux pour la république. Ils faisaient dresser des tables où quarante mille citoyens pouvaient s'asseoir et satisfaire

leur appétit avec les mets qui leur étaient servis, sans trouble, sans querelle, et sans faire outrage à la morale publique.

JARDIN DES TUILERIES.

Avant la révolution, les jardins des Tuileries, du Luxembourg, du Palais-Royal, de l'Infante, les Champs-Élysées, le Jardin du Roi et quelques boulevards, étaient les promenades ordinaires des Parisiens dans l'intérieur de la ville. Quand ils sortaient des barrières, dans la belle saison, l'été, et l'automne, ils dirigeaient le plus souvent leurs pas vers le bois de Boulogne, vers les Prés-Saint-Gervais, ou vers le parc de Vincennes.

Le jardin des Tuileries, divisé en compartimens de buis, en broderie, ouvrages du célèbre Le Nôtre, n'offrait aux promeneurs d'autres agrémens que ses bassins, qui encore étaient souvent à sec, et ses allées qu'ombrageaient des arbres superbes, dont plusieurs ont été renversés ou brisés par les orages, et un plus grand nombre abattus par la coignée, pour élargir la grande avenue. Les deux terrasses du bord de l'eau et des Feuillans ser-

vaient de promenades pendant une partie du printemps, de l'automne, et tout l'hiver. Le reste du printemps et de l'été, on se retirait sous les contre-allées de la principale avenue; et les allées du nord, aujourd'hui si fréquentées, restaient presque désertes dans toutes les saisons.

Comme le château n'était logeable que dans le pavillon de Flore, où la reine s'était fait arranger un appartement, le jardin ne se fermait, dans l'été, qu'après dix heures du soir, et quelquefois même plus tard. Aussi, la nuit venue, les nymphes des environs y accouraient-elles dans l'espérance d'y trouver quelque bonne fortune, et à chaque gros arbre les amateurs de ces jouissances faciles, que préférait Horace (1), rencontraient-ils une dryade.

Ce jardin délaissé, ainsi que le palais dont il devait faire l'ornement, avait six entrées fort étroites, l'une par le vestibule du château, sous lequel un marchand de vieux livres avait établi son étalage; l'autre, à l'extrémité de la grande avenue, par un pont tournant; une autre, parallèle à celle-ci, au bout de la

(1) *Amo venerem facilem*, etc.

terrasse des Feuillans , qui se terminait par un escalier et une cour nommée *cour de l'Orangerie* ; les deux autres entrées étaient latérales , l'une du côté du passage du Manège , et l'autre du côté du Pont-Royal : ces deux entrées se fermaient par des portes de bois , près desquelles logeaient deux portiers à livrée royale. La sixième entrée était le passage des Feuillans , qui commençait à la rue Saint-Honoré.

A l'extrémité de la terrasse de l'eau était un terrain inculte , d'où l'on descendait par une petite porte jusque sur le quai. Lorsque Louis XVI eut établi son séjour aux Tuileries , une partie de ce terrain fut déblayée , nivelée et plantée d'arbustes , pour servir de promenades au jeune dauphin.

Au bout de l'avenue des Feuillans était un autre terrain inculte et fort étroit , au-dessous duquel on voyait l'hôtel de Coigny : il n'était soutenu , ainsi que le terrain opposé , que par les vieilles murailles du fossé.

Cette terrasse des Feuillans n'était plantée d'arbres que du côté méridional. Un long mur la séparait du manège , de l'enclos des Feuillans , et de celui des Capucins , du côté du nord. Un passage étroit , qui conduisait à

la rue Saint-Honoré, se trouvait dans le milieu, et à peu de distance de ce passage; une petite porte communiquait à l'enclos des capucins: privilège de ces bons pères d'aller à toute heure se promener dans le jardin royal, non moins singulier que celui des Feuillans, de se présenter à la cour avec leur habit monastique.

Plusieurs des statues qui ornent l'esplanade actuelle, voisine du château, celles qui s'élèvent à droite et à gauche de l'extrémité occidentale de la grande avenue, et les quatre groupes, entre le grand bassin et le pont Tournant, étaient les seules que pussent contempler les amateurs de la sculpture.

Quand une forte pluie était tombée, il était impossible de se promener sous les arbres et dans les allées. De tous côtés, des marres d'eau, sans écoulement, arrêtaient les pas des promeneurs, et souvent il fallait attendre plusieurs jours qu'il fût possible d'abandonner la terrasse des Feuillans ou celle de l'eau, pour se promener dans les basses allées.

Jusqu'à l'époque de la révolution, le jardin des Tuileries était peu fréquenté, si ce n'est par des abbés, des moines, quelques gens de

lettres, de vieilles femmes du voisinage, et des bonnes d'enfans. La livrée, les femmes en déshabillé, et les hommes en vestes, n'y entraient point après dix heures du matin. La révolution supprima la distinction des costumes, et le jardin fut tellement abandonné, après le 10 août, à la discrétion du peuple, qu'il put y entrer et en sortir à toute heure. Comme on dînait généralement à deux heures, et que les spectacles commençaient à six, les *fashionables* et les élégantes de l'époque y paraissaient entre midi et une heure, les dimanches et jours de fêtes, et disparaissaient après quelques tours de promenade. Le soir, s'ils n'allaient pas au spectacle, le Palais-Royal était leur rendez-vous.

Les importans débats de l'assemblée nationale, auxquels prenaient la part la plus active toutes les classes de la société, rappelèrent aux Tuileries les nobles et les bourgeois qu'effrayaient les rassemblemens du Palais-Royal. Ils trouvaient dans ce jardin, pour leurs entretiens politiques, la tranquillité et la sûreté d'un lieu situé à une grande distance. Le 12 juillet 1789 leur apprit que les révolutions ne permettent à la paix de s'établir nulle part,

et que leurs secousses, ainsi que les tremblemens de terre, se communiquent aux lieux mêmes où un peuple s'est réfugié comme dans une place inattaquable.

A quatre heures après midi, un triple rang de femmes et d'hommes des classes de la société les plus honorables, profitant de la beauté de la journée pour s'entretenir du départ de M. Necker, s'étendait depuis le petit bassin jusqu'aux deux tiers et de chaque côté de la grande avenue, lorsque le régiment Royal-Allemand, le prince de Lambesc à sa tête, entra par le pont Tournant, au grand galop, et le sabre à la main. A cette effrayante apparition, un épouvantable tumulte se déclare; hommes, femmes, enfans, en se dégageant du milieu des chaises, s'embarrassent, se culbutent les uns les autres, poussent des cris de terreur, s'enfuient dans toutes les directions, et dans un clin d'œil, la cavalerie allemande se trouve seule maîtresse du jardin. L'auteur de cet article se promenait alors sur la terrasse des Feuillans. Il raconte ce qu'il a vu.

Le lendemain, ce fut un autre spectacle. Une troupe innombrable et menaçante d'artisans,

de maçons et d'autres gens de cette sorte, armés de gros bâtons, de pelles, de pioches et d'autres instrumens de leur profession, défila le long du château, depuis la porte du quai jusqu'à celle du manège, sans être troublée par aucune force armée. Ces premiers jours de terreur passés, le jardin ne revit plus qu'une partie de ses paisibles habitués. Un grand nombre avaient pris la fuite ou ne se montrèrent plus en public. Les tribuns du Palais-Royal en avaient banni la paix et la sûreté, en y appelant les troubles et les dangers.

Lorsque, après les funestes journées des 5 et 6 octobre, le roi, avec sa famille, eut établi son séjour au château des Tuileries, et que l'assemblée nationale se fut transportée à Paris, et eut choisi le bâtiment du manège pour y tenir ses séances, le jardin devint le centre de la politique et le rendez-vous général de toutes les personnes qui s'intéressaient au sort de la monarchie et aux nouvelles destinées de la France, dans quelque parti qu'elles se fussent engagées. Amis et ennemis de la révolution se trouvèrent confondus sur la terrasse des Feuillans, dans l'avenue des orangers et dans la grande allée du nord,

depuis une heure après midi jusqu'à cinq heures du soir. Évêques, abbés, ducs, marquis, comtes, barons, gens de lettres, avocats, marchands, artistes, artisans, gardes nationaux, femmes de la cour, femmes de comptoirs, femmes des halles, femmes entretenues, prostituées, tous accouraient, tous se promenaient, pêle-mêle, faisant paraître, par l'air de leur visage, par leur démarche, par leur attitude, les sentimens divers dont ils étaient affectés. Une délibération importante de l'assemblée s'était-elle terminée par un décret bien révolutionnaire, en conséquence d'un discours de Mirabeau, et malgré tous les efforts de l'abbé Mauri, les nobles, hommes et femmes, baissaient les yeux, les plébéciens faisaient éclater une joie insolente en criant *bravo*, et en battant des mains. Malheur à l'imprudent qui aurait osé manifester sa désapprobation ! Les députés, même du côté droit, n'étaient pas à l'abri des insultes du peuple ; en sortant, ils étaient hués, menacés, poursuivis. Peu s'en fallut, un jour, que l'abbé Mauri n'éprouvât le sort le plus tragique. « A la lanterne ! à la lanterne ! » se mettent à crier une

foule d'hommes et de femmes, en le voyant sortir de l'assemblée, et le suivent jusqu'auprès de Saint-Roch, en poussant ce cri de mort. Dans un danger si terrible, le député de Péronne se retourne, et avec une admirable présence d'esprit : « Si vous me mettiez à la lanterne, leur dit-il, y verriez-vous plus clair ? » Ces paroles mettent la foule en belle humeur, et notre abbé se retire tranquillement.

Cependant, quand tous les habitans de Paris, sans distinction, pouvaient jouir de la promenade du jardin des Tuileries, Louis XVI, la reine, son épouse, ses enfans et sa sœur étaient confinés dans les appartemens du château, d'où ils ne pouvaient guère sortir pour se promener que pendant les premières heures de la matinée, les portes du jardin restant fermées. Il est vrai qu'à l'extrémité de la terrasse de l'eau, un petit jardin avait été enclos pour les délassemens du dauphin ; mais quel exercice pouvait prendre cet enfant dans un lieu si resserré, et qui offrait constamment les mêmes objets à ses regards ? La garde nationale, qui gardait les portes du jardin, se serait inutilement opposée aux insultes dont la famille

royale aurait été l'objet , si elle se fût promenée publiquement.

Après le retour du roi , de Varennes , cette auguste et malheureuse famille se trouva comme emprisonnée dans le palais , sans autre agrément que la vue des compartimens en broderie , et du feuillage des marronniers et des tilleuls. Ce ne fut que le 10 août que Louis XVI put descendre dans le jardin , mais pour lui dire un éternel adieu. Aussitôt après son départ , ce jardin ne fut plus qu'un théâtre de carnage.

La convention remplace l'assemblée législative , et les Tuileries se remplissent journellement d'une vile populace , de voleurs du garde-meuble , de pillards et d'assassins qui demandent à grands cris la tête de Louis. Le café Godeau , et principalement le café Payen , situé au rez-de-chaussée du pavillon Marsan , deviennent les succursales de l'ancre des jacobins , et c'est de leur enceinte que de fougueux tribuns du peuple , qui correspondent avec leurs affidés , placés dans le jardin , dictent leurs volontés à l'assemblée conventionnelle.

Cependant , il faut en convenir , c'est sous la convention que le jardin des Tuileries , après avoir été semé de pommes de terre pendant

plus d'une année , commença à recevoir les embellissemens que nous y admirons aujourd'hui. Alors la grande avenue fut élargie par la suppression d'un rang d'arbres sur chacun de ses côtés ; les vieux tilleuls de la terrasse de l'eau furent abattus et remplacés par de jeunes arbres , et la terrasse des Feuillans réparée , replantée , et bordée , dans toute sa longueur , d'une rampe de fer.

A ces travaux , les *Cinq Cents* et les *Anciens* en ajoutèrent de plus importans encore. De belles grilles furent placées à toutes les entrées ; un nouveau rang d'arbres fut élevé à la suite des compartimens , pour former une petite allée transversale ; plusieurs statues et groupes furent apportés des parcs de Versailles et de Marly , pour embellir l'avenue qui conduit du palais au bassin , qui la sépare de la grande ; d'autres s'élevèrent au commencement et à l'extrémité de celle qui s'étend le long de la terrasse des Feuillans , sur la terrasse de l'eau et sur le prolongement en demi-cercle de ces deux terrasses. Un carré en parterre , de chaque côté de l'entrée de la grande avenue , fut orné de charmantes petites statues ; et à quelque distance ; au milieu de quatre enceintes

circulaires de verdure, les promeneurs purent encore admirer quelques chefs-d'œuvre de notre sculpture. Tous ces magnifiques embellissemens se terminaient avec majesté par les deux superbes groupes de la Victoire et de la Renommée, portés chacun sur un haut piédestal, élevé à la grille du pont Tournant.

Les deux gouvernemens qui succédèrent à celui du directoire achevèrent d'embellir les Tuileries. Une esplanade basse, accompagnée de petits trottoirs, pour la soutenir, s'étendit le long du château entre les deux grilles latérales; les compartimens de buis en broderie, qui avaient été détruits, firent place à des triangles de verdure, entourés d'arbustes à fleur et à odeur, et enfermés par des grilles de fer; les extrémités occidentales des deux terrasses se terminèrent, jusqu'aux fossés, par de jolis bosquets entourés de tilleuls et de platanes. Le double rang d'arbres de la terrasse de l'eau fut continué jusque auprès de la grille du pont Royal; la large avenue qui longe la terrasse des Feuillans fut embellie des deux côtés de superbes orangers, et les allées qui séparent les parterres reçurent le même agrément et la même décoration. Enfin cette hi-

deuse muraille qui déshonorait la terrasse des Feuillans, fut démolie, ainsi que les vieilles maisons qui avoisinaient la grille septentrionale, et les Parisiens virent avec admiration une grille en fer, ornée de superbes vases de marbre s'étendre d'une extrémité à l'autre de cette terrasse.

Après son mariage avec l'archiduchesse Marie-Louise, Bonaparte fit exécuter deux constructions : la première est une galerie souterraine qui conduit du château à la grande terrasse, et par laquelle cette princesse pouvait, dans le temps de sa grossesse, se rendre sur cette terrasse, sans être suivie des promeneurs. La seconde construction est ce cabinet doré qu'on voit près du grand escalier, par lequel on descend de la même terrasse vers le grand bassin; il servait de lieu de repos à Marie-Louise après sa promenade.

Le jardin des Tuileries n'a besoin que d'être soigneusement entretenu dans l'état où il se trouve aujourd'hui. Plusieurs inspecteurs y font continuellement leur ronde, pour veiller à toutes les dégradations qui pourraient s'y commettre, ainsi qu'à tout ce qui serait contraire à la décence qui doit être observée dans son enceinte. L'hiver, le printemps, et l'au-

tomne, sont les trois saisons pendant lesquelles il est le plus fréquenté ; la terrasse des Feuillans et surtout l'allée des Orangers, comme le plus exposées au soleil, sont alors préférées par les promeneurs ; l'été, ce sont les contre-allées que leur ombrage épais font rechercher, au point que souvent on ne peut ni y avancer, ni reculer.

Quantum mutatus ab illo ! peuvent s'écrier les personnes qui voient aujourd'hui ce jardin, et qui l'ont vu en 1795. Toutes les nuances d'opinions paraissent se confondre dans ses allées. On y lit le *Constitutionnel* à côté de celui qui préfère la *Quotidienne*, et le *Moniteur* à côté de celui qui donne la préférence au premier journal.

JARDIN DU LUXEMBOURG.

Le Luxembourg appartenait autrefois à Monsieur, frère de Louis XVI. Beaucoup moins vaste qu'il ne l'est aujourd'hui, il n'était guère fréquenté que par des bourgeois du quartier, des ecclésiastiques, des moines, des gens de lettres et des bonnes d'enfans. La grande avenue et quelques allées latérales,

avec des bancs pour s'asseoir , de distance en distance ; c'était tout ce que les amateurs de la promenade y trouvaient d'attrayant. Point de symétrie , nul point de vue : rien n'y captivait les regards que bornaient de tous côtés des maisons ou de tristes murailles. L'hiver et le printemps, on s'échauffait au soleil du midi , sur des chaises qu'une loueuse avait rangées , en petit nombre, devant la façade du palais. L'été et l'automne , on se garantissait de la chaleur sous le feuillage de quelques gros tilleuls , qui couvraient l'esplanade située en face du Levant , ou qui formaient le commencement de la grande allée. Quelques étudiants, ou quelques abbés erraient çà et là, un livre à la main , dans les allées les plus reculées : point de bonne fortune pour les amateurs du beau sexe ; des jeunes personnes aux côtés de leur maman, et osant à peine lever les yeux ; à la brune, quelques femmes galantes, assez timides, assises sur un banc ou sur une chaise adossée contre un arbre.

Cependant ce local solitaire, ou plutôt cette retraite philosophique , se trouva un jour trop étroite pour la multitude des curieux , qui , peu de temps après l'invention des aérostats,

s'y rendirent pour voir l'ascension du fameux abbé Miollan.

Depuis le triste désappointement de cet aéronaute, jusqu'au gouvernement révolutionnaire, le jardin du Luxembourg continua de servir de promenade aux habitans du voisinage; mais, à cette époque de funeste mémoire, le palais ayant été transformé en maison d'arrêt pour les royalistes, il fut, pour ainsi dire, interdit au public, cultivé pour des pommes de terre, comme le jardin des Tuileries, et abandonné à toutes les dégradations causées par les pluies. Aussitôt après le 9 thermidor, jour d'une joie universelle, il commença d'être fréquenté par les parens des détenus. C'était un spectacle bien attendrissant, que celui qu'offraient ces innocentes victimes, naguères destinées à l'échafaud, qui, des combles du palais, manifestaient par toutes sortes de signes, à leurs parens ou amis, la joie de les revoir, et l'espérance de leur être bientôt rendus. Le carlin n'était pas oublié : on l'appelait, il répondait par des aboiemens d'allégresse à la voix de son maître; sa maîtresse le prenait dans ses bras et le montrait à son époux.

Lorsque le directoire eut pris possession du

petit Luxembourg, il commença à faire exécuter dans le jardin des travaux importans, ainsi que dans le palais où il prétendait établir son séjour. Le mur qui séparait ce jardin de l'enclos des chartreux fut abattu ; on commença l'avenue qui devait se terminer à la rue d'Enfer vis-à-vis l'Observatoire ; l'enclos des chartreux fut changé en pépinière, et séparé du jardin, agrandi à ses dépens, par une longue muraille assez forte pour soutenir le terrain, d'où la pente trop considérable avait imposé la nécessité de le relever du côté du jardin.

Ces nouveaux embellissemens furent repris avec une nouvelle activité, après la création du sénat, dont le palais et le jardin devinrent la propriété. Des jardins, du côté oriental de la rue d'Enfer, ayant été achetés par le gouvernement, furent changés, avec un terrain naguère inutile, en allées plantées d'arbres, et séparées par une avenue, qui, de la grille de la même rue, conduisit à un escalier au bas duquel une vaste enceinte, demi-circulaire, fut convertie en un grand parterre, avec un bassin. Au milieu, autant que le permirent les accidens du terrain, cette partie fut coordonnée, quant à la symétrie et aux ornemens, avec le

côté opposé. De nombreuses statues en marbre blanc, élevées sur les deux esplanades, de forme demi-circulaire, formèrent la décoration des parterres étendus plus bas.

La grande avenue et toute l'extrémité occidentale du jardin furent traversées par une belle allée depuis la rue de Vaugirard jusqu'au mur de la pépinière. Le jardin du petit Luxembourg, réuni au grand, prit la forme d'un charmant bosquet, planté de toutes sortes d'arbustes à fleurs odoriférantes. Dans l'intérieur, et de chaque côté de la grande allée, plusieurs espaces circulaires et couverts de gazon, furent ménagés pour favoriser la circulation de l'air et de la lumière, et servir aux différens jeux des enfans.

Par toutes ces dispositions et ces embellissemens, on peut dire que le jardin du Luxembourg peut le disputer, sinon pour la régularité, du moins pour l'agrément, à celui des Tuileries; aussi, dans la belle saison et dans l'été, attire-t-il une foule de promeneurs et de jolies femmes, tous les jours de la semaine, surtout le dimanche et les jours de fêtes. On peut dire qu'il est vierge de la révolution, si on le considère séparé du palais. Pen-

dant l'affreux régime de la terreur, une enceinte de planches paraissait avoir été élevée autour de cette prison, comme pour le préserver de son contact et des souvenirs affligeans qui devaient s'attacher dans l'avenir aux noms des Tuileries et du Palais-Royal.

JARDIN DU PALAIS-ROYAL.

Ce jardin, situé au centre de la capitale, a acquis, depuis long-temps, une grande célébrité en France et dans le reste de l'Europe. Avant que le duc d'Orléans, père du duc actuel, l'eût fait rétrécir, en élevant sur ses deux grands côtés un rang de maisons soutenues par des arcades, il s'étendait vers le levant jusqu'au pied des maisons situées entre les rues de Valois et des Bons-Enfans, et vers le couchant jusqu'à celles qui séparent la rue de Montpensier de celle de Richelieu. De belles allées, de gros tilleuls y défendaient les promeneurs des rayons de l'astre du jour, et servaient de rendez-vous à tous les politiques de la capitale. L'arbre de Cracovie est devenu célèbre par la réunion qui se formait, sous son feuillage, d'un certain nombre d'amateurs de nouvelles, autour d'un

nouvelliste, nommé Métra, qu'ils écoutaient comme un oracle, comme s'il eût assisté aux conseils des souverains et aux batailles de la guerre de sept ans.

A mesure que les nouveaux bâtimens s'élevaient, on plantait de chaque côté quatre rangs de jeunes tilleuls qui devaient, quelques années après, être remplacés par d'autres. Un long bâtiment carré, qu'on nomma cirque, et qui renfermait une vaste salle souterraine, surmontée d'une plate-forme, garnie d'arbustes et de pots de fleurs, et aux deux grands côtés duquel furent pratiquées de petites boutiques, s'éleva ensuite au milieu du jardin dont il empêchait la vue d'embrasser l'ensemble. Vers l'extrémité septentrionale de ce cirque, un bassin fut creusé, et trois pavillons furent construits. L'un était un café, succursale du café de Foy; un autre, une boutique de librairie; le troisième, un cabinet de lecture pour les journaux, tenus par le physicien Girardin. Les allées du couchant étaient les plus fréquentées; celles du côté du levant, malpropres, et dont le terrain inégal ne laissait presque aucun écoulement aux eaux de pluie, formaient comme un quartier abandonné aux

Vénus du bas étage , aux promeneurs mélancoliques , à ceux qui se rendaient dans la rue Croix-des-Petits-Champs et à la place Victoire , par le passage de Radziwill.

Les maisons , bâties du côté de la rue Montpensier , furent habitées les premières , et leurs boutiques les premières louées. Celles du côté opposé eurent le sort des allées voisines , et les boutiques ne s'y ouvrirent qu'à des intervalles assez éloignés. Aussi leur galerie était-elle presque déserte , quand l'autre ne désemplissait pas. Le café Valois était le seul qu'on y voyait : la boutique du marchand de gaufres fut une des premières qui s'y ouvrirent.

Pour ce qui est des galeries de bois , la moitié de leurs boutiques resta long-temps inoccupée. Quelques tripots s'y établirent , tenus par des fripons pour dévaliser les honnêtes gens qui avaient l'imprudence d'y entrer. Enfin elles se peuplèrent de marchands , entre autres de libraires pour les nouveautés.

La promenade du Palais-Royal était beaucoup plus fréquentée que les Tuileries , même avant qu'elle fût devenue le rendez-vous de tous les auteurs et partisans de la révolution. Dès cinq heures du soir , jusqu'à près de mi-

nuit, les allées du côté du café de Foy étaient encombrées, dans l'été, de promeneurs, et de femmes galantes qui venaient, en plus grand nombre qu'aujourd'hui, y chercher quelque bonne fortune.

Dès les premières séances des états-généraux, à Versailles, le jardin du Palais-Royal devint un foyer de révolution, par la protection que le duc d'Orléans y accordait à tous les agitateurs. Là, montés sur des chaises, Camille Desmoulins et quelques autres haranguaient la foule assemblée autour d'eux. De là partirent, au commencement du mois de juillet 1789, plusieurs centaines d'hommes pour aller délivrer quelques soldats des gardes-françaises, qui, pour leur insubordination, avaient été enfermés à l'Abbaye. Après les avoir mis en liberté, ces factieux les amenèrent au palais, et firent dans les boutiques une quête qui leur produisit une somme considérable. Là, les émissaires de Mirabeau et du duc d'Orléans répandaient, contre la cour, le clergé et la noblesse, des bruits qui bientôt se propageaient dans les autres quartiers de la ville et dans toutes les campagnes environnantes; de là se mit en marche, vers la place de

Louis XV, une immense multitude, précédée du buste en cire du duc d'Orléans, qu'ils avaient enlevé du cabinet de Curtius, au boulevard du Temple. Ce fut encore dans le même jardin que les ennemis de la reine résolurent l'affreuse expédition des 5 et 6 octobre.

Le Palais-Royal, avant l'organisation complète du club des jacobins, fut constamment le rendez-vous de ceux qui étaient chargés de la direction de l'opinion de Paris et des provinces; de préparer, pour ainsi dire, les motions qui devaient être faites à l'assemblée nationale, et de prononcer sur les décrets qui avaient été rendus, et sur ceux que le roi avait refusé de sanctionner. Des groupes nombreux, assemblés çà et là, dans la grande allée du café de Foy, délibéraient sur les affaires publiques, observaient d'un air d'inquiétude et d'humeur quiconque écoutait les orateurs sans témoigner aucune approbation. Quelqu'un se permettait-il d'émettre une opinion raisonnable et modérée, il était saisi aussitôt, et baigné dans le bassin qui avait été creusé entre le cirque et les pavillons.

Un jour qu'il était question de l'affaire de

Nanci et du régiment suisse de Château-Vieux, un ecclésiastique de la communauté de Saint-Roch, qui prenait sa tasse de café dans le pavillon du café de Foy, se permit quelques observations contre la conduite de ce régiment. « C'est un abbé de Saint-Roch, dit un de ses voisins : je l'ai entendu prêcher. » Après avoir prononcé ces paroles, il sortit. « Sauvez-vous bien vite, M. l'abbé, lui dit quelqu'un qui voyait cet homme courir vers un groupe ; vous allez être baigné dans le bassin. » Notre abbé ne se le fit pas dire deux fois : il paya, sortit, et court encore.

Il n'était pas rare d'entendre crier, dans ce repaire d'énergumènes, à la garde ! on m'assassine ! On s'y colletait, on s'y battait, pour l'avancement de la liberté. Après le 9 thermidor, les battus prirent leur revanche sous le nom de *jeunesse de Fréron*, contre les jacobins, en les chassant à coups de pieds et de bâton.

Les assemblées révolutionnaires ne se tenaient pas toujours en plein air. Il y en avait une, tous les soirs, dans la grande salle souterraine du cirque, présidée, tantôt par Barrère, tantôt par l'abbé Fauchet, tantôt par Bonneville, principal rédacteur du journal de la

Bouche de fer, et par d'autres personnages de cette trempe. Ainsi, on délibérait de tous côtés; le moyen que la France n'obtînt pas le plus mauvais des gouvernemens possibles!

Après que la convention eut substitué la république à la monarchie, le duc d'Orléans s'étant fait appeler *Égalité*, le Palais-Royal prit ce même nom; il ne fut plus alors aussi fréquenté par les révolutionnaires que le jardin des Tuileries, parce qu'ils se firent presque tous affilier à la société des jacobins, ou à celle des cordeliers. Ce fut pis encore lorsque Chaumette, procureur de la commune, eut fait publier un arrêté foudroyant contre les filles publiques. On ne vit plus alors circuler dans ce jardin que quelques désœuvrés, ou ceux qui, après avoir dîné chez les restaurateurs, y allaient faire la digestion. Comme toute espèce de luxe avait disparu, et qu'il s'en fallait de beaucoup que la presse fût libre, on ne voyait, sous les galeries de bois, que quelques boutiques où se fabriquaient les modes convenables aux femmes républicaines, et des libraires, réduits à vendre l'ancienne librairie, ou les mauvaises brochures de l'époque.

Après le 9 thermidor, l'échange des assignats contre le numéraire et *vice versa*, qui avait été prohibé, sous le régime de la terreur, par un décret plus que sévère, se fit publiquement dans le jardin et au perron de la rue Vivienne. Une foule de domestiques, sans place, de commissionnaires et de brocanteurs, s'enrichissaient, pendant que les patriotes se ruinaient par leur confiance dans le papier-monnaie. Au milieu même du jardin, un de ces hommes, monté sur une chaise, annonçait à la multitude qui l'entourait le cours journalier et du moment des assignats et des mandats. Ainsi, d'habiles et éhontés agioteurs, qui négociaient pour leur compte ou pour celui d'autrui, avaient remplacé les politiques insensés de 1789.

Nous avons dit que, sous le régime de la terreur, l'échange des assignats contre les louis, avait été prohibé par un décret d'une extrême sévérité. Cette loi condamnait à la peine des fers quiconque était convaincu de l'avoir violée. Eh bien ! voici un exemple qui prouve jusqu'à quel point elle fut observée. Un jeune homme, nommé Duru, caissier de M. Ybert, marchand de draps, place du Pa-

lais-Royal, après s'être fait rembourser son cautionnement, se mit à le faire valoir dans le commerce des louis d'or. Ayant été pris en flagrant délit, à la place des Victoires, il fut arrêté, conduit à la maison d'arrêt des Carmes, et condamné, un mois après, à la peine de mort, comme soupçonné de faire passer des secours aux émigrés.

Les vils agioteurs, les joueurs, les filles publiques qui exerçaient leur infâme métier en toute liberté, une jeunesse dépourvue de tout principe religieux, faisaient alors du Palais-Royal le lieu le plus détestable qui fût jamais en France et dans le reste de l'Europe. Une douzaine de bals s'étaient établis sous les galeries, et l'on y dansait tous les jours jusqu'à minuit.

Les chouans trouvèrent dans ces galeries des hommes audacieux, ruinés par les femmes et le jeu, et des capitaines dont ils avaient besoin. Ces chefs, après avoir quitté la capitale, allaient se mettre à la tête de ces bandes qui, pendant plus d'une année, infestèrent les routes du pays Chartrain, du Maine, de l'Anjou, et de la Bretagne.

Une excessive malpropreté se joignait, dans

ce superbe palais, à l'excessive immoralité. Le long du côté droit du cirque, il se formait souvent des marres ou des ruisseaux d'une odeur âcre et fétide qui repoussaient toutes les personnes qui voulaient s'y promener.

Le gouvernement consulaire, et ensuite le gouvernement impérial furent extrêmement favorables au jardin du Palais-Royal, qui, à la chute du directoire, avait perdu son nom d'Égalité dans les feuilles publiques et sur les titres des livres nouveaux. En 1798, le cirque avait été consumé par un incendie, dont la cause est restée inconnue. Après en avoir enlevé les ruines et les débris, on avait comblé le grand vide qu'il laissait, pour le remplacer par deux grands carrés de verdure, qui devaient être séparés par un bassin. Les pavillons avaient aussi disparu.

Depuis ce temps, le jardin prit une nouvelle forme, et reçut de nouveaux agrémens, par les soins de l'autorité, qui ne montrait pas moins d'empressement pour embellir les autres jardins et promenades de la capitale. Trois allées de tilleuls furent pratiquées de chaque côté des carrés de verdure, autour desquels furent plantés un grand nombre de rosiers, de

lilas, et d'autres arbustes à fleurs : d'un vaste bassin, creusé entre ces deux carrés, s'éleva un magnifique jet d'eau divisé en plusieurs branches, dont la séparation présente la forme d'une gerbe, brillante de toutes les couleurs de l'iris, à la lumière du soleil. Le terrain fut en même temps nivelé, exhaussé dans les allées, et les eaux de pluie s'écoulèrent vers le pied des arbres pour en humecter les racines.

Le jardin, ainsi embelli, vit augmenter sa vieille célébrité, et contribua beaucoup à la décoration des galeries latérales par les riches et brillantes boutiques des marchands de bijouteries, d'horlogerie, de cristaux, de tabletterie, etc., qui vinrent s'y établir; par les superbes cafés et restaurants qui s'ouvrirent, soit sous les galeries, soit au premier étage des deux grands côtés et de celui de la rue Vivienne.

Ce jardin n'a pas dégénéré depuis la restauration. Le duc d'Orléans, qui en est rentré en possession, y a placé des inspecteurs qui en éloignent soigneusement tout ce qui pourrait y déplaire aux regards des promeneurs, y causer quelques dégradations et y gêner la circulation dans les allées : les mendiants, les portefaix et

les femmes publiques en sont rigoureusement exclues. Quant à celles-ci, il en est quelques-unes qui, appartenant aux lieux de débauche établis dans une ou deux maisons de la galerie de Valois, sont tolérées, quand la nuit est venue, dans les allées de ce même côté.

La police du jardin est faite par les inspecteurs dont nous venons de parler. Les gendarmes chargés de celle des galeries n'y entrent point.

CHAMPS ÉLISÉES.

CETTE promenade, aujourd'hui l'une des plus fréquentées dans la belle saison, dans l'été, et jusqu'au commencement de l'automne, n'était point autrefois, ni pendant la révolution, ce qu'elle est devenue depuis : elle accompagne dignement les Tuileries, dont elle est séparée par la place de Louis XV. D'abord plantée de jeunes arbres qui croissaient lentement, la rareté de son ombrage était un faible attrait pour les habitans des quartiers voisins, qui trouvaient beaucoup plus d'agrément aux Tuileries.

Une longue et principale avenue partageait

cette promenade , comme aujourd'hui , en deux grandes divisions , au milieu desquelles se trouvait la demi-lune ; et chacune de ces divisions se subdivisait en deux parties. L'avenue se terminait vis-à-vis la rue de Chaillot , en une route étroite , mal pavée et aux deux côtés de laquelle s'élevait un terrain sablonneux et rempli d'ornières , formées par les pluies. Comme les grosses voitures y passaient , elle avait besoin de fréquentes réparations.

La première subdivision de droite , qui , comprise entre l'avenue et l'hôtel de la Reynière , s'étendait jusqu'à l'allée de Marigny , n'offrait , du côté des jardins du faubourg Saint-Honoré , que de petites allées malpropres et marécageuses , par le peu d'écoulement qu'elles offraient aux eaux de pluie. Au milieu d'un terrain bas s'élevaient trois petits cafés , formant un triangle , dont celui qui occupait le sommet , construit sur un plan de J.-J. Rousseau , avait pris le nom de café des Ambassadeurs , qu'il conserve encore aujourd'hui , à la barbe de M. Pozzodi-Borgo , ambassadeur de Russie. Pour se rendre à ces cafés , il n'y avait d'autre chemin que par la grande avenue , ou qu'un passage étroit et malpropre à droite et à gauche du

pavillon Péronet. Plusieurs baraques et même des caves mal fermées déshonoraient par leur hideux voisinage ce joli petit édifice. Deux petits cafés, ou restaurants, situés vis-à-vis le jardin Beaujon et près de l'allée de Marigny, s'offraient aux promeneurs à qui leur bourse ne permettait de faire qu'un dîné bien frugal.

La seconde subdivision du même côté, qui s'étendait depuis l'allée de Marigny jusqu'au près de la nouvelle rue d'Angoulême, comprenait le petit carré, une partie de la demi-lune, et offrait encore plus de malpropreté que la première, du côté des jardins du faubourg du Roule; elle se prolongeait ensuite par une grande allée, le long de murailles en ruines, qui la séparaient d'un vaste terrain inculte. Quelques petits cafés, situés au fond de la demi-lune, offraient une mauvaise bière aux promeneurs ou aux passans.

La grande division de gauche offrait d'abord quelques baraques comme celle de droite, et des cafés ou cabarets à bière, fréquentés par des femmes publiques et des hommes qui cherchaient à se soustraire aux regards de la police. On entrait ensuite dans le grand carré. à l'extrémité duquel se trouvait un grand ter-

rain planté d'arbres, l'allée d'Antin et celle des Veuves, séparées l'une de l'autre par des marais.

Comme il n'y avait point de corps-de-garde dans cette vaste promenade, des filles publiques du plus bas étage y exerçaient, même pendant le jour, leur infâme métier; et quiconque y passait la nuit, courait le risque d'être attaqué, dévalisé, ou même assassiné. Négligée par les gouvernemens révolutionnaires, elle commença de recevoir quelques embellissemens sous celui du directoire. L'entrée de la grande avenue, du côté de la place de Louis XV, fut élargie et ornée, de chaque côté, des fameux chevaux de Marly, élevés sur de hauts piédestaux de marbre blanc. Les baraques des deux côtés furent abattues et les souterrains comblés. A l'autre extrémité, cette avenue fut prolongée, entre deux allées d'arbres, jusqu'à la belle barrière de l'Étoile, par l'aplanissement, ou l'exhaussement, ou la coupure des terres latérales qui l'obstruaient.

Les embellissemens et les fêtes données aux Parisiens, par Bonaparte, les accoutumèrent à venir se promener et se divertir aux Champs-Élisées. Alors d'élégans édifices furent con-

struits, depuis la droite de la demi-lune jusqu'à la rue d'Angoulême; de grands terrains, situés derrière les maisons, furent comblés; les anciens cafés, particulièrement celui des Ambassadeurs, reçurent de nouvelles décorations, et plusieurs restaurants y offrirent aux gastronomes des jouissances presque comparables à celles qu'ils trouvaient au Palais-Royal; les jeux s'y multiplièrent, et un corps-de-garde y maintint la police pendant le jour et la sûreté pendant la nuit. Auparavant, comme nous l'avons dit, cette promenade était dédaignée, délaissée; mais, à l'époque dont nous parlons, elle se remplit les dimanches et fêtes, non-seulement des habitans du voisinage, mais de ceux de tous les autres quartiers de la capitale, principalement du faubourg Saint-Germain, auxquels le pont de Louis XVI donnait la facilité de s'y rendre sans faire un trop long circuit, ou sans s'exposer au danger du passage en bateau.

Mais voici que les Champs-Élysées vont aussi éprouver les ravages des armées étrangères. Les Cosaques du Don, en 1814, y bivouaquent comme en pays ennemi. Jusqu'auprès de l'allée de Marigny, leurs chevaux dévorent

la tendre écorce des jeunes arbres; les Barbares creusent le terrain de tous côtés pour y dresser leurs tentes, ou pour allumer leurs feux. Plus de gazon, plus de jeux; de toutes parts, l'image de la guerre et l'insolence du vainqueur épouvantent le petit nombre de promeneurs, attirés par un spectacle si nouveau.

En 1815, les Anglais s'emparèrent pour leurs bivouac, de la partie que les Russes avaient laissée intacte : mêmes dégradations; de manière qu'aucun arbre n'échappa à la voracité de leurs chevaux, à leur rage de détruire, aucune allée à leurs pioches.

Mais, comme si les Champs-Élisées étaient destinés à être le théâtre des grands spectacles comme celui des fêtes publiques, les Parisiens y jouirent, en 1814, de l'imposante revue de la garde impériale russe; et en 1815, de celle des troupes anglaises et prussiennes, dont les dispositions à leur égard étaient bien différentes de celles des soldats de l'empereur Alexandre.

Louis XVIII, frappé des dégâts qui avaient eu lieu dans cette belle promenade, entreprit, en 1817, de les réparer et même de l'embellir. Après avoir fait abattre les arbres que les chevaux de l'ennemi avaient dépouillés de leur

écorce , il fit élargir plusieurs allées , entre autres celle qui commence à quelques pas du pavillon Péronet, et s'étend le long des jardins, situés sur les derrières des maisons du faubourg Saint-Honoré. Cette allée, naguère si fangeuse , si malpropre , devint une belle chaussée bordée de barrières, pour l'usage des voitures suspendues, et s'étendit, en formant un demi-cercle devant le jardin de l'Élisée-Bourbon, jusqu'à celle de Marigny, pour se réunir à une autre chaussée non moins large, qui, à son extrémité, alla se joindre à la grande avenue.

Outre ces allées, de larges avenues furent pratiquées du même côté, pour favoriser la circulation de l'air et celle du peuple, les jours de réjouissances publiques.

De l'autre côté de la grande avenue, d'autres travaux non moins utiles furent exécutés. L'enceinte du grand carré fut élargie et bordée, sur chacun de ses côtés, d'un rang de marronniers; plusieurs arbres furent abattus pour découvrir aux regards des promeneurs la superbe façade de l'hôtel des Invalides. L'allée parallèle à la grande route, du côté de l'eau, qui naguère restait couverte de gazon, fut

aussi ouverte aux voitures suspendues. A l'extrémité du même côté, un vaste terrain marécageux, qui s'étendait entre l'allée d'Antin et celle des Veuves, devenu la propriété d'une compagnie de riches capitalistes, fut exhausé, divisé en quatre larges rues, orné de plusieurs édifices élégans, et destiné, sous le nom de *Ville de François I^{er}*, à être, dans un avenir prochain, un des plus beaux quartiers de la capitale.

Mais, il faut en convenir, cette quantité de bâtimens qui se sont élevés aux Champs-Élysées depuis quelques années, et qui s'y élèvent encore, finiront par les enfermer de manière à leur dérober, excepté du côté de la rivière, cet air frais qu'on y va chercher dans les chaleurs de l'été. Il faut le dire encore : ces larges avenues qu'on a percées du côté de la grande route de Versailles, en donnant accès à des nuées de poussière qui s'élèvent de cette route, dans les temps de sécheresse, rendent cette partie impraticable aux promeneurs. On l'a vu pendant les fêtes du sacre de Charles X ; à peine pouvait-on apercevoir, à cent pas de distance, les différens jeux qui s'y exécutaient.

Un autre inconvénient bien remarquable

dans cette belle et vaste promenade , c'est le manque absolu d'eau , malgré le voisinage de la rivière. Les Tuileries renferment quatre bassins , le Luxembourg s'enorgueillit du sien , et le jardin même du Palais-Royal est rafraîchi par la charmante gerbe qui s'élève entre ses deux carrés de verdure , et les Champs-Élysées sont seuls privés d'un si utile embellissement. Cependant rien ne serait si facile, vu leur proximité de la Seine , de les décorer de deux vastes bassins , l'un dans le grand carré , et l'autre dans le petit, ou bien dans l'emplacement qui fait face à l'Élysée-Bourbon.

JARDIN DES PLANTES .

Ce jardin , destiné à l'instruction des jeunes gens qui se livrent à l'étude de l'histoire naturelle , offre depuis long-temps aux paisibles habitans du voisinage une promenade aussi agréable qu'instructive. Il s'en fallait de beaucoup qu'il fût autrefois aussi spacieux qu'il l'est aujourd'hui. Il est vrai que , pour former la culée du pont d'Austerlitz , on lui a retranché , de ce côté , quelques pieds de terrain ; mais combien n'a-t-il pas été dédommagé de cette

perte du côté de la rue de Seine, où il a acquis, en largeur, presque autant d'étendue qu'il en avait autrefois. Son importance et ses agréments ont augmenté à proportion des progrès de l'histoire naturelle, de la botanique et de la physique. C'est dans sa vaste et magnifique enceinte que la nature étale, avec une espèce d'orgueil, les richesses qu'elle a disséminées dans toutes les contrées de l'univers, et que, dans l'espace de quelques mois, les amateurs peuvent enrichir leur esprit de la connaissance des productions les plus belles et les plus rares de ses trois règnes. Quels trésors n'y ont pas été rassemblés depuis trente ans ! Montez dans ce cabinet formé par les soins de l'illustre Buffon ; comptez, si vous le pouvez, les quadrupèdes, les oiseaux, les reptiles et les poissons de tous les genres, de toutes les espèces, de tous les pays du monde, exposés à vos regards. Admirez encore l'inépuisable fécondité de la nature dans cette innombrable multitude de minéraux, depuis les plus communs et les plus vils jusqu'aux plus rares et aux plus précieux ; depuis le charbon de terre jusqu'à l'or du Potosi ; depuis le caillou de rivière jusqu'au diamant de Golconde. Descendez dans le jar-

din , et allez admirer dans leurs loges ces animaux féroces de l'Afrique , de l'Inde et de l'Europe , qui rugissent ou frémissent contre les barreaux de leur prison :

Circum claustra fremunt. (Virgile.)

Soyez étonné de l'énorme taille de cet éléphant et de l'intelligence de cette masse organisée; contemplez ces paisibles animaux qui paissent une herbe à laquelle leur enfance n'a pas été accoutumée, sous des arbres qui ne les avaient jamais ombragés de leur feuillage. Pliés à la servitude, ils ne se plaignent point d'avoir perdu leur liberté; bien différens du lion et du tigre, toujours en fureur contre l'esclavage.

Les animaux qui excitent plus particulièrement la curiosité des promeneurs, sont les ours et les sangliers enfermés dans des fosses profondes. Il est un de ces ours, à qui l'on a donné le nom de Martin, dont la gentillesse est bien faite pour donner à ceux qui le regardent, quelques instans de plaisir. Il reçoit de toutes mains des gâteaux et des fruits. Tantôt, accroupi sur son derrière comme un singe, les pattes de devant croisées sur sa poitrine, il regarde les spectateurs d'un œil presque doux, attendant

avec impatience que quelqu'un lui jette une friandise ; tantôt, marchant avec gravité sur ses pates de derriere, il promène avec assurance ses regards de tous côtés ; tantôt, après avoir grimpé à l'extrémité d'un soliveau de trente pieds de hauteur, il parcourt d'un œil tranquille la foule qui le contemple sur le trône où il s'est perché. Dans cette singulière attitude ne semble-t-il pas leur dire : « Messieurs et mesdames, vous m'avez promis un gâteau ; jetez, jetez-le moi, je vous prie. » Cette prière tacite est entendue : les gâteaux pleuvent dans la fosse ; il redescend plus vite qu'il n'est monté, et dans un instant il a dévoré tous les présens qu'on lui a jetés.

Ne vous fiez pas cependant à l'air doux et presque caressant de Martin ; gardez-vous de lui rendre visite dans son domaine : il n'y reçoit personne. Vous n'ignorez pas ce qui arriva, il y a quelques années, à un invalide en faction pendant la nuit près de sa fosse. Ce malheureux aperçoit dans cette fosse un objet qui ressemble à une pièce de monnaie ; il y descend. Martin, au bruit de sa chute, se réveille, sort promptement de sa loge, le saisit au cou, l'étrangle et le dévore. Ce

meurtre ne resta pas impuni ; Martin fut condamné au cachot à perpétuité. Son crime ne fit pas néanmoins proscrire sa famille. Son fils , qui lui a succédé , paraît avoir reçu la même éducation que son père , et avoir fait son cours des mêmes gentilleses.

Les promeneurs , dont la curiosité n'est pas satisfaite , passent de l'autre côté de la fosse de Martin pour aller voir Joko. Il est logé dans une vaste galerie du côté de la rue de Seine , et n'est pas l'objet d'une moindre curiosité que Martin.

Ce fut sous le gouvernement conventionnel que l'on commença à s'occuper d'une ménagerie au Jardin des Plantes ; et le directoire fit continuer les travaux , qui ne furent achevés que sous les deux gouvernemens suivans. Ce jardin ayant été élargi du côté de la rue de Seine , plusieurs loges furent construites et garnies de barreaux de fer , pour recevoir les animaux féroces qui devaient être donnés en spectacle au public ; on pratiqua en même temps plusieurs enceintes de verdure pour les herbivores , et des fosses en maçonnerie pour les ours et autres animaux carnivores qui ne devaient pas être placés dans les loges. Une

vaste écurie et un local particulier furent destinés aux éléphants et rhinocéros à l'extrémité du jardin, du côté de la rue Saint-Victor.

Après avoir parcouru et visité toute cette partie du jardin, consacrée à la nature vivante, vous entrez avec un nouveau plaisir dans le domaine de la végétation. Toutes ces allées, toutes ces encintes, le long ou autour desquelles vous dirigez lentement vos pas, sont plantées d'arbres, ou d'arbustes, ou d'arbrisseaux, placés, chacun sur l'espèce de terrain et dans la situation qui leur conviennent. Voyez cet immense carré qui s'étend au sud-ouest de la grande avenue, et comptez, si vous le pouvez, le nombre de ces plantes rangées par la science dans l'ordre de leurs rapports et de leur caractère particulier. Montez ensuite sur la colline qui s'élève à gauche de ce carré; d'autres végétaux, non moins curieux, s'offriront à votre vue. C'est là que vous admirerez ce cèdre du mont Liban, qui, par sa hauteur, sa grosseur et l'épaisseur de son feuillage, domine comme un monarque sur tous les autres végétaux qui l'entourent.

Avant que le pont d'Austerlitz eût été construit, le Jardin des Plantes était peu fréquenté

par les habitans des quartiers de la rive droite de la Seine. Comme alors il fallait traverser cette rivière en bateau, ou dans un bac, bien des personnes craignaient de s'exposer à ce trajet. D'ailleurs, le quai de ce côté n'étant guère praticable pour les voitures, et l'entrée peu attrayante, les Parisiens et les étrangers qui voulaient le visiter s'y rendaient par la rue Saint-Victor, dont la malpropreté et les embarras les détournaient souvent de leur dessein. Mais, lorsque ce jardin eut reçu de nouveaux embellissemens, que le pont eut été construit, le quai élargi, et qu'une grille magnifique eut permis aux regards d'embrasser la vaste étendue de ce jardin, les habitans du marais, des boulevards, de la rue et du faubourg Saint-Antoine, s'y rendirent les dimanches et fêtes en beaucoup plus grand nombre qu'auparavant, et les étrangers le regardèrent comme une des premières curiosités qu'ils devaient visiter, dès leur arrivée dans la capitale.

BOULEVARDS DE PARIS.

ON les divise en boulevards intérieurs, et en boulevards extérieurs. Les premiers forment

depuis long-temps une des principales promenades de Paris; mais les seconds ne jouissent de cet avantage que depuis la clôture de cette capitale : encore n'ont-ils été tracés et plantés d'arbres que successivement, et reste-t-il encore un terrain d'une grande étendue, depuis la Glacière jusqu'à la barrière de Fontainebleau, à aligner et à planter d'arbres, pour qu'il prenne le nom de boulevard.

Les boulevards intérieurs qui ont toujours été le plus fréquentés, sont ceux du nord, qui s'étendent aujourd'hui, en demi-cercle, depuis la nouvelle église de la Madeleine jusqu'à la Seine. Avant d'avoir reçu cette étendue, ils se terminaient à la porte Saint-Antoine. En les parcourant, nous dirons ceux que les Parisiens jugeaient dignes de leur servir de promenade.

Autrefois, depuis la Madeleine jusqu'à la rue de la Michaudière, peu de promeneurs les jours de la semaine, un peu plus les dimanches; depuis cette rue jusqu'à celle de Richelieu, beaucoup plus, à cause du voisinage des Italiens. Les boulevards Montmartre, Poissonnière et de Bonne-Nouvelle, peu fréquentés, si ce n'est les dimanches et jours de fêtes; le boulevard Saint-Denis, nullement; celui de

Saint-Martin un peu plus les dimanches. En général, ces boulevards, assez mal entretenus, malpropres, et le long desquels on voyait peu de boutiques, n'étaient guère que des lieux de passage.

Les boulevards, qui se prolongeaient jusqu'en face de la Bastille, offraient l'image d'une véritable solitude.

Le boulevard du Temple brillait par-dessus tous les autres par les spectacles d'Audiot, et de Nicolet, qui chaque jour y attiraient un grand nombre de personnes de tous les quartiers du voisinage. Trop éloignés du Palais-Royal et des Tuileries, les habitans du Marais en avaient fait, comme aujourd'hui, leur promenade favorite; mais comme il n'y avait sur le côté qui regarde le nord aucun de ces beaux cafés que nous y voyons, ils étaient réduits, après quelques allées et venues, à se reposer sur de mauvaises chaises pour voir les passans.

Ce boulevard avait une grande vogue dans le temps que Nicolet donnait des parades devant son théâtre, surtout lorsque le fameux Taconnet y jouait le rôle de savetier. Jamais parade n'avait attiré une telle affluence.

Les plus grands seigneurs faisaient arrêter leurs voitures pour jouir du plaisir de cette comédie en plein air. Les dimanches, principalement quand il faisait beau temps, il n'était pas rare de voir vingt mille personnes attendre sur leurs jambes, des heures entières, devant la porte de Nicolet.

Combien les boulevards sont différens aujourd'hui de ce qu'ils étaient alors ! Par quelles réparations et embellissemens successifs ils sont devenus la plus belle, la plus variée, comme la plus longue promenade de l'Europe ! De chaque côté, depuis l'église de la Madeleine jusque auprès de la rivière, une allée d'arbres vigoureux garantit les promeneurs des rayons du soleil ; de chaque côté, un rang de belles maisons frappent les regards des passans ; une suite immense de boutiques, décorées avec autant de luxe que de goût, offrent aux promeneurs tous les objets de nécessité et de luxe qu'ils peuvent désirer ; et il n'en est aucune, tant petite soit-elle, où l'œil le plus clairvoyant puisse apercevoir du désordre ou de la malpropreté. Marchands de cristaux, de porcelaine, de bijouterie, de tableaux, de gravures, de tabletteries, d'étolles, de lingerie, de livres, de souliers,

de pâtisserie ; parfumeurs , restaurateurs , limonadiers , marchands de vins , tous se le disputent , sinon d'opulence , du moins d'élégance et de propreté ; de sorte que les boulevards dont nous parlons forment , avec leurs allées et les boutiques , une immense galerie où le luxe de la ville se réunit à la simplicité champêtre.

Tous les petits théâtres , à l'exception du Vaudeville , qui occupe toujours son triste local , rue de Chartres , se sont empressés d'ajouter à la beauté de ces boulevards. Outre ceux de la Gaité et de l'Ambigu-Comique , ceux des Variétés , de la Porte-Saint-Martin qui s'est emparé de l'ancienne salle de l'Opéra , et de Madame ou du Gymnase dramatique , établi sur le boulevard Bonne-Nouvelle , attirent chaque jour une foule considérable d'amateurs de toute condition , autant par la beauté de leurs salles et de leurs décorations que par l'excellent jeu de plusieurs de leurs acteurs.

Nous avons dit que les habitans du Marais avaient choisi le boulevard du Temple pour leur promenade favorite. Depuis que ceux du Calvaire , de Ménil-Montant et de Saint-Antoine , ont commencé à s'embellir , ils leur accordent

une partie de leurs faveurs ; mais ce n'est point là que les jeunes élégans et les jolies femmes de la capitale se donnent rendez-vous : c'est sur les boulevards qui s'étendent depuis la rue du Montblanc d'un côté , et celle de la Michaudière de l'autre , jusqu'aux rues Montmartre et du faubourg de même nom.

Quelques années après la chute du directoire, l'allée qui s'étend de la rue d'Artois à la rue Grange-Batelière prit le nom de *boulevard de Coblentz*. Là , entre deux triples rangs de chaises occupées par des hommes et des femmes des environs, les uns et les autres sur le déclin de l'âge , circulaient avec peine et de manière à s'étouffer , en se lorgnant jusque sous le nez, des jeunes gens du bon ton et des femmes de la moyenne vertu. Si c'était une représentation de la promenade de cette ville où s'étaient rassemblés les chevaliers de l'émigration , elle ne donnait pas une idée bien avantageuse des promeneurs qui la fréquentaient. C'en était sans doute une piquante satire, ou c'était plutôt une grosse bêtise. Après la seconde restauration , cette même allée fut nommée le *boulevard de Gand*. Peut-être aucun des hommes qui la fréquentaient n'avait mis le pied hors de Paris ; mais

c'était alors la mode, comme elle l'a toujours été, de donner une preuve quelconque des sentimens et des opinions que, peut-être, on n'avait pas. Aujourd'hui cette allée n'a plus de nom : prendra-t-elle celui de *boulevard de l'Indemnité*?

A l'opposite de l'allée dont nous venons de parler, est celle où commencent à se promener à la brune, ou comme on dit, entre chien et loup, les demoiselles à qui la police a concédé la permission de porter leurs pas jusqu'à la rue de Richelieu. Depuis cette rue, et à commencer à la maison Frascati jusqu'à la rue Montmartre, l'allée forme un frappant contraste dès neuf heures en été jusqu'à onze heures, et même dans les autres heures de la journée, avec celle qui lui est opposée. Toutes les bonnes fortunes possibles s'y rencontrent, et aucune vis-à-vis. Les Variétés et les trois beaux cafés qu'éclaire le gaz font, pour ainsi dire, de ce petit espace un rival heureux du Palais-Royal, pendant plusieurs heures de la nuit. C'est là, en effet, qu'accourent toutes les beautés des rues de Richelieu, Saint-Marc et Feydeau, par le passage du Panorama, et même plusieurs du faubourg Montmartre.

Les boulevards ont été témoins de plusieurs

scènes terribles ou singulières ou imposantes. Louis XVI les parcourut depuis la rue du Temple jusqu'à la Madeleine, entre deux doubles et triples haies formées par la garde nationale, pour aller consommer son sacrifice sur la place de Louis XV. Le 31 mars 1814, au matin, une multitude innombrable d'habitans de la capitale occupait toutes les contre-allées et même une partie de la route pour voir défiler la garde impériale russe, précédée de l'empereur de Russie, du roi de Prusse et du nombreux état-major de ces deux souverains. Nous nous souvenons d'avoir vu et entendu, sur le boulevard des Capucines, un homme âgé d'environ soixante ans, avec le costume d'ouvrier, qui allant et venant criait à tue-tête, à la foule qui l'environnait et le pressait : « Mes amis, il nous faut les Bourbons ! nous ne serons heureux que sous les Bourbons ! » Le zèle ardent qu'il montrait pour ces princes ne fut pas ce qui contribua le moins à déterminer un grand nombre de personnes à mettre la cocarde blanche à leurs chapeaux.

La veille de cette journée, une partie de la population était accourue, comme à une fête, sur les boulevards Saint - Martin, du

Temple, du Calvaire et de Ménil-Montant, pour entendre le bruit de l'artillerie qui tonnait du côté de Belleville et du clos Saint-Fargeau. L'attitude tranquille de cette multitude, qui comptait tous les coups de canon, aurait bien surpris celui qui en aurait été témoin, après avoir vu l'inquiétude et le désordre qui régnaient aux Tuileries. C'était généralement la plus parfaite indifférence touchant le succès de la bataille : cependant le sort de la capitale de la France dépendait des troupes alliées, si une capitulation ne venait pas mettre un terme à la résistance, et si les monarques de Russie et de Prusse refusaient de souscrire à cette capitulation.

Au mois d'avril 1815, les boulevards offrirent un spectacle bien différent de celui dont jouirent les Parisiens en y voyant défiler la garde impériale russe. Plus de dix mille hommes partirent de la porte Saint-Antoine, sous différentes bannières, pour passer la revue de Bonaparte, dans la cour des Tuileries. Petits marchands, ouvriers, porte-faix, et autres gens de la dernière lie du peuple, qui formaient cette immense attroupement, faisaient retentir les airs du cri de *vive l'empereur!*

sans prévoir les nouveaux désastres que son retour allait attirer sur la France.

Le 8 juillet suivant, autre spectacle qu'offrirent les boulevards, à la rentrée de Louis XVIII, escorté de la garde nationale et de la gendarmerie.

Les boulevards intérieurs de l'autre côté de la rivière sont trop éloignés du centre des affaires pour être fréquentés, quoiqu'ils forment une promenade beaucoup plus champêtre que ceux dont nous venons de parler. Ceux qui s'étendent depuis le jardin des Plantes jusqu'à la barrière de Mont-Rouge ou d'Enfer, et de cette barrière jusqu'à la rue de Vaugirard, offrent souvent l'image d'une solitude qui ne laisse pas d'avoir beaucoup d'agrément pour les personnes qui aiment à réfléchir ou à nourrir leur esprit de la lecture d'un bon livre. La partie de ces boulevards qui commence près de la rue de Vaugirard et se termine près de la rue de Grenelle, offre un peu plus d'intérêt, par les nombreux débouchés du faubourg Saint-Germain, par les jardins et les hôtels qui bordent les allées de ce côté. Les soldats de l'hôtel des Invalides et les Suisses de la rue de Babylone n'en sont guère que les promeneurs d'habitude.

BOULEVARDS EXTÉRIEURS.

LES boulevards extérieurs forment autour de Paris une enceinte d'environ sept lieues. On peut dire qu'aucune ville dans le monde ne peut se glorifier d'être entourée d'une aussi belle promenade. Si d'un côté la vue y est bornée par les murs de la capitale, de l'autre elle s'étend à une distance plus ou moins considérable ; sur des collines ou sur des plaines : ce qui leur donne , indépendamment de leurs belles allées, des aspects dont les variétés plaisent infiniment aux yeux des personnes qui les parcourent à pied, ou à cheval, ou en voiture.

Si vous sortez par l'avenue de l'Étoile, et que vous suiviez le boulevard jusqu'à la barrière de Clichy, votre vue s'étendra sur une plaine immense, couverte de moissons, jusqu'aux collines qui s'élèvent entre la Seine et la route de Pontoise. Vous verrez s'élever, non sans vous rappeler de tristes souvenirs, jusqu'aux nues, l'antique clocher de l'abbaye de Saint-Denis. Vous découvrirez, entre autres villages, Pierre-Fite, le célèbre Montmoren-

cy-Enghien , les coteaux de Corneil , les clochers de la petite ville d'Argenteuil , dont on ne peut prononcer le nom sans se rappeler celui de l'amante du malheureux Abeilard ; et ces fameux vignobles dont le vin remplit annuellement les caves de plusieurs milliers de guinguettes.

En continuant de marcher , depuis la barrière de Clichy jusqu'à celle de Saint-Denis , vous élevez vos regards jusqu'à cette colline de Montmartre dont l'aspect était si triste autrefois , et qui aujourd'hui s'embellit de tous côtés de charmantes maisons bâties à la place même des précipices , et au sommet de laquelle on peut monter sans peine par des routes qui bientôt deviendront autant d'agréables promenades. Vous avancez , et vous atteignez le nouveau village qui porte le nom de l'ancien clincailler Orsel , et qui , sur une large esplanade , vous offre un théâtre dont s'enorgueilliraient bien des villes de province. Après avoir dépassé les guinguettes des barrières Rochechouart et Poissonnière , vous vous arrêtez devant une éminence sur laquelle s'élèvent deux moulins. C'est là qu'en 1815 deux batteries avaient été dressées pour em-

pêcher l'ennemi d'approcher des murs de la ville, et vous remarquerez, en levant les yeux vers Montmartre, les coupures qui, de ce côté, furent faites, dans la même intention, à la descente de la montagne. Tout dans ces lieux retentissait alors du bruit des armes, et tout y retentit aujourd'hui des chansons joyeuses des enfans de Bacchus.

Après l'éminence devant laquelle vous vous êtes arrêté un instant, la campagne se découvre et vous offre de nouveaux points de vue jusqu'à la barrière de la Villette. Là, un spectacle tout nouveau enchante vos regards. Un vaste bassin, creusé au milieu des champs où naguère croissaient les moissons, reçoit les eaux de l'Ourcq par un long canal dont les bords sont ombragés de deux charmantes allées d'arbres qui se prolongent au loin dans la campagne. De l'autre côté, un autre bassin, non moins large et profond, est destiné à en recevoir les eaux pour les envoyer à la Seine par un autre canal que la capitale s'étonne de voir dans son enceinte. A peine deux lustres se sont écoulés depuis que quelques bataillons français luttaient, sur ces nouveaux rivages, avec les Barbares du Nord. Qui croirait, en

voyant cette population qui , les jours de fête , les vient animer de sa présence et de sa joie , qu'ils ont été le théâtre des jeux sanglans de Mars , et que ces eaux ont été rougies du sang des Tartares et des Kalmoucks.

Vous rentrez sous l'ombrage de nouveaux boulevards , en laissant à votre gauche cette route de Pantin d'où cinquante mille Russes s'élançèrent pour être renversés par la foudre , que vomissait contre eux l'artillerie des intrépides élèves de l'École-Polythecnique. En avançant , vos oreilles sont frappées du son des cors et de l'aboïement des chiens. Vous êtes arrivés à la barrière du Combat. Vis-à-vis est le chemin qui conduit à ce Montfaucon , fameux par ses gibets , auxquels on suspendait autrefois les cadavres des suppliciés. On sait que , le jour de la Saint-Barthélemi , la populace parisienne y traîna les déplorables restes de l'amiral de Coligny. Ce lieu , destiné à n'offrir jamais que des objets dégoûtans , est depuis long - temps le réceptacle des excréments de la capitale , et l'atelier de quelques familles occupées à dépouiller les cadavres des chevaux.

Laissons là ces tristes et révoltantes idées.

Encore quelques pas, et nous arriverons en face de cette joyeuse et bruyante Courtille, où l'ivresse, les jeux et les danses appellent chaque jour de la semaine, et surtout les jours de fête, les familles nombreuses qui garnissent les ateliers des rues voisines de la barrière, et même des quartiers situés au midi des boulevards intérieurs. Après avoir passé devant cette large rue, souvent trop étroite pour contenir la foule qui s'y meut dans tous les sens, nous découvrons d'autres scènes moins mobiles et plus agréables à la vue. Cette allée qui se prolonge jusqu'à la barrière de Ménil-Montant, et qui autrefois n'était bornée que par un terrain que les pluies y entraînaient en le creusant, ou par de chétives cabanes, l'est maintenant par de charmans jardins, de jolies maisons bourgeoises, ou des guinguettes, dont chacune est ornée de berceaux de feuillages pour garantir des rayons brûlans du soleil les buveurs qui les fréquentent. Au bas de la montagne de Belleville (qui le croirait?) s'élève une autre montagne, montagne de maçonnerie et de bois, que nos pères, avec tout leur génie, n'auraient jamais imaginée. C'est de cette montagne que souvent la jeune fille se plaît à se précipiter

avec son amant, comme pour préluder à sa dernière chute.

Des jardins et des guinguettes, nous élevons nos regards vers ces collines entassées qui s'étendent jusque auprès de l'avenue de Ménil-Montant : quel coup d'œil pittoresque ! Des vignes, des champs de groseilliers, des arbres fruitiers, des noyers, entre lesquels se cachent de petites maisons de campagne, ou des guinguettes, fréquentées par la petite bourgeoisie ; entre ces collines, des salles de verdure au milieu desquelles s'exécutent, au son d'une musique harmonieuse, ces contredanses et ces walses anathématisées par les moralistes chrétiens, tolérées par les moralistes philosophes, et dont les mères de famille apprennent de temps en temps le résultat par un timide aveu de leurs filles.

Dans une étroite vallée qui sépare deux de ces collines, coule de dessous terre, dans un petit réservoir, une eau limpide et fraîche à laquelle on a donné le nom de *Fontaine de Vaucluse*. La nymphe modeste qui y préside est l'objet d'un culte annuel de la part des jeunes filles du voisinage.

En considérant ces hauteurs, nous nous

sommes livrés à une sorte de rêverie pendant laquelle nous avons cheminé jusqu'à l'avenue de ce Ménil-Montant, rendu célèbre par la chute que causa à l'auteur d'Émile la rencontre un peu brusque d'un gros chien danois qui précédait une voiture. Il est impossible de se faire une idée des agrémens de ce boulevard, jusqu'à la barrière des Amandiers, à quiconque ne s'y est pas promené depuis douze ans. Rien de plus pittoresque, de plus varié que le coup d'œil dont on jouit en passant devant la montée qui conduit au haut de la colline. De chaque côté, s'élève un rang de maisons dont plusieurs feraient l'ornement d'une grande ville ; mais pour conserver à cette avenue sa physionomie champêtre, on a respecté la plupart des gros arbres qui la bordaient des deux côtés. Jusqu'à la barrière des Amandiers, rien ne borde plus l'œil de l'observateur : il peut se promener, sans contrainte, depuis les bords de l'allée, d'inégalités en inégalités, jusque vers les hauteurs qui se terminent au nord-est sur les vignes, les amandiers, les noyers, les champs de groseilliers, enfin sur toutes les nuances possibles de la verdure. Tout ce qui était inculte s'est couvert de vignobles, d'ar-

bres, d'arbustes; tout ce qui était précipice a été comblé: on cueille des fruits où l'on ne découvrirait que quelques herbes maigres et autres plantes inutiles; et l'on voit de petites avenues tracées avec soin, ou de jolis sentiers, de charmantes promenades, dans les endroits mêmes où l'on ne pouvait arriver qu'avec une peine extrême et comme en gravissant. Arrêtez-vous à l'extrémité de l'allée qui est séparée, par un emplacement circulaire, de celle qui conduit vers la porte du cimetière du Père-Lachaise, et portez vos regards vers ces collines. Si c'est un dimanche de printemps ou d'été, pendant lequel la température de l'air invite au plaisir de la promenade, vous y verrez circuler de tous côtés, de distance en distance, une infinité de groupes formés de grandes personnes et d'enfans, dont les vêtemens blancs et d'autres couleurs permettent de suivre tous les mouvemens et toutes les excursions.

Nous détournons à regret nos yeux de ce riant tableau pour entrer dans cette allée qui se termine tristement à la barrière d'Aulnay. Une longue muraille nous avertit que nos pas se dirigent vers la grande porte du cimetière du Père-Lachaise. Ce vaste enclos où les

génération de près de la moitié de Paris vont s'engloutir, offre le spectacle le plus remarquable de ce genre que puisse offrir le monde entier. Toutes les beautés de la nature et de l'art s'y sont rassemblées pour honorer les morts, et flatter en même temps les regards des vivans. Aussi, chaque jour, une foule de curieux, Parisiens et Étrangers, s'empressent-ils de l'aller visiter, moins comme un lieu consacré à de religieuses méditations, que comme une promenade et un musée, où les pensées de la mort sont les dernières qui leur viennent à l'esprit.

Après les boulevards que nous venons de parcourir, celui-ci est le plus fréquenté les dimanches, parce que c'est le jour où la plupart des parens de ceux qui reposent au cimetière vont visiter leurs tombeaux. Ce même jour, et principalement le jour des morts, où l'affluence est très-considérable, la couleur noire est celle de presque tous les habillemens. Ce cimetière, ces tombeaux, ces ateliers de monumens funéraires, situés près de la barrière; ces cyprès, ces couronnes d'immortelles exposées en vente, tout cela donne à ce boulevard un aspect qu'évitent les enfans de la joie,

et que recherchent les personnes mélancoliques.

En continuant notre promenade , nous entrons dans un nouveau boulevard, tracé depuis quelques années à travers des jardins ; il est peu fréquenté ainsi que ceux qui , de la barrière de Charonne, finissent à celle du Trône, sans avoir offert aucun objet remarquable. Au delà de l'avenue de Vincennes commence celui de Picpus nouvellement planté. La vue , qui depuis la barrière des Amandiers a été bornée par des murs, se trouve ici fort à son aise. Le parc de Vincennes , les campagnes de Saint-Mandé , de Saint-Maur , de Charenton, se déploient presque entièrement aux yeux du spectateur, attristé par le spectacle des tombeaux. Après ce boulevard commence celui de Charenton qui, ainsi que celui de Bercy , qui s'étend jusqu'à la Seine, ne laisse au promeneur que la lassitude de ses jambes.

Bien différens des boulevards que nous venons de parcourir ; ceux qui commencent de l'autre côté de la rivière et finissent à la barrière de la Cunette , ne donnent lieu qu'à quelques observations peu capables de dédommager un promeneur de la fatigue qu'il éprou-

verait à les parcourir. Celui qui s'étend depuis la rivière jusqu'à la barrière de Fontainebleau, à travers la plaine d'Yvry, n'offre jusqu'à présent que l'agrément d'une perspective très-étendue vers les hauteurs de Charonne, et les campagnes situées entre Vincennes et Charenton. Une lacune considérable nous fait courir, pour aller gagner celui qui, des guinguettes de la Glacière, va se réunir à la grande route, près la barrière d'Enfer. A cette extrémité et près du petit village de Mont-Souris, d'horribles forfaits nous reviennent à la mémoire. C'est là que les corps de ces milliers de victimes, qui furent immolées les 2 et 3 septembre 1792, furent entassés dans une fosse profonde ; c'est là encore que, dans de vastes catacombes, ont été réunis les ossemens de trente générations qui se sont succédées dans divers rôles sur l'immense théâtre de la capitale. C'est ainsi que la mort nous montre son empire, près des lieux où régner les plaisirs.

Traversons la route, et entrons dans les sombres allées du boulevard opposé. Il plaît aux personnes pensives, qui cherchent le silence et la solitude. Laissant la Chaussée-du-Maine sur la gauche, nous nous enfonçons

dans la belle allée, à gauche du boulevard des Fourneaux, interrompu à la barrière de ce nom. Derrière les maisons de la Chaussée-du-Maine il arrive souvent que les militaires qui en fréquentent les guinguettes, vident leurs querelles le sabre à la main.

De la barrière des Fourneaux nous traversons la rue du petit Vaugirard, le chemin situé entre l'ancien cimetière, la rue du grand Vaugirard; et nous voilà sur le nouveau boulevard de l'École militaire, de nouvelle création, et d'où la vue ne se porte que sur des marais. Au delà du chemin s'ouvre le boulevard qui prend fin vers la barrière de la Cunette. C'est derrière les premiers arbres de l'allée de droite et près du mur; que les militaires condamnés à mort sont conduits pour y subir leur jugement. Là, les généraux Mallet, La Horie et leurs complices, au nombre de quinze, furent exécutés en 1812, sous les yeux d'une foule immense attirée par un spectacle si tragique. Beaucoup plus loin, dans la plaine de Grenelle, sauta une poudrière dans le mois du fameux thermidor, avec une explosion qui coûta la vie à une multitude d'ouvriers, et ébranla un grand nombre d'édifices du faubourg Saint-

Germain. Dans les deux tiers de son étendue , ce boulevard n'offre qu'un passage dangereux au commencement de la nuit ; mais il a l'avantage d'une belle perspective vers les hauteurs de Meudon. Il se termine à la barrière de la Cunette.

Nous ne devons pas oublier , avant d'achever notre promenade , de remonter la rive gauche de la Seine pour traverser le pont d'Iéna , que le général prussien Blücher aurait fait sauter en 1815 , sans la puissante intervention de Louis XVIII. Nous monterons ensuite hors de la barrière de Passy , vers le boulevard qui se prolonge jusqu'à la barrière de l'Étoile. Peu fréquenté , il est encore enfermé entre les murs de la ville et des terres élevées , qui ne permettent pas à la vue de s'étendre fort loin , si ce n'est vers les parties les plus hautes des collines du sud-ouest.

BOIS DE BOULOGNE.

AVANT que les boulevards extérieurs qui les entourent fussent devenus , pour les habitans de Paris , une promenade aussi agréable que commode par le voisinage de tous les quartiers

de cette capitale , le bois de Boulogne était souvent visité par les familles bourgeoises, qui s'y trouvaient beaucoup plus à l'aise qu'aujourd'hui , pouvant s'enfoncer dans les massifs , y conduire leurs chiens , y prendre , à l'ombre des chênes , des hêtres et des ormeaux , un repas frugal , sans être troublées dans leurs innocens plaisirs par la visite inattendue d'un inspecteur , à la voix menaçante , à l'air rébarbatif. Ces mêmes massifs , chers aux amans , n'étaient pas moins souvent , par l'épaisseur de leur feuillage , l'asile de leur mutuelle tendresse , et le théâtre de leurs amoureux ébats. Le château de Madrid , qui n'existe plus , ancien monument , élevé , dit-on , sur le modèle de celui qui avait servi de prison à François I^{er} , dans la capitale de l'Espagne , et le joli petit château de Bagatelle , construit pour servir de lieu de délassement au comte d'Artois , attiraient successivement les pas des amateurs qui trouvaient , en visitant Madrid , l'occasion de satisfaire leur appétit sous les berceaux d'un restaurateur , et leurs regards , par le luxe des appartemens de Bagatelle. Malheureusement , ce Bois était aussi , de temps en temps , le théâtre de scènes plus tragiques qu'amoureu-

ses et gaies. Plus d'une fois, deux amans dont l'union éprouvait des obstacles de la part de leurs parens, mirent fin à leur *martyre*, en terminant ensemble leur existence. Des militaires, et des hommes d'opinions politiques opposées, y allaient, au commencement de la révolution, décider leur querelle avec l'épée ou le pistolet. Pendant l'assemblée constituante, un Lameth et le marquis de Castries attirèrent l'attention publique par le combat singulier qu'ils s'y livrèrent.

Le bois de Boulogne n'a pas éprouvé moins de révolutions que le reste de la France. Il était resté intact jusqu'à l'époque où l'hypocrite et féroce Roberspierre fit décréter par la convention une fête en l'honneur de l'Être Suprême. La veille de cette solennité, une foule immense de peuple se porte vers le vaste parc : en un clin-d'œil, elle a dépouillé les arbres de leur feuillage. Les plus jeunes plants tombent sous les coups de l'impitoyable coignée, et les vieux se sont vu arracher leurs plus magnifiques rameaux. Chargés de ces vertes dépouilles, les Vandales révolutionnaires, de tout sexe et de tout âge, non moins ennemis des beautés de la nature que de celles des

arts, s'avancent, comme une forêt ambulante, par la grande avenue des Champs-Élysées, pour en orner le triomphe du tyran de la France.

- A peine une vigoureuse végétation avait-elle réparé ces tristes ravages, que le bois de Boulogne perdit, une seconde fois, un nombre immense de ses enfans, à peine âgés de quinze ans, qui furent transportés dans la capitale pour lui servir de défense contre l'invasion étrangère. Alors disparurent la plupart de ces charmantes allées, sous lesquelles roulaient chaque jour, depuis deux heures jusqu'à six, dans la belle saison et pendant les chaleurs de l'été, les chars de l'opulence.

Ce n'était point assez de cette nouvelle désolation : en 1815, l'armée anglaise envahit tout l'espace compris entre le château de la Muette et le village de Boulogne; et, pour y dresser ses tentes, elle abattit, pour s'en servir ou pour les vendre, tous les arbres, et jusqu'aux moindres arbrisseaux qui la gênaient, de sorte que ceux qui se rendaient du village à la Muette, ou de la Muette au village, n'avaient aucun moyen de se garantir des rayons du soleil ou de la poussière que les vents

venaient à soulever. Après le départ de ces Étrangers, qui avaient usé amplement du droit de ravager tous les environs de leur camp, le ministère de la maison du roi ordonna de nouvelles plantations dans tous les endroits qui avaient souffert de leur séjour. Dès lors, le bois de Boulogne a reçu, d'année en année, les agrémens d'une nouvelle végétation; et, aujourd'hui, il est, chaque jour, pour les riches habitans de la capitale, et pour les Étrangers, le théâtre de charmantes excursions à cheval ou en voiture, s'il n'est plus que celui des promenades d'un petit nombre de promeneurs à pied. En face du château de la Muette, et entre deux avenues, dont l'une conduit à Boulogne et l'autre à Longchamp, est situé le Ranelagh. Entre les arbres s'élève un théâtre forain où, le soir de certains beaux jours de la semaine, se rassemblent, pour se livrer au plaisir de la danse, de jeunes élégans des deux sexes, Parisiens ou Étrangers.

PARC DE VINCENNES.

CE parc, autrefois si fréquenté, et dans les avenues duquel le duc d'Orléans, père du duc

actuel , se donnait , de temps en temps , le plaisir de la course de chevaux , est aujourd'hui presque entièrement délaissé des habitans de l'intérieur de la capitale , et même de ceux du faubourg Saint-Antoine. Pour y arriver , on traversait une belle avenue qui commençait au village de Saint-Mandé ; les arbres en ont été détruits et n'ont pas été remplacés. A la porte du parc , de ce côté , on trouve un restaurant que les *parties fines* des officiers du corps d'artillerie , en garnison au château , ont entretenu jusqu'à présent. Les seuls jours de l'année , où ce bois offre un spectacle divertissant dans quelques-unes de ses avenues les plus voisines du château , sont , depuis la restauration du culte catholique , le jour de l'*Assomption de la Vierge* , qui en est la fête patrenale , et les suivans , pendant lesquels des prix sont disputés , au fusil , par un grand nombre d'habiles tireurs.

L'histoire de Vincennes et de son château présente quelques faits intéressans. C'était au pied d'un arbre de son parc que saint Louis se plaisait à rendre lui-même la justice à ses sujets ; c'est dans le donjon du château que le grand Condé fut enfermé sous la minorité de

Louis XIV; que Mirabeau écrivit ses fameuses lettres à Sophie (madame de Monnier); c'était là que Bonaparte séquestrait les personnages importans dont sa politique réclamait la captivité; ce fut dans les fossés du château que le jeune duc d'Enghien reçut le coup de la mort, et fut enterré dans une allée du parc. Le fils de Ninon de l'Enclos, lui fit dans le bois l'aveu de son amour, et en reçut la fatale déclaration qu'elle était sa mère. L'abbé Prévost fut frappé d'apoplexie dans l'avenue qui conduit au village : dans celle de Saint-Mandé, J.-J. Rousseau reçut de Didérot le conseil d'écrire contre les sciences, au sujet de la fameuse question proposée par l'académie de Dijon. En 1814, le brave Dumesnil, gouverneur du château, refusa de le rendre aux alliés, et un certain nombre d'élèves de l'école Polytechnique servirent, avec la plus rare intrépidité, les batteries qui défendaient les approches de la capitale. En 1824, un scélérat, nommé Papavoine, commit dans le parc un exécrationnable forfait sur la personne de deux jeunes garçons, l'un âgé de six ans, et l'autre de cinq.

LES PRÉS SAINT-GERVAIS, SCEAUX ET MONTMORENCY.

LES fameux Prés-Saint-Gervais, dont le gazon était foulé, les dimanches et jours de fêtes, il y a quarante ans, par une nombreuse population, qui ne se laissait point décourager par leur éloignement de Paris, ne se trouvent ici que pour mémoire. Les nombreuses constructions qui s'y sont élevées, les clôtures qui, en les divisant, en ont fermé les issues, ont contraint les amateurs des plaisirs champêtres de les abandonner, pour chercher ailleurs d'autres rendez-vous de promenade.

C'est dans les bois, situés entre Belleville et Romainville, qu'ils ont trouvé le dédommagement des jouissances que leur refusaient les anciens Prés-Saint-Gervais. Tous les plaisirs de la ville, pour ainsi dire, se sont réunis à ceux de la campagne pour y attirer la jeunesse parisienne. Spectacles forains, restaurants, jeux de toute espèce s'y sont établis sous le feuillage des arbres qui bordent la route, et même à quelque distance dans le bois. Le son des instrumens de nombreux orchestres, placés de distance en distance, invite les jeunes garçons

et les jeunes filles à former, sur la pelouse, des contredanses qui offrent l'image d'un mouvement perpétuel, en opposition avec la tranquille attitude des spectateurs. Aux divertissemens de Romainville a été ajoutée la cavalcade aux ânes, spectacle amusant et grotesque, établi par la mode au bois de Boulogne et à Montmorency. Ce n'est pas sans rire aux éclats qu'on voit une multitude de jeunes gens s'efforcer de faire avancer à coups de genoux ces animaux récalcitans, et se servir de leurs pieds qui touchent la terre, comme le batelier se sert de ses avirons pour diriger sans cesse sa nacelle contre le courant de l'eau. De deux ânes, l'un porte l'amant et l'autre sa maîtresse. C'est à qui arrivera le premier à un but déterminé. Ils se mettent en devoir de partir. Les deux montures sont mises en mouvement; elles résistent; on les agite plus fortement; on les frappe des mains, des jambes et des pieds; elles restent dans une désespérante immobilité; enfin, au moment où le jeune homme et la jeune fille pensent avoir triomphé de leur obstination, ils sont renversés sur la pelouse par un brusque mouvement de leurs perfides coursiers, en présence d'une foule de spec-

tateurs , qui accompagnent leur chute d'un rire inextinguible.

De Romainville passons à Sceaux, joli bourg situé à un myriamètre au sud de Paris. S'il est célèbre, depuis long-temps, par le marché au bétail qui s'y tient un jour de chaque semaine, il ne l'est pas moins , depuis plusieurs années, par les danses champêtres auxquelles se rendent les jeunes gens et les dames des environs , et même de la capitale. Là, citadins et villageois se mêlent en cadence, et le jeune paysan donne la main à la femme d'un comte ou d'un banquier. Le luxe de la ville et l'élégante simplicité du village y forment un contraste dont l'effet piquant ne peut être deviné par ceux qui n'en ont jamais été témoins. La beauté n'y est pas toujours le partage des petites maîtresses de la capitale, ni la légèreté celui des jeunes élégans qui les ont accompagnées. C'est à Sceaux que les modes nouvelles vont quelquefois se montrer, ainsi qu'au Ranelagh du bois de Boulogne et au bourg de Montmorency.

Le parc de Sceaux , lorsque le bon duc de Penthièvre y faisait sa résidence , était , à certains jours de l'année, visité par un grand nom-

bre de Parisiens et par les Étrangers. On ne pouvait rien voir de plus beau ni de plus pittoresque que ses avenues solitaires ; rien de plus imposant que la magnifique terrasse du château , d'où l'œil se promenait avec une sorte de ravissement sur les quinze cents arpens qui formaient l'étendue de la forêt. Là, le jour de la Saint-Jean, fête du village, un nombre considérable de personnes de la meilleure société de la capitale et des classes inférieures, s'y rendaient en voiture pour jouir du spectacle des eaux que le prince y faisait jouer. On parlait alors de la fête de Sceaux , comme aujourd'hui, de celle de Saint-Cloud. Quand le jour de la Saint-Jean était beau, on peut dire, sans exagération , que l'affluence y était de plus de soixante mille individus. Les danses, les jeux et les amusemens forains avaient lieu dans le village , dont cette belle journée mettait à leur aise, pour plusieurs mois, la plupart des habitans.

Montmorency ne s'enorgueillit pas moins que Sceaux de ses fêtes rustiques. Presque tous les dimanches du printemps, de l'été et d'une partie de l'automne , lorsque le temps le permet, il s'y forme, dans la soirée, sur

un emplacement ombragé de beaux arbres, des danses où sont admis, comme à Sceaux, les habitans du lieu, des deux sexes, avec les messieurs et les dames du voisinage et de Paris.

Les cavalcades aux ânes de Romainville et du bois de Boulogne se sont modelées sur celles de Montmorency. Dès qu'on entre dans ce bourg pour la première fois, on est tout étonné du grand nombre de ces animaux qu'on voit çà et là, tout enharnachés, qui attendent leurs cavaliers. On se figure tout ce que cet amusement offre d'intérêt à ceux qui s'y livrent, ou qui n'en sont que spectateurs.

Cette coutume qui s'est introduite, parmi les habitans aisés de la capitale, d'aller chercher leurs plaisirs à plusieurs lieues de ses murs, les jours où les spectacles ne leur offrent que des pièces qu'ils ont vu jouer cent fois, ne peut entretenir qu'entre eux et les habitans des champs, un certain esprit d'égalité et de liberté qui tourne au profit de la civilisation. Autrefois, c'était un véritable phénomène, lorsqu'on voyait à la campagne une bourgeoise danser avec un paysan ; aujourd'hui, les marquises et les comtesses ne se croient point

humiliées d'exécuter une contredanse avec des fils de fermiers, et les jeunes marquis sont enchantés de jouir du même plaisir avec de jolies paysannes. Il est vrai que les professeurs de danse ne comptent pas, à la campagne, moins d'élèves des deux sexes, qu'à la ville.

RESTAURATEURS ET TRAITEURS.

LE premier restaurateur de Paris fut un boulanger, qui, s'étant rendu célèbre par l'excellent bouillon d'un énorme pot-au-feu qu'il mettait dans son four, attira dans sa boutique autant d'amateurs de ce maître bouillon, que d'acheteurs de ses pains de quatre livres. « Allons, disait-on, nous restaurer l'estomac avec le consommé de cet homme de génie. » Ce verbe *restaurer*, et son participe présent *restaurant*, ne tardèrent pas à devenir à la mode avec cette signification. Quelques traiteurs s'en furent bientôt emparés, et peu à peu les places et les rues de la capitale se décorèrent d'enseignes, sur lesquelles on lisait le mot imposant de *Restaurateur*. Plusieurs maisons du Palais-Royal furent les premières qui l'offrirent aux

regards des amateurs de ce jardin. Les boulevards ne tardèrent pas à suivre cet exemple. Beauvilliers, Robert, Bancelin, Méot, et quelques autres habiles cuisiniers, avancèrent rapidement leur fortune sous ce nouveau titre, qui éclipsa presque totalement celui de *Traiteur*, devenu ignoble à force d'être commun.

Cependant les ornemens des salles des restaurateurs, et le nouvel éclat de leurs cuisines, ne se trouvèrent point d'abord en proportion avec la modicité du prix des repas. En 1788, on lisait encore, au-dessous d'une croisée du Palais-Royal: *Table d'hôte à trois livres par tête*. Trois livres, pour une table d'hôte du Palais-Royal! ce ne serait, aujourd'hui, que le prix d'un frugal déjeuner à la fourchette.

Ce changement de nom, qui donnait une certaine dignité à ceux qui l'avaient pris, ne fut pas néanmoins généralement adopté, même par des traiteurs en réputation. Ceux-ci, loin de perdre leurs habitués, se firent de nouvelles pratiques par le prix des mets, qui demeurait le même, lorsqu'il augmentait chez les restaurateurs. Nous nous rappelons que l'on dinait fort bien, chez les Suisses du Lou-

vre et des Tuileries , fortement attachés à l'ancienne dénomination ; chez Trianon , rue des Boucheries - Saint - Germain , et chez un autre traiteur , rue du Passage-des-Petits-Pères , où l'on était servi en vaisselle d'argent , pour la somme modique de vingt-quatre à trente sous.

La révolution ajouta beaucoup d'éclat aux restaurans déjà existans , et donna naissance à beaucoup d'autres. Les députés , dont le plus grand nombre logeaient dans les hôtels garnis , se rassemblaient , pour prendre leurs repas , chez les restaurateurs du Palais-Royal et de la rue de Richelieu , ou chez les traiteurs de leur voisinage. Tout fiers de recevoir des mandataires de la nation , ces derniers se hâtèrent de décorer leurs salles , le devant de leurs boutiques , et de faire suivre leur nom , sur leurs enseignes , du titre à la mode , sans rien changer à l'économie de leur cuisine. Dès lors tous ceux qui , à l'exception des Suisses du Louvre , voulurent conserver leur ancien nom , furent forcés , par la modicité de leur fortune , à n'occuper que de modestes logemens , ne virent entrer chez eux que de petits employés , des étudiants , et d'autres personnes

habituées au morceau de bœuf , à une entrée commune , et au carafon de vin.

Il serait trop long de faire le dénombrement des restaurateurs qui , depuis plus de trente-cinq ans , se sont établis dans la capitale. Une douzaine , sur plus de trois mille , se sont fait un nom fameux , soit par la somptuosité de leur restaurant , soit par la supériorité de leurs talens culinaires. Nommer les Beauvilliers , les Véry , les Naudet , les Legacque , les Baleine , les Robert , les Grignon , les frères Provençaux , les Bancelin , les Dubertret , les Doyen , les Martin , et quelques autres , c'est nommer presque tous les chefs de la cuisine restaurante de la capitale , morts ou vivans : c'est nommer les cordons bleus de toutes les cuisines de l'Europe , par conséquent de l'univers. Aussi , quels progrès cette même cuisine n'a-t-elle pas faits sous ces grands maîtres de la gastronomie ! combien de nouveaux procédés inconnus à nos pères ! quelle savante nomenclature de sauces , de ragoûts , de potages , d'entrées , d'entremets , de rôtis ! quelle troupe brillante de jeunes garçons qui s'empressent , sous les lambris du Palais-Royal et des boulevards , d'exécuter les ordres , et de

se rendre attentifs aux moindres signes des gourmands ! que de gros livres, où sont révélés les plus beaux et les plus importans secrets de la gastronomie. Lisez le *Cuisinier des cuisiniers*, et dites s'il est possible de trouver un ouvrage scientifique plus propre à nous faire admirer l'étonnante perfectibilité des chefs de la cuisine française.

Il y a, aujourd'hui, des restaurateurs pour toutes les classes de la société : pour les princes, ducs, marquis, comtes, barons, généraux, députés, gens de lettres, juges, avocats, banquiers, agioteurs, joueurs, employés, marchands, étudiants, et même pour les petits rentiers, depuis la pièce d'or de quarante francs pour un dîner, jusqu'à la somme modeste d'un franc cinquante centimes. L'aristocratie et sa morgue sont descendues jusque dans les caves où se préparent les mets des principaux restaurans. Ne craignez pas que le chef de la cuisine de Véry fraternise avec celui d'une cuisine de la rue Froidmanteau.

On peut, sans exagérer, évaluer à plus de trois mille le nombre des restaurateurs et traiteurs de la ville de Paris, et à environ

soixante mille celui des personnes qu'ils reçoivent journellement dans leurs salles à manger. S'il faut compter les gargotiers et les marchands de vin traiteurs, nous trouverons cent mille individus, au moins, qui dînent habituellement hors de chez eux. Faut-il s'étonner que tout ce qui arrive, chaque jour, à la halle, en poissons, en gibier, en viandes, en légumes, en denrées de toute espèce, quelque élevé qu'en soit le prix, en ait disparu avant dix heures du matin.

Que faut-il conclure du nombre des restaurants et de ceux qui les fréquentent, si ce n'est que la table est aujourd'hui, plus que jamais, le centre de réunion de la plupart des gens d'affaires, et de ceux que l'ennui dévore quand ils prennent leurs repas seuls ou au milieu de leur famille. N'est-ce pas à un déjeuner chez les restaurateurs que les habitués de la Bourse raisonnent entre eux sur le cours de la veille des effets publics, et sur le cours probable qu'ils auront dans la journée ! N'est-ce pas là que le plaideur propose ses raisons à son avocat, et qu'il en reçoit des conseils ? que le débiteur tâche de fléchir son créancier ? que l'homme qui a besoin d'argent

fait ses offres à un capitaliste, et profite d'un instant de gaieté pour s'en faire donner ou promettre la somme dont il a besoin? qu'un marchand arrête ses comptes avec un autre, et conclut un nouveau marché? Dans ce cabinet, deux pères de famille, après s'être consultés entre une bouteille de vin de Beaune et une bouteille de Champagne sec, arrêtent le mariage de leur fils et de leur fille. Dans un cabinet voisin, les deux jeunes amans, presque assurés de leur union prochaine, s'expriment leur tendresse mutuelle par des soupirs que leurs deux pères n'entendent pas. A ces mêmes déjeûners, des journalistes *ultra*, constitutionnels, ministériels, fabriquent les lettres particulières qui se trouveront datées le lendemain, dans leurs feuilles, de Londres, de Madrid, de Vienne, de Berlin, de Pétersbourg, des îles Ioniennes, voire même de Constantinople, de Philadelphie et de Mexico.

L'Académie Française ne tient pas toujours ses séances à l'Institut. Un bon nombre de ses membres ne dédaignent point les déjeûners de Grignon ou de Véry. Heureux le candidat qui trouve dans sa bourse le moyen de les régaler chez ces grands restaurateurs! Comment

un si aimable et si généreux Amphitrion n'aurait-il pas les talens requis pour s'asseoir parmi les quarante, puisqu'il en est une douzaine qui le jugent alors le seul de tous ses rivaux, qui soit digne du fauteuil ?

Qui peut dire le nombre des pièces de théâtre qui ont pris et prennent, tous les jours, naissance aux déjeûners à la fourchette ? Pensez-vous que ces jolis calembours, ces fines ariettes et ces bons mots qui divertissent les spectateurs, soient sortis d'estomacs à jeun, et de cerveaux creux ? Non, non : c'est au fond des bouteilles du Chablis ou du Champagne mousseux que tout cela se trouve, et, c'est en les vidant qu'on le fait jaillir.

Honneur donc aux restaurateurs et à leurs déjeûners ! Ah ! s'il était possible d'en faire l'histoire, qué de traits amusans et satiriques elle offrirait aux lecteurs ! Que de grands événemens nous verrions naître de ces petites causes ! Qui osera dire que dans tel déjeûner n'a pas été élaborée la conversion des 5 en 3, et que dans tel autre déjeûner on ne cherchera, ou l'on ne trouvera pas le moyen d'amener à résipiscence ceux qui ont refusé de se convertir ! Restaurateurs, vous ne savez pas tout ce

que vous valez. Apprenez à connaître toute votre importance dans la société. Avec vos dîneurs, vous êtes les régulateurs de l'opinion, des finances, des intérêts des familles, des votes de l'Institut, et quelquefois peut-être de ceux de la chambre élective. Vous assurez les triomphes des auteurs, et augmentez, par votre influence sur l'art dramatique, les plaisirs de la scène. Dans notre belle France, tout roule sur vos tables et autour de vos bouteilles.

CAFÉS, ESTAMINETS.

AVANT la révolution les cafés étaient infiniment moins nombreux qu'ils ne le sont aujourd'hui. Les plus connus et les plus fréquentés étaient ceux de Foy, de Valois, et de Corazza au Palais Royal; de la Régence, sur la place de ce nom; le café Militaire, dans la rue Saint-Honoré; celui de Manouri, au coin de la place de l'École; de Procope, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Près; celui de Cuisinier, à la place du pont Saint-Michel; celui de Conti, sur le quai de ce nom, et le grand café turc sur le boulevard du Temple. On sait que J.-J. Rousseau fréquentait celui de la Régence, où il se plaisait à voir jouer et jouait même de temps en temps

aux échecs; et que celui de Procope, qui a pris ensuite le nom de Zoppi, était le rendez-vous de Piron, de l'abbé Desfontaines, de plusieurs gens de lettres de ce temps-là, et que Voltaire lui-même, avant de se retirer à Ferney, ne dédaignait pas d'y paraître de temps en temps, au milieu d'une foule d'admirateurs, à sa sortie du Théâtre Français.

A l'époque dont nous parlons, le petit nombre d'étrangers et de gens de province qui visitaient la capitale, l'habitude où étaient un grand nombre de bourgeois de prendre chez eux leur café, la disette de journaux, la coutume qui n'existait point encore généralement de prendre le petit verre de liqueur; le peu d'intérêt qu'on prenait aux affaires publiques, l'absence de l'industrie, la rareté des relations commerciales, étaient autant de causes qui s'opposaient à l'augmentation du nombre des cafés. Mais, lorsque la révolution eut fait naître des intérêts politiques pour toutes les professions, et appelé les citoyens à délibérer sur ces mêmes intérêts; lorsque la création de la garde nationale les eut réunis sous les mêmes drapeaux; que la liberté de la presse eut augmenté le nombre des feuilles publiques; que,

pour s'entretenir sur les affaires de l'état, on n'eut plus à redouter la présence des espions de la police; que ce fut devenu pour tous un besoin de se mettre au courant des événemens, et que l'esprit militaire eut accoutumé les bourgeois à quitter le corps-de-garde le matin pour aller *boire la goutte*, ou prendre la demi-tasse, les cafés déjà établis ne suffisant plus aux nouveaux besoins, il fallut bien qu'il s'en établît un plus grand nombre. Aussi dans presque toutes les rues, sur les quais et les places publiques de la capitale, il s'en ouvrit successivement qui bientôt, le matin et le soir, se remplirent de citoyens de tous les états, et devinrent comme autant de cabinets de lecture, par le grand nombre de journaux qu'il leur fallut offrir à la curiosité publique.

Tous ces cafés s'embellirent, plus ou moins, de glaces et d'autres ornemens à la mode. Ceux qui se trouvèrent situés dans les promenades et jardins publics, rivalisèrent entre eux de luxe et de toutes sortes d'agrémens, pour attirer les amateurs; et les anciens, renonçant à leur antique simplicité, se virent obligés de suivre de loin l'exemple de leurs rivaux. On aurait dit, en voyant leurs magnifiques décorations,

que ces cafés n'étaient ouverts que pour les personnes des classes les plus aisées de la société; cependant les ouvriers en habit de travail, les porte-faix, les commissionnaires du coin de la rue, y étaient admis, comme ils le sont encore aujourd'hui, ainsi que les gens de livrée, dans les petits cafés. Le maître ou la maîtresse du café Valois n'eussent pas osé leur refuser l'entrée, ni même leur faire attendre la bouteille de bière et le petit verre d'eau-de-vie, sans s'exposer à une attaque du peuple souverain.

Depuis la restauration le nombre des cafés n'a fait qu'augmenter, et les anciens n'ont fait qu'ajouter à la magnificence de leurs décorations. A peine une nouvelle rue est-elle ouverte au public, que les passans s'arrêtent pour admirer la distribution et l'ameublement d'une ou plusieurs nouvelles boutiques de ce genre. Le Palais-Royal n'a plus rien à désirer sous ce rapport. Au lieu de trois cafés que nous avons nommés, au commencement de cet article, il en compte actuellement environ une douzaine, tous parfaitement décorés et fréquentés. Celui des mille Colonnes, au premier étage, du côté de la rue Montpensier, excite l'admiration

par le nombre et le volume de ses glaces, dans lesquelles il se multiplie à l'infini. Celui de la salle Montansier se fait remarquer par son étendue, le nombre prodigieux de ses glaces et de ses lumières. Celui du Caveau, auquel appartient une charmante rotonde, située à l'entrée du jardin, et qu'entourent plusieurs arbrisseaux à fleurs, l'emporte sur ses voisins par le voisinage du brillant restaurant de Véry, qui lui renvoie ses opulentes pratiques. Les amateurs de musique instrumentale vont quelquefois, pour leur demi-tasse de huit sous, jouir du talent des aveugles, au café qui porte le nom de ces infortunés.

Dans le même palais deux autres cafés se distinguent par les opinions opposées de leurs habitués: ce sont ceux de Valois et de Lamblin. Dans le premier se rassemblent d'anciens nobles et d'autres amis des vieilles routines, presque tous partisans de l'extrême droite de la Chambre des députés, qui veulent être plus royalistes que le roi, et qui, en prenant leur tasse de café ou leur verre d'eau sucrée, raisonnent à tort et à travers sur les affaires de la France et de l'Europe. Le café Lamblin est un lieu de réunion pour les amis de la Charte

constitutionnelle, que les vieux incorrigibles du café Valois et ceux qui leur ressemblent appellent du nom de libéraux, en prétendant leur imprimer une sorte de flétrissure.

La plupart des maîtres des cafés du Palais-Royal, des boulevards, et d'autres quartiers de la capitale, se sont ingéré, depuis un certain nombre d'années, de tenir des déjeûners à la fourchette : ce qui est une véritable usurpation des droits des restaurateurs. Comme les mets qui composent ce repas sont exposés à travers les vitres aux regards du public, il est peu de gourmands qui, en les voyant, ne soient tentés d'en faire le profit de leur estomac : triste spectacle pour ceux qui ne peuvent dîner que pour un franc vingt centimes !

Les cafés ne se sont pas bornés à l'enceinte de la capitale ; on en trouve presque dans tous les villages de la banlieue et dans les petites villes qui l'entourent. On dirait que, sans eux, la campagne n'a plus d'attraits, et que tout bosquet, pour offrir quelque agrément aux promeneurs, en doit avoir un à sa proximité. Dans les cafés de villages on est étonné de voir les jours de fêtes, et même les autres jours de la semaine, de jeunes paysans jouer au billard,

avec non moins d'adresse et plus de passion encore que les plus habiles joueurs de la capitale. C'est ainsi qu'ils contractent l'habitude de l'oisiveté par l'attrait que leur offre ce jeu ; qu'ils se dégoûtent insensiblement des travaux champêtres , et deviennent querelleurs , prodigues , et peut-être fripons.

Dans les grandes villes de province , telles que Lyon , Marseille , Bordeaux , Nantes , Rouen , etc. , les cafés , qui autrefois ne se distinguaient que par la propreté et la simplicité de leur ameublement , n'ont presque plus rien à envier , en fait de luxe , à ceux de la capitale.

Les estaminets sont une espèce de cafés qui ont pris ce nom étranger depuis la révolution. Le nombre n'en est pas devenu moins considérable dans les départemens , proportion gardée , que dans la ville de Paris. C'est le rendez-vous des militaires , des artisans et des valets. On y joue au billard , on y fume , on y boit de la bière , du vin , de l'eau-de-vie. C'est là aussi que se retirent souvent les filles publiques , les mauvais sujets , les tapageurs , les escrocs , les filous , et que les suppôts de la police vont les chercher ou les surprendre. Toutes les halles en sont garnies , presque tous les logeurs du

centre et des faubourgs ont à leur rez-de-chaussée un établissement de cette espèce.

CABARETS OU TAVERNES.

IL y a long-temps que les cabarets ont cessé d'être les rendez-vous de la bonne compagnie et des gens de lettres. Les cafés ont pris la place de ces fameux caveaux où Piron, Collé, Pannard et autres joyeux littérateurs se réunissaient pour sabler, en chantant, la liqueur des vignobles de Beaune ou d'Épernay. Cependant, à cette époque, il s'en fallait de beaucoup que les cabarets offrissent les décorations que nous y voyons aujourd'hui, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Des murailles nues et barbouillées, des réduits obscurs et enfumés, des tables de sapin, malpropres ou mal affermies, des bancs, semblables à ceux de Philémon et Baucis; de petits verres et de grands pots, tels étaient les objets qui y frappaient les regards des adorateurs de Bacchus: la nuit, plus triste encore que le jour, n'était éclairée que par une ou deux lampes, qui leur laissaient à peine la faculté de distinguer ces objets.

Quels changemens admirables se sont opérés

successivement dans les temples de ce dieu ! Dans un grand nombre , les murs se sont couverts d'agréables tapisseries de papier ou d'élégantes boiserics. Les tables de marbre ont pris la place des tables de sapin , ou bien celles-ci se cachent sous un linge blanc , qui se renouvelle de temps en temps. Les bancs ont disparu , et les buveurs sont fiers de s'asseoir , ou sur des fauteuils de velours , ou sur des chaises dont le dossier a pris la forme de l'acajou ; les verres , élégamment façonnés , le disputent d'éclat et de pureté avec le cristal ; des quinquets dorés et à plusieurs becs , ou des lustres superbes qui réfléchissent la splendeur du gaz hydrogène , donnent aux ténèbres de la nuit un éclat plus vif que la lumière du jour. Autrefois une horloge , enfermée dans une longue caisse de bois , montrait à peine les heures du jour ou celles de la nuit ; mais aujourd'hui une pendule , entourée d'une riche dorure , et suspendue à la boiserie qui fait face au comptoir , met dans la plus grande évidence la marche rapide du temps , et la fait répéter par la glace , placée derrière la maîtresse du cabaret , à qui l'intérieur du comptoir sert fréquemment de cabinet de toilette. A tous ces orne-

mens ajoutons le *Journal de Paris*, ou celui des *Débats*, ou le *Constitutionnel*, journaux que les buveurs qui s'occupent de politique sont ravis de trouver au milieu des verres et des bouteilles. Nous avons remarqué que les marchands de vin, ainsi que les restaurateurs, donnent l'exclusion à la *Quotidienne* et au *Drapeau blanc*, même à la porte des hôtels du faubourg Saint-Germain.

Comment des tavernes, ainsi décorées, n'attireraient-elles pas les amateurs de la bouteille ? Aussi, jamais elles n'ont été plus fréquentées, malgré leur nombre prodigieux. Bourgeois, marchands, artisans, militaires, tout va au cabaret. Les femmes même, qui jadis auraient rougi d'y entrer, s'y présentent hardiment ; et les ouvriers, dont l'eau n'était, pendant leurs jours de travail, que l'unique boisson, sont devenus les pratiques journalières des cabaretiers, et les consommateurs sur lesquels ceux-ci comptent le plus pour l'avancement de leur fortune.

Cependant ces marchands n'ont pas la conscience plus timorée que leurs anciens devanciers ; tout le monde sait fort bien que le vin qu'ils vendent au litre, ou à la bouteille, est un

mélange de plusieurs sortes de vins, si toutefois ils n'y ont pas introduit des matières hétérogènes; et qu'en général ils méritent l'épithète de perfides, *perfidus hic caupo*, qu'Horace leur a donnée; mais le peuple n'y regarde pas de si près; il boit; et, quand il a bu, toute sa vengeance éclate par quelques apostrophes grossières, que le cabaretier reçoit, en souriant, avec le prix de son mélange.

Au commencement de la révolution s'introduisit parmi le peuple la coutume de boire de l'eau-de-vie. Auparavant, il prenait, à déjeuner, assez généralement, du café au lait; et l'on n'a pas encore perdu la mémoire de cet homme qui, à l'entrée de la voûte du Châtelet, criait, tous les matins: *Bon café, mes enfans, à deux sous la tasse!* Les désastres de Saint-Domingue et la guerre ayant fait renchérir le sucre et le café, on se rabattit sur l'eau-de-vie des épiciers. Les marchands de vin, qui voyaient désertir leurs boutiques, embrassèrent cette nouvelle branche de commerce qui n'est pas sans inconvénient pour les consommateurs, soit par la fraude, soit par l'inadvertance des marchands.

GUINGUETTES.

ON appelle ainsi des maisons de marchands de vin traiteurs, situées hors des murs de la capitale et des autres villes du royaume, où le bas-peuple va boire, manger ou danser, les dimanches et jours de fêtes.

Avant que les fermiers-généraux eussent enfermé la ville de Paris dans une nouvelle enceinte de murailles, les guinguettes au nord de Paris étaient situées à la Courtille, à la Nouvelle-France, aux Porcherons, à la Grande et Petite-Pologne; et celles du midi à la Maison-Blanche, à la Glacière, au petit Mont-Rouge, et à Vaugirard. Celles de la Courtille, des Porcherons, de Vaugirard et de la Glacière étaient les plus fréquentées. Nous ne devons pas oublier Bercy, dont la Grand'Pinte avait acquis un nom fameux, comme celle de Saint-Denis.

Lorsque les murs de la capitale se furent élevés, les plus riches propriétaires de guinguettes allèrent former de nouveaux établissemens hors de leur enceinte. Comme les barrières n'avaient point été portées au-delà de Vaugi-

rard, de Mont-Rouge, de la Glacière, de la Maison-Blanche et de Bercy, les guinguettes de ces endroits n'eurent qu'à s'applaudir de la nouvelle clôture qui les délivrait d'une multitude de rivales qu'elles avaient de l'autre côté de la Seine.

Le gouvernement révolutionnaire fut peu favorable aux établissemens dont nous parlons. La clôture des barrières, qui avait lieu de temps en temps, la nécessité de montrer une carte de sûreté en sortant de Paris et en y entrant, empêchèrent un grand nombre d'habitans d'aller visiter ceux qu'ils avaient auparavant l'habitude de fréquenter. Il est vrai que, dans ce temps-là, le prix du vin, quoiqu'en assignats, était inférieur à celui auquel les droits d'entrée l'ont élevé depuis vingt-cinq ans; et, conséquemment, que le peuple n'avait aucun motif, sous ce rapport, de s'éloigner de ses foyers, pour aller boire du vin d'Argenteuil ou de Surène à dix sous la pinte, en papier.

Il est presque impossible de compter les guinguettes qui se sont établies, autour des barrières, à un seul kilomètre de rayon. Réunies, elles formeraient une ville du troisième ordre, d'environ quarante mille habitans.

Comme il s'en élève chaque jour de nouvelles, on peut prévoir que dans dix ans elles seront plus nombreuses de moitié. Telle est l'activité des capitalistes, entrepreneurs, propriétaires, que de vastes terrains incultes, escarpés, ou creusés en précipices, ont été nivelés ou comblés pour recevoir de grands édifices, accompagnés de jardins, plantés d'acacias ou de tilleuls. Plusieurs de ces bâtimens, semblables à des palais, attestent les progrès de ce genre de luxe. Voyez la Chaussée-du-Maine, les Batignolles, le village Orsel, Ménil-Montant, la plaine d'Ivry, la Rapée, et admirez !

C'est principalement dans le voisinage des barrières du Maine, du Mont-Parnasse, de Fontainebleau, de Clichy, de Montmartre, de Rochechouart, du faubourg Poissonnière, de la Chapelle, de la Villette, de Belleville, de Ménil-Montant et des Amandiers, que les guinguettes présentent une plus belle apparence, et offrent le plus de commodités à leurs habitués. Mais, dans leur grand nombre, il en est plusieurs qui se distinguent des autres par la qualité des personnes qui les fréquentent. A la Chaussée-du-Maine, le *moulin Janséniste*, toujours digne de son ancienne réputation, ne

s'ouvre guère qu'à ceux qui peuvent dépenser trois francs pour un repas ; la *Gaité* se remplit de soldats de la garde royale , casernés à l'École-Militaire et dans la rue de Grenelle , et des filles ou femmes qu'ils veulent régaler de quelques walses et contredanses. Les Batignolles doivent une bonne partie de leur réputation au père La Tuile , non moins célèbre que le Denoyer de la Chaussée-du-Maine. Une guinguette de la barrière des Martyrs a retenu le nom de *la Belle en cuisses*, quoique cette belle ait , depuis long-temps , payé le tribut à la nature. A la barrière de Rochechouart , où les guinguettes s'étendent jusqu'à Clignancourt , point de célébrités , non plus qu'à la barrière Poissonnière , mais une grande affluence d'amateurs. Passons devant la Chapelle et la Villette , et arrêtons-nous un instant dans l'enclos de la mère Radis. Cette femme , qui a été assez jolie , est d'une activité incomparable. C'est souvent elle-même qui , du fond d'une longue et large fosse , creusée dans son jardin , et le long de laquelle sont rangées vingt pièces de vin , les unes sur les autres , remplit les pots que les buveurs lui apportent eux-mêmes , avec prières de ne les pas faire attendre. La mère

Radis est en état de tenir tête, le verre à la main, à trois ou quatre gendarmes, ou soldats de la troupe de ligne.

Nous voici arrivés à la fameuse Courtille, par laquelle, entre cent guinguettes, on arrive sur la hauteur de Belleville. Dans cette large et longue rue, empire éternel de la joie, on distingue la grande guinguette de l'immortel Denoyer, et quelques autres dont les salles immenses se remplissent l'hiver de milliers de familles, et les jardins, en été, de danseurs et de danseuses qui n'ont pas reçu les leçons des professeurs du Conservatoire. Là il n'est question ni des Grecs, ni des trois pour cent, ni des jésuites, ni de l'Espagne, ni de la sainte-alliance, ni de la république d'Haïti. On n'y songe qu'à bien boire, à bien manger, à danser, etc. Il arrive cependant quelquefois que trois ou quatre artisans, qui savent lire et penser, s'entretiennent de politique; mais c'est sans esprit de parti, et avec un bon sens, une bonhomie, et des expressions dont bien des journalistes pourraient faire leur profit.

C'est un spectacle vraiment curieux que celui de la Courtille, dans la soirée d'un beau dimanche du printemps ou de l'été. Tout

est confondu dans la rue, depuis la barrière jusque auprès de l'entrée du bourg. Ouvriers, bourgeois, militaires, hommes décorés, femmes en bonnets, femmes en chapeaux, marchands de fruits, de petits pains, tout circule, tout monte ou descend confusément, sans se presser, sans se heurter; et chacun cherche, sans être troublé, l'enseigne de la guinguette où l'on vend de bon petit vin à dix ou douze sous le litre, ou quinze sous la bouteille, du bon veau, de l'excellente gibelotte de lapin, de l'oie, soit en daube, soit rôtie, etc.

En entrant dans les grandes guinguettes, on est d'abord frappé de la quantité de ragoûts et de rôtis qui garnissent un long et large comptoir; et de l'activité prodigieuse de plusieurs femmes de service et de deux ou trois cuisiniers. Sous une vaste cheminée trois ou quatre broches, les unes sur les autres, chargées de dindons, de poulets, de longes de veau, de gigots de mouton, tournent incessamment devant un grand feu dont la chaleur se fait sentir au loin. A quelque distance de là, le vin coule, à grands flots, des brocs dans les bouteilles, dont une n'est pas plutôt remplie qu'elle est remplacée par une autre. Au milieu de cette

affluence d'acheteurs, les personnes qui débiterent les comestibles et le vin conservent un sérieux imperturbable, une présence d'esprit comparable à celui d'un bon général d'armée. Aux principaux mets que les guinguettes les plus distinguées offrent aux consommateurs, il faut ajouter une entrée de foie de veau, ou un pigeon aux petits pois, ou un ragoût de mouton aux pommes de terre, ou une salade qui nage dans un vinaigre commun et dans une huile peu différente de celle de colza. L'appétit du peuple trouve tout cela fort bon; et, si la quantité s'y trouve, peu lui importe la qualité.

C'est à la Courtille que se donnent presque tous les repas de noces de la petite bourgeoisie, des petits marchands, et des ouvriers des quartiers de la capitale qui avoisinent cette barrière, et même de ceux qui s'étendent jusqu'à la rive droite de la Seine. Comme on ne saurait évaluer le nombre de ces repas, à moins de vingt par semaine, et que la guinguette de Denoyer en réclame un tiers pour son compte, il s'ensuit qu'il n'est pas un seul jour, à l'exception du vendredi, qui n'y soit consacré aux joies les plus bruyantes de ce monde.

Le *Jardin-d'Amour*, situé presque en face de

l'église paroissiale, se tiendrait offensé si nous lui donnions le nom de guinguette. Cependant, ne lui déplaise, il le mérite, quoique sa cuisine soit plus variée, ses salles mieux décorées, et son jardin plus agréable et mieux entretenu que les guinguettes, ses voisines. C'est un bien joli nom que celui de *Jardin-d'Amour*; mais c'est un singulier contraste que celui de cette guinguette avec l'église paroissiale, qu'elle avoisine de fort près. Ici les louanges de Dieu, là les cris de joie et les chansons profanes; au Jardin-d'Amour, les tendres déclarations; à l'église les soupirs de la pénitence : d'un côté, le culte de la croix; de l'autre, celui de Vénus et de son fils.

La foule est trop considérable à la Courtille: on y étouffe, on ne sait où se tourner; allons à Ménil-Montant. Chaque année on s'étonne des guinguettes qui s'élèvent de chaque côté de cette belle avenue; mais tout y est en espérance pour la célébrité. C'est comme presque dans toutes les autres que nous avons parcourues: ragoûts et rôtis de veau, gibelotte de lapin, salades, vin à dix et douze sous le litre et à quinze en bouteille avec le cachet rouge; filles et femmes de petits marchands, ou ouvrières en schall et

en chapeau, qui, la plupart, ont un appétit d'autant plus vif, qu'elles ont, pour ainsi dire, jeûné toute la semaine pour se régaler le dimanche de veau ou de lapin.

A la barrière des Amandiers, on ne trouve qu'un petit nombre de guinguettes. Il n'y a pas vingt ans que l'on n'y en voyait qu'une chétive. Cet isolement ne donnant point de rivaux au propriétaire, et le cimetière du Père-Lachaise étant devenu à la mode, elle s'est enrichie peu à peu ; au point que, transportée sur un autre emplacement plus éloigné de la route et plus commode, elle a éprouvé un changement qui la place au rang des plus belles que nous ayons encore visitées. Cet établissement est un des plus curieux monumens de l'invasion des alliés en 1814. On voit incrusté, dans le mur de derrière, un boulet de huit, dont la vue ne manque jamais de faire longuement glôser sur les événemens de cette époque les habitués de ce lieu solitaire. Quand un siècle aura fait disparaître quatre générations de la capitale, ce boulet donnera sans doute un prix excessif à la maison qui l'a si religieusement conservé.

Nous nous hâtons, pour sortir des guin-

guettes, d'arriver à celle de la Rapée. Nous n'avons ici à nommer que celle des Marronniers, entre vingt autres dont les entrepôts de vin ont provoqué l'établissement. Charmant ombrage dans la belle saison et dans l'été, excellentes matelottes, bon vin, propreté et promptitude du service, telles sont les qualités qui attirent souvent la bonne compagnie à ce restaurant forain et riverain, que sont loin d'égaliser plusieurs maisons de la capitale qui se décorent de ce nom.

On nous reprochera sans doute de n'avoir point parlé des guinguettes des barrières de l'Étoile et du Roule; qu'aurions-nous à en dire? A l'exception de deux, dont l'une est située sur l'esplanade de la route de Neuilly, et l'autre qui porte le nom de Grande-Chaumière, près de la barrière du Roule, elles n'offrent rien qui puisse intéresser l'observateur. On peut dire que, de toutes celles qui entourent la ville de Paris, il en est peu qui soient moins fréquentées par les amateurs de la bonne chère et du bon vin.

Naguère, les personnes qui, après être sorties de la barrière de l'Étoile, se dirigeaient vers celle du Roule, par le boulevard qui les sépare,

avaient sous les yeux une vaste plaine, dont les bornes se trouvaient au chemin qui aboutit à la porte Maillot. La manie des guinguettes l'a coupée, du midi au nord, par un chemin étroit, bourbeux, bordé de maisons dont la majeure partie est consacrée au culte de Bacchus. Ainsi les prairies verdoyantes et les moissons dorées disparaissent peu à peu des environs de la capitale, et bientôt ses habitans qui voudront jouir du spectacle des campagnes, seront obligés de faire un voyage de plusieurs kilomètres, ou de gravir sur les hauteurs d'où l'on peut les contempler.

JARDINS PARTICULIERS CONSACRÉS AUX PLAISIRS
PUBLICS DANS L'INTÉRIEUR DE PARIS.

C'EST un grand avantage pour les habitans d'une vaste capitale, que de trouver dans son enceinte un certain nombre de jardins où ils puissent jouir d'une partie des agrémens de la campagne. Outre ceux qui étaient autrefois ouverts au public, on comptait encore ceux de l'Infante, de l'hôtel de Soubise, et de l'Arsenal; nous les avons passés sous silence, parce qu'ils n'étaient guère fréquentés que par les enfans,

leurs bonnes, ou quelques personnes du voisinage, et qu'ils n'existent plus depuis longtemps.

À cette époque deux jardins particuliers, situés aux deux extrémités orientale et occidentale de Paris, savoir : le Vauxhall et le Colysée attiraient, par la fraîcheur de leur ombrage, les personnes qui n'étaient pas tentées de se mêler avec la foule, qui circulait dans les promenades publiques. Alors, comme aujourd'hui, des plaisirs payés avaient bien plus de charmes pour de certaines classes de Parisiens, que ceux qu'ils pouvaient partager gratuitement avec la multitude. Le gouvernement révolutionnaire mit bon ordre à ces promenades particulières. C'eût été se rendre coupable d'aristocratie et d'incivisme au premier chef, et devenir suspect de conspiration contre la république, que de séparer ainsi ses plaisirs de ceux de la foule citoyenne. Cet ombrageux gouvernement ayant été aboli, on se hâta de réparer le temps perdu. De vastes jardins qui appartenaient à des émigrés ou à des condamnés, reçurent différens noms qui faisaient oublier ceux de leurs infortunés propriétaires. Le jardin Marbeuf fut appelé Idalie, l'enclos Boutin

Tivoli, celui de la duchesse de Bourbon, qui avait appartenu au banquier Beaujon, prit le nom de hameau de Chantilly, et Paphos devint celui d'un jardin du boulevard du Temple. Comme si la bourgeoisie, haute ou petite, eût tenu à déshonneur de se trouver dans les jardins publics avec ce peuple qui s'était engoué de la liberté et de l'égalité, elle se précipita, sa pièce de monnaie à la main, dans ces jardins, où les entrepreneurs s'étaient efforcés de réunir tous les plaisirs de la ville à ceux de la nature. Comme le nombre des amateurs étrangers et nationaux, que ces fêtes attiraient, devenait de jour en jour trop considérable, de nouveaux jardins s'ouvrirent en d'autres quartiers de la rive droite de la Seine; le Delta, au faubourg Poissonnière; le jardin Turc, sur le boulevard du Temple; le jardin Beaujon, avec ses montagnes russes, près de la barrière de l'Étoile, et celui de la grande Chaumière, au boulevard du Mont-Parnasse, avec ses montagnes suisses.

Dans tous ces jardins, dont quelques-uns, tels que ceux de Beaujon et de Tivoli, vont bientôt disparaître pour faire place à de nouvelles rues, les feux d'artifice des frères Ruggiéri, et les ascensions aérostatiques, ont tou-

jours joué le principal rôle, et attiré la foule des curieux.

Comme s'il ne suffisait pas aux entrepreneurs, aux architectes et aux maçons, de priver les Parisiens du spectacle des champs, pour leur donner celui des guinguettes, il faut donc encore qu'ils leur enlèvent ces jardins qui, en les dédommageant, en quelque sorte, de cette privation, leur offraient d'utiles délassemens, par le bon air qu'ils y respiraient ! Sous le rapport de cette salubrité, le faubourg Saint-Germain, dont les propriétaires conservent scrupuleusement leurs jardins, jouit d'un avantage que regretteront amèrement, dans quelques années, les habitans de la rive droite de la Seine. Quand les jardins Marbeuf, Beaujon et Tivoli, quand le vaste plateau de Mousseaux, tout ce grand terrain, compris entre la rue des Martyrs et celle de Larochefoucault, et l'immense plaine de Saint-Lazare, seront couverts de maisons, par quelle issue l'air pourra-t-il pénétrer dans les faubourgs, et surtout dans les quartiers de la ville, situés entre les boulevards et la rivière ?

Peut-être, de grands jardins seront-ils plantés dans quelques-uns de ces espaces, pour rem-

placer ceux qui auront été détruits ailleurs ; mais, en attendant qu'ils le soient, et que leurs arbres puissent offrir l'ombrage de ceux que la cognée aura renversés, comment pourra-t-on remédier au défaut de circulation d'un air pur, si nécessaire aux habitans des rues étroites, populeuses et manufacturières des environs ?

Puisque nous en sommes à cette circulation, nous remarquerons avec douleur que les nouveaux murs de clôture, qui, dans un grand nombre de rues qu'on est obligé de traverser pour arriver aux barrières, ont remplacé les enceintes de buissons, n'y opposent pas un moindre obstacle, que les maisons que l'on construit de toutes parts. Il n'y a que quelques années qu'avant de sortir de la ville, on avait déjà joui de l'agréable aspect des marais et des jardins, qui s'étendaient à une grande distance ; aujourd'hui, on chemine tristement entre deux murs ou entre deux cloisons en planches, qui interdisent aux regards la vue des objets champêtres qu'ils se plaisaient auparavant à parcourir. C'est ainsi que l'égoïsme des propriétaires s'étudie, chaque jour, à priver leurs concitoyens du petit nombre de jouissances qui leur restent ; c'est ainsi que le droit de pro-

priété fait que chacun s'isole, et que, jusqu'au milieu des campagnes, il sépare par de hautes murailles, de vastes champs, que le dieu Terme se chargeait seul de défendre contre l'usurpation de leurs voisins.

Au nom de Dieu, bâtissez tant que vous voudrez, enfermez-vous dans vos murs; mais faites en sorte, toutefois, que nous jouissions de quelques courans d'air, que nous puissions apercevoir la cime de quelques arbres, ou quelques-unes des plantes qui croissent dans vos jardins.

REPAS CIVIQUES, OU PUBLICS.

ON avait déjà vu à Paris ces sortes de repas, dès l'année 1790, entre les citoyens de la garde nationale. Les tables furent dressées à la Halle au Blé et autres endroits très-vastes; les femmes y assistèrent en grande parure, et les bals succédèrent aux repas.

Mais ce qu'on n'avait jamais vu en France, c'est toute la population de la capitale assise au même banquet. Quel fut le principe de ce grand mouvement d'hospitalité et de confraternité, lorsque le sang humain

coulait à torrens sur les échafauds? Vou-
lait-on former une coalition générale contre
l'affreux tyran qui le faisait répandre, ou
peut-être voulait-on, par de nombreux es-
pions, connaître les sentimens de ceux qui,
assis à ces innombrables banquets, devaient
les faire éclater dans cette joyeuse circons-
tance, pour les traduire ensuite au tribunal
révolutionnaire comme autant de conspira-
teurs? Quoi qu'il en soit, ce fut un de ces
jours qui s'écoulèrent entre la fête de l'Être-
Suprême et le mémorable 9 thermidor, que,
dans la soirée, furent dressées, dans toutes les
rues et les places publiques, plus de vingt
mille tables sur lesquelles chacun apporta son
soupé. Quelle n'aurait pas été la surprise d'un
étranger qui, entrant par la barrière d'Enfer,
et, continuant sa route jusqu'à celle de la Cha-
pelle, aurait vu dans toute cette longueur,
devant chaque maison, une ou plusieurs ta-
bles garnies de convives de chaque côté, et
auxquelles il aurait pu prendre place? N'au-
rait-il pas cru que le peuple de Paris était un
peuple de frères, distingué par la pratique des
plus douces vertus? Se serait-il imaginé que,

ce jour-la même, vingt ou trente innocentes victimes humaines avaient été immolées sous les yeux de ce même peuple.

De quelque côté qu'on portait ses pas, on était témoin du même spectacle. Mais il était aisé à l'observateur de prévoir que ces repas, auxquels tous les passans pouvaient prendre part, s'ils venaient à se répéter, seraient imités par les départemens, et que les sentimens d'humanité qu'ils feraient naître, donneraient lieu à des mouvemens contre le système sanguinaire, suivi jusqu'alors.

Roberspierre n'y fut pas trompé, soit que sa pénétration lui eût fait apercevoir les suites de cette réunion des habitans de la capitale, soit que ses espions lui eussent rapporté quelques entretiens un peu libres qu'ils avaient entendus. Aussi, dès le lendemain, il se hâta de monter à la tribune de la convention, et de prononcer un discours contre ces repas civiques, et contre ceux qui, dans les assemblées populaires, avaient excité les citoyens à cette étrange nouveauté. Ces hommes, selon lui, n'étaient rien moins que les agens de Pitt et de Cobourg, et dignes conséquemment de toute la sévérité des lois.

Des repas publics avaient eu lieu à Rome plusieurs fois ; mais , ils étaient donnés au peuple romain par d'opulens citoyens , par César , entre autres , après sa victoire de Pharsale ; ils n'avaient aucun rapport à la politique , et le sénat n'en prenait aucun ombrage.

Au retour de sa garde , après la bataille d'Austerlitz et la paix de Presbourg , Bonaparte lui fit servir à dîner dans les allées des Champs-Élysées et dans les jardins de Tivoli , au Luxembourg et à la place Royale. C'était un beau coup d'œil que ces braves , couverts de poussière , et qui venaient de faire plus de trois cents lieues , depuis le champ de bataille où ils avaient vaincu , offraient à une population pleine d'admiration pour leur bravoure et leurs exploits. Aucune querelle , aucun acte d'intempérance , ne troublèrent cette fête de la victoire , qui était celle , en même temps , de toute l'armée française.

Après la paix de Tilsitt les mêmes tables furent dressées dans les mêmes endroits ; mais le mauvais temps s'étant opposé à tout ce que cette nouvelle fête aurait offert d'intérêt , le repas eut lieu , pendant plusieurs jours , sous les galeries de la place Royale.

VOITURES PUBLIQUES OU MESSAGERIES , BATEAUX
A VAPEUR.

ON se souvient encore de ces grosses et pesantes diligences dont l'administration des messageries de la rue Notre-Dame-des-Victoires avait le privilège, quand le privilège s'étendait sur toutes sortes d'entreprises. Mal suspendues, grossièrement fabriquées, elles faisaient peu d'honneur à M. Turgot, dont elles portaient le nom. Si du moins les voyageurs eussent été dédommagés, par un prix modéré, des incommodités qu'ils y éprouvaient, la patience leur eût échappé moins souvent; mais pouvaient-ils se contenir lorsqu'ils payaient cent vingt francs pour faire cent dix-sept lieues de poste, cahotés sans cesse, et prendre trois ou quatre repas à table d'hôte, non loin de celle où le conducteur et le postillon étaient mieux alimentés.

Voici encore un des bienfaits de cette révolution, qui a tant fait de mal. En supprimant tous les privilèges, elle a mis l'administration des messageries royales dans la nécessité, où s'est trouvée par la concurrence de vingt compagnies, de mieux suspendre ses voitures, de

diminuer le prix des transports, en laissant les voyageurs libres de manger ce qu'ils voudraient, où ils voudraient, et de partir à des heures plus commodes pour eux, au lieu de se mettre en route à onze heures du soir, ou à quatre heures du matin au milieu des rigueurs de l'hiver.

La liberté accordée aux entrepreneurs de voitures publiques, moyennant certaines mesures de police à observer, n'a pas été moins avantageuse aux habitans de la capitale, par la suppression des privilèges dont jouissaient les propriétaires des petites voitures, destinées à les conduire dans les environs. Autrefois les *pots-de-chambre* (c'était le nom de ces voitures privilégiées) étaient la seule ressource des personnes employées au château de Versailles, ou de ceux qui, n'ayant point de chevaux à leur écurie, y allaient solliciter une audience des ministres. Qui croirait aujourd'hui que les samedis au soir, ou les dimanches au matin, on y voyait monter des personnages que l'on devait rencontrer ensuite à l'*Oeil-de-Bœuf* (1), dans la grande galerie, ou à la Chapelle?

(1) On appelait *Oeil-de-Bœuf*, à Versailles, une petite salle du château, éclairée seulement par une fenêtre ovale qui ressemblait

La suppression des privilèges ayant multiplié considérablement le nombre des voitures publiques, les entrepreneurs, par une émulation avantageuse aux voyageurs, se sont efforcés de s'attirer la préférence, soit par des voitures mieux suspendues, plus propres et plus commodes, soit par des prix plus doux, soit enfin par une plus grande célérité. De là il est arrivé que les moyens de communication, entre les villes du royaume et avec leurs environs, sont devenues plus faciles, plus promptes, beaucoup moins coûteuses, et que le nombre des concurrens qui devait nuire au succès de leur entreprise, est précisément ce qui l'a favorisé. Qui maintenant, si ce n'est un voyageur dépourvu d'argent, ou qui veut aller à pied pour son plaisir, ne monte pas dans une voiture où il n'aura que cinquante centimes à payer par lieue? Quel Lyonnais ne voudra pas revoir sa belle patrie, n'ayant pas à dépenser cent vingt francs pour aller et revenir?

C'est un grand et signalé service que la

à l'œil d'un bœuf, forme d'architecture. Comme elle se trouvait sur le passage du roi et des princes lorsqu'ils se rendaient d'un appartement dans un autre, les courtisans ne manquaient pas de s'y trouver à de certaines heures pour en recevoir un coup d'œil.

liberté donnée aux voitures publiques, a rendu et rend chaque jour à la société par la facilité des visites. Les liens des familles sont moins susceptibles de se relâcher; les affaires se traitent plus promptement; les amis peuvent goûter plus souvent les douceurs de l'amitié; les employés et les serviteurs absens peuvent se rendre beaucoup plus tôt, les uns à leurs fonctions, les autres à leurs devoirs; les plaisirs de la campagne sont beaucoup moins négligés pour ceux de la ville; enfin, ce qui est le plus précieux des avantages, le commerce trouve dans un roulage accéléré le moyen d'entretenir des relations plus étendues et plus fréquentes.

Aussi quel mouvement sur les routes qui avoisinent les grandes villes, principalement la ville de Paris, où il était si rare autrefois de voir arriver des voitures de roulage, qui ne pouvaient faire tout au plus que huit lieues par jour. Allez vous promener sur ces routes, à chaque pas vous en trouverez, que vous aurez peine à suivre; et celles des messageries royales, comptez si vous pouvez celles qui vont et viennent; et celles des entrepreneurs particuliers, ces grandes et petites gondoles

qui toutes partent et arrivent à l'heure fixée, et toujours chargées de voyageurs, les compterez-vous aussi?

Ce qui étonne, c'est que, malgré la multitude de ces voitures, qui parcourent la France dans tous les sens, et par des chemins souvent mal entretenus, les accidens soient si rares. A quoi attribuer ce phénomène? c'est sans doute à cette émulation qui fait que les propriétaires emploient tous les moyens possibles pour l'emporter sur leurs rivaux, par la bonne construction de leurs voitures et le bon choix des conducteurs et postillons. Quand on n'a point de concurrence à redouter, on n'est pas si attentif aux précautions.

Les malles-postes, d'invention toute récente, contrastent d'une manière frappante avec ces lourdes chaises qu'on appelait *la malle*, il y a quelques années, et dans lesquelles le conducteur ne pouvait recevoir qu'un seul voyageur. Douées d'une plus grande légèreté, de plus de capacité et de non moins de solidité, elles devancent aisément toutes les autres voitures de poste, et de plus elles peuvent se charger de plusieurs voyageurs avec leurs effets, à des prix moins élevés qu'autrefois. D'une forme élé-

gante, et attelées de quatre chevaux, avec deux postillons, elles arrivent dans les villes d'une manière imposante, qui met en mouvement toute la population des rues par où elles passent.

Les bateaux à vapeur offrent une autre ressource aux voyageurs et au commerce. Quelques années avant la révolution, le marquis de Jouffroy fit à ce sujet, sur la Saône, une expérience qui ne réussit pas; mais c'était toujours un pas de fait dans une découverte que l'Américain Fulton a perfectionnée, de manière qu'il semble qu'elle ne puisse plus être susceptible d'obtenir un plus grand succès, que celui qui lui est assuré par de nombreuses expériences, et par l'emploi universel qui s'en fait aujourd'hui.

Les Français se sont empressés de se faire les disciples de Fulton, quoiqu'ils aient sur lui la priorité d'invention. Plusieurs bateaux à vapeur ont été construits successivement pour naviguer sur la Seine, dont les nombreux détours, depuis Rouen jusqu'à Paris, obligent les bateaux ordinaires d'y parcourir une longueur de quatre-vingt-quinze lieues, dans un espace de temps beaucoup trop long pour les opérations commerciales. Aujourd'hui la vapeur

abrégé le temps de cette navigation de plus des deux tiers, sans nul danger ni pour les voyageurs, ni pour les marchandises (1).

L'impétuosité du Rhône, que le halage pouvait à peine vaincre, cède aujourd'hui, sans nul effort, aux bateaux à vapeur, et bientôt toutes les rivières de France offriront le même avantage dans leur navigation.

VOITURES BOURGEOISES ET REMISES.

Sous le nom de carrosses et voitures bourgeoises, il faut entendre celles qui ne sont point soumises à l'inspection de la police, et ne portent point de numéros. Autrefois le nombre en était assez considérable; les nobles, les archevêques et évêques, et autres membres du haut-clergé, les présidens et conseillers du parlement et des autres cours souveraines, les fermiers-généraux, les riches banquiers et né-

(1) Le maître d'un bateau à vapeur part du port Saint-Nicolas, ou du quai d'Orsay, à quatre heures du matin, dans les eaux moyennes, et arrive à Rouen à huit heures du soir, en filant cinq à six lieues à l'heure. Pour remonter la même rivière de l'une à l'autre ville, il arrive à Paris en vingt-huit heures. Quelle vitesse! n'est-elle pas comparable à celle d'un cheval au galop, ou au vol d'une hirondelle?

gocians, les médecins à la mode, allaient journellement en carrosse, suivant l'expression de ce temps-là; mais ces voitures étaient différentes, selon la qualité et la condition des personnes auxquelles elles appartenaient. Celles des personnes de la cour étaient plus brillantes et plus élégantes que celles du haut-clergé, et celles-ci l'emportaient sur les carrosses de la magistrature. Toutes étaient ornées des armoiries de leurs maîtres. Les banquiers, les négocians et les médecins se faisaient traîner dans des chars plus modestes, et même la plupart de ces derniers n'usaient que de demi-fortunes, c'est-à-dire, d'un carrosse fort simple, attelé d'un seul cheval.

Quelques années avant la révolution, ce qu'on nommait proprement carrosse était une voiture dont l'impériale était bordée d'une espèce de balustrade avec un pommeau à chacun de ses angles; le strapontin, ainsi que le siège du cocher, étaient fort élevés, et le derrière, où se plaçaient les laquais, très-étroit. Les panneaux des plus élégans offraient souvent de jolies peintures allégoriques que quelques amateurs recherchent encore aujourd'hui.

° Ces carrosses à quatre, à six, et même à huit

places, furent mis peu à peu au rebut, ou ne servirent qu'à la campagne ou pour les voyages à quelques lieues de la capitale. Ils furent remplacés assez généralement par les *coupés*, et par les *vis-à-vis*, espèce de voitures plus longues que larges, ainsi nommées parce qu'elles ne contenaient que deux personnes, assises l'une en face de l'autre. La légèreté commençait à remplacer la pesanteur, aux dépens de la commodité. Le siège du cocher s'élevait et ne s'interposait plus indécemment entre la vue du maître et ses chevaux.

Avec vingt-cinq mille francs de rente, à l'époque dont nous parlons, on pouvait aisément rouler carrosse.

Lorsque l'assemblée constituante eut aboli les droits féodaux, les titres de noblesse, et tous les ordres de chevalerie, les armoiries disparurent des panneaux des voitures, ou furent couvertes d'un nuage, pour signifier qu'elles reparaitraient quand les tempêtes politiques seraient passées. Dès-lors il ne fut plus possible de distinguer le carrosse d'un grand seigneur de celui d'un roturier.

Sous les assemblées qui succédèrent à la constituante, les voitures bourgeoises n'osè-

rent presque plus se montrer. Les émigrés vendirent les leurs pour payer les frais de leur voyage jusqu'à la frontière ; les nobles qui restaient n'osèrent plus sortir qu'à pied, ou se retirèrent dans leurs terres ; et les roturiers, jouant le rôle de patriotes, craignirent, s'ils n'usaient de leurs jambes, de s'exposer au danger qui menaçait les aristocrates. Les ambassadeurs des puissances étrangères parurent même, par la simplicité de leur équipage, rendre hommage à la simplicité républicaine. Le règne de la terreur fit disparaître toutes les voitures bourgeoises, qui jusque alors avaient bravé l'orgueil des patriotes ; on ne rencontra plus dans les rues de la capitale qu'une douzaine de fiacres qui ne servaient qu'au transport des prisonniers d'une maison d'arrêt à une autre. Tout le monde allait à pied.

Sous le directoire, les chars recommencèrent à menacer les piétons dans les rues de la capitale. Chaque directeur, fier de sa dignité, eut sa voiture particulière, et les ministres suivirent cet exemple. Plusieurs députés, les banquiers les plus opulents, les actrices richement entretenues, s'empressèrent de relever la profession des carrossiers de Paris et de

Bruxelles ; et l'on vit avec étonnement les fiers républicains qui tenaient les rênes du gouvernement, contempler avec délices, dans la cour du Petit-Luxembourg, devenue leur palais, les carrosses qui la remplissaient pendant certains jours de la semaine.

Bonaparte rendit aux voitures bourgeoises toute leur liberté et tout leur éclat. Sous son gouvernement, les nuages qui couvraient les armoiries de l'ancienne noblesse se dissipèrent, et des milliers d'armoiries de nouvelle création, dont les emblèmes furent soigneusement déterminés, ornèrent les chars de la nouvelle. Les voitures de la cour offrirent tout ce que le luxe pouvait imaginer de plus élégant et de plus riche, dans leur construction et dans leur forme ; et celles des particuliers, multipliées à l'infini, annoncèrent les progrès de l'art du carrossier, en même temps que l'opulence subite des hommes nouveaux à qui elles appartenaient. Alors, une sorte de déshonneur eût été le partage du chambellan, du sénateur, du général, du préfet, du juge, etc., qui se fût présenté au château des Tuileries, sans y être venu en carrosse.

Ce ne fut plus aux promenades de Long-

champ que les curieux purent se convaincre du nombre prodigieux et de l'élégance des voitures bourgeoises, que le gouvernement impérial avait fait sortir des ateliers de France et de la Belgique, comme par un coup de baguette. C'était dans la cour des Tuileries, les jours des grandes réceptions, qu'ils contemplaient avec admiration cette espèce de prodige; c'était à certains jours où le prince archichancelier Cambacérès recevait ses courtisans; ce fut au bal que la garde impériale donna à l'École-Militaire, pour célébrer la fête du mariage de celui qui l'avait conduite tant de fois à la victoire; ce fut dans plusieurs autres circonstances solennelles qu'il est inutile de rapporter. Nous ne devons pas oublier ici que c'est à Bonaparte que le corps municipal de la capitale est redevable des belles voitures et de la livrée avec lesquelles, dans quelques occasions, il se présente aux Tuileries.

La restauration, loin d'avoir diminué le nombre et le luxe des voitures bourgeoises, a beaucoup contribué à augmenter l'un et l'autre. Celles de la cour ne sont ni moins nombreuses, ni moins brillantes qu'elles l'é-

taient avant cette époque. Celle du sacre de Charles X l'emporte même en élégance et en richesse sur celle du sacre de Napoléon. Aux voitures des princes, des ministres, des pairs de France, des grands fonctionnaires ecclésiastiques et civils, des gens de la cour, des maréchaux et généraux, etc., se sont réunies celles d'un nombre infini d'étrangers de marque, qui ne visitent la capitale que depuis le rétablissement du monarque légitime sur le trône de France.

Il faut aujourd'hui au moins quarante mille francs de rente, pour avoir une voiture sous la remise et trois chevaux à l'écurie.

Les *remises* sont des voitures sans numéro, que les carrossiers louent à tant par jour, ou par semaine, ou par mois, aux étrangers et aux provinciaux, pour faire leurs visites. Il s'en trouve chez eux pour toutes les conditions, et à tous prix, avec les cochers qui doivent les conduire et les laquais qui doivent monter derrière. Ainsi tel bourgeois, qui veut trancher du grand seigneur, peut se montrer dans une superbe voiture, avec des gens à demi-livrée, un jour entier, pour la somme de vingt-quatre francs. Ce n'est rien moins qu'un mi-

lord, dit celui-ci; c'est un prince allemand, dit celui-là, en le voyant s'étendre fièrement au fond de la voiture de louage et jeter sur les passans un regard dédaigneux. C'est avec un remise que l'on a souvent accès chez les ministres, que l'on fait la conquête d'une orgueilleuse beauté; que l'on obtient à crédit tout ce que l'on veut chez les marchands; avec un remise, on peut prétendre à tous les honneurs, à tous les titres, à toutes les bonnes fortunes.

Depuis environ vingt-cinq ans, une nouvelle espèce de voitures bourgeoises, nommées *calèches* et *landaux*, sont fréquemment destinées aux promenades des classes les plus aisées de la société. Elles sont découvertes, et la seule différence qui se fait remarquer dans leur structure, c'est que les calèches ne sont autre chose que de grands cabriolets, en forme de bateaux qui ne se recouvrent qu'à moitié, en cas de pluie, et que les landaux ressemblent à une voiture ordinaire, dont l'impériale, séparée en deux moitiés, se lève et s'abaisse à volonté. On loue des calèches et des landaux comme des remises. C'est un grand sujet d'orgueil et une délicieuse jouissance pour une

jeune et jolie femme , que de se promener au bois de Boulogne ou sur les boulevards, dans une calèche, attelée de deux chevaux gris pommelés, avec un jeune laquais derrière.

FIACRES ET CABRIOLETS.

LES fiacres ! quel nom pour certaines oreilles ! Les fiacres ! C'est la voiture des bourgeois, des femmes médiocrement entretenues, des gens de province, des marchands et des ouvriers qui marient leurs filles, ou qui font baptiser leurs enfans. Dans les villes de départemens, c'est quelque chose que de monter dans un fiacre pour faire une visite ou pour aller à la campagne ; on y attire les regards, comme, à Paris, les grandes dames dans une superbe voiture.

L'ancienne forme de ces voitures était ce qu'il y avait de plus mesquin et de plus commun. Carrées, mal vernies, toutes sur le même modèle, mal suspendues, malpropres, elles ne pouvaient tenter que les personnes qui avaient à faire de longues courses. La qualité des chevaux, qui n'avançaient qu'à grands coups de fouet, et le costume hideux des cochers,

ajoutaient au dégoût qu'elles inspiraient. Leur nombre pouvait s'élever à environ huit cents. Comme elles étaient mal numérotées, ceux qui avaient à se plaindre des cochers étaient souvent embarrassés pour les signaler à la police.

La révolution, jusqu'à l'établissement du régime de la terreur, augmenta considérablement le nombre des fiacres, par celui des gens de province qu'elle attira dans la capitale, et contribua aussi beaucoup à leur changement de formes. On vit alors des carrosses de princes, d'archevêques, de ducs, de marquis, etc., transformés en fiacres, et attirer les regards des passans par leur élégance et leur dorure. Dès-lors plus d'uniformité, plus de dégoût. Les cochers, dont un grand nombre étaient propriétaires des voitures qu'ils conduisaient, parurent sur leur siège avec des vêtemens plus propres qu'auparavant. C'était le triomphe de la démagogie, que cette métamorphose des chars de l'aristocratie. Tel député, ennemi irréconciliable de la noblesse, se pavanait dans le carrosse numéroté qui avait appartenu à tel grand seigneur, forcé de parcourir à pied les rues de Coblentz.

Tous les anciens fiacres ont disparu, parce

qu'il faut que tout ce qui est en France de mauvais goût prenne fin. Un grand nombre de ceux d'aujourd'hui, s'ils n'étaient pas numérotés, pourraient rivaliser d'élégance et de commodité avec une multitude de voitures bourgeoises. Il est vrai que les décès ou d'autres causes fournissent souvent à ceux qui les envoient sur place, le moyen de se procurer les dernières, sans avoir à supporter les frais d'une nouvelle fabrication, et sans autre peine que d'en faire effacer les armoiries ou le chiffre de l'ancien propriétaire, et de les faire numérotés.

Tout s'est amélioré dans cette branche de l'administration municipale et de police. Les fiacres sont plus propres et plus commodes, les chevaux plus faits au service. Les cochers moins rétifs, sinon plus polis, plus rigoureusement surveillés, et vêtus d'un uniforme qui les fait aisément reconnaître, et n'inspire plus le dégoût inséparable de ces manteaux rapiécés dont ils se couvraient.

Comme aucune ordonnance de police, que nous sachions, ne limite le nombre des fiacres, il est à présumer que l'accroissement annuel de la population de la ville de Paris, les nouvelles rues qui s'y ouvrent journellement, ne

feront que l'augmenter, au point que les piétons ne sauront, dans quelques années, où placer leurs pieds, pour en éviter la rencontre, ainsi que celle des voitures bourgeoises et des cabriolets.

Les fiacres sont autant de cabinets ambulans où se cachent une infinité de personnes qui craignent de paraître au grand jour. C'est dans ce réduit que deux amans, faute d'un local plus opportun, après avoir trompé leurs parens, s'expriment, aussi bien qu'ils le peuvent, leurs mutuels sentimens, sans crainte d'être troublés par des yeux indiscrets. Le cocher, qui a reçu l'ordre de conduire ses chevaux au petit trot, et quelquefois même au petit pas, dans des rues larges et sur les boulevards, soupçonnant bien de quoi il est question, n'a garde de se retourner; il craindrait de perdre le bon *pourboire* qui lui a été promis. Oh! combien les cochers connaissent d'entrevues de ce genre! oh! combien les fiacres sont redoutables pour les maris et les mamans! C'est dans les fiacres que les hommes, poursuivis par la police, trouvent souvent hors de leur domicile un refuge assuré, à moins que les cochers qui les conduisent n'aient leur

signalement dans leur poche. Dans un fiacre, le débiteur contre qui son créancier a obtenu une sentence de prise de corps, échappe aux gardes qui le guettent, en tenant bien fermés les stores de la voiture. Il les voit courir, il n'en est pas vu, et il rit des peines qu'ils se donnent pour le découvrir dans les autres voitures qui passent. C'est dans un fiacre que le grand seigneur ou l'homme riche, que sa propre voiture ferait trop connaître, va rendre visite à la jeune actrice, ou à la grisette qui lui a donné la veille au spectacle un charmant rendez-vous. Toutes les fois que vous verrez levés les stores latéraux d'un fiacre, vous pourrez croire qu'il sert à l'un des usages dont nous venons de parler.

Avant la révolution les cabriolets étaient en petit nombre. Cependant Louis XV ne put s'empêcher de dire un jour assez plaisamment, au sujet des accidens qu'ils causaient de temps en temps : « Si j'étais lieutenant-général de police, je défendrais les cabriolets. » Est-ce que ce monarque aurait été éclaboussé par une de ces voitures? non, sans doute; mais c'est que quelqu'un de ses courtisans, allant voir sa

dulcinée *incognito*, avait été peut-être renversé par une voiture de cette espèce.

Les cabriolets, de forme peu élégante, étaient néanmoins assez peu nombreux. Dans les dix dernières années du règne de Louis XVI, quelques jeunes seigneurs ou gens d'affaires en faisaient seuls usage. Comme tout se mettait à la mode anglaise, et que, hors de l'Angleterre, il n'y avait point de salut, le peuple vit enfin paraître, avec une admiration stupide, de jolis cabriolets britanniques, de la plus grande légèreté et de la plus haute élévation, nommés *wiscki*, *phaéton*, qui faisaient trembler les passans, que les jeunes audacieux, qui les conduisaient, ne vissent à être précipités de leur siège aérien.

Arriva la terrible révolution; tous les petits maîtres disparurent en un instant avec leurs jolis et légers cabriolets. Les gouvernemens successifs, établis par ce grand événement jusqu'à celui de Bonaparte, ne furent guère favorables à ces chars aristocratiques; mais Bonaparte, ses ministres, ses généraux, ses banquiers, ses agens de change et ses commis, firent bientôt paraître dans les rues de la capitale un nombre immense de ces voitures,

dont les humbles piétons pouvaient à peine se défendre, malgré leur présence d'esprit, la légèreté de leurs jambes, et la bonté de leurs oreilles et de leurs yeux. Sous ce nom général de cabriolets, nous entendons parler de toutes ces voitures à deux roues, conduites par un cocher et entraînées par un seul cheval, quels que soient les noms étrangers qu'ils aient reçus de la mode, et quelque forme que les constructeurs leur aient donnée.

Le nombre de ces funestes voitures n'a fait qu'augmenter depuis la restauration. Outre ceux de place dont le nombre est prodigieux, il en est encore un nombre très-considérable de bourgeois, de toutes les formes, qui, attelés de chevaux très-vifs et conduits souvent par de jeunes écervelés, traversent les rues et les places de la capitale avec une rapidité comparable à celle de la foudre. A peine le malheureux piéton a-t-il le temps de s'en détourner au mot *Gare!* ou prononcé d'une voix faible, ou que l'empêche d'entendre le bruit des autres voitures qui passent. S'il est sourd, c'en est fait de lui. Comme ces cabriolets bourgeois ne portent que de petits numéros que l'on aperçoit à peine, ils continuent librement leur course,

avant que les spectateurs des accidens qu'ils ont causés aient pu lire ces numéros. Ce n'est pas sans une surprise toujours nouvelle que nous lisons de temps en temps dans les feuilles publiques des avertissemens, pour engager des propriétaires de cabriolets bourgeois, restés inconnus, à venir au secours des infortunés, estropiés par leur imprudence et leur précipitation.

Cabriolets de louage, cabriolets bourgeois, fiacres, voitures bourgeoises, se trouvent souvent rassemblés sur une place ou sur l'embranchement de plusieurs rues. Quel moyen l'homme à pied a-t-il d'échapper aux roues et aux brancards qui le menacent, à droite, à gauche, devant, derrière? S'il attend que tout cet embarras ait cessé, et qu'ensuite il veuille traverser la rue ou la place encombrée, deux cabriolets, qu'il n'a pas aperçus, viennent l'un à la rencontre de l'autre, et le placent entre Charybde et Sylla.

OPINION PUBLIQUE ET SES VARIATIONS.

Qu'est-ce que l'opinion publique? De quels élémens se forme-t-elle? Quels sont les moyens

de la connaître? Comment peut-elle être obscurcie? Quelle est son influence sur les gouvernemens et sur les peuples? Ce sont là autant de questions difficiles à résoudre, et que nous n'entreprendrons point de traiter dans cet ouvrage. Nous nous bornerons, en les supposant résolues, à indiquer, le mieux qu'il nous sera possible, en peu de mots, les variations de cette opinion depuis le commencement du règne de Louis XVI jusqu'à ce jour.

Sous le règne de Louis XVI, l'opinion s'élevait d'abord généralement prononcée contre celui de son prédécesseur. Cette opinion, se fortifiant de plus en plus par les lumières répandues dans la nation, appela un gouvernement libre, et par suite les états-généraux. Alors l'opinion se manifesta par les cahiers des trois ordres avec plus d'unanimité et d'éclat qu'elle se fût jamais déclarée. Elle s'éclipsa en partie sous l'assemblée constituante, et disparut presque entièrement sous les assemblées suivantes. A la mort de Louis XVI, elle fut violemment comprimée par le système de la terreur; mais, après le supplice de Robespierre, délivrée de ses entraves, elle s'éleva fièrement au-dessus de la convention, et en-

suite au-dessus du directoire, qui entreprit vainement de l'abattre, et qui finit par être abattu lui-même par elle, non moins que par les baïonnettes de Bonaparte. Ce général, connaissant tout son pouvoir, s'appliqua à la faire entrer dans ses intérêts; il y réussit jusqu'au moment où il déposa les faisceaux consulaires pour saisir le sceptre impérial; elle lui échappa alors, et il ne put se flatter que d'un simulacre d'opinion en sa faveur, lors même qu'il se mit à parcourir l'Europe, précédé de la victoire. Il avait enchaîné la liberté, et la véritable opinion publique ne le connaissait plus que comme un oppresseur, lui rendant la haine pour le mépris qu'il faisait d'elle.

Quand la victoire eut abandonné cet ambitieux, la redoutable opinion se réunit à ses ennemis pour consommer sa ruine. Avec elle il eût pu les défier et les vaincre tous; sans elle il ne montra plus qu'hésitation, faiblesse, impuissance, et finit par succomber. Quand il replaça sur son front le diadème qui en était tombé, il appela l'opinion publique à son secours; mais elle fut sourde à sa voix, et il reconnut trop tard qu'il ne pouvait plus compter sur sa protection.

Elle s'était tournée vers le monarque légitime, depuis sa fameuse déclaration de Saint-Ouen, et le présent qu'il avait fait de la Charte au peuple français; elle l'avait suivi à Gand, et a son retour, elle ne l'abandonna plus. Louis XVIII, pendant tout son règne, put se flatter de l'avoir pour lui-même, mais rarement pour ses ministres.

Ces dépositaires de l'autorité royale ne s'a-veuglent que trop souvent sur la nature de l'opinion publique. Sa voix n'est point celle d'une coterie des gens intéressés qui les entourent, de leurs commis, de leurs agens, des fonctionnaires qu'ils nomment et qu'ils paient; c'est une voix indépendante, qui tantôt s'élève et tantôt s'abaisse, et qui n'est pas moins éloquente, lors même qu'elle semble se réduire au silence. L'opinion se forme peu à peu, sa marche est réfléchie et circonspecte, parce qu'il lui faut du temps pour consulter les intérêts généraux qu'elle se charge de défendre; mais, après avoir lentement et long-temps cheminé dans l'ombre, au milieu des obstacles, opposés à sa manifestation, elle brille comme un soleil; et devant sa splendeur disparaissent toutes les petites opinions factices qu'une foule

de petits esprits et d'hommes bassement intéressés prenaient ou voulaient faire passer pour elle. Ainsi, quand cette opinion se déclare tout entière pour la personne et la légitimité du prince, elle abandonne souvent les principaux agens de son autorité.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME.

	Pag.
AVERTISSEMENT.	j
Coup d'œil sur la cour de Louis XV , à la fin du règne de ce monarque.	1
Cour de Louis XVI.	5
Cour du Directoire et de Bonaparte.	9
Cour de Louis XVIII et de Charles X.	13
Ministres de Louis XVI.	18
Clergé du premier ordre.	23
Clergé du second ordre.	31
Le Christianisme , la Philosophie et la Révolution.	34
Théophilanthropie.	44
Mœurs publiques.	46
Ancienne noblesse.	53
Nouvelle noblesse.	60
Maison militaire du roi.	68
Garde de Paris.	76
Grenadiers de la convention ; Garde du directoire, des consuls ; Vieille et jeune Garde ; Garde royale.	79
Armée de terre.	84
Marine.	109
Financiers et banquiers.	113
Bourgeoisie et bas peuple de Paris.	117
Finances.	124
Industrie ; Invention.	134

	Pag.
Commerce et ses vicissitudes.	142
Agriculture et ses progrès.	148
Brevets d'invention et de perfectionnement; Société d'en- couragement.	155
Imprimerie; Librairie; Liberté de la presse; Censure. . .	159
Bibliothèques; Ventes publiques des livres; Révision. . .	174
Littérature.	186
Langage de la cour et de la ville.	193
Journaux et ouvrages périodiques.	204
Sciences et arts.	215
Éducation et instruction publiques.	223
Théâtres, Art dramatique.	230
Bals; Carnaval.	240
Autres divertissemens et jeux publics.	249
Maisons de jeux.	255
Fêtes données au peuple par le gouvernement.	260
Jardin des Tuileries.	276
Jardin du Luxembourg.	289
Jardin du Palais-Royal.	294
Champs-Élysées.	305
Jardin des Plantes.	313
Boulevards de Paris.	319
Boulevards extérieurs.	329
Bois de Boulogne.	341
Parc de Vincennes.	345
Les Prés-Saint-Gervais; Sceaux et Montmorency. . . .	348
Restaurateurs et traiteurs.	353
Cafés; Estaminets.	361
Cabarets ou Tavernes.	368
Guinguettes.	372
Jardins particuliers consacrés aux plaisirs publics dans l'intérieur de Paris.	382
Repas civiques ou publics.	387

TABLE DES MATIÈRES.

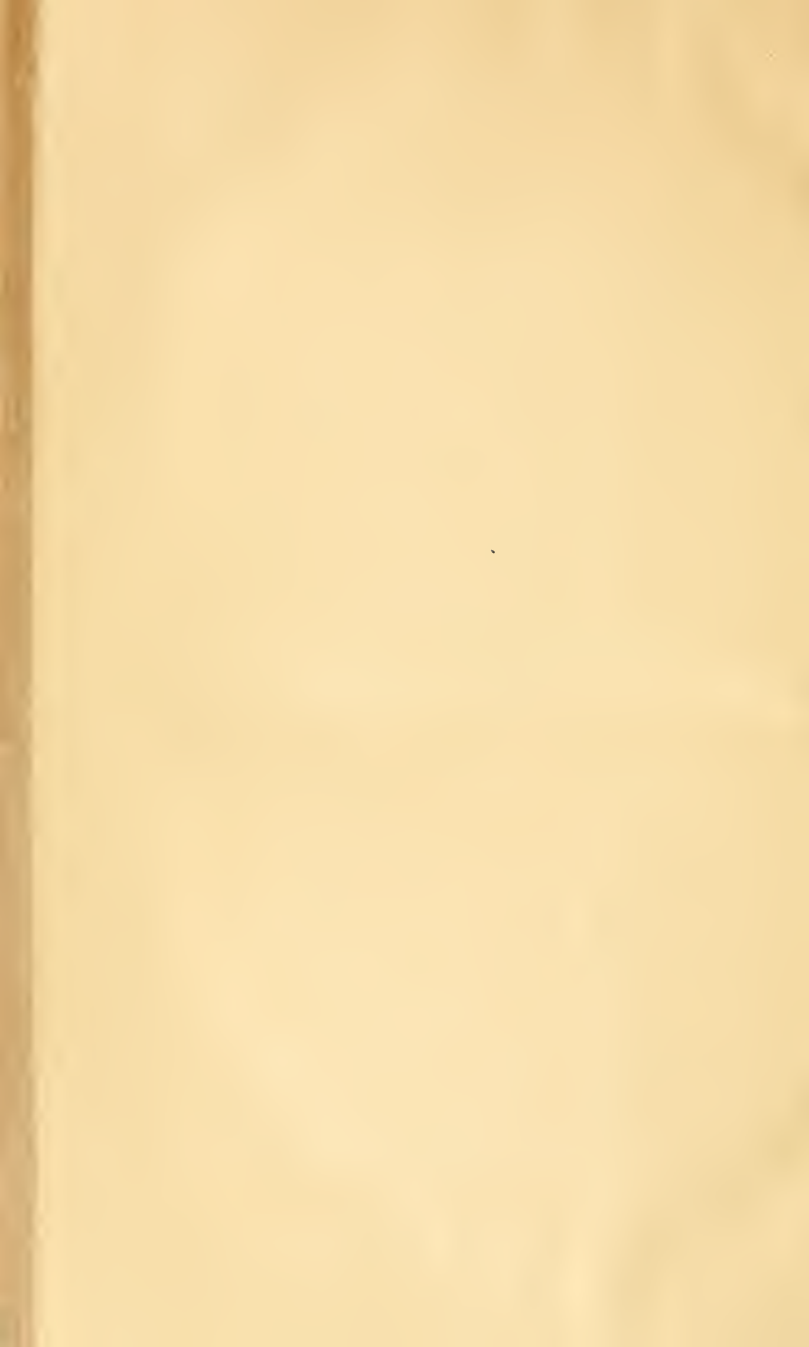
419

Pag.

Voitures publiques ou messageries ; Bateaux à vapeurs.	391
Voitures bourgeoises et remises.	397
Fiacres et Cabriolets.	405
Opinion publique et ses variations.	412

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.







UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

Do not
remove
the card
from this
Pocket.

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File."
Made by LIBRARY BUREAU

